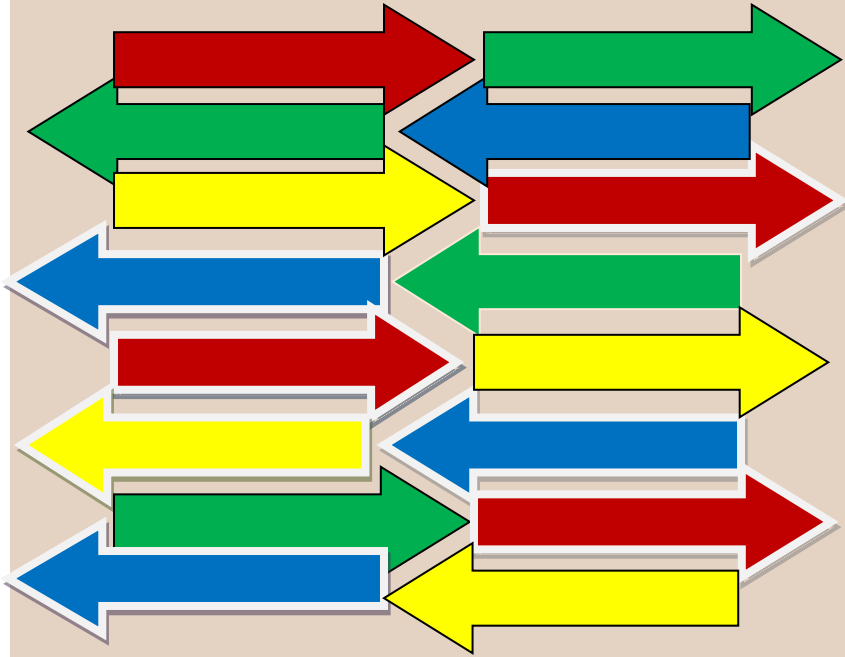


ISSN : 2310-3329

REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES

# *ÉCHANGES*



VOLUME 3 : SCIENCES HUMAINES

Tome 2

REVUE SEMESTRIELLE VOLUME 3 N°007décembre 2016

LOMÉ-TOGO



**REVUE DE PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET SCIENCES HUMAINES**

# ***ÉCHANGES***

**VOLUME 3 : SCIENCES HUMAINES**

**Tome 2**

**Volume 3, N° 007 décembre 2016**

**Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques,  
Économiques et Sociales (LAMPES)  
Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société  
Université de Lomé  
01 BP 1515 Lomé**

**ISSN 2310-3329**



## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION DE LA REVUE**

Revue de Philosophie, Lettres et Sciences humaines de la Faculté des  
Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé (Togo)

Revue créée en 2013

**Directeur de publication** : M. Octave Nicoué BROOHM, Maître de conférences  
**Coordinateur de Rédaction** : Pr Robert DUSSEY

**Secrétariat de rédaction** :

**Coordinateur du secrétariat de rédaction** : Bilina Iba BALLONG, Maître de conférences

**Coordinateur Adjoint du secrétariat de rédaction** : Kokou GBEMOU, Maître de conférences

**Membre du secrétariat de rédaction** : Roger FOLIKOUE, Maître assistant

**Assistants de rédaction** : Bilakani TONYEME, Charles-Grégoire Dotsè ALOSSE,  
Bantchin NAPAKOU, Yawo AMEWU, Koffi AGNIDE, Komlan AZIALE

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Pr Thiou TCHAMIE

Pr Serge GLITHO

Pr Komla NUBUKPO

Pr François D. GBIKPI

Pr Laurence FAVIER

Pr Doh Ludovic FIÉ

## **COMITÉ DE LECTURE**

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr TCHAMIE Thiou (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Essè AMOUZOU (Université de Lomé)

Pr Cyrille KONE (Université de Ouagadougou)

Pr Pierre NAKOULIMA (Université de Ouagadougou)

Pr Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)

Pr Augustin DIBI (Université de Cocody, Abidjan)

Pr Kazaro TASSOU (Université de Lomé)

Pr Adovi GOEH-AKUE (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Yao DJIWONOU (Université de Lomé)

Pr Koffiwai GBATI (Université de Lomé)  
Pr Laurence FAVIER (Université Lille 3)  
Pr Deb Ludovic FIÉ (Université de Bouaké)

5

Pr ISSIAGA KONE, maître de recherche (Université de Bouaké)  
Pr Essoham ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé)  
Pr Robert DUSSEY (Université de Lomé)  
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)  
Pr Essodina K. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)  
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)  
Pr Lou Mathieu BAMBA (Université de Cocody, Abidjan)  
Pr Thiémélé L. Ramsès (Université de Cocody, Abidjan)  
Pr Jean-Gobert TANOI (Université de Bouaké)  
Pr Rubin POHOR (Université de Bouaké)  
Pr Henri BAH (Université de Bouaké)  
Pr Antoine KOUAKOU (Université de Bouaké)  
Pr Tchégnon ABOTCHI, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Pr Wonou OLADOKOUN, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Pr Aklesso ADJI (Université de Lomé)  
Pr Dossou GBENOUGA, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
Pr Kokou ALONOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. Nicoué BROOHEM, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. Gabriel NYASSOGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. John AGLO, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara)  
M. Lalle Richard LARE, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. Kodjovi S. EDJAME, Maître de Conférences (Université de Lomé)  
M. Lare KANTCHOA, Maître de conférences (Université de Kara)  
M. Komlan KOUZAN, Maître de conférences (Université de Kara)  
M. Padabô KADOUZA, Maître de conférences (Université de Kara)  
M. Donissongui SORO, Maître de conférences (Université de Bouaké)  
M. Souleymane SANGARÉ Maître de conférences (Université de Bouaké)  
M. N'goran François KOUASSI, Maître de recherche (Université de Bouaké)  
M. Brou Émile KOFFI, Maître de conférences (Université de Bouaké)  
M. Edinam KOLA, Maître de conférences (Université de Lomé)  
Mme Afiwa Pépvi KPAKPO, Maître de conférences (Université de Lomé)  
M. Ali GNAKOU, Maître de conférences (Université de Lomé)  
M. Mike MOUKALA NDOUMOU, Maître de conférences (Université Omar Bongo, Libreville)  
M. Komi KOUVON, Maître de conférences (Université de Lomé)

**Secrétaire :** Rahima BOUKARI

6

LAMPES.

Mail : [lampes.ul@gmail.com](mailto:lampes.ul@gmail.com)

Site : [www.lampes-ul.org](http://www.lampes-ul.org)

### **Contact**

- Adresse : Revue *Échanges*, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé, 01 BP : 20459, Lomé-Cité, Togo.
- Tel : 90063972 ; 90844484 ; 90142268 (Uniquement pour les renseignements)
- Mail : [revueechanges@gmail.com](mailto:revueechanges@gmail.com)



## LIGNE ÉDITORIALE

*Échanges* est une revue de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (FSHS) de l'Université de Lomé (Togo). Revue papier et numérique en français et en anglais, *Échanges* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie, littérature et sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international se veut un lieu de recherche pour une approche interdisciplinaire, de croisement d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières disciplinaires. Elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces de connaissance en posant des passerelles entre différents domaines du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines, la littérature et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues.

La revue publie différents articles, actes de colloques, essais, présentation de livre, textes de référence originaux et inédits. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction par les pairs. Les manuscrits, pour être recevables par l'administration de la revue, doivent respecter les normes suivantes :

**Volume** : La taille du manuscrit doit être comprise entre 5000 et 8000 mots. Il doit être écrit en Times New Roman, 12 points, interligne 1,5. Pour une présentation d'un livre, le volume peut être compris entre 1500 et 2500 mots.

### Normes de rédaction

À partir du numéro 008, la revue *Échanges* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI. Nous citons *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

### « 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français[250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique

et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

#### Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan. »

#### Typographie française

- La revue *Échanges* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

#### Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

### **Soumission des manuscrits**

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : **revueechanges@gmail.com**

Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail (les SMS ne sont pas fiables !)

Les frais d'instruction de l'article sont de 15000f (23 euros) payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à 30.000f (46 euros). Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à 45.000f (69 euros). Les frais d'envoi sont à la charge de l'auteur. Les frais d'instruction sont donc payés à la réception de l'article et les frais d'insertion sont payés après l'acceptation de l'article pour publication. Le paiement des frais d'insertion donnent droit à un tiré à part et à un exemplaire du numéro pour l'auteur. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. Ainsi que l'exemplaire de l'auteur.

Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction 3 mois avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. La revue paraît en fin décembre et fin juin.

Pour tout contact physique  
M. Iba Bilina BALLONG  
Université de Lomé  
Département de philosophie  
01 BP 20459 Lomé-Cité, Togo  
Tel : (00228) 90063972  
bilina55@live.fr

## Prix de vente du numéro

Région / Pays	Prix unitaire
Togo	5000f cfa
UMOA	6000f cfa
CEDEAO (hors UMOA)	12€ ou 15\$ US
CEMAC	15€ ou 20\$ US
Reste de l'Afrique	20€ ou 25\$ US
Hors Afrique	25€ ou 30\$ US

**NB.** Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur

### Abonnement ordinaire (2 numéros / an)

Région / Pays	Prix personne physique	Prix institution
Togo	9000f cfa	18000f cfa
UMOA	11000f cfa	22000f cfa
CEDEAO (hors UMOA)	20€ ou 25\$ USA	40€ ou 50\$ US
CEMAC	25€ ou 35\$ USA	50€ ou 70\$ US
Reste de l'Afrique	35€ ou 45\$ US	70€ ou 90\$ US
Hors Afrique	45€ ou 55\$ US	90€ ou 130\$ US

Abonnement de soutien

Personne physique : Au moins 30000f ou 50€ ou 70\$ US

Institution : au moins 130€ ou 150\$ US

Pour s'abonner, découpez, remplissez et renvoyez à la rédaction le bon suivant accompagné des frais d'abonnement.

### BON D'ABONNEMENT

Nom ..... et ..... prénoms ..... / ..... Institution

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... Téléphone .....

Mail .....

Je m'abonne à la revue *Échanges*

Ci-joint mon règlement par Western Union  Money Gram  Autres (à préciser)  .....



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	15
SCIENCES HUMAINES .....	497
MIGRATIONS COTONNIÈRES SENOULO ET DYNAMIQUE DES MODES D'ACCÈS AUX RESSOURCES FONCIÈRES A BOUAFLE CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE, SIMPLICE YAO KOFFI, YAO CLAUDE AKOUE (UNIVERSITE PELEFORO GON COULIBALY DE KORHOGO- RCI).....	777
ACCOMPAGNEMENTS DIDACTIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE-CHIMIE AU COLLÈGE, KOUAKOU INNOCENT KOFFI (ENS D'ABIDJAN – RCI) .....	792
LE TOUT PREMIER OFFICIER OUBANGUIEN, UN HÉROS DU BATAILLON DE MARCHE N° 2 (BM2) DE LA GUERRE 1939-1945 : LE SOUS-LIEUTENANT GEORGES KOUDOUKOU (1894-1942), JEAN KOKIDÉ (UNIVERSITE DE BANGUI - RCA) .....	813
INCIDENCES DU COMMERCE INFORMEL SUR LE CADRE DE VIE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE, KOUADIO ARNAUD KOUAME (UNIVERSITE J. L. G. DE DALOA –RCI) .....	832
DYNAMIQUE URBAINE ET CONSERVATION DES ESPACES PROTÉGÉS À ABIDJAN : L'EXEMPLE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE DAHLIAFLEUR, KOUADIO EUGENE KONAN, ARMAND KANGAH, DAUDA SYLLA, BI ZUELI KOLI (UNIVERSITE F. H. B. D'ABIDJAN – RCI).....	849
ÉTUDE DES DÉTERMINANTS PSYCHOSOCIAUX DE L'IMPLICATION AU TRAVAIL CHEZ LES FONCTIONNAIRES IVOIRIENS, KONAN SIMON KOUAME (UNIVERSITE F.H.B. D'ABIDJAN – RCI) .....	860
ACTION PUBLIQUE DE RÉGULATION EN SITUATION D'URGENCE <i>VERSUS</i> LOGIQUE DE DÉVIANCE : UNE ÉTUDE DE CAS, KOUAME WALTER KRA (UNIVERSITE A. O. DE BOUAKE – RCI) .....	875
VARIATION SPATIO-TEMPORELLE DES PARAMÈTRES HYDRODYNAMIQUES DE LA RIVIÈRE N'DJILI A DJAMBALA (REPUBLIQUE DU CONGO), URBAIN GAMPLO MBILOU, ARISTIDE MASDINGAM, MEDARDNGOUALA MABONZO, DOMINIQUE NGANGA (UNIVERSITE MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE – CONGO) .....	891
LE PROJET UTOPIQUE DE PIERRE DARNAULT D'EXPLOITER L'ÉNERGIE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE POUR LA FRANCE (1945-1957), STEPHANE WILLIAM MEHYONG (IRSH DE LIBREVILLE – GABON)...	905

L'EAU DANS L'UNIVERS DES REPRÉSENTATIONS SYMBOLIQUES CHEZ LES <i>AYIZO</i> DE Zèè AU SUD-BENIN, PIERRE CODJO MELIHO (UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE – BENIN).....	923
STRATÉGIES ET DIFFICULTÉS D'INSERTION SOCIALE DES MIGRANTS EN ZONES URBAINES AU TOGO À TRAVERS L'EXPLOITATION DES JEUNES FILLES DOMESTIQUES À LOMÉ, MAFOBATCHIE NANTOB (UNIVERSITE DE LOME).....	941
FEMMES, MÉCANISMES D'ACCÈS ET DE SÉCURISATION DU FONCIER ET DYNAMIQUES SOCIALES EN MILIEU RURAL AKYÉ (SUD-EST IVOIRIEN), ALAIN TOH (UNIVERSITE F. H. B. D'ABIDJAN).....	958
ANALYSE DE L'INFLUENCE DU RÉSEAU SOCIAL SUR LES PRATIQUES THÉRAPEUTIQUES DES MÉNAGES DU NORD DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, MAÏMOUNA YMBA, SOUNGARI YEO, BOLI FRANCIS TRA BI (UNIVERSITE F. H. B. D'ABIDJAN – RCI) .....	973
LA QUESTION DU STATUT DE L'ESCLAVE EN MILIEU KONGO ET LA TERMINOLOGIE DE DÉSIGNATION, JOSEPH ZIDI (UNIVERSITE MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE – CONGO) .....	996

# **SCIENCES HUMAINES**



# MIGRATIONS COTONNIÈRES SENOUFO ET DYNAMIQUE DES MODES D'ACCÈS AUX RESSOURCES FONCIÈRES A BOUAFLE CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE, Simplicie Yao KOFFI, Yao Claude AKOUE (Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo- RCI)

## Résumé

Les migrations sénoufo, autrefois motivées par l'économie de plantation basée sur le binôme café-cacao, sont actuellement suscitées par l'économie cotonnière à Bouaflé. La présence des Sénoufo, au lieu d'être une source de conflits inter-communautaires, est à l'origine d'une dynamique des formes d'accès aux ressources foncières. Ces mutations foncières sont soutenues par le marché locatif qui se développe autour de l'économie cotonnière. L'objectif de cette étude est d'analyser les bouleversements des systèmes fonciers traditionnels liés à l'essor de la culture du coton soutenu par les migrants Sénoufo à Bouaflé. Cette étude vise d'abord à faire un rappel anthropo-historique des systèmes fonciers traditionnels des Gouro et des Baoulé de Bouaflé. Ensuite, il s'est agi de montrer la vulnérabilité de ces systèmes fonciers traditionnels face à la pression de l'économie cotonnière liée aux migrations sénoufo. Enfin, ce papier a analysé les stratégies utilisées par les migrants Sénoufo pour maximiser les terres louées. Pour l'atteinte de ces objectifs, notre méthodologie s'est fondée sur une recherche documentaire et des enquêtes de terrain menées entre 2009 et le second semestre 2012. Les principaux résultats ont révélé qu'avec les migrations cotonnières, le statut foncier dans les zones d'accueils a changé et la terre a, désormais, une valeur marchande réelle. Les propriétaires terriens autochtones engrangent, à l'hectare, entre 20 000 et 25 000 FCFA/an. Estimant que ces loyers ou redevances sont élevés, les migrants locataires développent des stratégies pour maximiser leur profit. Ce constat est un exemple de règlement des conflits fonciers en Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** Migrations cotonnières, Mutations foncières, Marché locatif, Stratégies foncières, Bouaflé-Côte d'Ivoire

## MIGRATION OF SENOFO BASED ON COTTON PRODUCTION AND DYNAMIC OF ACCESS TO LAND IN THE MIDWEST OF CÔTE D'IVOIRE

### Abstract

Senoufo migrations, once motivated by the plantation economy based on the coffee-cocoa pair, are currently being stimulated by the cotton economy in Bouaflé. Thus, the presence of the Senufo, instead of being a source of inter-communal conflict is causing a dynamic form of access to land in Bouaflé. The objective of this study is to analyze the upheavals of the traditional land tenure systems linked to the growth of the cotton supported by the Senufo migrants in Bouaflé. This study aims first of all to make an anthropo-historical recall of the traditional land systems of the Gouro and Baoulé of Bouaflé. Then, it was a question of showing the vulnerability of these traditional land systems in the face

of the pressure of the cotton economy linked to senoufo migrations. Finally, this paper analyzed the strategies used by Senoufo migrants to maximize rented land. To achieve these objectives, our methodology was based on documentary research and field surveys carried out between 2009 and the second half of 2012. The main results revealed that with cotton migrations, land tenure in the zones has changed and the land now has a real market value. These land transfers are supported by the rental market that develops around the cotton economy. Aboriginal land owners are raking, per hectare, between 20000 and 25000 FCFA /year. Considering that these rents or royalties are high, tenants migrants develop strategies to maximize their profit. This observation is an example of resolution of land conflicts in Côte d'Ivoire.

**Keywords:** Migration cotton, Land mutations, Rental market, Strategies land, Bouaflé-Cote d'Ivoire

## Introduction

Selon Ndabalishye (1995), Bouaflé est un département qui se trouve à cheval entre deux systèmes de culture. Il est question du système à base d'igname symbolisé par le peuple Ayaou, une tribu baoulé et du système à base de riz pluvial qui existe en pays gouro et yaouré. Avec la naissance de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) en octobre 1973 (Bassett, 2002), ce département connaît l'émergence d'un système de culture à base de coton. Dans le souci de faire la promotion de la culture du coton, la CIDT a encouragé certain autochtone à la pratiquer. Mais cette action est sans résultats réels en raison de la présence des vergers de café et de cacao, plus rentables.

Malgré la diversité des systèmes de culture, les pratiques foncières traditionnelles semblent être uniformisées par ses souplesses en favorisant l'installation d'allochtones et d'allogènes. En effet, l'arrivée de nombreux migrants Sénoufo, venus du nord de la Côte d'Ivoire pour cultiver le coton, a engendré une dynamique en ce qui concerne les possibilités d'accès à la terre. A Bouaflé, les non autochtones représentent environ 40,0% de la population totale, selon le Recensement Généralement de la Population et de l'Habitat (RGPH)<sup>1</sup> en 2014. Cela est à l'origine d'une dynamique de l'accès aux ressources foncières fondée sur le marché locatif. Ce même constat a été fait par Kouamé (2006) qui, dans son analyse, a attribué l'essor du marché locatif en pays abouré (Bonoua) à l'importance socio-démographique de la population étrangère (46,0% de la population totale).

---

<sup>1</sup> Depuis 1975, l'Institut National de la Statistique (INS) procède à un recensement général en Côte d'Ivoire. Ce recensement qui a lieu en principe tous les 10 ans consiste à recueillir des données relatives à la population et l'habitat. On parle alors de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

Par conséquent, il est observé la coexistence de deux systèmes fonciers : les systèmes fonciers traditionnels liés aux autochtones des terroirs visités (Baoulé et Gouro) et le marché locatif. Ce même constat a été fait par Zongo et Mathieu (2000) au Burkina Faso lorsqu'ils parlent de « *la coexistence de deux systèmes de référence* » en ce qui concerne les régimes fonciers en milieu rural. En Côte d'Ivoire en général et particulièrement à Bouaflé, la législation étatique, qui exige l'application de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998, relative au domaine foncier rural, n'est pas respectée. En effet, tous les terroirs enquêtés ne sont pas délimités et les propriétaires terriens ne voient pas la nécessité de faire immatriculer leur patrimoine foncier malgré les campagnes de sensibilisation organisées par les autorités administratives locales depuis une dizaine d'années.

Malgré l'inapplication de la loi foncière de décembre 1998, on assiste à l'essor du marché locatif qui bouleverse les systèmes fonciers traditionnels à Bouaflé, notre zone d'étude. Même si le développement du marché locatif des terres concerne toutes les spéculations agricoles, nous avons décidé de considérer uniquement le coton, qui est une culture annuelle. Aussi somme-nous amené à réfléchir sur les bouleversements des systèmes fonciers traditionnels liés à l'essor de la culture du coton soutenu par les migrants Sénoufo à Bouaflé. En d'autres termes quelles sont les mutations foncières observées avec les migrations cotonnières sénoufo dans les terroirs gouro et baoulé de Bouaflé ?

Notre travail ici consiste à analyser les modes d'accès aux ressources foncières suscitées par les migrations cotonnières ou l'économie fondée sur la culture du coton. En effet, dans cette étude, les modes d'accès à la terre en vigueur avant les migrations cotonnières servent de référence à l'analyse des évolutions en cours. Ces modes d'accès anciens et/ou traditionnels sont plus explicitement convoqués dans le rappel anthropo-historique des systèmes fonciers des Gouro et des Baoulé de la région de Bouaflé : une région charnière, entre forêt et savane. Cette démarche comparative des systèmes fonciers gouro et baoulé a débouché sur leur vulnérabilité face à la pression de l'économie cotonnière et aux migrations sénoufo qui lui sont associées. Aussi, dans cette étude, les stratégies de maximisation des terres ne manquent-elles pas d'intérêt car permettant une analyse des perspectives foncières.

L'hypothèse qui sous-tend notre travail est que les migrations cotonnières sénoufo dans les terroirs gouro et baoulé de Bouaflé ont donné une valeur marchande à la terre en changeant le statut foncier traditionnel. Pour vérifier cette hypothèse, une démarche méthodologique a été élaborée.

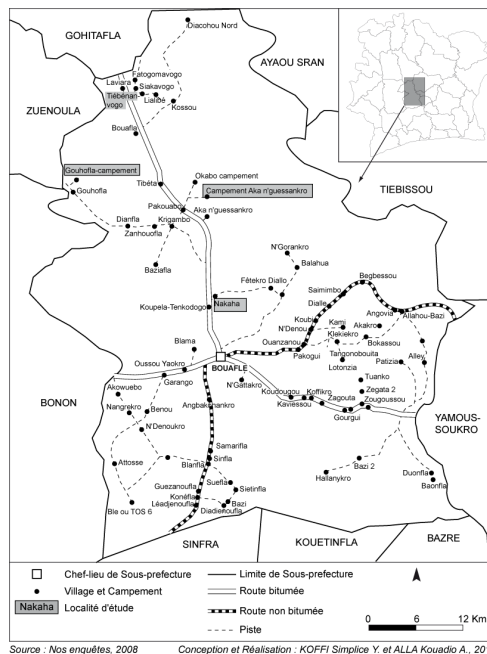
## **1. Démarche méthodologique**

Notre démarche, pour vérifier l'hypothèse émise au départ, s'est appuyée sur la collecte des données à partir d'un questionnaire, des entretiens libres et de l'analyse des données secondaires.

Les documents consultés, dans le cadre de la collecte de données secondaires, sont des ouvrages portant sur les migrations rurales, la culture du coton et le foncier rural. Les rapports annuels d'activités et les positions d'encadrement de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) ont été des documents privilégiés car ils renferment des informations très enrichissantes.

Les enquêtes de terrain, fondées sur l'utilisation d'un questionnaire et des guides d'entretien, ont été faites en deux phases : la phase pilote et l'enquête proprement dite. L'enquête pilote a consisté à tester le questionnaire et parcourir plusieurs villages et/ou campements de culture du département de Bouaflé en vue de déceler la présence de la culture du coton. Elle a permis également d'obtenir auprès des autorités administratives, techniques et traditionnelles l'autorisation d'enquêter. Ce parcours nous a révélé que Bouaflé a de nombreux campements de culture créés par les populations sénoufo, venues uniquement pour produire le coton. L'enquête proprement dite, fondée sur l'administration du questionnaire aux migrants sénoufo et l'organisation des entretiens, s'est déroulée en deux périodes et a touché quatre campements de culture dans le département de Bouaflé (carte 1 et tableau 1).

Carte 1 : Localisation des sites d'enquête dans le département de Bouaflé



Type de terroir	Terroir de rattachement	Campement	Nombre de producteurs de coton	Nombre de producteurs de coton enquêtés	Proportion (%)
Gouro	Gouhofla	Gouhofla-Campement	48	48	100,00
	Bouafla	Tiébénanvogo	9	9	100,00
Baoulé	Aka-N'guessankro	Aka-N'guessankro-campement	36	36	100,00
	Kleybo	Nakaha	11	11	100,00
<i>Total</i>			<i>104</i>	<i>104</i>	<i>100,00</i>

Tableau 1 : Migrants producteurs de coton enquêtés ans le département de Bouaflé  
Source : Nos enquêtes, 2009 et 2012

La première période d'enquête a été réalisée en 2009 et a concerné trois sites ; Aka-N'guessankro-campement et Nakaha (terroir baoulé) ainsi que Tiébénanvogo (terroir gouro). Au second semestre 2012, une deuxième enquête effectuée à Gouhofla-campement (terroir gouro) a porté le nombre des sites visités à quatre. Dans l'ensemble 104 migrants producteurs de coton sénoufo ont été interrogés. Cette enquête auprès des migrants producteurs de coton a été facilitée par les agents de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT). Tous les migrants producteurs de coton sont issus dans leur totalité du sexe masculin. Généralement, les entretiens étaient groupés et ont touché d'une part les chefs des terroirs villageois et leurs notables. D'autre part les chefs des campements de culture, habités essentiellement par les Sénoufo, ont été entretenus en présence de leurs notables. A la suite de l'enquête, les résultats obtenus ont été analysés et discutés.

## 2. Résultats et discussion

### 2.1. Rappel anthro-historique des systèmes fonciers gouro et baoulé de Bouaflé

Dans cette étude, le rappel anthro-historique a consisté à analyser les singularités des systèmes fonciers gouro et baoulé, d'une part. D'autre part, il a clarifié les pôles gestionnaires de la terre chez les deux peuples. Dans l'ensemble, les Gouro et les Baoulé considèrent traditionnellement la terre comme étant un bien communautaire et inaliénable. Bien que son accession extra-communautaire soit admise, sa vente est formellement interdite.

Selon Meillassoux (1999), en pays gourole « *trezā* » ou *chef de terre*, est le descendant des premiers occupants ; cependant, son pouvoir est purement théorique. En effet, la permission n'est pas demandée à celui-ci pour qu'une famille défriche une portion du territoire du village ; mais on consulte seulement le divin. Ainsi, Meillassoux (1999) a constaté que les terres sont partagées et gérées par les familles. En outre, le titre de chef de terre ne donne aucun pouvoir sur le sol car les fonctions de ce dernier sont uniquement spirituelles.

Ainsi, chez les Gouro, faisant partie du groupe ethnique Mandé du Sud, la terre n'appartient pas à un individu. C'est un bien communautaire dont le chef de lignage est le mandataire. Selon Bodji et al. (2003), les membres du groupe ou de la communauté n'ont qu'un droit d'usage. Ainsi, le principe fondamental du système foncier traditionnel gouro est d'assurer à tout individu membre de la communauté villageoise et à sa famille, la subsistance (Colin et Ayouz, 2005). Dans cette gestion traditionnelle du foncier, la terre n'a aucune valeur économique. En outre, la terre retourne au domaine collectif du lignage donateur après son utilisation par une tierce personne quelle que soit son origine socio-culturelle. Dans ce sens, la terre est une richesse inaliénable qui se transmet de génération en génération. En pays gouro, le bénéficiaire de la terre, sans tenir compte de sa provenance et/ou origine ethnique, a des devoirs qui consistent au respect des jours interdits, notamment les vendredis et à l'interdiction de mettre en place des cultures arbustives (café, cacao, hévéa,...).

Malgré tout, Ndabalishye (1995), fait remarquer que la gestion lignagère de la terre, fondée sur l'extrême émiettement de la société gouro, a un effet important. Il est question de nombreuses possibilités d'accès aux ressortissants extra-communautaires. En effet, dans le système foncier traditionnel gouro, l'étranger à la communauté (allochtone et allogène) peut avoir accès à la terre à travers une relation de tutorat (Colin et Ayouz, 2005). Dans ce cas, il doit de la reconnaissance à son tuteur. Cette reconnaissance se manifeste par la remise de cadeaux après la récolte et l'offre de dons lors des deuils touchant le lignage ou la famille du tuteur.

En pays baoulé, la terre est également un bien inaliénable et une propriété collective. La terre étant considérée comme une divinité, n'est pas travaillée certains jours de la semaine. Ces jours interdits sont, notamment le mercredi, le vendredi et le dimanche. Ce bien communautaire est géré par le chef de terre, de village ou de lignage qui a seul le pouvoir de la céder à un étranger à la communauté (allochtone et allogène). Les étrangers ayant accédé à la terre ne peuvent jamais atteindre le statut de propriétaire. Cependant, il l'exploite et la transmet à leur descendant. Ainsi, « *le foncier apparaît comme le substrat de l'identité et du lien social familial dans la société baoulé, il constitue à ce titre l'un des fondements de la reproduction sociale* » (Babo, 2010). Ce constat se fait également dans la tribu ayaou où la terre est une divinité et par conséquent fait l'objet de libations et d'interdiction d'être travaillée certains jours de la semaine comme précités.

Entant qu'une divinité et un bien inaliénable, la terre est une propriété collective et ne peut en aucun cas faire l'objet de vente ou d'échange. Selon Babo (2010), dans la pratique, le système foncier traditionnel baoulé est en train d'évoluer vers une reconnaissance des droits individuels sur la terre. Cette mutation consacre une individualisation du mode de gestion des terres. Cependant, le chef de terre, du village, du lignage ou de famille a gardé les pouvoirs religieux sur le foncier. A cet effet, il se charge de faire les cérémonies de libations et d'arbitrer les conflits suscités par l'accès à la terre. Par contre, *Babo (2010) a démontré que le gestionnaire de la terre est aussi chef de village ou de canton. Dans ce sens, il y a une fusion entre le pouvoir politique et le contrôle de la terre.*

Dans un contexte d'économie de subsistance ou d'autoconsommation, les systèmes traditionnels de gestion des terres ont favorisé un accès à la terre contrôlé par les anciens. L'aspect spirituel ou mystique qu'ils ont entretenu dans toutes les sociétés traditionnelles a permis une régulation et une atténuation des conflits intra et extra-communautaires. Cependant, l'économie de marché fondée sur les cultures commerciales d'exportation, notamment le coton, a bouleversé l'organisation et le fonctionnement des systèmes fonciers traditionnels. En effet, les droits d'appropriations anciens et/ou traditionnels ont connu et continuent de connaître une profonde dynamique. Ces mutations sont parfois à l'origine de conflits meurtriers entre autochtones propriétaires terriens et migrants exploitants agricoles en raison du non respect des arrangements fonciers par les parties. A Bouaflé, l'installation des Sénoufo produisant le coton, a donné une valeur marchande à la terre et cela a des conséquences sur la gestion des ressources foncières.

## **2.2. Intensité des migrations cotonnières et conséquences sur la gestion des ressources foncières à Bouaflé**

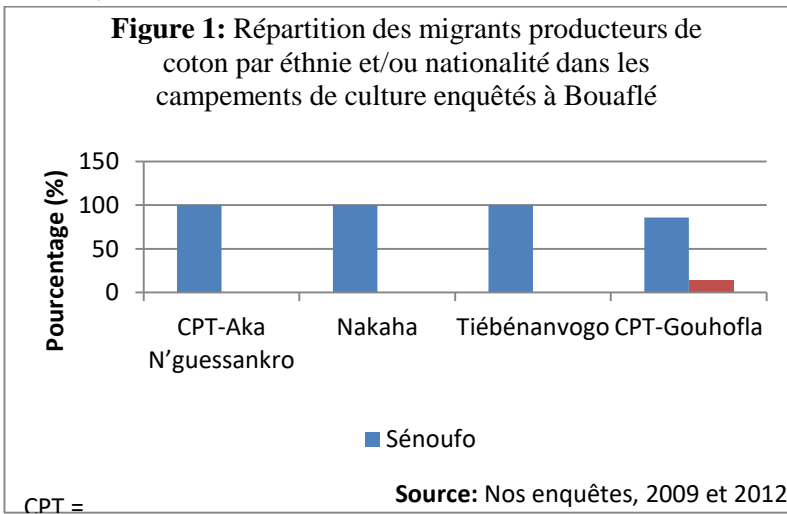
### **2.2.1. Contexte historique et intensité des migrations cotonnières à Bouaflé**

A Bouaflé, l'introduction de la culture du coton est récente. Selon Ori (1992), les premières parcelles encadrées par la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) ont existé à partir de 1980. D'ailleurs dans ce département, cette structure cotonnière a collaboré avec la Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI), chargé de l'encadrement du binôme café-cacao jusqu'à sa disparition en 1993<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Avant 1993, l'encadrement du monde rural en Côte d'Ivoire était régi par plusieurs structures en tenant compte de la spéculation et de la zone d'intervention. Ainsi dans la zone forestière il y avait la Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) pour le binôme café-cacao et la Société de Développement du Palmier à Huile (SODEPALM). Dans la zone des savanes, la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) encadrait la culture du coton. En 1993, dans le cadre du désengagement de l'Etat et de la privatisation, toutes les structures d'encadrement ont été remplacées par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Dès septembre 1998, la CIDT quant à elle a été démembrée en trois : la CIDT-Résiduelle (Etat), La Compagnie Cotonnière Ivoirienne (LCCI) et Ivoire Coton (IC). Ces deux

A partir de cette période, la culture du coton est en progression constante en raison de l'établissement de nombreux migrants ayant pour origine le Nord de la Côte d'Ivoire. En effet, nos enquêtes ont révélé une quasi-dominance des Sénoufo dans tous les campements de culture enquêtés (figure 1). Cependant à Gouhofla-Campement, on a rencontré une faible communauté burkinabè (14,29%) contre 85,71% de Sénoufo



En fait, l'économie cotonnière dans le département de Bouaflé est fondée sur l'avancée du front pionnier cotonnier qui a consisté à coloniser de nouvelles terres pour la culture du coton. Parti du Nord du pays, le front pionnier cotonnier s'est orienté vers Mankono (Centre-Nord) avant d'atteindre Bouaflé (Centre-Ouest). Les départs ont de principales raisons ; il s'agit des raisons financières, la recherche de nouvelles terres plus fertiles, les conflits récurrents entre agriculteurs-éleveurs dans les terroirs de départs et le désir des jeunes d'acquiescer leur indépendance vis-à-vis du chef de leur unité de production (Le Roy, 1981). En effet, Le Roy (1981) a classé le département Bouaflé parmi ceux qui ont accueilli les migrants sénoufo venus pour cultiver le coton.

Bouaflé est une zone de colonisation agricole et les premiers migrants installés s'adonnaient aux cultures de café et de cacao. Mais les effets du changement climatique sur ces cultures ont rendu aléatoire leur succès dans le paysage agricole. Dans ce contexte, tous les migrants y compris les Sénoufo ont adopté la culture du coton (Koffi, 2013). Ainsi, face à l'avancée du front pionnier, la terre en tant que « support des cultures c'est-à-dire le principal capital de la

---

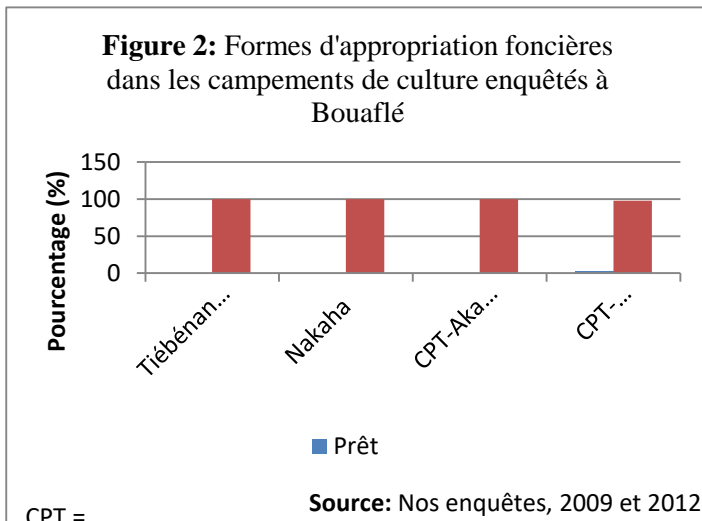
dernières structures appartiennent à des privées. Mais, il faut dire que la filière coton a connu de profondes mutations l'ont désorganisée.

*production rurale en Afrique subsaharienne* » (Watang Zéba et Lieugmong, 2006) a tendance à devenir une marchandise et les transactions sont soutenues par le marché locatif.

### 2.2.2. Gestion actuelle des ressources foncière à Bouaflé : naissance d'une logique rentière

Le phénomène de la marchandisation de la terre, en relation avec la culture du coton dans le département de Bouaflé, s'est renforcé à partir des années 1990, selon les responsables de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT). Il a même occasionné le départ de plusieurs producteurs de coton du groupe socio-culturel sénoufo.

Ce phénomène est à la base de l'existence de multiples formes de transactions foncières notamment le prêt et la location (figure 2).



Dans les terroirs gouro et baoulé du département de Bouaflé, les enquêtes réalisées ont montré que les migrations cotonnières ont favorisé l'essor de la location des terres. Ainsi, la quasi-totalité des migrants producteurs de coton accède à la terre par location. La naissance de cette logique rentière liée au foncier et suscitée par les migrations cotonnières a été étudiée par Dugué et *al.*, (2002). Selon ces auteurs, la migration sénoufo a entraîné, à Mankono dans la sous-préfecture de Marandallah, une dynamique foncière fondée sur le marché locatif. A ce titre, ils ont affirmé :

*« les autorités coutumières Koro ont facilité l'installation des paysans migrants. L'exploitation de la rente foncière apparaît clairement. Chaque chef d'exploitation migrant doit payer une redevance annuelle de quelques bottes de riz et de 10 000 FCFA en moyenne (parfois 5 000 FCFA et plus rarement 20 000 FCFA/an).*

*Certains villages accueillent plus de 200 paysans Sénoufo et Maliens équivalents à un revenu dépassant 2 millions FCFA à partager chaque année entre quelques propriétaires terriens. La terre n'est jamais cédée définitivement comme cela était fréquent sur le front pionnier cacaoyer en zone forestière. Les autochtones ont préféré une rente annuelle pouvant être révisée à la hausse au besoin. Les paysans migrants se satisfont de cette situation. Le coût d'accès à la terre est très faible surtout pour les grands producteurs (plus de 20 ha, soit un prix de location inférieur à 500 FCFA/ha). En plus de ce coût de location, les migrants "cèdent" aux autochtones la gestion des revenus des groupements de producteurs de coton ».*

Avec la location des terres, dans les terroirs gouro et baoulé du département de Bouaflé, la gestion communautaire du foncier a disparu laissant la place aux familles restreintes et à des individus le soin de gérer leur patrimoine ; c'est l'émergence de l'individualisation du foncier. Ces familles spéculent sur des redevances foncières annuelles variant entre 10 000 et 25 000 FCFA l'hectare, selon qu'on utilise la terre pour la culture du coton ou les vivriers. Ces redevances ou loyers sont perçus généralement après la vente de la production cotonnière de la campagne en cours.

Dans certains terroirs, les propriétaires terriens fixent le paiement de leurs loyers en fonction du volume de production cotonnière. C'est le cas à Gouhfla-campement où les propriétaires terriens perçoivent 20 000 FCFA pour une tonne de coton-graine produit. Dans ce campement de culture, les migrants exploitants agricoles louent la terre à 5000 FCFA l'hectare, lorsqu'ils veulent l'utiliser pour les cultures vivrières.

Selon les informations recueillies, des cas de prêt de la terre existent dans le département de Bouaflé notamment à Gouhfla-campement. En effet, le bénéficiaire de la terre par prêtée devient un membre du lignage donateur et participe dans ce sens à tous les événements heureux ou malheureux qui touchent la communauté villageoise. En outre, il doit chaque année après les récoltes faire des cadeaux au chef du lignage donateur. Ces cadeaux se font communément en groupe sous l'impulsion des chefs des campements de culture qui en réalité servent de courroies de transmission entre les habitants de leur hameau et les chefs des communautés autochtones.

Les résultats de nos recherches ont montré qu'il n'existe aucune trace de l'achat ni de l'acquisition de la terre par héritage en raison du choix des sites d'enquêtes (campements de culture) et des enquêtés (migrants producteurs de coton). Malgré sa rigidité apparente, le système foncier traditionnel baoulé, dans le département de Bouaflé, n'a pas échappé aux mutations liées aux migrations cotonnières induit par la monétarisation de l'économie et l'arrivée massive des migrants Sénoufo.

A Bouaflé le contrat locatif est verbal et parfois fondé sur l'amitié. En outre, le migrant producteur de coton cherche à maximiser son profit en réorientant l'exploitation des terres acquises.

## **2.3. Stratégies de maximisation du profit des terres et perspectives foncières à Bouaflé**

### **2.3.1. Stratégies de maximisation du profit des terres par les migrants locataires**

Les migrants producteurs de coton ont révélé qu'ils n'arrivent pas à honorer la redevance ou le loyer annuel fixé par les propriétaires terriens autochtones. Ils se sont également plaints du retard de paiement des revenus cotonniers en raison de la crise militaro-politique de septembre 2002. Pour eux, les loyers sont élevés et les mettent dans une situation instable en ce qui concerne les revenus agricoles.

Dans le souci de se mettre à l'abri, ils ont développé plusieurs stratégies de rentabilisations des terres acquises par location. Parmi ces stratégies, deux ont attiré notre attention. La première stratégie est fondée sur l'occupation annuelle des parcelles louées par les cultures. Elle consiste à profiter de la pluviométrie ou de la succession annuelle des pluies à Bouaflé. En effet, dans ce département, la longueur de la grande saison pluvieuse (mi-mars à mi-juillet) et surtout la répartition des pluies sur toute l'année permet au migrant Sénoufo producteur de coton de tirer un bénéfice plus élevé de la terre en location. Selon les résultats des enquêtes réalisés, dès le mois de mars, le migrant Sénoufo producteur de coton occupe sa parcelle louée avec le maïs, une culture vivrière émergente, à cycle végétatif court (2 à 3 mois). Du 1<sup>er</sup> juin au 10 juillet, il a le choix entre ensemençer toute la parcelle en coton ou à moitié. Si la parcelle est ensemençée à moitié en coton, le reste lui permet de cultiver le maïs pour un deuxième cycle.

Le choix du maïs dans le plan d'assolement s'explique par sa capacité à satisfaire non seulement à l'alimentation de la famille, mais également à fournir des revenus annexes au coton à tout moment. Même durant le mois de septembre, supposé être la période de petite saison pluvieuse, les parcelles des campements de culture sont occupées par le maïs. Les volumes de pluies qui tombent en cette période ont la possibilité de soutenir le développement de certaines plantes à cycle végétatif court comme le maïs et l'arachide. D'ailleurs ces deux spéculations sont en plein essor dans certains campements de culture en raison de la perte de rentabilité de la culture du coton liée à la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire depuis septembre 2002.

Aussi entre 2001 et 2008, les superficies moyennes de maïs à Nakaha ont évolué de 199,4% selon les chiffres officiels communiqués par la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT). On explique le développement de la culture du maïs, anciennement spéculatif d'autoconsommation, par la forte demande des zones urbaines environnantes et surtout d'Abidjan. En conséquence, elle a tendance à se comporter comme une culture de rente.

L'autre stratégie de rentabilisation des terres en location est le détournement d'une partie des produits phytosanitaires utilisés dans le cadre de la

production cotonnière au profit des cultures vivrières et maraîchères. Cela permet au migrant Sénoufo producteur de coton de compenser le retard de paiement des revenus cotonniers. Ce constat est courant à Bouaflé où ces produits phytosanitaires, notamment les engrais, sont fournis à crédit aux producteurs de coton. Généralement, le remboursement se fait lors du paiement des revenus cotonniers de la campagne en cours. Les conséquences de cette attitude sont l'existence de nombreux impayés dus à la société d'encadrement qui est la CIDT.

Ailleurs, d'autres stratégies foncières ont été expérimentées par les exploitants agricoles. Selon Chaléard (1996), à Doropo la culture attelée est une stratégie foncière car dans une zone où les terres disponibles sont rares, elle autorise une extension des superficies cultivées. En outre, au nord du Ghana, les populations autochtones face aux migrants ont comme stratégies foncières la ré-colonisation des forêts classées<sup>3</sup>. Face à ces stratégies foncières expérimentées à Bouaflé et notamment ailleurs, l'analyse des perspectives foncières revêt un intérêt essentiel.

### **2.3.2. Perspectives foncières à Bouaflé**

Dans les campements de culture enquêtés à Bouaflé, nos enquêtes ont révélé une quasi-domination du marché locatif en raison de l'introduction de la culture du coton et surtout de la présence de nombreux migrants Sénoufo producteurs de coton. Ce système de location, fondé sur les migrations cotonnières, a donné une valeur marchande inestimable à la terre. Aussi les propriétaires terriens autochtones refusent-ils de céder leur terre aux producteurs de coton quand ceux-ci n'arrivent pas à respecter le contrat locatif. Par ce constat, la situation des migrants Sénoufo producteurs de coton est précaire du point de vue de l'accès à la terre. Ce refus doublé de la pression foncière à proximité des localités urbaines exacerbe l'insécurité foncière à Bouaflé.

En fonction des résultats obtenus, il n'existe pas de conflits fonciers majeurs à Bouaflé, mais ailleurs des auteurs ont révélé des conflits liés au foncier. La plupart des conflits fonciers est issue de la contestation des ventes par la nouvelle génération qui gère les terres autrefois acquises par les migrants dans les zones forestières de Côte d'Ivoire (Chauveau et *al.*, 2004). Selon Chauveau (2006) certaines dispositions de la loi n° 98750 du 23 décembre 1998 constituent l'un des enjeux des troubles politiques de décembre 1999. Cette loi foncière est à la base de la crise militaro-politique survenue en Côte d'Ivoire en septembre 2002. Ces dispositions foncières conflictuelles sont la mise à l'écart des non-Ivoiriens de la propriété et la consécration de « *l'autochtonie* » dans le processus qui aboutit à la reconnaissance des droits sur la terre. Qu'on soit migrant non-national ou de nationalité ivoirienne, les droits coutumiers ont été considérés comme un préalable à l'identification de nos droits (Chauveau, 2006). En outre, la loi donne

---

<sup>33</sup>Wardell et Lund cités par Chauveau et *al.* (2004)

indirectement une «*prime à l'autochtonie*» dans la procédure de reconnaissance des droits avant leur certification.

Face à ces arguments avancés par Chauveau (2006), la mise en application du Plan Foncier Rural et la politique de délimitation des terroirs ou de cadastre reste problématique. Or, l'application du Plan Foncier Rural intègre à la fois le volet délimitation des terroirs orchestré par le Bureau National d'Etudes Techniques et du Développement (BNETD) et celui de donner un statut juridique moderne au domaine foncier rural. En effet, le Plan Foncier Rural a des avantages économiques, sociaux et juridiques (Ministère de l'Agriculture, 2006).

Du point de vue économique, il est un outil de développement en milieu rural. En outre, il permet de garantir et de sécuriser les investissements initiés par les institutions bancaires et financières. Sur le plan juridique, le Plan Foncier Rural permet la formalisation des droits de location et de propriété foncier en milieu rural. Son avantage social est de prévenir et de résoudre les conflits d'ordre foncier à l'intérieur des terroirs et entre des villages.

La loi soutenant l'application du Plan Foncier Rural a été promulguée le 23 décembre 1998. Le décret de promulgation est la loi n°98-750 de décembre 1998, relative au domaine foncier rural. Plusieurs années après cette loi, son application est quasi-inexistante. Selon les agents du BNETD interrogés, les chefs coutumiers n'arrivent pas à s'entendre sur les limites voisines de leurs terroirs. Ainsi, tant que ces obstacles ne sont pas levés, il serait très difficile de procéder à une délimitation des terroirs villageois. Or, sans délimitation de terroirs, il ne peut y avoir d'immatriculation ni de procédure de délivrance de certificats fonciers en milieu rural. En conséquence, le processus de transformation des droits coutumiers en droits de propriétés modernes est compromis.

Pour ces obstacles socio-culturels, une procédure de sensibilisation accrue des chefs coutumiers et des populations rurales est recommandée. En effet, seule la promotion de la sécurité foncière fondée sur l'application de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998, relative au domaine foncier rural peut participer à un aménagement et à un développement réussi des terroirs villageois.

## **Conclusion**

La question foncière, surtout en milieu rural, suscite un débat en Côte d'Ivoire qui par moment se fait avec beaucoup de passion. Par conséquent, on assiste à des conflits inter-communautaires, dans l'Ouest du pays, dont l'origine est la course pour l'accès à la ressource foncière. Ces conflits fonciers opposent généralement les autochtones et les non-autochtones (allochtones et allogènes) en quête de terres pour pratiquer les cultures commerciales (café, cacao, hévéa, palmier à huile,...). Aussi la loi relative à l'application du Plan Foncier Rural et soutenue par le décret de promulgation n°98-750 du 23 décembre 1998, relative au domaine foncier rural n'a-t-il pas pu régler le problème. En effet, plus de dix ans

après sa promulgation, l'immatriculation des terroirs et des terres faisant partie du domaine rural piétinent encore.

L'absence d'une législation étatique n'empêche pas cependant la coexistence de multiples formes d'appropriations foncières à Bouaflé. Ces formes d'appropriations viennent souvent bouleverser les systèmes fonciers traditionnels consacrant ainsi une dynamique des régimes fonciers en zone rurale. La dynamique récente des systèmes fonciers traditionnels à Bouaflé, dans le Centre-ouest ivoirien, a pour fondement l'introduction du coton, une culture commerciale annuelle, pratiquée essentiellement par les migrants Sénoufo venus du Nord de la Côte d'Ivoire.

Ces migrants producteurs de coton, vivant dans les terroirs gouro et baoulé, accèdent généralement à la terre par don et par location. Le développement du marché locatif permet aux autochtones propriétaires terriens d'engranger des revenus annexes et de rentabiliser leur domaine foncier. Ainsi, la présence des migrants au lieu d'exacerber les conflits participe plutôt à une mutation des systèmes fonciers traditionnels avantageuse pour les deux parties.

Alors que le marché locatif est valable pour la culture du coton qui est annuelle, dans certains campements de culture, les régimes fonciers traditionnels, surtout chez les Gouro, anciennement fondé sur le tutorat et le don, a connu une transformation. Désormais, le système de faire-valoir est le métayage foncier qui permet au migrant qui veut s'adonner à des cultures arbustives de partager la parcelle en deux parts égales avec le propriétaire terrien, lorsque celle-ci entre en production.

Face aux nombreux conflits inter-communautaires suscités par l'accès aux ressources foncières en Côte d'Ivoire en général et dans l'Ouest en particulier, il serait intéressant d'explorer la piste d'institutionnalisation d'un système foncier marchand fondé sur le marché locatif. L'exploration de cette piste doit se faire de façon équitable en tenant compte des systèmes fonciers traditionnels et de la dynamique qu'elle a connue. Il faut pour cela que le migrant soit sûr de continuer à tirer profit des terres qu'il a autrefois acquies. En outre, la communauté villageoise ou le propriétaire terrien qui a cédé ses terres doit être en mesure de bénéficier de ses terres comme c'est le cas des terroirs gouro et baoulé étudiés à Bouaflé.

## Références bibliographiques

- BABO, Alfred. *Les jeunes, la terre et les changements sociaux en pays baoulé. Côte d'Ivoire*. Karthala, 2010. 206 p.
- BASSETT, Thomas. *Le coton des paysans : une révolution agricole (Côte d'Ivoire 1880-1999)*. IRD, coll « A travers champ », 2002. 291 p.
- BODJI, N'guessan Clément et al. *Diagnostic du système agraire du terroir de Bouafla dans la région de la Marahoué en Côte d'Ivoire et choix des vingt quatre exploitants*. Rapport d'activité-OVDL, 2003. 85 p.

- CHAUVEAU, Jean-Pierre, JACOB, Jean-Pierre et LE MEUR, Pierre-Yves. L'organisation de la mobilité dans les sociétés rurales du Sud. In *Revue Autre part* n°30.2004. p. 3-24.
- CHAUVEAU, Jean-Pierre. La réforme foncière de 1998 en Côte d'Ivoire à la lumière de l'histoire des dispositifs de sécurisation des droits coutumiers. Une économie politique de la question des transferts de droits entre autochtones et "étrangers" en Côte d'Ivoire forestière. Colloque international : *Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues*, Montpellier, 2006. 31p.
- COLIN, Jean-Philippe et AYOUS, Mourad. Emergence, enchâssement social et évolution du marché foncier. Perspectives ivoiriennes. *IRD-REFO, N°12*, 2005. 34 p.
- DUGUE, Patrick, KONE, Fahiraman Rodrigue et KONE Gnagandjomon. [En ligne]. Gestion des ressources naturelles et évolutions des systèmes de productions agricoles des savanes de Côte d'Ivoire : conséquences pour l'élaboration de politiques agricoles. *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Acte du colloque, Cameroun-Garoua, 27-31 mai 2002, [Page consultée le 24 mars 2009], 2003. Disponibilité et accès <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/oo/12/88/92/PDF/T109Dugue.pdf>
- KOFFI, Simplicite Yao. 2013. Economie cotonnière, migrants burkinabè et gestion des ressources foncières à Bouaflé Centre Ouest de la Côte d'Ivoire. *Giovanni Carlo Bruno, Immacolata Caruso et Bruno Venditto (Dir.)*. Human mobility : Migration from an European and African viewpoint, Soveria Mannelli, Rubbertino Editore, Décembre 2013, p. 299-318.
- KOUAME, Georges. Du conflit intra-familial au conflit inter-communautaire autour des transferts fonciers. Le cas de la société Abouré (Basse Côte d'Ivoire). *Le journal des Sciences Sociales*, n°3, Décembre 2006. 28 p.
- LE ROY, Xavier. *Migrations cotonnières Sénoufo (Premiers résultats)*. ORSTOM/Ministère du Plan et de l'Industrie, 1981. 66 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE. [En ligne]. Rapport national de la Côte d'Ivoire. *La réforme agraire et le développement rural*. Acte de la Conférence internationale, Porto Alegre (Brésil), 7 au 10 mars 2006. [Page consultée le 24 mars 2009], 2006. Disponibilité et accès [www.icarrd.org/en/icard\\_doc\\_down/national\\_ivoire](http://www.icarrd.org/en/icard_doc_down/national_ivoire).
- NDABALISHYE, Idelfonse. *Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la Côte d'Ivoire*. Monographie-IDESSA, 1995, 383 p.
- ORI, Bouazo. *Etude socio-culturelle pour une stratégie de mobilisation sociale en milieu rural*. ORSTOM, 1992, 48 p.
- WATANG ZIEBA, Félix et LIEUGOMG, Médard. [En ligne] 2006. Mobilités spatiales et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré (Nord Cameroun) : le cas du terroir de Foulon. *Les frontières de la question foncière-At the frontier of land issues*. Acte du colloque international, Montpellier, [Page consultée le 24 mars 2009], 2006. Disponibilité et accès [www.mpl.ird.fr/colloquefoncier/communication.48k](http://www.mpl.ird.fr/colloquefoncier/communication.48k).
- ZONGO, Mahamadou et MATHIEU, Paul. [En ligne]. Transactions foncières marchandes dans l'ouest du Burkina Faso : vulnérabilité, conflits, sécurisation, insécurisation. *Bulletin de l'APAD*, 2000, [Page consultée le 10 septembre 2011]. Disponibilité et accès <http://apad.revues.org/424>.

# ACCOMPAGNEMENTS DIDACTIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE PAR LES COMPÉTENCES DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE-CHIMIE AU COLLÈGE, Kouakou Innocent KOFFI (ENS d'Abidjan – RCI)

## Résumé

Le changement de curriculum dans le système éducatif de Côte d'Ivoire a suscité la formation continue des enseignants. Cependant, la tendance générale est de fournir des modèles de pratiques aux praticiens. Notre approche est un accompagnement théorique complétant la première. Elle consiste, dans un premier temps, à analyser les concepts de base qui fondent et structurent les pratiques pédagogiques mises en relief dans l'approche par les compétences. Puis dans un second temps, les textes des situations d'apprentissages proposées dans les guides pédagogiques sont examinés. Les résultats sont, d'abord, des explications des concepts de constructivisme et de socioconstructivisme des théories d'apprentissage, et des principes didactiques et épistémologiques des sciences. Ensuite, les concepts directement manipulés par l'enseignant, comme la situation, la tâche, la compétence sont explicités et définis. Enfin, deux pratiques pédagogiques, traditionnelles et d'investigation, sont décrites, au regard du contenu des textes des situations d'entrée dans les programmes.

**Mots clés :** constructivisme, socioconstructivisme, curriculum, pratique enseignante, compétence

## DIDACTIC ACCOMPANIMENT FOR TEACHING PHYSIC AND CHEMISTRY IN SECONDARY SCHOOL IN THE FRAMEWORK OF COMPETENCY APPROACH

## Abstract

The curriculum management in the educational system in Côte d'Ivoire focused on pragmatically aspect during its change. This contribution aims to develop the theoretical component in order to fulfill the gap of the first practice. The approach consists in analyzing fundamental concept which underlie, organize and structure the pedagogical practices of competence approaches. After, some texts of the learning situations proposed in the curriculum, are examined. The results are, first, the explanations of the concepts of constructivism and social constructivism in the theoretical frame of learning, and the didactic and epistemological principles of science. In a second time, regarding the content of the text and the sequence of tasks proposed in learning situations, some teaching practices are described by two set of categories: the traditional demarche and the investigation one.

**Keywords:** Constructivism, social constructivism, curriculum, teaching practice, competence.

## **Introduction**

Le curriculum prescrit (Perrenoud, 1996) se transforme en pratique effective de classe par les enseignants. Cette transformation demande des compétences professionnelles. Les compétences qu'elles soient professionnelles, du côté des enseignants, ou disciplinaires du côté des apprenants, sont constituée de trois composantes : connaissances, capacités et attitudes (Ruffenach et Courtillot, 2009). Elles sont, comme le soutiennent ces auteurs, la forme opératoire de la connaissance qui permet d'agir dans un contexte réel donné ; elles ne se résument pas à une accumulation de connaissances, mais l'acquisition de connaissances ou de savoirs est indispensable à son développement. L'objectif général de cette contribution est d'apporter un éclairage sur des concepts de base du champ conceptuel de l'approche par les compétences. En effet, la compréhension précède et organise les actes pragmatiques et les applications. Le travail est structuré en trois parties. D'abord nous traitons des questions théoriques relatives aux fondements de l'approche par les compétences. Ensuite, nous explicitons la méthode d'analyse de contenu des programmes et guides pédagogiques mis à la disposition des enseignants de physique et chimie des collèges. Enfin, la dernière partie est consacrée à la présentation et l'analyse des résultats.

### **1. Cadre théorique**

Les concepts de bases de l'approche par les compétences centrés sur des théories d'apprentissage et des concepts de didactique sont expliqués dans les sections qui suivent.

#### **1.1. Piliers conceptuels des théories d'apprentissages**

Les concepts compétence, habileté et situation, et les finalités de l'éducation contemporaine s'inscrivent dans les apports théoriques du constructivisme (Piaget, 1974), du socioconstructivisme (Vygotsky, 1961, Doise & Mugny, 1981). Ces développements théoriques convergent sur l'idée que l'apprenant est acteur dans l'acquisition de ses savoirs et de ses compétences. Ils mettent également l'accent sur l'aide qu'apporte l'enseignant dans la direction des activités d'apprentissage. Ces idées théoriques constituent les bases de la méthode active. Elles soutiennent que l'apprentissage résulte de multiples interactions, interaction apprenant-objet; interaction entre pairs, interaction entre maître-élève, interaction entre maître-groupe classe, interaction entre maître -objet, lesquelles interactions visent l'appropriation du savoir par l'apprenant.

De même, des réflexions théoriques sur la construction du savoir relevant du rationalisme contemporain (Bachelard, 1938; Popper, 1991), mettent en relief

l'importance du problème dans la construction du savoir scientifique. L'épistémologue contemporain, Bachelard (1938), soutient que toute connaissance scientifique est la réponse à une question problématique. Aussi, Popper (1991) considère-t-il que la science commence par des problèmes, et pour Cassirer (1910), elle s'achève par des problèmes. Le problème revêt un caractère important dans la construction du savoir en science. En milieu scolaire et dans l'enseignement de la physique, le problème apparaît comme un choix didactique pertinent et légitime. Par ailleurs, en référence à la science de la recherche, l'utilisation des problèmes dans l'enseignement des sciences se pose comme un principe, et à la didactique d'en préciser la structure. Ainsi, la nature des objets d'apprentissage (concepts, principes, lois ou méthode), la construction des situations didactiques, la question de l'implication de l'apprenant dans le jeu de l'enseignement et apprentissage, constituent des volets d'ordre épistémiques qui orientent la gestion pratique des situations de classe.

L'approche par les compétences est une approche postmoderne qui se veut active et capitalisant les apports théoriques du constructivisme et du socioconstructivisme d'une part, et du rationalisme contemporain d'autre part. Elle s'enrichit également des travaux de didactique, en particulier, la théorie des situations (Brousseau, 1998) pour laquelle elle emprunte le concept de situation. Ces théories dans le champ des sciences de l'éducation et de l'épistémologie induisent des orientations pragmatiques dans la gestion des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage.

## **1.2. Transformations de la politique curriculaire en pratique curriculaire**

Le curriculum est une construction didactique. Il est un ensemble d'actions planifiées et intégrées à des fins éducatives (De Landsheere, G., 1979; De Landsheere V., 1992). Le curriculum appelle la conception, l'organisation et la programmation des activités d'enseignement/apprentissage. Il ne contient pas que la nomenclature du savoir à enseigner, mais comporte aussi des prescriptions relatives au courant pédagogique dans lequel le système éducatif s'inscrit. A travers les programmes et guides pédagogiques, le curriculum exprime les intentions institutionnelles. Ces documents portent les traces de l'approche pédagogique en vigueur, par les indications sur les démarches d'enseignement et les évaluations des acquis des élèves. La tenue de la classe se fait en référence aux prescriptions institutionnelles. Elle définit le curriculum réel, celui qui est observable dans les pratiques de classe. Le curriculum effectif est celui construit par l'enseignant et mis en exécution dans ses pratiques. Il est le résultat de la transposition didactique interne. En effet, Chevallard (1982) explique que toute pratique d'enseignement suppose des transformations adaptatives qui vont rendre le savoir savant tel qu'il émane de la recherche, en savoir à enseigner prescrit, puis en savoir enseigné à

travers les pratiques d'enseignements. La transposition didactique interne, qui est l'étape où interviennent les acteurs du système didactique, l'enseignant et l'enseigné, consiste, dans une approche adaptative à transformer le savoir à enseigner, tel qu'ils apparaissent dans les programmes et les manuels, en savoirs enseignés. Cette transformation se réalise par l'action de l'enseignant dans le but de construire des interactions avec le groupe classe. La préparation de cours prend, en grande partie, en charge cette étape au cours de laquelle l'objet à enseigner issu des programmes est transformé ou interprété en objet d'enseignement. Pour ce faire la tâche professorale de l'enseignant, consiste à construire des dispositifs didactiques et communicationnels pour organiser l'appropriation du savoir par l'apprenant. Cette tâche est complexe et possède des dimensions pluridisciplinaires, discipline (physique, chimie, etc.), didactiques, pédagogiques et épistémologique. Un autre volet de la transposition didactique interne concerne non pas l'analyse et la transformation de la matière la transformation des prescriptions relatives à la méthode pédagogique. Les deux types de transformations s'expriment dans les pratiques enseignantes durant le temps didactique. La gestion de la classe est le résultat de la lecture des politiques curriculaires (Jonnaert et M'Batika, 2004) par l'enseignant. En d'autres termes, l'organisation pratique de la classe est le reflet de sa conceptualisation des prescriptions curriculaires. Le management de la classe (Abell, 2007), composante de la pratique de classe, repose sur les connaissances pédagogiques (Pedagogical knowledge).

L'accompagnement de la transposition didactique interne, facteur clé de l'amélioration de la gestion des situations de classe, rencontre une des préoccupations de la didactique, celle qui consiste à étudier les conditions et les paramètres qui améliorent la qualité du processus enseignement et apprentissage. L'axe que nous privilégions comporte des clarifications des termes théoriques fondamentaux, indispensables à la lisibilité du curriculum prescrit dans le contexte des réformes centrées sur l'approche par les compétences. En effet, dans une publication récente, (Koffi et Glitho, 2015 sous presse) analysant les contenus de la formation continue des enseignants en poste, pendant et après le passage de la pédagogie par objectif à l'approche par les compétences, ont indiqué que l'accompagnement porte sur le volet, pratique de classe ; mais que cela n'a pas amené les pratiques des enseignants en poste à subir de grandes évolutions. L'accompagnement centré sur la tenue de la classe, avec modèle, « craie en main », développe une sorte d'applicationnisme réducteur des modèles à imiter (Chiland, 2000). La formation continue des enseignants dans le cadre de changement de pratique d'enseignement se construit essentiellement sur la base des gestes à exécuter ou à imiter, ignorant quelquefois la dimension conceptuelle. Or c'est le double accompagnement, conceptuel et pragmatique, qui est sensé pouvoir aider à la construction des situations didactiques en classe conformes aux indications curriculaires. C'est pourquoi nous développons un apport théorique, comme

ressource complémentaire aux gestes pratiques, permettant à l'enseignant de procéder, lui-même, aux réajustements nécessaires à la gestion fine et profonde de la situation de classe dans une dynamique réflexive.

## **2. Questions de recherche**

Enseigner est un genre de tâche complexe qui demande des compétences complexes. Abell (2007) regroupe sous le nom de «Pedagogical Content Knowledge for science teaching», (PCK), les multiples composantes des savoirs professionnels liés à l'enseignement des sciences. La transposition didactique interne, comme transformation de l'objet d'enseignement en objet d'apprentissage, est l'une des tâches du professeur relevant de la didactique. Ainsi, l'interprétation du curriculum prescrit et la contextualisation du savoir sont traitées par l'enseignant. La transposition didactique interne construit la pratique curriculaire (Roegiers, 2010), elle donne des indices du curriculum implanté. Nous soutenons que l'acquisition des principes théoriques de base du curriculum institué, donne forme aux orientations pragmatiques de l'enseignement des sciences au collège. Réduire l'écart entre le curriculum institutionnel et la pratique effective de classe donne raison à un accompagnement des enseignants praticiens. Pour permettre à l'acteur principal qu'est l'enseignant, d'assurer avec efficacité la transformation des politiques curriculaires, en pratiques de classes, notre aide consiste à expliquer les bases conceptuelles de l'approche par les compétences et à déduire ses implications méthodologiques. Ainsi l'objectif est d'explicitier le réseau de concepts qui orientent l'enseignement des sciences dans la perspective de l'approche par les compétences, puis d'en inférer des canevas de pratiques didactiques. Nous cherchons ainsi à répondre aux questions suivantes: Quelles significations les concepts fondamentaux, constructivisme, socioconstructivisme des théories d'apprentissages prennent-ils dans le contexte de l'approche par les compétences ? Quel est l'apport de l'épistémologie et de la didactique des sciences dans la construction du savoir dans les disciplines scientifiques comme la physique ? Quelles sont les influences de ces développements théoriques sur les pratiques de classe ?

## **3. Méthodes de recueil et d'analyse des données**

Nous relevons dans les programmes et guides de physique-chimie des collèges (MEN, 2014) des éléments conceptuels en lien avec l'approche par les compétences. Cette analyse de contenu consiste à identifier les notions, concepts ou pratiques qui se rapportent aux théories d'apprentissages (constructivisme et socioconstructivisme). À la suite de cet inventaire, le travail suivant consiste en un éclairage, non pas seulement en termes de lexiques des concepts relatifs à

l'approche par les compétences, mais également, des comparaisons avec d'autres concepts et des descriptions de pratiques de classes.

#### **4. Présentation et analyse des résultats**

Le résultat de l'analyse est construit en trois phases. D'abord nous faisons ressortir les savoirs de type déclaratif de l'approche par les compétences qui sont dans les programmes et guides pédagogiques. Ce premier résultat consiste à expliciter les mots, expressions, démarches mentionnés dans les programmes qui visent à définir l'approche par les compétences. Ce premier résultat se prolonge par une explication des modèles théoriques. Le deuxième volet des résultats traite des pratiques de classes construites sur les piliers conceptuels de l'approche par les compétences. Le troisième volet expose les attitudes nouvelles que demande la mise en œuvre de l'APC, décrit et commente une situation d'apprentissage extraite des programmes d'électricité.

##### **4.1. Résultat de l'explication du réseau conceptuel de l'approche par les compétences**

Les programmes mentionnent explicitement des éléments qui se rattachent à l'approche par les compétences. Ce ne sont pas des notions, concepts, principes, méthodes ou lois des domaines de la physique ou de la chimie, mais des éléments structurels des programmes de physique chimie des collèges, qui comportent des indications du modèle pédagogique. Cet extrait 1 ci-dessous renferme des concepts liés à la compétence.

Extrait 1

*Ce programme éducatif se trouve enrichi des situations. Une situation est un ensemble des circonstances contextualisées dans lesquelles peut se retrouver une personne. Lorsque cette personne a traité avec succès la situation en mobilisant diverses ressources ou habilités, elle a développé des compétences : on dira alors qu'elle est compétente (MEN, 2014, p.5.)*

Cet extrait 1 fait ressortir trois expressions clé, situation, habileté, compétence, ressource, issues du réseau conceptuel de la compétence. L'extrait (2) montre que ces expressions sont présentes dans le corps des différents programmes des collèges.

## Extrait 2.

*Le corps du programme est décliné en plusieurs éléments qui sont : la compétence, le thème, la leçon, un exemple de situation. Un tableau à deux colonnes comportant les habiletés qui sont les plus petites unités cognitives attendues de l'élève au terme de son apprentissage (MEN, 2014, p.5.).*

Les trois notions «compétence, habileté, situation» sont permanentes dans l'organisation des programmes. Nous procédons d'abord, à leurs comparaisons avec des concepts de la pédagogie par objectifs, avant d'établir les liens conceptuels entre eux.

### **4.1.1. Comparaison des objectifs généraux, capacité et compétences**

Les compétences formulées dans les programmes des collèges de type «APC» et les objectifs généraux formulés dans les anciens programmes de type «pédagogie par objectifs» présentent à la fois des similitudes de forme et de fond, mais aussi des différences notables.

Objectif généraux et compétences se présentent de la même manière dans les programmes. En effet, dans les programmes de types pédagogie par objectifs (programmes des lycées), les objectifs généraux sont en nombres restreint et numérotés. Les objectifs généraux sont formulés avec des verbes d'actions en référence aux taxonomies de Bloom. Les compétences sont également numérotées et associés à des thèmes. Les compétences et les objectifs généraux partagent les mêmes types de formulation utilisant des verbes d'actions et des taxonomies.

Compétence et objectifs généraux se distinguent par la précision de la structure du contexte. L'objectif général exprime une capacité liée à un savoir sans mentionner un contexte réel particulier. Les objets, compléments du verbe d'action dans le cas d'une formulation des objectifs généraux sont un ensemble de phénomènes susceptibles d'évoluer dans le temps, et que l'on ne peut épuiser. Par exemple, l'objectif général «appliquer les règles de sécurité» exprime une capacité. Les situations réelles, cas du courant électrique du secteur, ou des bouteilles de gaz à domicile, donnent un contexte d'«application des règles de sécurité». Elles peuvent donc servir à évaluer une compétence. Une compétence est localisée dans le temps et dans l'espace, elle est rattachée à un fait, phénomène, ou à une situation précise. Toute compétence est finalisée et inséparable de la possibilité d'agir. Le contexte est précis et impose l'ensemble des actions à accomplir qui justifient la compétence. En effet, «agir» demande toujours un objet sur lequel porte l'action. L'objet est donc délimité et précis. La précision est déterminée par le contexte dans lequel l'objet se trouve.

Une capacité est continue, elle n'est pas propre à un milieu donné, elle intervient dans une variété sans limite de situations, mais appartenant à une famille de situation. Une compétence est discrète; elle est descriptible, elle est mesurable, elle est dépendante d'une situation donnée appartenant à la famille de situations. Illustrons nos propos par un exemple non disciplinaire: réaliser une porte. Cette expression est celle d'une capacité. L'absence de contexte ne permet pas l'action. Cependant, en la complétant, hormis le temps d'exécution, on obtient : réaliser la porte en bois à clef métallique du magasin de riz de Yao. Cette dernière indique de manière précise la tâche à réaliser. Cette tâche, pour l'exécuter, exige, une connaissance précise, une capacité précise et une attitude précise que l'on peut décrire. La description qui porte sur l'objet, porte, spécifie un contexte unique et singulier. Le contexte exprime l'ensemble des données qui confèrent une signification unique à un phénomène, à un fait ou à un objet. Dans un contexte réel fixé, la capacité prend alors une valeur particulière. Ainsi, selon chacun des types de portes, une compétence spécifique, descriptible, est mobilisée. La capacité, «réaliser une porte», prend plusieurs valeurs au cours de l'expérience du menuisier. Chacune des valeurs est une compétence. La capacité «réaliser une porte » est continue, alors que la compétence est la valeur particulière prise par la capacité dans un contexte défini. Cette compétence se développe dans des situations répétitives dans un contexte fini, par la construction des schèmes.

#### **4.1.2. Liens conceptuels entre habileté, compétence, situation et tâche**

Les habiletés sont pour les compétences, ce que les objectifs spécifiques représentent pour les objectifs généraux. Une analogie en physique permet d'exprimer la relation entre la compétence et les habiletés : la compétence peut être considérée comme un faisceau d'habiletés, comme la « lumière est modélisée comme un faisceau de rayons ». Une habileté est hypothétique, comme un rayon l'est dans le modèle corpusculaire de la lumière. Un rayon représente de la lumière, une habileté est une compétence. Des chercheurs parlent alors de micro ou méso compétence pour traiter la question des habiletés. Une compétence est à minima une habileté pour réaliser une portion ou une fraction de tâche de la tâche plus complexe et plus globale. Si elles étaient des grandeurs physiques, compétence et habileté s'exprimeraient dans la même unité, la compétence serait alors un multiple de l'habileté.

Habileté, compétences et tâches sont étroitement liées. Un adage populaire exprime très clairement cette relation indissoluble. En effet, en disant, «c'est au pied du mur qu'on voit le vrai maçon», on met en relation directe la tâche et la compétence. Ainsi, il n'est pas question de parler de compétence sans un contexte défini qui décrit la tâche à réaliser. La tâche, réaliser le mur du bâtiment de l'école, est l'occasion d'évaluer la compétence du maçon. La tâche est centrale dans les

questions de compétences. Ce sont les éléments du contexte qui lui donnent sa structure.

La tâche dans le domaine scolaire est une construction didactique. Elle est finalisée par l'apprentissage d'un objet curriculaire. Le savoir à enseigner, la tâche, le contexte conceptuel décrivent une situation à finalité didactique.

## **4.2. Résultat de l'inférence des pratiques de classes construites sur le constructivisme et le socioconstructivisme**

La question importante à répondre est de savoir comment le constructivisme et le socioconstructivisme s'expriment dans les pratiques de classes ? En d'autres termes comment l'enseignant peut-il aider l'apprenant à construire le savoir sans le faire à sa place ? Le résultat présenté dans cette section consiste à donner des pistes de réflexions. Il est structuré en six points : construire la diversité des interactions en classe ; construire des situations, des tâches et des problèmes ; Utiliser une démarche de résolution de problème en classe en référence à la démarche du chercheur ; construire des tâches pour évaluer des compétences ; planifier des enchaînements des tâches et adopter des attitudes constructivistes face à l'erreur des élèves.

### **4.2.1. Construire la diversité des interactions**

La question des parts de responsabilité vis-à-vis du savoir à enseigner est un enjeu didactique. Les pratiques de classe sous influence des conceptions constructivisme et socio constructivisme tentent de ménager une responsabilité importante vis-à-vis du savoir aux apprenants. Les apprenants sont amenés à prendre une part considérable en termes de temps, d'action et de réflexion dans la construction du savoir. Les conditions mises en place par l'enseignant facilitent l'implication par l'apprenant par un investissement cognitif et moteur.

### **4.2.2. Construire des situations, tâches et des problèmes**

La théorie des situations développée par Brousseau (1998) permet de décrire trois types de situations dans les pratiques enseignantes : situation didactique, situation a-didactique et situation non didactique. Les situations didactiques concernent tout projet d'apprentissage d'un objet curriculaire. Elles sont construites ou choisies dans le but de susciter l'apprentissage d'un objet du programme d'enseignement. Elles sont élaborées pour construire un dispositif d'enseignement visant l'acquisition d'un savoir. Les situations a-didactiques concernent les formes d'évaluations formatives dans lesquelles l'intention de l'enseignant est davantage de s'informer sur les acquis in situ afin d'opérer des

reformulations et des rémédiations. Ainsi, les exercices d'application, les questionnements ou tout travail proposé aux apprenants en vue de recueillir leurs productions orales ou écrites ou leurs manipulations, sont des exemples de situations a-didactiques. Dans les situations-a-didactiques, la part de la responsabilité des apprenants dans l'apprentissage est plus élevée. Les autres formes d'évaluation, sommative par exemple, sont également des situations a-didactiques.

La situation peut être une situation didactique, construite pour faire apprendre un objet du programme. Elle peut également être a-didactique, lorsque la situation est conçue pour que la part de responsabilité de l'apprenant soit dominante, comme dans les évaluations. Une situation a-didactique est une situation d'action, de formulation lorsque la finalité didactique est de solliciter la production de l'apprenant. La situation didactique prend des formes variables et sa nature est déterminée par sa finalité. L'intention de l'enseignant permet d'indiquer la finalité.

Dans l'approche par les compétences, la situation joue deux rôles importants : source potentielle de savoir, savoir-faire et savoir-être et instrument pour l'évaluation des compétences.

Dans ces contextes didactiques ou a-didactique, le problème et sa résolution sont mis en valeur dans les théories cognitives. Le problème est conçu à la fois comme source des connaissances et comme moyen de contrôler la maîtrise des savoirs (Weil-Barais, 2004). Les didacticiens des sciences partagent l'idée que dans l'enseignement scientifique, le problème, comme situation a-didactique, occupe une place importante qui ne se limite pas aux seules évaluations, mais concerne directement les enseignements et les apprentissages. Dès lors apprendre la physique, c'est donc apprendre à résoudre les problèmes (Caillot et al. 2005). Il est question des problèmes pour lesquels les acquis antérieurs des apprenants sont inefficaces pour les résoudre, et non comme un exercice plus long. La résolution, sous la tutelle et la médiation de l'enseignant, conduit l'élève à s'approprier les instruments de la résolution (Robardet, 2001, 2009). Le savoir à enseigner est alors pris comme une ressource pour résoudre un problème. Le savoir apparaît alors comme un besoin pour satisfaire une insatisfaction, pour atteindre un but désiré,

En exploitant la relation conceptuelle entre tâche et compétence, il apparaît que l'on peut construire la situation d'entrée à partir des habiletés prescrites. L'enseignant se pose alors la question «quelle est la tâche complexe que je dois choisir ou construire qui puisse faire appel aux différentes activités mentionnées dans les programmes?» La tâche sociale possible et plausible est pensée suffisamment complexe pour que sa réalisation suscite les activités mentionnées dans le programme. Dès lors, le travail de préparation du professeur consiste à imaginer le genre de tâches sociales complexes et globales qui permettent d'articuler les diverses activités prescrites pour une leçon donnée. La situation

didactique donne l'occasion à l'apprenant de cordonner et d'intégrer toutes les habiletés d'une leçon donnée. La démarche est celle d'une approche de synthèse additive, consistant à reconstituer la compétence à partir des habiletés intégrées. Au total, le travail professoral consiste à répondre à la question «Quel type de tâche complexe et significative dois-je proposer aux apprenants pour qu'ils développent la compétence, synthèse des habiletés exigibles?».

Il y a une double analyse à faire, celle de la tâche et celle des activités possibles qu'elles permettent de mettre en œuvre. La tâche, conduit aux activités et aux habiletés. Les tâches sont construites en regard des habiletés à développer. Par exemple, réaliser l'éclairage d'une maison, est une tâche sociale complexe qui coordonne plusieurs habiletés en électricité.

#### **4.2.3. Utiliser une démarche de résolution de problème en classe en référence à la démarche du chercheur**

La transposition didactique de la démarche scientifique prend comme référence la démarche de construction de la science par des scientifiques. Le chercheur a une démarche de résolution de problème qui est complexe. Il est donc difficile de mettre en place des situations où l'élève pourrait utiliser la démarche du chercheur pour construire des savoirs scientifiques. Le chercheur en physique et l'enseignant de physique ont des pratiques différentes.

Dans les pratiques de classe, constatent Robardet et Guillaud (1997), l'approche inductive est largement dominante, parce qu'elle est moins contraignante selon les enseignants. Ces praticiens soutiennent que cette démarche leur semble plus accessible aux élèves et apparaît naturellement dans le raisonnement quotidien. Mais les critiques contre l'inductivisme montrent que cette démarche est pauvre en ce qui concerne le développement de la conceptualisation chez l'apprenant et le degré de son implication dans la construction du savoir. Elle donne une autre signification aux expériences. C'est-à-dire l'expérience est élaborée avec un protocole préétabli pour correspondre exactement à la découverte d'une loi, d'un concept ou d'un fait. Elle sert donc à montrer. Elle est monstrative (Joshua et Dupin, 1993). En plus la part de responsabilité des apprenants dans la conception de l'expérimentation est très limitée, parce les interactions des apprenants avec les objets techniques et matériels se déroulent sous la dictée de l'enseignant. Les élèves manipulent des objets techniques, mais pour répondre à des questions élaborée aux fins de découvrir la loi, et non pour tester leur propre hypothèse.

La démarche hypothético-déductive est généralement celle qui est défendue par les rationalistes contemporains, opposés à l'inductivisme. En effet, cette dernière, soutiennent les chercheurs en didactique des sciences, aide à multiplier les interactions dans la construction du savoir. Elle est surtout soutenue

pour son apport à favoriser les conflits socio-cognitifs. La discussion, les débats, l'expérimentation sont ses instruments. Elle engendre entre professeurs et élèves, entre pairs au sujet de l'objet d'enseignement et apprentissage des interactions diverses. Ainsi, la part des actions de l'apprenant dans le flux des interactions constructives vis-à-vis du savoir enseigné, augmente. L'expérience construite par les apprenants eux-mêmes, est utilisée pour tester, pour démontrer, pour prouver ou éprouver leur idée initiale en réponse aux questions qu'ils se sont posées pour résoudre le problème. L'expérience acquiert une autre signification; elle est donc démonstrative. Le milieu didactique est, dans ce contexte, constructiviste et socioconstructiviste.

Les deux démarches, inductives et déductives se distinguent de manière notable, La démarche inductive est très ancienne, et correspond à une approche empirique et traditionnelle, imposant l'observation et la manipulation des objets comme la voie privilégiée pour les apprenants d'accéder aux savoirs. Cette approche est transmissive, parce que réduisant la masse des interactions potentielles dans la gestion de la classe. La démarche hypothético-déductive est une variante de la démarche déductive. Elle s'enracine dans les idées théoriques du constructivisme et du rationalisme. Elle fait partie des instruments nouveaux de la méthode active.

#### **4.2.4. Construire des tâches pour évaluer des compétences**

La compétence est une donnée complexe, mesurable a posteriori du côté du sujet agissant. La tâche met en évidence la compétence. Pour toute tâche, il existe un ensemble structuré de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être noté (S, S-F, S-E) qui orientent l'action de réaliser la tâche avec succès. Ainsi, on dit qu'une personne est compétente lorsqu'elle emploie la même structure(S, S-F, S-E) pour la traiter avec succès (MEN, 2014). La compétence est donc évaluable, ce qui la distingue de l'objectif général. Le succès est l'indicateur de la compétence. Or le succès intervient après la réalisation opérante de la tâche. La tâche convertit les habiletés en des compétences. La tâche décrit la compétence et la compétence décrit les genres de tâches. L'analyse a priori de la tâche ou du problème à résoudre donne des indices pour identifier les éléments objectifs constitutifs de la compétence potentielle à mettre en œuvre pour pouvoir réaliser efficacement cette tâche à faire.

La didactique prend en charge la dimension explicite des habiletés lorsqu'elle construit des tâches ou des problèmes. Ainsi, le travail scolaire (tâche, problèmes complexes, exercices d'application ou problème d'intégration) est construit par l'enseignant pour que l'apprenant mobilise une complexité de savoirs, dont des savoir-être, des savoir-faire ou des savoirs, prévus par l'enseignant. La conception de la tâche ayant pour finalité, la mobilisation intelligente de ressources complexes structurées (S, S-F, S-E). Ce travail de préparation pour évaluer une

compétence part du savoir enseigné (S) (concepts, lois, modèles, gestes) pour construire un contexte artificiel approprié, plus ou moins éloigné du contexte didactique premier, dans lequel des opérations cognitives sont demandées. La tâche est donc centrale dans la mise en œuvre de l'approche par les compétences.

#### **4.2.5. Planifier des enchaînements des tâches**

Les séquences d'enseignement socioconstructiviste s'inscrivent dans la méthode active. Mais, comment traduire dans les pratiques didactiques, ce principe central, cher aux pédagogues et didacticiens modernes, qui met l'élève au centre du savoir». En effet c'est au niveau didactique que l'on peut cerner véritablement que le contenu des questionnements, des tâches, des problèmes, des situations impliquent des activités cognitives complexes susceptibles de développer des compétences chez l'apprenant. Or impliquer l'apprenant dans la perspective constructiviste c'est prendre en compte ces idées dans la construction du savoir selon le modèle objectif-obstacle développé par Martinand (1986). La construction didactique doit permettre d'amplifier au mieux, non pas seulement le temps d'exposition aux discours de l'enseignant, mais également le temps de réalisation des tâches qui assurent l'implication à la fois cognitive et motrice de l'apprenant. La question de placer l'apprenant au centre du savoir consiste donc à se demander comment impliquer l'apprenant dans la construction du savoir. Or la multiplicité des interactions de l'apprenant avec l'objet d'apprentissage est une forme d'implication. L'implication comporte à la fois «interaction avec les objets techniques » et «interaction avec le langage en termes de concepts, lois, symboles, erreurs».

L'implication de l'apprenant dans le processus enseignement et apprentissage est liée aux types de tâches auxquels celui-ci est soumis. Quels types de tâches, l'élève est appelé à réaliser dans les phases, introduction, développement et intégration, d'une séance d'enseignement?

Quelles situations d'entrées faut-il utiliser dans la phase introductive? La réponse à cette question n'est pas unique, elle est largement dépendante des choix du système éducatif. Les situations d'entrée et leur variété sont étudiées dans d'autres publications (Koffi, 2012, 2016) qui montrent qu'elles peuvent prendre des formes particulières dépendantes de la contextualisation choisie. Elles sont construites sous les formes problématiques, a-didactique ou non problématiques. La situation d'entrée est de forme et de nature diversifiée mais, elle comporte des tâches dont la réalisation permet aux apprenants de redécouvrir le savoir à enseigner et de se l'approprier. C'est la réalisation de cette tâche complexe qui constitue le fil directeur de la séance.

Quelle que soit la forme ou le type de situation d'entrée, la stratégie constructiviste consiste à accroître l'implication de l'apprenant et donc à développer son autonomie dans l'acquisition du savoir.

#### 4.2.6. Adopter des attitudes constructivistes face à l'erreur des élèves

L'environnement d'apprentissage se construit. Les relations entre acteurs du système didactique sont des composantes de cet environnement. La gestion des erreurs inhérentes à l'apprentissage constitue des moments qui permettent de caractériser l'environnement d'apprentissage. Les thèses constructivistes et socioconstructiviste mettent l'accent sur la construction du savoir à partir des erreurs au cours de l'apprentissage. La prise en compte des conceptions alternatives constitue une des applications des idées constructivistes.

Des erreurs sont des formes particulières de productions des élèves, celles qui s'écartent de ce qui est attendu. Du point de vue de l'apprentissage souhaité, les erreurs sont des expressions des difficultés conceptuelles ou méthodologiques. Le statut de l'erreur passe désormais du négatif au positif pour donner une atmosphère propice à l'apprentissage.

Tableau I. Statut de l'erreur et modèles pédagogiques

Conception traditionnelle de l'erreur	Conception constructiviste de l'erreur
L'erreur est de la responsabilité de l'élève ou de l'institution (programme, planification non adaptés). C'est l'élève qui n'a pas appris. L'erreur est de son fait.	L'erreur est comprise comme l'expression d'une difficulté objective pour s'approprier le contenu. L'origine de l'erreur se trouve dans l'acte d'apprendre.
Traitement de l'erreur se fait à posteriori pour sanctionner et à priori pour la prévenir. On souligne les erreurs pour noter, pour classer, pour identifier les mauvais élèves, pour distinguer les meilleurs des autres.	Le traitement de l'erreur est un travail de l'obstacle sous-jacent dans le but de faciliter l'appropriation. On souligne les progrès pour encourager l'apprenant. On met en place un dispositif didactique pour franchir l'obstacle, source de l'erreur.
Construire un statut négatif de l'erreur relève du modèle transmissif et behavioriste de l'apprentissage.	Créer un milieu d'apprentissage centré sur le statut positif de l'erreur est une application du modèle Constructiviste et Socioconstructiviste de l'apprentissage

Le statut que l'enseignant accorde aux erreurs d'apprentissages, est un indice de sa conception de l'apprentissage. Des auteurs, De Vecchi et Giordan (1989) soutiennent de faire avec les erreurs pour aller contre elles, dans une vision

socioconstructiviste. La prise en compte didactique des difficultés conceptuelles consiste à construire un environnement d'apprentissage et des dispositifs didactiques, et à adopter des comportements qui favorisent la coopération et l'estime de soi et la motivation chez l'apprenant. Vis-à-vis des difficultés des élèves, l'enseignant est patient, il développe une écoute active en permettant que l'élève puisse s'exprimer jusqu'à la fin de son argumentation. L'enseignant recherche la signification de ce qui est exprimé par l'élève dans le but de l'aider. Il identifie l'expression des conceptions alternatives ou les productions attendues. Il fait discuter les idées, encourage et apporte son aide. Il organise la médiation et la rémediation. Il facilite la coopération entre paires.

Les erreurs des apprenants donnent de nouvelles orientations aux pratiques enseignantes et appellent quelquefois l'élaboration d'un dispositif didactique pour faciliter l'acquisition du savoir. La prise en compte des erreurs des élèves dans le processus enseignement et apprentissage est un savoir professionnel fortement lié au savoir didactique pour enseigner. La compréhension des erreurs des apprenants est une démarche didactique qui permet de construire des dispositifs d'aides différenciés et appropriés aux apprenants pour l'acquisition du savoir enseigné. L'enseignant, dans la vision constructiviste, est un expert, il aide les élèves à construire leurs connaissances et leur compétence, il est un adulte réceptif et responsable, il s'emploie à faire de sa classe un environnement dédié à l'apprentissage (Robert, 2008).

### **4.3. Résultat de l'analyse des situations d'entrées du programme de sixième.**

La structure des situations d'entrée influence l'organisation des phases didactiques. L'analyse consiste à examiner des situations d'entrée en mettant l'accent sur sa contextualisation et les tâches dévolues à l'apprenant. Les situations d'entrée proposées dans les leçons présentent les mêmes structurations que celle que nous traitons dans cette partie. Le texte dans l'encadré (extrait 3 ci-dessous) est proposé, selon la présentation du guide pédagogique, comme un exemple de situation d'apprentissage, utilisée à la leçon portant sur le circuit électrique. Nous considérons ce texte comme le produit de la contextualisation des principes constructiviste et socioconstructiviste. L'analyse nous permet de répondre aux questions suivantes: Quels types de tâches sont dévolus aux apprenants dans les situations proposées?

### Extrait 3.

Des coupures intempestives d'électricité se produisent dans le quartier Djamourou de Bouaké où habitent des élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> 2 du Collège Moderne de KOKO. Ils veulent prendre des dispositions pour éclairer leur chambre en cas de « coupures » d'électricité. Ils décident alors de réaliser un circuit électrique et de le schématiser. » (MEN, 2014, p.7).

La démarche d'enseignement prescrite consiste à entrée dans une leçon par une situation construite pour l'apprentissage et en sortir par une autre situation construite comme une évaluation des acquis. L'analyse des situations d'entrée nous permet d'identifier les types de tâches et la part de responsabilité des acteurs du système didactique dans les réalisations des tâches.

#### **4.3.1. Contextualisation**

La situation d'entrée est mise en texte. Le texte établit un lien entre l'objet d'apprentissage en classe et le milieu de vie de l'apprenant. En effet, il décrit un domaine d'application de l'électricité qui est l'éclairage public. Ce texte ouvre une fenêtre sur le milieu social de l'apprenant. Le contexte comporte ainsi, un ancrage socio-culturel et un ancrage curriculaire, lesquels sont les faits, phénomènes et événements liés à l'éclairage public d'un quartier précaire. Cette dimension contextuelle est réussie par le texte de la situation proposée. D'autres supports peuvent être utilisés en plus du texte. Nous citons, des extraits de textes documentaires, extraits de texte d'histoire des sciences, des images vidéo ou des enregistrements audio, des photos, des dessins qui peuvent servir de media pour construire cette contextualisation.

#### **4.3.2. Types de tâches dévolus aux apprenants**

Dans le texte de la situation que nous analysons, nous lisons l'expression, «Ils décident alors de réaliser un circuit électrique et de le schématiser». Cette phrase dresse la liste des sous-tâches (des activités) à exécuter. Elle donne à l'énoncé de la situation un caractère fermé, parce qu'elle fournit toutes les informations comme un protocole à suivre. En effet, les étapes et les expériences sont indiquées. Les tâches et le but sont donc prédéfinis. La démarche est alors de type structuré (Marlot et Morge, 2016). Il existe un guidage trop strict de type Topaze (Robardet et Guillaud, 1997).

Cette liste des actions à mener figurant dans le texte de la situation d'entrée contrarie le contrat didactique (Jonnaert et Vander Borgh, 1999) dans le cadre d'une approche socioconstructiviste. En effet, les pratiques prescrites ne laissent

pas le choix à l'apprenant d'exprimer ses propres idées. Elles demandent seulement à l'apprenant de lire des idées proposées par le concepteur de la situation. La part de responsabilité réservée à l'apprenant dans l'exploitation de cette situation d'entrée est réduite à celle de «lire» le texte et de «dire» ce que le cours prévoit de faire. «Lire» et «dire» des idées de l'autre impliquent moins l'apprenant que «formuler» et «tester» ses propres idées.

### **4.3.3. Propositions d'enchaînement de type socioconstructiviste**

Dans les approches socioconstructivistes, le professeur n'est pas là pour imposer un savoir tout fait, mais pour stimuler l'activité de l'apprenant (Robert, 2008). Ainsi, les actions dévolues à l'apprenant sont plus complexes du point de vue cognitif et psychomoteur que «lire» et «dire». Elles consistent à solliciter les apprenants à faire des prévisions, des prédictions, des hypothèses ou des conjectures selon le type de questionnement, de problème ou de tâche auxquels ils sont soumis. Cet enchaînement constructiviste correspond à une démarche de type «investigation», développée dans d'autres systèmes éducatifs (Morge et Boilevin, 2007) que l'on retrouve sous l'étiquette «inquiry» dans le système anglophone (Morge et Marlot, 2016). Dans ce contexte didactique, les moyens, la tâche, ne sont pas exprimés, ils sont à déterminer par les apprenants avec l'aide l'enseignant. Les élèves ont l'initiative des activités à mener. Des idées sont émises et testées. La méthode est active. Elle implique et mobilise les apprenants dans diverses activités.

Une transformation de la formulation de la situation 1 (voir extrait de texte 2 ci-dessus) en un problème ouvert conduit à une démarche d'investigation (nous ajoutons notre apport après avoir ôté des parties au texte initial). «Des coupures intempestives d'électricité se produisent dans le quartier Djamourou de Bouaké où habitent des élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> 2 du Collège Moderne de KOKO. Ils veulent prendre des dispositions pour éclairer leur chambre en cas de «coupures d'électricité». Nous ajoutons : comment peut-on parvenir à éclairer la chambre avec des lampes électriques? Ce questionnement lié au contexte appelle une démarche scientifique de type hypothético-déductive.

Un autre exemple d'enchaînement de type socioconstructiviste, consiste à utiliser des situations-problèmes moins ouvertes. La situation-problème est un dispositif didactique dont l'énoncé utilise des concepts de la physique. Elle est une évaluation diagnostique des difficultés conceptuelles. Cette stratégie constructiviste est centrée sur les obstacles à franchir pour acquérir un concept scientifique, parce que l'élève arrive en classe, imprégnés de savoirs préexistants (Bachelard, 1989, Robert, 2008). La reformulation de la situation 1 en terme de situation-problème donne (nous indiquons ce que nous ajoutons au texte 1 initial après avoir supprimé des parties): «Des coupures intempestives d'électricité se produisent dans le quartier Djamourou de Bouaké où habitent des élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> 2 du

Collège Moderne de KOKO. Ils veulent prendre des dispositions pour éclairer leur chambre en cas de « coupures » d'électricité». Nous ajoutons : vous disposez des six piles rondes, des fils de connections et de deux lampes électriques enlevées des phares de votre vélo, comment pourriez vous aider ces élèves à éclairer leur chambre ?

A l'analyse, la formulation de la situation d'entrée donne une idée de la stratégie pédagogique préconisée. Dans les approches constructivistes, les formulations mettent l'accent sur les problèmes ouverts ou sur les situations-problèmes. Les apprenants sont soumis à des contraintes choisies à dessein dans la résolution de la situation, selon les difficultés que l'on veut faire apparaître chez les apprenants.

Le cheminement n'est plus de lire dans un texte et laisser l'enseignant dérouler son enseignement, mais il consiste à construire à partir du contexte didactique proposé, une démarche à soumettre à l'enseignant pour examens. Il revient aux apprenants d'identifier les activités à faire (associations à faire pour faire allumer les lampes). Les phases de recherches des activités à mener, puis des phases d'exécution de ces activités, après discussion et débats, constituent des moments d'échanges où les idées des apprenants foisonnent d'erreurs, de conceptions alternatives, des traces des acquis et également des manières de faire. L'enseignant découvre alors les difficultés conceptuelles des élèves. Dans ce contexte, les élèves se mettent ainsi en activité intellectuelle et motrice. Ce type de pratique enseignante, relève donc des procédés de la méthode active.

## **Conclusion**

L'approche par les compétences est inscrite dans le curriculum du système éducatif ivoirien pour l'enseignement à l'école primaire et au collège. Les concepteurs visent à l'établir sur les bases théoriques du constructivisme et du socioconstructivisme. Cet objectif légitime demande le changement de pratiques chez les enseignants. Ceci exige des praticiens une transposition didactiques interne des prescriptions institutionnelles et des fondements théoriques du constructivisme et du socioconstructivisme. La compréhension des bases théoriques de l'approche par les compétences devient une nécessité.

La démarche hypothético-déductive, est selon les chercheurs, une des expressions complètes et complexes de la méthode active, parce qu'elle accroît le degré d'investissement des apprenants dans la construction du savoir. Par ailleurs, un enseignement centré sur l'apprenant est un enseignement dans lequel sa part d'initiative est plus élevée que celle de l'enseignant. Cela ne coïncide pas toujours avec le nombre de questions ponctuelles auxquelles l'apprenant répond ou encore avec le nombre de fois que l'enseignant lui pose des questions.

En considérant, les exemples de situations d'entrées dans les programmes ; le constat est que les textes officiels opèrent des choix très étroits qui donnent une orientation singulière de la mise en œuvre de l'approche par les compétences dans le système éducatif ivoirien. Le système préconise des situations qui se présentent comme celle décrite précédemment, dans lesquelles la tâche dévolue à l'apprenant est de «lire» et de «dire» ce que le concepteur du programme a prévu. Or le noyau dur de la compétence reste «la tâche». Tâche, situation et compétence sont liées. Ainsi, bien que les textes officiels indiquent quelques fondements sur les théories constructiviste et socioconstructiviste de l'apprentissage, les implications didactiques de ces théories restent absentes dans les prescriptions et dans l'élaboration des situations d'entrées. En ce qui concerne les démarches, les restrictions opérées par le système éducatif ivoirien confinent l'approche par les compétence dans une démarche inductive traditionnelle puisque des situations d'entrées problématiques sont exclues, et les tâches dévolues aux apprenants ont une valeur cognitive très réduite qui se résumant à lire un texte et à dire des idées de l'auteur.

Au regard des difficultés liées aux changements de pratiques pour une approche socioconstructiviste, l'accompagnement didactique des enseignants dans les réformes curriculaires est un levier de succès. La construction d'une pratique enseignante centrée sur l'apprenant et donnant du sens aux apprentissages, résulte d'une lisibilité satisfaisante des dimensions épistémologiques, psychologiques et didactiques des prescriptions curriculaires.

## **Bibliographie**

- Abell, S. K. (2007). Research on science teacher knowledge. In Abell, K., S. & Lederman, N.,G. (Eds.), *Research on Science Teacher Education*, pp.1105-1149, New York: Routledge.
- Bachelard, G. (1938/1986). *La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- Brousseau, G.(1998). *Théorie des situations didactiques*. La pensée sauvage. Grenoble.
- Caillot, M., Dumas-Carré, A., & Goffard, M. (2005). La résolution de problème. In M. Goffard & A. Weil- Barais (dir.), *Enseigner et apprendre les sciences* (pp.197-219). Paris : Armand Collin.
- Courtillot, D. & Ruffenach, M. (2009). *Enseigner les sciences physiques. Enseignement par compétences*. Paris : Bordas.
- Chevallard, Y. (1982). *La transposition didactique du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, la Pensée Sauvage.

- Chiland, C. (2000). Peut-on augurer de l'avenir en tirant les conclusions du passé ? *Psychologie et éducation*, n° 41,39-48.
- De Landsheere, G. (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*. Paris : PUF.
- De Landsheere, V. (1992). *L'Éducation et la Formation*. Paris : Presse universitaire de France.
- Doise, W. & Mugny, G. (1981). *Le développement social de l'intelligence*. Paris : Interéditions.
- Giordan, A., Martinand, J., L. & Astolfi, J. P. (1983.). *L'élève et/ ou les connaissances scientifiques : approche didactique de la construction des concepts scientifiques par les élèves*. Berne : Peter Lang.
- Giordan, G. & De Vecchi, G. (1994). *Les origines du savoir*. Paris: Delachaux & Niestlé.
- Johsua, S. & Dupin, J.J. (1993). *Introduction de la didactique des sciences et des mathématiques*. Paris : PUF
- Jonnaert, P. & M'Batika, A. (2004). *Les réformes curriculaires. Regards croisés*. Québec, Presses de l'Université.
- Jonnaert, P. & Vander Borght, C. (1999). *Créer des conditions d'apprentissage*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Koffi, K, I. (2012). Analyse des situations d'entrée à l'enseignement de la physique au collège en Côte d'Ivoire. *Septième journées scientifiques de l'Association pour la Recherche en Didactique des sciences et des Technologies (ARDIST)*. PP 221-231. Université de Bordeaux.
- Koffi, K, I. (2016). Analyse des situations d'entrée à l'enseignement de la physique au collège en Côte d'Ivoire. In Marlot, C. & Morge, L. (dir), *L'investigation scientifique et technologique*. PP 91-104. Collection Paideia. Presse universitaire de Rennes
- Perrenoud, Ph. (1994). *Curriculum : le réel, le formel, le caché, La pédagogie. Une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF.
- Marlot, C. & Morge, L. (2016). Des difficultés de mise en œuvre de l'investigation scientifique en classe à la diversité des démarches d'investigation : un nouveau paradigme. In In Marlot, C. & Morge, L. (dir), *L'investigation scientifique et technologique*. PP 67-79. Collection Paideia. Presse Universitaire de Renne.
- Martinand, J.L. (1986). *Connaître et transformer la matière*. Berne : Peter Lang.
- MEN (2014). *Curriculum de Formation par Compétences sixième – cinquième* № 2006-130 .DPFC/CNDSP : Abidjan.
- Morge ; L. & Boilevin J.-M. (2007). *Séquences d'investigation en physique – chimie. Recueil et analyse de séquences issues de la recherche en didactique des sciences*. Clermont-Ferrand : scérén, Collection : repères pour agir, CRDP d'Auvergne.
- Popper, K. (1991). *La connaissance objective*. Paris : Flammarion.

Robardet, G. & Guillaud, J.C. (1997). *Éléments didactiques des sciences physiques*. Paris : Presse Universitaire de France.

Robardet G. (2001). Quelle démarche expérimentale en classe de physique ? Notion de situations – problèmes. *Bulletin de l'Union des Physiciens*, 836, 1173 – 1190.

Robardet, G (2009). Pour une pratique rigoureuse des situations-problèmes. *Cahiers pédagogiques*, 469,13-15.

Robert, P. (2008). *LaFinlande : un modèle éducatif pour la France ?* Paris : ESF éditeur.

Rogiers, X. (2010). *La pédagogie de l'intégration*. Bruxelles : De Boeck.

Weil-Barais, A. (2004). Concepts et modèles fondamentaux. In A. Weil-Barais (Dir.), *Les apprentissages scolaires* (pp. 14-40). Paris: Bréal.

Vygotsky, L. S. (1962). *Thought and language*. Cambridge: The Mit Press.

**LE TOUT PREMIER OFFICIER OUBANGUIEN, UN HÉROS DU  
BATAILLON DE MARCHÉ N° 2 (BM2) DE LA GUERRE 1939-1945 : LE  
SOUS-LIEUTENANT GEORGES KOUDOUKOU (1894-1942), Jean KOKIDÉ  
(Université de Bangui - RCA)**

## Résumé

Le 20 janvier 1916 à l'âge de 22 ans, à Ndélé Georges Koudoukou, fut recruté pour servir dans l'armée coloniale française de l'Oubangui-Chari. Ayant des qualités appréciables de ces chefs militaires, il gravit rapidement les différents grades. Très aptes et courageux, il participa activement aux nombreuses campagnes militaires. Après un séjour en France de 1930 à 1931, le 1<sup>er</sup> août 1931, il fut détaché au Bataillon de l'Oubangui-Chari et exerça ses fonctions au camp Kassai à Bangui. Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle après la défaite de la France face à l'Allemagne lança l'appel à la résistance au peuple français. L'Oubangui-Chari, colonie française, répondit favorablement à cet appel. Vingt quatre bataillons de marche coloniaux furent constitués entre 1940 et 1944, dont le Bataillon de Marche n°2 (BM2), où faisait partie Georges Koudoukou qu'il finira par y laisser sa vie en 1942, à l'âge de 48 ans environs au grade de sous-lieutenant.

**Mots clés :** Oubangui-Chari, Georges Koudoukou, recrutement Tirailleurs, deuxième Guerre mondiale, libération

## Abstract

January 20, 1916 at the 22, in Ndélé George Koudoukou, was recruited as a soldier in the French colonial army of Oubangui-Chari. Having qualities appreciated by his military heads, he climbed the different ranks quickly. Being very fit and active part in several military campaigns. After a stay in France from 1930 to 1931, in August 1<sup>st</sup> 1931, he was seconded to the Battalion of Oubangui-Chari and carried out his duties at the Kassai camp in Bangui. In June 18, 1940, General de Gaulle, after the defeat on France by Germany, launched the call to resistance to the French people. Oubangui-Chari, a french colony, answered this call favorably. Twenty four, colonial battalions called « *Battallon de marche* », were set up between 1940 and 1944. George Koudoukou was in the Battalion n° 2 (BM2) where he died in 1942 about 48 years to the rank of second-lieutenant.

**Keywords:** Oubangui-Chari, George Koudoukou, recruitment Riflemen, Second World War, release

## Introduction

Le territoire centrafricain, jadis Oubangui-Chari, a subi le poids d'une histoire mouvementée au XX<sup>e</sup> siècle, dont la seconde Guerre mondiale (1939-1945). En effet, vingt et un ans après l'armistice de 1918, qui consacrait la victoire

de la France sur l'Allemagne, précisément le 1<sup>er</sup> septembre 1939, ces deux pays entrèrent de nouveau en guerre. L'Allemagne, puissamment réarmée, et soutenue par ses alliés, engagea ses troupes et gagna les premières campagnes militaires. En 1940, la France essuya une cuisante défaite. Le Maréchal Pétain demanda l'armistice, le 17 juin 1940, pour mettre fin aux hostilités.

Au lendemain, le 18 juin 1940, le Général de Gaulle, depuis Londres, lança l'appel à la résistance au peuple français. Le territoire de l'Oubangui-Chari, l'une des colonies françaises, répondit favorablement à cet appel, le 30 Août 1940. Il s'aligna aux côtés des Forces Françaises Libres pour continuer la guerre contre l'Allemagne et l'Italie, afin de secourir la métropole meurtrie et humiliée.

Vingt quatre bataillons de marche coloniaux furent constitués entre 1940 et 1944, dont le Bataillon de Marche n°2 (BM2), créé le 1<sup>er</sup> novembre 1940 par le capitaine de Roux, composé spécifiquement d'Oubangiens, où faisait partie l'Adjudant-chef Georges Koudoukou, qui défendit à Bir Hakeim (Libye), avec bravoure les couleurs françaises contre l'ennemi où il laissa sa vie. Ainsi, quelle a été la trajectoire de vie et la résistance menée par ce premier officier oubanguien pour la libération de la France occupée ? L'objectif de cet article, est de faire connaître et comprendre les actions héroïques de résistances menées par Georges Koudoukou en Afrique pour la libération de la France occupée jusqu'aux sacrifices suprêmes. Cette étude pourrait ainsi contribuer à la réhabilitation de la mémoire de ce vaillant soldat parmi tant d'autres. Pour la réalisation de cet article, nous avons consulté des sources d'archives coloniales, certains travaux universitaires sur l'armée coloniale française au Département d'Histoire et au Centre Universitaire de Recherche en Documentation, en Histoire et Archéologie Centrafricaines (CURDHACA) de l'Université de Bangui.

## **1. Georges Koudoukou, un personnage aux origines récupérées et mythiques**

Selon le recoupement de plusieurs sources centrafricaines, Georges Koudoukou serait de la tribu des Ngao<sup>1</sup>, l'un des nombreux sous-groupes Banda. Mais il n'en est rien et cette allégation qui ne provient que de quelques éléments Ngao, qui désireraient s'arroger de la paternité et la bravoure de ce vaillant soldat. Ses relations avec une fille Ngao avant son engagement dans les rangs des Tirailleurs Sénégalais de l'Oubangui seraient à l'origine de ces allégations. En fait, le sous-lieutenant Koudoukou était bel et bien un Morouba<sup>2</sup>, un autre sous-groupe Banda.

Peuple très organisé et réputé de croyances africaines, les Morouba, initialement installés dans la région de Bakala et ses environs après leur arrivée de

---

<sup>1</sup> Cette tribu se trouve à Ndélé, une province située dans le nord-est de l'actuelle République Centrafricaine.

<sup>2</sup> Cette tribu se trouve au Sud-Ouest de cette même localité.

la vallée du Nil lors des grandes migrations, pratiquaient l'agriculture, la chasse et la pêche comme activités économiques à l'instar des autres peuples africains.

La présence des Morouba à Ndélé s'explique tout simplement par la grande expédition dirigée en 1893 par le sultan Mohammed-es-Senoussi lui-même contre les Morouba de la région de Bakala. Cette expédition dont très peu de Morouba réussirent à échapper, fit déporter la majorité de la population à Ndélé. Les plus récalcitrants des prisonniers furent vendus comme esclaves, permettant ainsi au sultan d'accroître son arsenal militaire. D'autres, les plus dociles, furent soit affranchis, soit enrôlés dans l'armée. Cette dernière catégorie de captifs bénéficia d'un village, Kaga-Mbala, créé sur la rive droite de la rivière Koukourou.<sup>3</sup>

C'est dans ces conditions que l'on retrouve Yolongué, grand père de Koudoukou à Ndélé. Lorsque le village fut créé, Yolongué y rejoignit ses frères Morouba et y mourut sous les coups de cornes d'un buffle qu'il avait blessé lors d'une chasse. Il laissa un orphelin, Wakalingbeu, dont la mère, Yassibale, ne put s'occuper car elle fut accusée d'être à l'origine de la mort de son mari, eu égard à ses velléités adultérines : l'infidélité d'une femme porte malheur à son mari, dit-on en Afrique.

Veuve Yassibale expulsée de la maison conjugale, Wakalingbeu fut récupéré par son oncle paternel Katchako-Mongo qui lui donna une solide éducation traditionnelle. Après son initiation aux rites ancestraux, le jeune garçon devint un grand danseur sollicité par tous les villages voisins lors de la période de frairie, un excellent joueur de balafon et surtout un redoutable chasseur maniant avec dextérité armes blanches et armes à feu.<sup>4</sup>

Son oncle lui dota une jeune fille, Idakpa, fille du notable Tinguere. De leur union naquirent trois (3) enfants dont le dernier fut Koudoukou, qui vint au monde vers 1894 à Kaga-Mbala, au Nord de Fort-Crampe (actuel Kaga-Bandoro)<sup>5</sup>.

L'histoire entoure la naissance de Koudoukou de nombreux mystères : sa mère, Idakpa aurait été enlevée à plusieurs reprises par les génies de la brousse ; Koudoukou serait, du fait des assiduités des génies auprès de sa mère, mi-homme, mi-génie. Mais quoique l'on eût radoté, Wakalingbeu attacha une attention particulière à l'éducation de son dernier fils.

En 1908, alors âgé de 14 ans, Koudoukou était en passe de devenir l'image type de son père dont il avait bénéficié de toutes les vertus morales et physiques. Wakalingbeu meurt en 1910, laissant son dernier garçon déjà aguerri pour affronter les dures vicissitudes de la vie humaine. Ainsi, sur les injonctions de sa mère, soucieuse de l'avenir de son fils, le jeune Koudoukou quittera le village de Kaga-

---

<sup>3</sup>Balafoundi G., *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Mémoire de Licence d'Histoire, Université de Bangui, 1989-1990, p 50.

<sup>4</sup> Idem

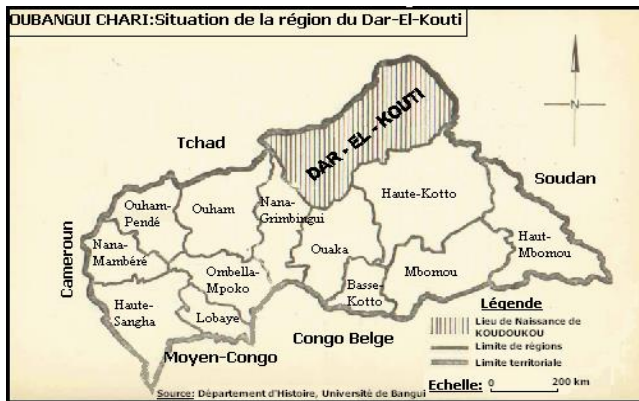
<sup>5</sup> Une province du Centre-ouest de l'actuelle République Centrafricaine.

Mbala pour vivre à Fort-Crampel<sup>6</sup> auprès de sa tante paternelle Awa-Yamo et tenter sa chance dans cette ville coloniale où un emploi, fusse-t-il minable, pouvait procurer les commodités d’une vie relativement meilleure par rapport à celle d’un village.

Signalons que la tante de Koudoukou, Awa-Yamo était mariée à un tirailleur sénégalais du nom Balla-Dambele. Ce dernier, originaire du Sénégal, s’était engagé dans l’armée française le 8 décembre 1880. Il vint en Oubangui le 12 février 1910, il fut mis à la retraite à la fin de la même année. Il changea alors de corps et passa dans la police en qualité de sous-brigadier. Promu Brigadier en 1913, il fut affecté à Fort-Crampel comme chef de poste chargé du recrutement des tirailleurs pour le compte de la police et de la garde locale.<sup>7</sup>

C’est donc Balla Dambele, bel oncle de Koudoukou, qui facilitera son engagement dans les rangs des Tirailleurs Sénégalais

Carte n° 1 : Lieu de naissance du Sous-lieutenant Koudoukou<sup>8</sup>



Source : Carte du découpage administratif de l’Oubangui-Chari, Département d’Histoire, Université de Bangui

## 2. Georges Koudoukou, un engage militaire volontaire et une carrière bien remplie

Georges Koudoukou opposa un refus à l’idée de son bel oncle de vouloir le recruter dans la police ou la garde de Fort-Crampel. Il souhaitait et nourrissait depuis longtemps son recrutement dans les rangs des Tirailleurs Sénégalais. Ainsi,

<sup>6</sup> Actuelle préfecture de Sibut, située au centre de la RCA.

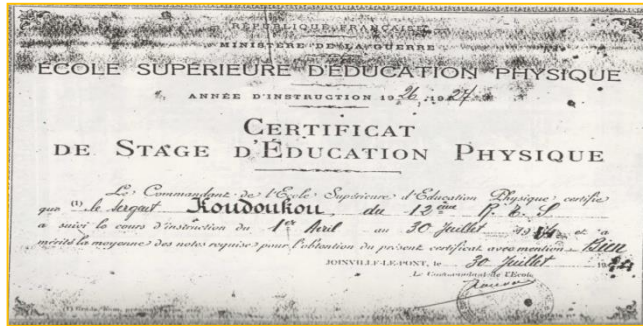
<sup>7</sup>Balafoundi G. op cit

<sup>8</sup> Dar-El-Kouti, lieu de naissance de Koudoukou, se situe dans le Nord-Est Centrafricain et a pour frontière le Soudan du Nord à l’Est et le Tchad au Nord.

muni d'une lettre de recommandation de Balla Dambele, il se rendit auprès de Samba Fall, un autre Sénégalais à Ndélé. Ce dernier, compatriote du bel oncle de Georges Koudoukou, ne pouvait que rendre service à son collègue. Il était chargé, à Ndélé, de recruter des hommes pour l'armée française au moment où la Grande Guerre faisait encore rage dans les colonies où il fallait libérer celles-ci de l'emprise allemande.

Après deux mois de séjour à Ndélé, Georges Koudoukou fut convoqué au poste de recrutement le 20 janvier 1916. Après quelques visites de routine médicales qui consistaient à mettre à nu les jeunes recrues, à écouter le battement de leur cœur et à contrôler leur dentition, le jeune Koudoukou, très sportif (voir photo n° 1)<sup>9</sup>, sain de corps, n'eut aucune difficulté à être retenu en même temps que neuf autres dont Pakada, Mahamat, Rama et Ngoupéné.<sup>10</sup>

Photo n° 1 : Certificat de stage d'éducation physique de Georges Koudoukou



Source : Archives coloniales déposées au Département d'Histoire, Université de Bangui.

Les formalités terminées, les nouvelles recrues furent immédiatement prises en charge par l'adjudant Termier qui devait les conduire à Fort-Archambault le 23 janvier 1916<sup>11</sup>. C'est ainsi que Georges Koudoukou recruté sous le matricule 1491 et ses compagnons quittèrent leur terre ancestrale pour d'autres horizons où leur destin les appelait.

Quoique ne sachant ni lire ni écrire, le jeune Georges Koudoukou se fit distinguer pendant sa formation. Son courage, son hardiesse, son désir d'apprendre lui valurent la confiance de ses chefs hiérarchiques. A en juger par ses qualités, il accéda au grade de première classe le 12 mars 1917 et devint caporal le 24 octobre

<sup>9</sup> Certificat de Stage d'éducation physique délivré par l'Ecole Supérieur d'Education Physique

<sup>10</sup>Balafoundi G. op cit, p 55

<sup>11</sup> Idem

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942) à / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007 décembre 2016

1919. Entre temps, il quitte le Tchad pour une campagne au Maroc. Au 16<sup>ème</sup> régiment des Tirailleurs Sénégalais où il exerça ses talents dans la 9<sup>ème</sup> compagnie. La campagne du Maroc lui valut le grade de sergent et de nombreuses citations. Le 8 septembre 1926, après son passage au 12<sup>ème</sup> régiment, il bénéficia d'un séjour en France en 1930-1931<sup>12</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août 1931, il fut détaché au Bataillon de l'Oubangui-Chari et exerça ses fonctions au camp Kassai à Bangui comme adjudant.

Photo n° 2 : Adjudant-chef Georges Koudoukou à l'extrême droite à Bangui en 1938



Source : Collection du Général Hautefeuille

De 1937 à 1940 il est affecté à la 1<sup>ère</sup> compagnie du Bataillon des Tirailleurs Sénégalais et arbore fièrement ses galons d'adjudant-chef de compagnie (voir photo n° 2). Passé à la France Libre en 1940, il regagna la 7<sup>ème</sup> compagnie du Bataillon de Marche n° 2 (B.M.2.) que venait de créer le capitaine de ROUX. Promu sous-lieutenant, le 27 décembre 1941, à la suite d'une campagne en Syrie, il revient au camp Kassai et occupe les fonctions d'officier adjoint auprès du commandant Amiel, commandant du B.M.2<sup>13</sup>. Citons ici quelques unes de ses distinctions militaires :

- Citation et Croix de guerre au Maroc en 1925 ;
- Médaille coloniale avec Agrafe au Maroc en 1925 ;
- Médaille militaire par décret du 31 décembre 1930 ;

Déclaré compagnon de la libération à titre posthume, le décret n° 515 du 9 novembre 1942 cite à l'ordre de l'armée<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup>Balafoundi G. op cit, p 55

<sup>13</sup> Idem

<sup>14</sup> Kokidé J. et Zarara F. *Le Sous-Lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942) Héros du Bataillon de Marche n°2(BM2)*, Université de Bangui ,2006

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942)à / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007décembre 2016

Cocardier comme sa mère patrie (la France), le sous-lieutenant Georges Koudoukou (voir photo n° 3 dans sa tenue d'officier) eut-il le temps d'entretenir une famille ?

Photo n° 3 : Le Sous-lieutenant Georges Koudoukou en 1939



Source :Cliché obtenu dans la photothèque du Département d'Histoire,  
Université de Bangui

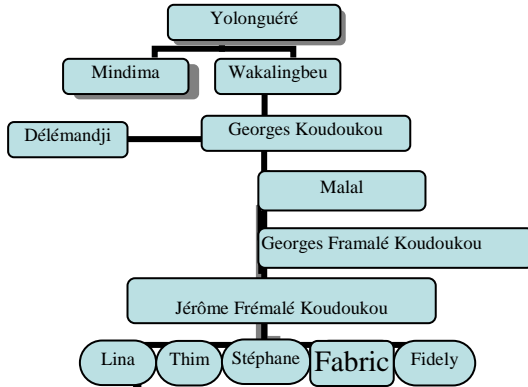
### **3. Une vie familiale sacrifiée et ténébreuse**

Officiellement, le sous-lieutenant Georges Koudoukou était père de trois enfants dont un garçon, Georges Framalé-Koudoukou et deux filles : Assita-Malal et Mabo. Mais il semblerait que Georges Koudoukou n'eut qu'un enfant, Framalé-Koudoukou qu'il engendra d'une concubine qu'il laissa en grossesse au moment de son engagement en 1916. La paternité des deux filles serait douteuse selon certains informateurs. Assita-Malal serait considérée comme la fille présumée du sous-lieutenant et ce dernier ne serait aussi que le père putatif de Mabo, une fille qu'il adopta en 1926 lors de son mariage avec Anne Sayole à Ndélé et pendant un congé bien mérité après la campagne du Maroc<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Kokidé J. et Zarara F. Op cit

Esquisse de l'arbre généalogique de Georges Koudoukou



Source : Germain Balafoundi, *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Mémoire de Licence d'Histoire, Université de Bangui, 1989-1990, p 50.

Au cours de son séjour en France de 1930 à 1931, le sous-lieutenant Georges Koudoukou aurait eu un enfant sans que cela ne soit confirmé officiellement. Ainsi tout un pan de l'histoire familiale de Georges Koudoukou reste ténébreux. Trouvera-t-on, peut être un jour, un mécène soucieux de faire mener des recherches sur la progéniture du sous-lieutenant ? Un travail reste à faire en la matière. Retenons cependant que Georges Framalé Koudoukou s'était engagé à son tour le 8 janvier 1951 dans l'armée française et participa à la campagne d'Indochine.

Il mourut à Boali au grade de caporal dans un accident de circulation lors de son retour de Fort-Archambault. Georges Framalé Koudoukou, ne laissa qu'un fils à l'instar de Jérôme Frémalé devenu capitaine de l'armée de l'air centrafricaine. Décidément, la progéniture de Koudoukou devant l'histoire est une famille qui aime le métier des armes.

Les documents consultés restent muettes sur la vie intime de Assita Malal, la fille présumée du sous-lieutenant Georges Koudoukou. Quant à Mabo, décédée en 1969, elle ne laissa que deux enfants : un garçon et une fille. Le garçon, Aboubakar-Mabo serait collecteur de diamants à Bria, dans la Haute-Kotto. Si Georges Koudoukou eut peu de temps à passer en famille, que fit-il au cours des campagnes du BM2. Les documents ne sont pas concordant sur la date du décès du tout premier officier oubanguien. Certains avancent la date du 11 juin, d'autres celle du 15 juin 1942<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Kokidé J. et Zarara F. Op cit

#### **4. Georges Koudoukou et les campagnes du bataillon de marche n°2 (b.m.2), un héros africain de la France résistante (1940-1942)**

À l'annonce de l'invasion de la France et de la signature de l'armistice, les troupes coloniales françaises stationnées outre-mer ne se considèrent pas comme battues car n'ayant pas combattu. En revanche, un sentiment en faveur de l'appel du Général de Gaulle (18 juin 1940), à poursuivre la guerre commençait à se manifester. Ainsi, les ralliements à la France Libre se firent individuellement d'abord, puis par zones entières. Les différentes colonies de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) dont l'Oubangui-Chari, se rallièrent lors des journées dites « *les trois glorieuses* », du 26 au 28 août 1940<sup>17</sup>.

C'est ainsi que vingt quatre bataillons de marche coloniaux furent constitués entre 1940 et 1944. Celui qui nous intéresse, le Bataillon de Marche n°2 (BM2), dont faisait partie l'adjudant-chef Georges Koudoukou, fut créé le 1<sup>er</sup> novembre 1940<sup>18</sup>. Il était composé spécifiquement d'Oubangiens. A ce titre, nous nous appesantirons surtout sur les campagnes du BM2 où Georges Koudoukou prit activement part et au cours desquels les obus ennemis le fauchèrent.

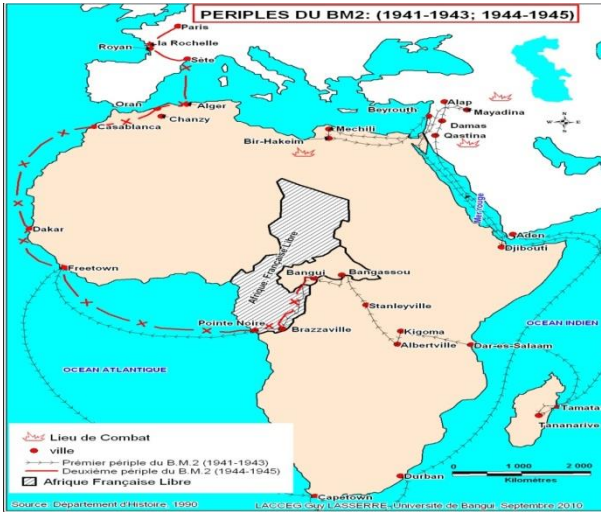
On ne sait pas grand choses des campagnes marocaines auxquelles avait participé l'adjudant-chef Georges Koudoukou durant son long séjour au Maroc, faute de documents disponibles. Cependant, le courage et la bravoure de cet oubanguien imprimèrent leur marque au déroulement des combats livrés par le BM2 en d'autres contrées.

---

<sup>17</sup>Simiti, B. Sénoussi, *Sultan du Dar-el-Kouti, 1980-1991*, Mémoire de Maîtrise d'histoire, 1983-1984, Université de Bangui, 164 p.

<sup>18</sup>Sopia, E, *La participation de l'Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Mémoire de Licence d'Histoire, Université de Bangui, 1984, 194 pages.

Carte n° 2 : Périples du bataillon n° 2



Source : Carte élaborée au Laboratoire de Cartographie, de Climatologie et d'Études Géographiques (Guy Lasserre), Université de Bangui

Ainsi constitué le 1<sup>er</sup> novembre 1940, formé et entraîné, le BM2 quitta Bangui le 4 janvier 1941 à destination de l’Érythrée pour une campagne contre les Italiens. Embarqué à Pointe Noire, il fut dirigé sur la base britannique de Freetown en Sierra Léone. De là, il mit le cap sur l’Afrique du Sud via Cape Town et Durban, puis fit route vers l’Érythrée. Mais la campagne de l’Érythrée était terminée quand le bateau qui transportait le BM2 mouilla les côtes du pays. Le BM2 fut alors dirigé vers la Palestine. Intégré à la brigade coloniale de la division française, il entra en Syrie le 7 juin 1941. Là, le bataillon reçut son baptême de feu face aux Français obstinés à soutenir le gouvernement de Vichy<sup>19</sup>.

A Mayadine (région de l’Euphrate, en Irak), le BM2 mata le 29 septembre 1941 le soulèvement des populations suscité par les intrigues allemandes. La 5<sup>ème</sup> compagnie au sein de laquelle opérait l’adjudant-chef Georges Koudoukou y reçut la Croix de guerre avec Palme accompagnée de la citation suivante :

« Unité sénégalaise de valeur, formée à Berbérati (Oubangui-Chari) par le capitaine Amiel, sous ses ordres et son ardente impulsion, animée par l’exemple de son courage et de son sang-froid devant le danger, a livré le 29 septembre, à Mayadine (confins de l’Euphrate) au service de la Syrie, indépendante, un combat

<sup>19</sup>Sopia, E, *La participation de l’Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Op. Cit

*digne des traditions de l'armée coloniale. Attaquée par un ennemi supérieur en nombre, très fortement armé, ardent et combatif a repoussé toutes ses attaques en lui infligeant de lourdes pertes* »<sup>20</sup>.

Au cours de ces combats, Georges Koudoukou dut, à lui seul, tuer une cinquantaine d'hommes et réussit à dégager sa troupe de la terrible embuscade tendue par l'ennemi. L'issue de ces combats fut bénéfique pour l'adjudant-chef car il sera nommé à l'Etat-major comme adjoint du Commandant Amiel remplaçant du Commandant de Roux, promu lieutenant-colonel et nommé au commandement militaire des territoires du Nord Syrie<sup>21</sup>.

Une autre récompense couronna les exploits de Georges Koudoukou : le 27 décembre 1941, l'adjudant-chef est promu au grade de sous-lieutenant<sup>22</sup>.

Le BM2, poursuivant toujours sa marche vers la victoire, fut dirigé, le 17 février 1942, vers Bir Hakeim en Libye, un autre point chaud qui l'appelait pour sa libération. En Libye, Georges Koudoukou cumula ses fonctions administratives à l'Etat-major avec les opérations de la 7<sup>ème</sup> compagnie où il était rattaché. Pendant quatre longs mois, les deux troupes ennemies italo-allemandes et anglo-françaises s'observaient comme des chiens de faïence. Mais le 6 avril 1942, l'ennemi sortit de ses tranchées pour déclencher les hostilités. Les combats furent acharnés. Le 2 juin, au refus obstiné du général Koenig de la reddition exigée par le commandant italien, de violents et intenses bombardements tant aériens que de l'artillerie tombèrent sur les troupes françaises comme une pluie averse. On dénombra plusieurs blessés et des véhicules incendiés<sup>23</sup>.

Le 3 juin, « *Le Renard du désert* » (Rommel) envoya un message aux troupes de Bir Hakiem en ces termes :

*« La résistance est inutile. Perte de sang. Vous aurez le même destin que les deux brigades anglaises qui ont été détruites hier à Got-valeb. Nous arrêterons le combat si vous hissez le drapeau blanc et venez à nous sans armes »*<sup>24</sup> .

Naturellement, aucun drapeau blanc ne fut hissé et personne n'alla sans arme vers l'adversaire. Au contraire, le Général Koenig mit en garde ses troupes en prévision des offensives à venir. Il ordonna et recommanda :

*« 1-Nous devons désormais nous attendre à une attaque sérieuse par tous les moyens combinés (aviation, chars, artillerie, infanterie). Elle sera puissante.*

*2- Je renouvelle mes ordres et ma certitude que chacun fera son devoir sans faiblesse, à sa place, coupé ou non des autres.*

---

<sup>20</sup> P. Biarnes, in *Revue Française d'Etudes Africaines*, n°117, pp 65-66.

<sup>21</sup> Sopia, E. *La participation de l'Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Op. Cit

<sup>22</sup> Idem

<sup>23</sup> Idem

<sup>24</sup> Amiel (Capitaine), *Historique du Bataillon de Marche n°2 de l'Oubangui*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1942, p.7.

*3-notre mission est de tenir coûte que coûte jusqu'à ce que notre victoire soit effective.*

*4-Bien expliquer cela à tous les gradés et hommes.*

*5-Et bonne chance.»<sup>25</sup> .*

En effet, du 5 au 10 juin, l'offensive italo-allemande devint massive, multipliant les assauts. Mais le BM2 tint sans faiblir. Le 10 juin, dans l'après-midi, l'ordre de repli fut donné et les troupes françaises s'y préparaient hâtivement tout en esquivant les bombardements ennemis. C'est au moment même du repli de la 7<sup>ème</sup> compagnie que le sous-lieutenant fut surpris par un éclat d'obus qui lui faucha une jambe. L'amputation de celle-ci par le Docteur Mayolle ne fut qu'un remède aléatoire. Dépêché à l'hôpital anglais d'Alexandrie, le sous-lieutenant y rendra l'âme le 15 juin 1942 des suites de ses blessures<sup>26</sup>. A l'annonce de sa mort, le Général de Gaulle lui fit cette citation :

*« Tirailleur d'une bravoure et d'un dévouement admirables... sur la position de Bir-Hakeim, il a permis d'interdire à l'ennemi jusqu'au soir, l'accès à l'observatoire Nord-Ouest, sauvant les Européens et les Tirailleurs encore vivants dans cette position durement éprouvées»<sup>27</sup> .*

Cette citation, telle une épitaphe sur une stèle tombale met ainsi fin à la vie et à la brillante carrière du sous-lieutenant Georges Koudoukou, premier officier de l'Oubangui-Chari et de l'Afrique Equatoriale Française<sup>28</sup>. Le bilan des combats à Bir-Hakeim était lourd : 216 morts et disparus dont 117 Oubangiens et 39 Européens<sup>29</sup>.

Le 29 août 1942 à Beyrouth, le Général de Gaulle passant en revue le bataillon, décora son fanion (voir photo n° 4 ci-dessous). Ensuite, de sa voix lente et grave, il lut la citation suivante à l'ordre de l'armée :

*« Belle unité indigène constituée en Oubangui-Chari, par le Chef de Bataillon de Roux encadrée par les militaires fonctionnaires et colons français de l'Oubangui, animée d'un esprit magnifique, a pris une part glorieuse à toute les actions militaires des Forces Françaises Libres dans le Moyen-Orient de Mars 1941 à janvier 1942. A Bir-Hakeim du 26 au 11 juin 1942, a défendu avec acharnement un des secteurs les plus violemment attaqués, a maintenu ses positions malgré des pertes très lourdes, et a réussi finalement à percer les lignes ennemies et ramener 60% de ses effectifs, lorsque l'ordre de repli a été donné. Blancs et Noirs de*

---

<sup>25</sup> Idem, p.49

<sup>26</sup>Sopia, E. *La participation de l'Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Op. Cit

<sup>27</sup> G. Balafoundi., *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Op. Cit

<sup>28</sup> cf. témoignage de René Lemoine

<sup>29</sup>Sopia, E. *La participation de l'Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Op. Cit

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942) à / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007 décembre 2016

*l'Oubangui, étroitement unis, ont donné dans la campagne 1941-1942 un bel exemple de patrimoine et de valeur militaire»<sup>30</sup>.*

Photo n° 4 : Un tirailleur Oubanguien, à côté du fanion du Bataillon de Marche n°2,(1942) à Bir Hakiem (Lybie)



Source : Revue de liaison de la Coopération militaire et de défense, Quatrième trimestre 2006, N°252 ;

Certes, Georges Koudoukou était mort pour la France. La France-Libre déplora la disparition de ce vaillant soldat<sup>31</sup>. Mais les journaux français le présentaient comme soldat d'un pays inconnu. Indignation en Oubangui-Chari. Les parents du défunt criaient aux sorciers et pointaient du doigt l'épouse du sous-lieutenant qui n'avait pas pu garder les secrets fétichistes de protection de son mari<sup>32</sup>. Ainsi, depuis les temps bibliques jusqu'à nos jours, les Dalila essaient le monde. Autant Dalila vendit le secret de la force de Samson aux Philistins, autant Anne Sayole fit un mets copieux du poulet protecteur de son mari à l'un de ses nombreux concubins<sup>33</sup>. La mise à mort du poulet protecteur entraînait irrémédiablement celle du protégé. Ainsi, des controverses surgirent et le mythe de Georges Koudoukou s'installa dans l'esprit des uns et des autres.

---

<sup>30</sup> Ch. de Gaulle, cité par le capitaine Amiel dans « *Souvenir du Bataillon de Marche n° 2 de l'Oubangui-Chari* », p 20.

<sup>31</sup> Citation du Général de Gaulle à l'annonce de la mort de Georges Koudoukou par le capitaine Amiel

<sup>32</sup> Rappelons que les Morouba sont très croyants. Ils croient en des forces occultes protectrices et surtout celles des ancêtres qui protègent toujours leur descendance en brousse.

<sup>33</sup> G. Balafoundi., *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Op. Cit

## 5. Les témoignages sur l'héroïsme et la grandeur de Georges Koudoukou

Sur le plan militaire, les avis des chefs hiérarchiques de Georges Koudoukou sont concordants. Il fut un soldat exemplaire efficace, dynamique et intelligent. Lisons quelques uns des témoignages.

-Le Général Hautefeuille : « *Lorsqu'on me parle de Koudoukou, mon intérêt est renforcé par le fait que je l'ai connu, en 1937-1938, d'abord quand je servais comme lieutenant au camp Kassai, où il était adjudant-chef de compagnie ; en 1940-1942 ensuite, au BM2. J'ai eu en tout plaisir d'apprécier ses qualités* »<sup>34</sup>.

-René Lemoine abonde dans le même sens en ces termes : « *c'est un grand chef militaire, d'une qualité exceptionnelle. Quoique illettré au départ, il s'est rapidement formé sur le tas. Grâce à son intelligence, il a brillamment franchi les étapes de la hiérarchie militaire et fut le premier officier noir en Afrique équatoriale française, tenant tête à ses compatriotes blancs* »<sup>35</sup>.

- Enfin, le Capitaine Amiel, dans son *Mémorial de Bataillon de Marche de la France-Libre*, Août 1940 à novembre 1945, et à l'occasion de la distinction en mémoire de Koudoukou, disait ceci :

« *Sous-lieutenant Koudoukou, excellent officier, 26 ans de service, Médaille militaire, Croix de Guerre, discipliné, courageux, d'un dévouement absolu à ses chefs, a mis au service de la France, sa grande connaissance des gens de son pays et toute l'autorité qu'il possède sur eux. A montré au cours des opérations de Libye et en particulier des combats de Bir Hakeim ses hautes qualités de sang-froid de bravoure, son esprit d'abnégation et l'attachement à notre cause...* »<sup>36</sup>

Photo n°5 : Distinction honorifique de Koudoukou



Source : Source : Archives coloniales déposées au Département d'Histoire, Université de Bangui

<sup>34</sup>Réponses à une correspondance du 14 mars 1990 Général Hautefeuille, citée par Balafoundi G.

<sup>35</sup>René Lemoine, *Echos des rapides*, p.6.

<sup>36</sup>Amiel (Capitaine), *op.cit.*, p.35.

Bon soldat, Georges Koudoukou l'avait été. Ses décisions ou ses ordres étaient sans appels. Au cours des rassemblements, il effectuait un sévère contrôle vestimentaire des soldats. Il n'hésitait pas à se rendre au domicile d'un soldat malpropre pour tancer sa femme ou sa famille<sup>37</sup>.

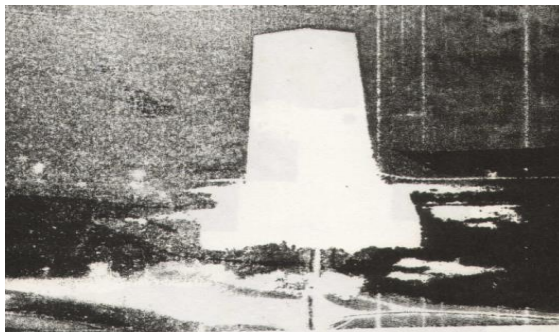
La grandeur de Georges Koudoukou, c'est d'avoir compris très tôt les causes pour lesquelles luttait pour la France Libre. Il réussit à convaincre ses frères oubangiens à les rallier au BM2 en donnant lui-même l'exemple.

La grandeur de Georges Koudoukou réside encore dans le fait que ce brave soldat, un Africain de surcroît, ait réussi, aux temps les plus sinistres de la colonisation, à se hisser au rang des officiers blancs et à se faire respecter comme tel. Il n'est donc pas superflu de considérer Georges Koudoukou comme un héros centrafricain. Malheureusement sur le plan national et international, sa mémoire est encore passablement reconnue.

A Bangui, au carrefour des avenues Koudoukou et Barthelemy Boganda, un grand monument à l'instar de celui des Martyrs a été érigé avec le concours de la coopération française, le Département d'Histoire de l'Université de Bangui et les autorités politiques, à l'honneur et à la grandeur de cet homme pour l'immortaliser (Photos n° 9). Mais le rapatriement de ses restes s'impose. Car ceux-ci, déposés dans un mausolée à Bangui ou à Ndélé, sa province natale, honorerait davantage la mémoire de ce premier officier oubanguien et le peuple centrafricain tout entier.

## **6. Monuments érigés a l'honneur du sous lieutenant Georges-Koudoukou a Bangui et en province**

Photo n° 6 : Premier monument érigé en face de l'Ecole Koudoukou à Bangui, à la veille de l'indépendance (1959)



Source : Balafoundi G. Op Cit

---

<sup>37</sup>G. Balafoundi., *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Op. Cit

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942)à / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007décembre 2016

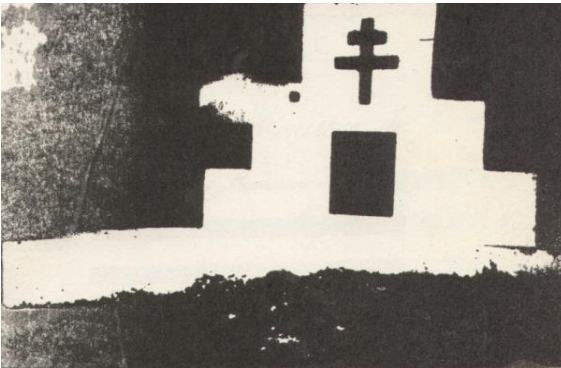
Photo n° 7 : Monument réhabilité en face de l'École Koudoukou à Bangui, en 2007



Source : Photo réalisée le 21 Mars 2007, par l'auteur.

Un autre monument a été aussi érigé en sa mémoire dans sa préfecture d'origine (Photo n° 8)

Photo n° 8 : Monument du Sous-lieutenant Koudoukou érigé à Ndélé Préfecture de Bamingui-Bangoran<sup>38</sup>



Source : Balafoundi G. Op Cit

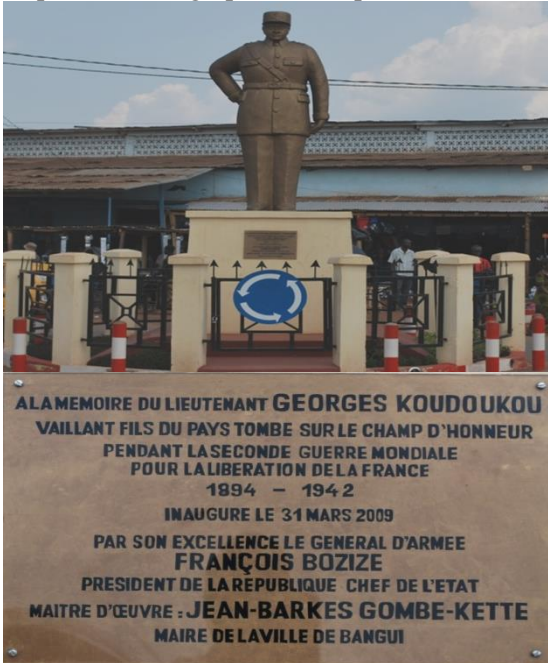
---

<sup>38</sup> La province natale de Koudoukou, jadis Dar-El-Kouti.

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942) / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007 décembre 2016

Le récent monument érigé en sa mémoire à l'intercession de l'Avenue Barthélémy Boganda et Koudoukou à Bangui au PK 5, est encore beaucoup plus illustratif de l'intérêt mémoriel et historique que les autorités politiques centrafricaines, portent à ce personnage dont le symbole et l'image dépassent les frontières centrafricaines (photo n° 9).

Photo n° 9 : Dernier monument érigé à l'Avenue Koudoukou à Bangui, d'après la monographie du Département d'Histoire



Source : Cliché pris par l'auteur en 2009

En effet, ces différents monuments construits pour immortaliser cet illustre officier Oubanguien, doivent servir d'exemple au peuple centrafricain comme symbole de bravoure et de patriotisme.

## Conclusion

L'adhésion officielle de Pierre de Saint Mart, le gouverneur de l'Oubangui-Chari<sup>39</sup>, au mouvement de la France Libre, le 30 août 1940, au nom de la colonie et en son nom propre, après l'appel du 18 juin 1940 du Général de

---

<sup>39</sup>Actuelle République Centrafricaine

Gaule, engagea cette colonie à s'investir pleinement dans la seconde Guerre mondiale aux côtés de la France Libre.

En effet, la colonie de l'Oubangui-Chari, actuelle République Centrafricaine avait mené des efforts considérables pour soutenir les actions de la France Libre. Sur le plan militaire, avec divers recrutements l'Oubangui-Chari, avait fourni environ, plus de trois mille soldats, formés et envoyés sur les divers fronts ouverts par les alliés notamment en Syrie, au Madagascar, en Libye, en Tunisie et en France.

A Bir-Hakeim, le Bataillon de Marche n°2, qui faisait partie des troupes alliées composées de 5600 hommes, au cours d'un combat avec l'ennemi, après maintes résistances, connut une défaite avec de nombreuses pertes humaines : 216 morts dont 177 Oubangiens, parmi lesquels le sous-lieutenant Georges Koudoukou, le tout premier officier très vaillant, mérite valablement d'être honoré comme un héros. Ce qui a amené les autorités politiques centrafricaines de baptiser une grande avenue et ériger des monuments en sa mémoire.

Mais le prix de ce sacrifice ou encore le *prix de cette guerre* de Bir-Hakeim qu'a consenti la colonie de l'Oubangui-Chari, sur le plan militaire et économique, afin de libérer la *France occupée* demeure impayé de nos jours. Si les restes du sous-lieutenant Georges Koudoukou, considéré jusqu'alors comme un Européen, était rapatrié d'Egypte en République Centrafricaine, cela honorerait davantage l'Afrique francophone en général et le peuple centrafricain en particulier.

## Sources et bibliographie

### Sources

Archives coloniales déposées au Département d'Histoire, Université de Bangui ; Archives coloniales de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Bangui.

Amiel (Capitaine), *Historique du Bataillon de Marche n°2 de l'Oubangui*, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1942, 92 pages.

Biarnes P. *Revue française d'Etudes Politiques Africaines*, n°117, Paris X<sup>e</sup>

Les Tirailleurs dans *Revue de liaison de la Coopération militaire et de défense*, Quatrième trimestre 2006, N°252.

Lemoine R., *Echos des Rapides*, Imprimerie Notre Dame, Bangui, 1959.

Modat (Capitaine), « Une tournée en pays Fertyt : Bria, Ndélé, Ouadda », dans *Comité de l'Afrique Française*, Paris, 1912.

### Bibliographie

Balafoundi G., *Le lieutenant Koudoukou, l'homme de Dar-el-Kouti*, Mémoire de Licence d'Histoire, Université de Bangui, 1989-1990, 90 pages.

Jean KOKIDÉ / Le tout premier officier oubanguien, un héros du bataillon de marche n°2 (BM2) de la guerre 1939-1945 : le sous-lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942)à / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007décembre 2016

Gérard, *Histoire de la Deuxième guerre mondiale*, Payot, Paris, 1981.

Ibrahima Baba Kaké, *Les légions noires*, Mémoire d'Afrique, Imprimerie Casterman, Belgique, 1976.

Kalck, P., *Histoire de la République Centrafricaine*, Berger Levrault, Paris, 1974, 341 pages.

Kokidé J. et Zarara F. *Le Sous-Lieutenant Georges Koudoukou (1894-1942) Héros du Bataillon de Marche n°2(BM2)*, Monographie, Université de Bangui, 2006, 50 pages.

Passy (Colonel), « Souvenir de la Deuxième guerre mondiale », *Larousse*, Paris ;

Simiti, B., *Sénooussi, sultan du Dar-el-Kouti, 1980-1991*, Mémoire de Maîtrise, 1983-1984, Université de Bangui, 164 pages.

Sopia, E, *La participation de l'Oubangui-Chari à la Deuxième guerre mondiale, 1939-1945*, Mémoire de Licence d'Histoire, Université de Bangui, 1984, 194 pages.

Thibault, J., M., *Mémorial du souvenir de Bangui, 1889-1989*, Mémoire de maîtrise, Université de Bangui, 1989, 154 pages.

Rives M. et Dietrich R, *Héros méconnus 1914-1918 ; 1939-1945*, Mémorial des combattants d'Afrique noire et de Madagascar, 199 pages.

**INCIDENCES DU COMMERCE INFORMEL SUR LE CADRE DE VIE  
DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE**, Kouadio Arnaud  
KOUAME (Université J. L. G. de Daloa –RCI)

**Résumé**

Depuis 2002, la crise socio-politique a contribué à la prolifération du commerce informel dans le district d'Abidjan. Les espaces publics des communes dudit district sont quotidiennement occupés par des commerçants de tout acabit. Malgré les opérations de déguerpissement menées par le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MINESUDD) en 2012, ce commerce continue de prospérer, et crée un désordre spatial. A toute heure, des commerçants de diverses nationalités et d'âges variables s'accaparent les rues, les carrefours et ronds-points ainsi que les espaces non mis en valeur pour proposer leurs marchandises aux clients. La présente communication analyse donc l'impact du commerce informel sur la qualité du cadre de vie dans le district d'Abidjan. De cette étude, il ressort que le commerce informel emploie plus de 60% de la population active et participe à la réduction du chômage. Cependant, l'inorganisation et l'incivisme environnemental des acteurs ainsi que le laxisme des autorités concernées font qu'il contribue à la dégradation du cadre de vie, aux risques d'accident ainsi qu'à la prolifération de déchets solides et liquides.

**Mots clés** : Commerce informel, cadre de vie, dégradation, Abidjan, Côte d'Ivoire.

**Abstract**

Since 2002, the socio-political crisis has contributed to the proliferation of informal trade in the district of Abidjan. Public spaces are daily occupied by traders of all kinds. Despite the eviction operations carried out by the Ministry of Environment, Urban Safety and Sustainable Development (MINEUSDD) in 2012, this business continues to thrive, creating a spatial disorder. At any time, traders of various nationalities and of varying ages monopolize the streets, junctions and roundabouts and the undeveloped to offer their goods to customers spaces. This Communication analyzes the impact of informal trade on the quality of the living environment in the district of Abidjan. This study shows that informal trade employs 60% of the active population and contributes to the reduction of unemployment. However, lack of organization and the environmental incivility actors and laxity of the authorities concerned make it contributes to the degradation of the living environment, the risk of accidents and proliferation of solid and liquid waste.

**Keywords**: Informal Trade, living environment, degradation, Abidjan, Ivory Coast.

## 1. Introduction

Le commerce informel désigne l'ensemble des petites activités commerciales se déroulant sur des espaces publics non officiellement autorisés par les pouvoirs publics à cet effet. *Le concept d'espace public renvoie à une grande variété de lieux : rue, boulevard, cour, quai, parvis, dalle, jardin, espaces verts, etc. ; mais aussi, il concerne toutes sortes d'espaces moins bien délimités ou de statut intermédiaire entre le public et le privé* (DESIGNE F., 2002, pp-8-11). Alors, leur ouverture et leur accessibilité en font des domaines publics. *Il représente le « lieu privilégié de la citoyenneté », ainsi que le fondement et « le signe de l'urbanité »* (CORALLI M., 2001, pp. 8-15).

Si les espaces publics relèvent des domaines publics et accessibles à tous, ils ne devraient pas être l'otage d'un groupe d'individus ou d'une corporation quelconque. *Mais, l'on constate que dans la plupart des villes des pays en voie de développement, le domaine public constitue le cadre physique d'exercice de toutes activités socio-économiques* (KELOGUET., 2011).

Particulièrement, dans le district d'Abidjan, ces espaces sont devenus, des espaces marchands, notamment le commerce informel. L'essor de ce secteur d'activité est consécutif aux crises (socio-économique et politique) successives pendant plusieurs décennies. Il est caractérisé par une grande précarité des conditions d'activité. Avec la paupérisation grandissante induite par ces crises, les populations urbaines les plus vulnérables, en vue de sortir de la pauvreté, s'adonnent au commerce informel. Généralement, les commerçants s'installent sur des sites publics ou privés non occupés (servitudes, bordures des rues, espaces verts, couloirs de ligne à haute tension). L'anarchie provoquée par cette occupation s'est intensifiée, et dégrade de plus en plus l'image des quartiers populaires et a même atteint certains quartiers dits résidentiels. La prolifération du commerce informel s'est au fil des années, imposée au décor de l'environnement urbain. La quasi-totalité des communes du district d'Abidjan offre aujourd'hui un paysage des plus désordonnés et anarchiques. L'établissement des aires de petits commerces en tous lieux, a dénaturé la métropole, lui donnant une image déshonorante. Et cette laideur est accentuée par la dégradation de la qualité du cadre de vie.

Les sensibilisations et les opérations déguerpissement menées par le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MINESUDD), ne semblent toujours pas inquiéter les commerçants. Alors que les espaces publics particulièrement les rues et les servitudes constituent les vitrines de la capitale économique. L'occupation anarchique des trottoirs et autres espaces libres du district montre les problèmes de gestion de l'espace urbain. Il est donc important de connaître l'impact du commerce informel sur la qualité du cadre de vie dans le district d'Abidjan et les contraintes qui entravent la restauration des espaces publics.

## 2. Conceptualisation

### 2.1 Présentation du cadre d'étude

Situé entre les latitudes 5°00' et 5°30' Nord et les longitudes 3°50' et 4°10' Ouest (figure 1), le District d'Abidjan<sup>1</sup> est localisé au Sud de la Côte d'Ivoire. Il s'étend sur une superficie de 2 119 Km<sup>2</sup> dont 89,81 Km<sup>2</sup> de lagune (soit environ 16% de la superficie), avec un taux de croissance de 3,7% par an et une densité de population de 1 475 hab/km<sup>2</sup>. Il regroupe une population estimée en 2014 à environ 4 395 243 habitants (INS, 2014).

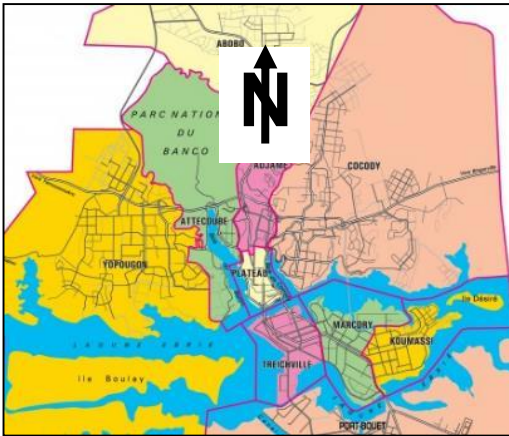


Figure 1: Carte de la situation de la zone d'étude  
(Source : INS, 2014)

### 2.2 Cadre méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans la collecte des données de terrain a consisté à orienter l'enquête vers des commerçants exerçant dans des rues marchandes, au niveau des carrefours et ronds-points. Nous avons sélectionné dans les communes les espaces à forte densité d'activités commerciales. L'étude a été effectuée sur 550 commerçants sélectionnés selon la méthode de choix par quotas. Ils ont été choisis sur la base des caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, nationalité, niveau d'instruction, lieu de résidence, mode d'installation). Les sites

---

<sup>1</sup>Le District Autonome d'Abidjan regroupe les 10 communes d'Abidjan (Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Plateau, Port-Bouët, Treichville et Yopougon, et 3 sous-préfectures (Songon, Bingerville et Anyama). Ses limites sont celles du département d'Abidjan, avec une population de 4 millions d'habitants. Il compte plus de cinq millions d'habitants et s'étend sur une superficie de 2.119 Km<sup>2</sup>, soit 0,6% du territoire national.

d'enquête (figure 2) ont été choisis sur la base d'un critère qui tient compte de la densité des commerçants et des communes qui ont été touchées par « l'opération pays propre » initiée par le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable en 2012. Ce choix non exhaustif a été opéré dans le but de couvrir tout le District d'Abidjan. Pour ce faire, dix communes et une Sous-préfecture ont été sélectionnées en tenant compte de la distance et du découpage administratif.

Les enquêtes ont été menées dans la période allant de mars à juin 2014. Ces investigations ont eu pour but de connaître les raisons qui poussent ces commerçants à s'établir sur le domaine public, le mode d'occupation de l'espace et les effets négatifs de cette activité sur la qualité du cadre de vie. Toutes ces investigations ont été précédées d'une recherche documentaire, d'une observation de terrain et d'un entretien individuel.

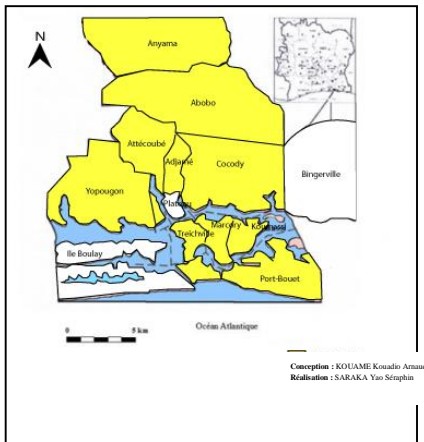


Figure 2: Les sites d'enquête dans le district d'Abidjan  
(Source : BNETD, 2014)

### 3. Résultats

#### 3.1 Les caractéristiques socio-démographiques des commerçants

Cette étude s'est penchée essentiellement sur l'âge, le sexe, la nationalité, le niveau d'instruction et le lieu de résidence des commerçants.

##### 3.1.1. La structure par âge des commerçants

Le commerce informel est tenu à la fois par des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées (tableau I). Les tranches d'âge de 10 à 20 ans et de 20 à 30 ans représentent respectivement 12% et 24% des commerçants, soit un total

de 36%. Puis, les tranches d'âge de 30 à 40 et de 40 à 50 représentent 56%, soit plus de la moitié des commerçants. La tranche d'âge de 50 ans et plus ne compte que 8%. Le pourcentage élevé des adultes (56%), montre que la plupart des abidjanais en âge de travailler et sans-emplois s'orientent résolument vers commerce informel qui constitue une activité de survie et de subsistance.

Tableau I: Répartition des commerçants selon les tranches d'âge

Âges	10-20	20-30	30-40	40-50	50 et plus	Total
Effectifs	65	132	188	122	43	550
Pourcentage	12%	24%	34%	22%	8%	100%

Source : Enquête de terrain, mars-juin 2014

### 3.1.2. La structure par sexe

Au niveau du genre (figure 3), on enregistre une forte proportion de femmes (69,5%) par rapport aux hommes (30,50%). La très forte prédominance féminine trouve son explication dans le fait que les femmes sont moins présentes dans les emplois modernes plus rémunérateurs. De ce fait, le commerce constitue l'activité principale capable de les sortir de la pauvreté urbaine. Ces femmes travaillent principalement à leur propre compte et constituent des aides familiales à leurs. Elles sont spécialisées dans la vente de fritures, de fruit et légumes, de vivriers ainsi que la restauration.

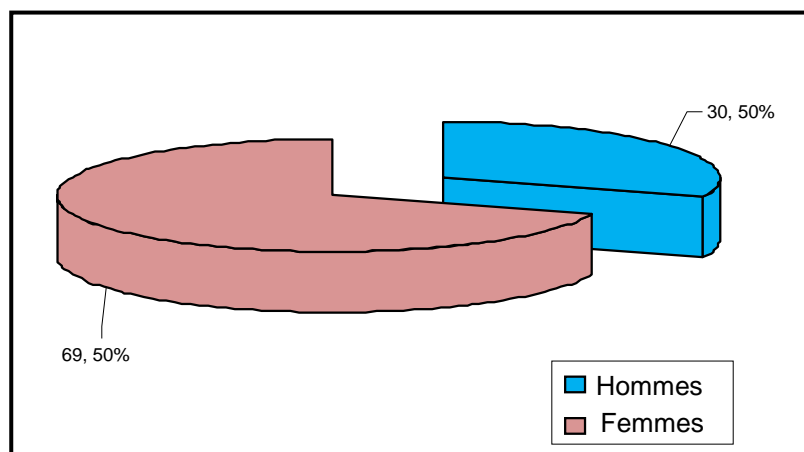


Figure 3 : Répartition des commerçants selon le sexe

(Source : Enquête de terrain, mars-juin 2014)

### 3.1.3. La structure selon la nationalité

Dans le district d'Abidjan, le commerce informel est majoritairement tenu par des ivoiriens : 67% contre 33% d'étrangers (figure 4). La forte présence d'ivoiriens dans cette activité pourrait s'expliquer par les difficultés de l'État à insérer la population active dans les emplois modernes. Cette situation perdure depuis les années 1990, suite à la conjoncture socioéconomique et politique. Ce qui explique l'intérêt des populations urbaines à s'orienter vers ce secteur d'activité.

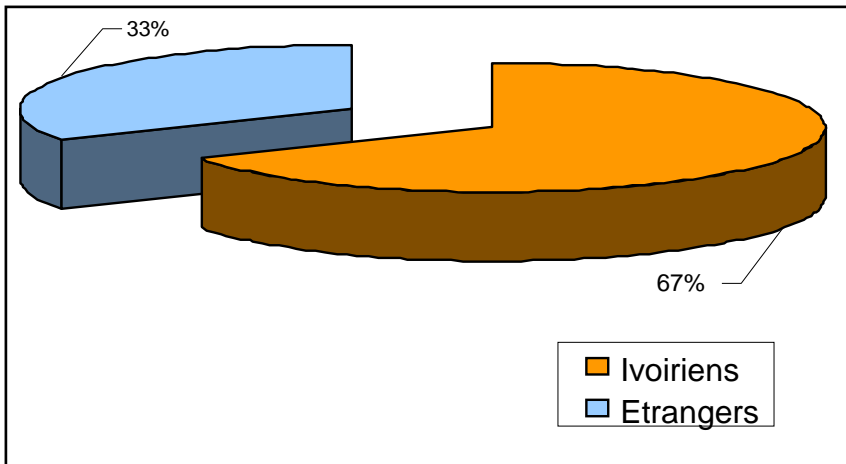


Figure 4 : Répartition des commerçants selon la nationalité  
(Source : Enquête de terrain mars- juin 2014)

### 3.1.4. La structure selon le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est un indicateur fondamental dans l'identification des commerçants informels. La majorité des commerçants, soit 48% n'ont aucun niveau d'instruction (figure 5). Pour ceux ayant un niveau d'instruction, on dénombre respectivement 26% pour le cycle primaire, 19% pour le secondaire et 7% pour le supérieur.

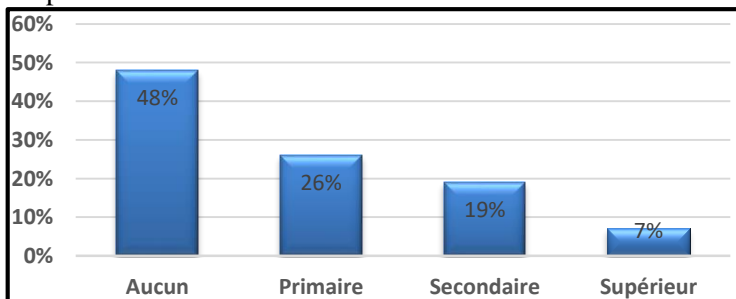


Figure 5 : Structure des commerçants selon le niveau d'instruction

(Source : Enquête de terrain, mars-juin 2014)

### 3.1.5. La structure selon la résidence

On dénombre une forte proportion de commerçants qui pratiquent leur activité dans leur commune de résidence (82%), contre 18% qui résident hors de leur lieu de vente (figure 6).

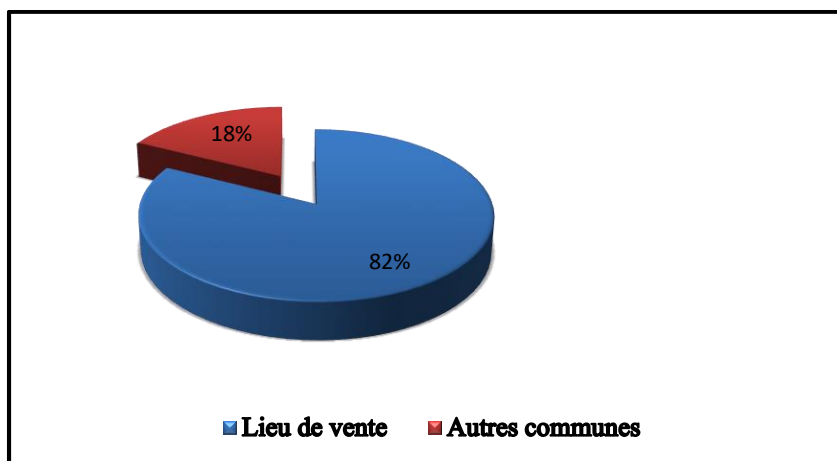


Figure 6 : Répartition des commerçants selon le lieu de résidence  
(Source : Enquête de terrain, mars-juin 2014)

### 3.1.6. Le mode d'installation des commerçants

Sur 550 commerçants interrogés, 87% se sont installés sur le domaine public sans autorisation préalable contre 13% (figure 7), ayant effectués des démarches auprès de la mairie avant de démarrer leurs activités. Malgré leur installation illégale, les commerçants payent des taxes journalières variant de 100F CFA à 300F CFA selon la taille et la nature de l'activité ou mensuelles comprise entre 3000F CFA et 15 000F CFA. Ces taxes constituent l'une des sources de revenu des municipalités.

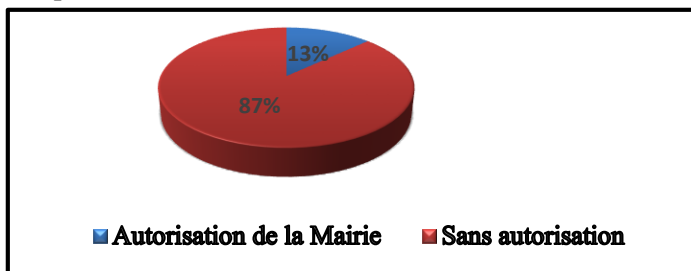
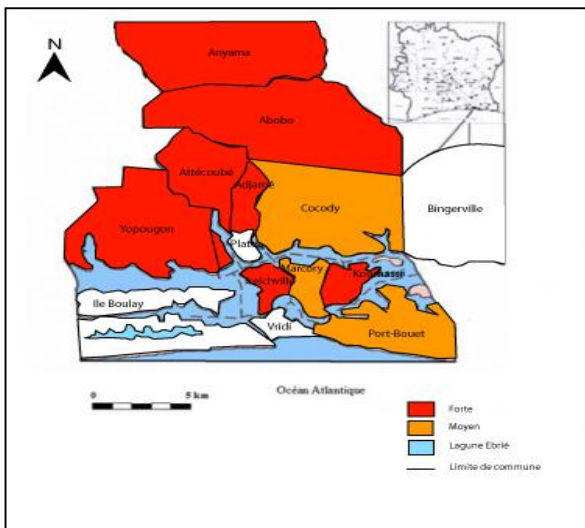


Figure 7 : Répartition des commerçants selon le mode d'installation  
(Source : Enquête de terrain, mars-juin 2014)

### 3.2 L'occupation spatiale du commerce informel

Les espaces préférés des commerçants sont : les rues, les carrefours, les ronds-points et les pleins airs. Mais parmi ces espaces, les rues sont les plus sollicitées, et respectivement les carrefours et les ronds-points et les espaces non mis en valeur. Pour le petit commerçant, la rue est le lieu idéal pour avoir rapidement de la clientèle. Car c'est un lieu de rencontre et de forte circulation humaine. Cependant, l'ampleur de l'occupation spatiale des commerçants n'est pas la même dans toutes les communes (figure 8). Dans les communes populaires comme Abobo, Adjamé, Anyama, Attécoubé, Koumassi, Treichville et Yopougon, on enregistre une forte présence de commerçants. Par contre à Marcory, Port-Bouët et Cocody (quartier résidentiel) elle est relativement moyenne. Le nombre important de commerçants dans les communes populaires s'explique en partie par la densité de la population et la pauvreté grandissante.



Source : BNETD, 2000

Conception : KOUAME Kouadio Arnaud  
Réalisation : SARAKA Yao Séraphin

Figure 8 : L'ampleur du commerce informel dans les communes

### 3.3 Les effets induits du commerce informel sur le cadre de vie et la population

Le commerce informel représente l'une des causes de la détérioration du cadre de vie dans le district d'Abidjan. Les espaces relevant du domaine public

sont envahis par des moins jeunes, jeunes, adultes et personnes âgées qui proposent des marchandises à des prix attractifs. Les impacts néfastes du commerce informel sont visibles au niveau spatial, hygiénique et au niveau sanitaire.

Dans la quête d'espace pour l'exercice de leur activité, les commerçants occupent de façon anarchique et spontanée, les rues, les carrefours, les gares routières et les espaces non mis en valeur. La plupart des activités fonctionnent en bordure de rue (photo 1) et dans le prolongement des habitations.



Photo 1 : La voie Abobo-Anyama occupée par des commerçants  
(Cliché de l'auteur, Mars 2014)

La position des commerçants aux abords des voies de circulation et aux alentours des établissements socio-collectifs enlève à l'espace urbain sa beauté et lui donne une image de désordre. Ces occupations anarchiques font que les automobilistes se disputent la chaussée avec les piétons. Pour éviter de se faire écraser, les passants sont obligés de se faufiler entre les étals, et les tables. Tout ce spectacle fait perdre à la route sa fonction principale qui est d'assurer la circulation des personnes et des biens. Ces installations peu recommandables créent l'obstruction des voies, des embouteillages et des accidents. Ce désordre spatial cause d'énormes difficultés aux populations, qui s'en plaignent au quotidien dans leurs différents déplacements.

D'après les observations faites, le paysage urbain du district d'Abidjan est aujourd'hui agressé par la prolifération des petits commerces incontrôlés. Cette dégradation est accentuée dans les secteurs où on enregistre une forte concentration de ces activités informelles notamment dans les communes populaires : Abobo, Adjamé, Anyama, Attécoubé, Koumassi, Yopougon. Les aménagements opérés sur les bâtis existants avec des matériaux précaires offrent une image insalubre au cadre de vie. Par ailleurs, les baraques provisoirement aménagées devant les habitations abritent, soit le commerce des fruits et légumes, soit la restauration, les cabines cellulaires, etc. Faute d'entretien, les quartiers laissés à l'abandon sont devenus des lieux malsains qui perdent au fil des années leur esthétique paysagère.

Les commerçants produisent une importante quantité d'ordures. Ces ordures sont abandonnées dans les rues. Au fur et à mesure que les jours passent, les tas d'ordure grandissent en l'absence d'un ramassage régulier. A force d'abandonner les déchets pendant plusieurs semaines à ces endroits, incite les ménages environnants à y déverser les leurs. Cette situation devient plus grave lorsque les pré-collecteurs bénévoles viennent discrètement grossir ces décharges improvisées avec le contenu de leur charrette. Tout ceci contribue à la naissance et à la multiplication des dépotoirs sauvages. Aujourd'hui, toutes les communes d'Abidjan sont confrontées à ce problème, mais la situation reste alarmante dans les quartiers populaires tels qu'Abobo, Adjamé, Attécoubé, Yopougon, Koumassi, Treichville. Ces différentes attitudes malséantes sont à l'origine de la malpropreté et de l'enlaidissement du cadre de vie.

Les dysfonctionnements des réseaux de drainage et d'assainissement sont en partie liés aux mauvaises pratiques des commerçants informels. Ces derniers construisent des baraques en bois ou métallique sur ces réseaux. Ces constructions précaires, sans plan d'aménagement empêche, l'écoulement normal des eaux pluviales et eaux usées ; et sont souvent l'une des cause de l'obstruction de ces ouvrages de drainage. En outre, en l'absence de poubelle, ceux-ci jettent sans ménagement toutes sortes de déchets (boîtes de conserve, emballages usagés, restes d'aliments, etc.) dans les caniveaux à ciel ouvert ou déversent les eaux usées contenant des éléments solides dans les égouts. Pendant la saison pluvieuse ces déchets sont drainés vers les réseaux d'assainissement qui créent leur obstruction. L'obstruction de ces réseaux, fait que les eaux pluviales et usées sont refoulées sur les trottoirs, formant ainsi des dépôts d'ordures aux odeurs nauséabondes qui deviennent par la suite des nids de moustiques et sources de maladies (photo 2).



Photo 2 : Un caniveau obstrué par les déchets solides devenu un gîte larvaire de reproduction de moustiques. (Cliché de l'auteur, Mai 2014)

L'entretien (curage, réparation) de ces réseaux ne se fait pas régulièrement. De ce fait, on assiste à l'inondation de la voirie causant des dommages aux riverains et automobilistes, qui se sentent obligés de faire de longs détours pour éviter ces obstacles.

L'impact du commerce informel sur la population s'observe au niveau la qualité hygiénique des aliments proposés aux consommateurs, de la pollution sonore et de l'air.

Le non-respect des règles d'hygiène de base constitue un problème de santé publique et porte préjudice aux commerçants. Le manque d'hygiène peut conduire inexorablement à une intoxication alimentaire, liée parfois à des toxines produites par les bactéries pendant la fabrication ou la conservation du produit. S'il est difficile d'établir un lien direct entre les maladies environnementales et la consommation des produits issus du commerce informel, il convient par mesure de prudence attirer l'attention des populations sur le fait que la consommation des aliments contaminés, non protégés ou mal conservés pourrait provoquer des risques sanitaires.

Par ailleurs, les atteintes à la santé de la population pourraient s'expliquer par la prolifération des ordures. En effet, les déchets délaissés à travers les communes constituent des réservoirs favorables à la naissance et à la multiplication des mouches, moustiques, souris, cafards, etc. Ainsi, les maisons les plus proches de ces espaces insalubres sont constamment envahies par ces parasites, qui se posent sur les repas ou sur les ustensiles de cuisine. Les ordures mêlées aux flaques d'eaux usées stagnantes et puantes, constituent des foyers de production de moustiques vecteurs du paludisme. Le ramassage irrégulier des déchets qui font des semaines, renferment des germes pathogènes et des parasites qui souillent, polluent l'air, le sol et ; par conséquent provoquent des épidémies telles que le choléra, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde.

L'air ambiant reste pollué par des odeurs nauséabondes qui gênent la respiration des populations voisines. Le commerce informel par ses méthodes précaires produit des gaz tels que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), qui proviennent de l'utilisation du bois de chauffe, du charbon et des différentes huiles destinées aux grillades. En effet, ces différents combustibles entraînent la pollution de l'air par la fumée qu'ils produisent lors de la cuisson. Les commerçants loin de leur domicile et en l'absence de latrine publique, choisissent la nature ou les caniveaux pour effectuer leurs besoins naturels. La forte concentration d'urine en un seul point, derrière une clôture, dans un caniveau ou dans la nature, entraîne des odeurs suffocantes difficiles à respirer.

Les principaux polluants sonores issus du commerce informel émanent des maquis, qui pour attirer la clientèle, émettent de très fortes sonorisations. C'est un phénomène de plus en plus récurrent, où les devantures et arrières cours des logements sont utilisés à cette fin. Ces endroits sont des sources de pollution sonore intense qui indisposent les populations. Les perturbations sonores ont un impact nuisible sur la population notamment au niveau auditif. Mais, cette nuisance semble ne pas être perçue par les gérants de maquis et les différents animateurs qui, malgré les plaintes sans cesse continuent d'émettre les bruits. Alors qu'ils exposent davantage les personnes sensibles, très fragiles au stress et aux crises cardio-

vasculaires. Au-delà des impacts sur la santé des populations riveraines, ces bruits empêchent non seulement les élèves vivant à proximité d'étudier paisiblement, mais aussi les parents de se reposer après des journées de travail éprouvantes. Cette situation peut compromettre les études de certains enfants qui n'arrivent pas à se concentrer pour étudier à cause des nuisances sonores. Selon un audiologiste, une exposition de 2 à 3 heures à des bruits de 90 décibels peut être préjudiciable. Dans ce cas, il est donc prudent de mettre des bouches oreilles dans des cas d'une longue exposition aux bruits d'intensité supérieur à 90 décibels.

### 3.4. Les initiatives entreprises par les pouvoirs publics

L'esthétique paysagère du district d'Abidjan s'altère d'année en année avec la multiplication du commerce informel. Le cadre de vie se détériore sous le poids des déchets et de l'occupation tous azimuts des espaces publics. Cette situation interpelle davantage les pouvoirs publics, particulièrement le ministère de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable. Il a pour mission principale est de lutter contre toutes les atteintes à l'environnement, à l'hygiène et la salubrité publique et de punir toutes les personnes qui ne respectent les lois en vigueur. A ce titre, les prérogatives reviennent à cette institution qui a la charge de veiller à l'application des règlements en matière de protection de l'environnement et de la salubrité urbaine conformément aux textes législatifs édictés par les pouvoirs publics. En vue de l'application dudit Décret, un arrêté « *Arrêté GG n°2895 A.E. du 24 novembre 1928, réglementant les conditions d'application du décret du 29 septembre 1928 sur le Domaine et les servitudes d'utilité publique* » a été pris. Cela montre que la problématique relative à la gestion du domaine public date bien avant les indépendances du pays. Après les indépendances, jusqu'aujourd'hui, avec l'urbanisation galopante liée à la croissance de la population abidjanaise<sup>2</sup>, d'autres lois ont été prises, dont le plus récent est « *le Décret N° 2007-587 du 04 Octobre 2007, portant création la Brigade de la Salubrité Urbaine (BSU)* ». Cette brigade rattachée à l'Agence Nationale de Salubrité Urbaine (ANASUR), est une unité mobile chargée d'apporter un appui logistique dans la lutte contre les installations anarchiques, les nuisances de toute nature et les occupations illicites du domaine public urbain.

Malgré ces dispositions institutionnelles précoloniales et postcoloniales, le désordre urbain impulsé par les activités informelles persiste toujours. Et la situation de la dégradation du cadre de vie urbain devient de plus en plus inquiétante. On assiste à une faillite dans la gestion du domaine public et des servitudes d'utilité publique. Cette situation donne l'impression d'une démission et/ou une incapacité de l'État à résoudre définitivement et durablement l'épineux

---

<sup>2</sup>Selon le Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la population abidjanaise est d'environ 4 707 404 habitants dont 2 369 823 femmes (50,34%) et 2 337 581 hommes (49,66%).

problème de l'occupation anarchique des espaces publics. Dans la mesure où, la seule action tangible constatée sur le terrain demeure le déguerpissement des occupants des espaces publics. En effet, face cet incivisme urbain, le gouvernement ivoirien par le biais du Ministère en charge de la salubrité urbaine a initiée l'opération « pays propre<sup>3</sup> » en 2012. Aussi visait-elle à améliorer les conditions et le cadre de vie des populations, et à restaurer l'image des villes du pays par la promotion de la culture de la salubrité. Au cours de cette opération, les emprises des artères principales et le domaine public du district d'Abidjan occupées par des installations illicites et anarchiques ont été nettoyées (figure 9).



Source: Document M.T.P.C.P.T (DU, D.E.P.D.E.U.H, SETU) Photos aériennes AUA, janvier 1985  
Conception: Dr KOUAME K. Arnaud Réalisation: SARAKA Sempahin

Figure 9 : Les espaces et artères principales du district d'Abidjan touchés par l'opération de déguerpissement en 2012

Aucune commune du district d'Abidjan n'a été épargnée par l'opération « pays propre ». Celle-ci a engendré d'énormes préjudices chez les opérateurs illégalement installés dans l'emprise du domaine public.

En plus du déguerpissement, l'État a procédé à la prise des mesures suivantes :

<sup>3</sup>Le programme de déguerpissement du domaine public à Abidjan et à l'intérieur du pays a été initié par le gouvernement ivoirien après la sortie de la crise post-électorale de 2010. Par cette initiative, le Ministère de la Salubrité Urbaine voulait proposer une stratégie globale de lutte contre le désordre urbain et l'incivisme des populations.

- la suspension, de la délivrance par les autorités communales, des autorisations d'occupation du domaine public jusqu'à la fin de la mise à jour des schémas directeurs des grandes agglomérations, notamment Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Man, Korhogo, San-Pedro, Abengourou, Daloa, etc. ;
- l'organisation d'une Opération Spéciale de salubrité aux alentours des établissements scolaires et universitaires ;
- la mise en place d'un cadre permanent de concertation interministériel de salubrité, et d'une cellule spéciale des Opérations de Police de Salubrité sur l'ensemble du territoire ;
- la programmation de quatre grandes opérations annuelles de Police Spéciales de lutte contre le désordre urbain et l'incivisme;
- l'organisation de campagnes de sensibilisation pour le changement de comportement des populations ; et
- l'organisation d'un séminaire sur la responsabilité des préfets dans le contrôle des actions des collectivités territoriales, en conformité avec les exigences gouvernementales.

Malgré les opérations de déguerpissement et les mesures prises par le gouvernement, en vue de restaurer l'ordre urbain, les espaces publics (trottoirs, rues, carrefours, ronds-points) sont toujours occupés par des commerçants.

#### **4. Discussion**

Le commerce informel est exercé par des enfants (12%), des jeunes (24%), des adultes (56%) et des personnes âgées (8%). On enregistre une forte présence des femmes (69,5%) contre 30,5% d'homme. Concernant la nationalité, les ivoiriens sont plus nombreux que les étrangers, soit 67% contre 33%. Dans cette activité, le niveau d'instruction importe peu. C'est pourquoi, 48% des commerçants n'ont aucun niveau, 26% ont un cycle primaire, 19% un cycle secondaire et 7% un cycle supérieur. La plupart des opérateurs s'installent sans autorisation (soit 87%), mais payent des taxes des autorités communales. De ce fait, les maires ont du mal à les expulser.

Dans la pratique des activités, les impératifs d'ordre social et économique prennent le pas sur les enjeux environnementaux. Face à ce tableau, notre objectif était de réaliser un diagnostic des effets environnementaux et de sécurité du commerce informel. Cette situation est en grande partie due à l'ignorance et à un manque de conscience environnemental que reconnaissent les autorités locales d'une part et, à l'inapplication des principes juridiques relatifs à la protection de l'environnement et du cadre de vie urbain d'autre part. Le lien entre recherche de profit et la gestion de l'environnement urbain n'est pas systématiquement établi par les différents acteurs. Tous ces manquements et insuffisances sont en partie les causes profondes de la dégradation du cadre de vie dans le district d'Abidjan.

Celle-ci se manifeste par : l'occupation anarchique de l'espace public, la prolifération de déchets solides et des dépotoirs sauvages, l'obstruction des réseaux d'assainissement. A ces désagréments s'ajoutent les dommages causés aux populations à savoir : les problèmes de santé liés au manque d'hygiène dans les lieux de vente et la mauvaise conservation des aliments, la pollution de l'air ambiant et la pollution sonore à travers les activités qui émettent beaucoup de bruit. Le constat de la dégradation du cadre de vie par les activités informelles en général a été déjà fait par ATTAHI K. (2001). Il fait remarquer que depuis le début de la crise économique, les activités informelles ont envahi les trottoirs des zones d'habitats populaires. Aujourd'hui, les activités informelles, ont fait incursion dans les quartiers dits huppés ; ce qui veut dire qu'aucune commune du district d'Abidjan n'est épargnée par ce phénomène qui s'amplifie au fil des années du fait de la pauvreté grandissante.

Devant l'impuissance des maires à assainir le cadre de vie, le gouvernement a initié une opération d'amélioration du cadre de vie après la crise post-électorale de 2010. Selon Christian Bouquet et *al* (2013), depuis la colonisation le déguerpissement est utilisé comme mode de régulation du domaine public. La destruction des bâtis et des aménagements précaires implantés sur le domaine public était le choix privilégié par les pouvoirs politiques.

Cette méthode est toujours d'actualité, mais elle semble ne pas être efficace, car les espaces publics libérés lors de l'opération « pays propre », ont été à nouveau investis par les commerçants et autres opérateurs exerçant dans l'informel. On assiste à une sorte de résilience des acteurs aux actions menées par le pouvoir public.

## **Conclusion**

En Côte d'Ivoire, singulièrement dans le district d'Abidjan où, l'Etat ne parvient pas à résoudre de façon significative le problème d'emploi, le secteur informel, principalement le commerce s'installe comme une alternative pour sortir la population abidjanaise de la pauvreté grandissante. Cette activité qui facilite l'auto-emploi, et permet aux populations vulnérables de survivre, n'est pas un hasard. Elle est la réponse au chômage qui secoue la plupart des jeunes citoyens en Côte d'Ivoire. Les opérateurs utilisent le domaine public comme cadre pour l'exercice de leurs activités. Le désordre et l'anarchie qu'ils installent contribuent à la dégradation du cadre de vie et à la perte de l'esthétique paysagère. L'occupation anarchique des trottoirs et autres espaces libres du district d'Abidjan révèle des problèmes de gouvernance et de gestion de l'espace urbain. Les tentatives des pouvoirs publics depuis plusieurs années, dans le but de les déguerpier, et restaurer l'image du district en lui redonnant son lustre d'antan n'ont pas atteint les objectifs escomptés. L'incivisme environnemental et la défiance semblent prendre le pas sur la norme. Malgré les opérations de déguerpissement réalisées de 2012 à 2013, les

espaces publics n'ont toujours pas été libérés. Ces échecs répétés semblent être liés à une déficience de conscience environnementale de la population concernée et aux enjeux autour des espaces publics. La prise en compte de l'interaction entre le commerce informel et la gestion de l'environnement urbain reste un objectif à atteindre. C'est pourquoi l'Etat doit mener des actions participatives dans l'intérêt de tous les acteurs. La préservation de l'environnement urbain ne doit pas être l'affaire des seuls pouvoirs publics, mais la participation de tous les citoyens.

## Références bibliographiques

- AKINDES F. (2000) : « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire ». *Politique africaine* n°78. pp.3-11.  
[en ligne] : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/078126.pdf>
- AKINDES F. (1990) : *Urbanisation et développement du secteur informel alimentaire : l'exemple d'Abidjan*. Doctorat de thèse unique, Montpellier (Centre IRD) pp. 78-154.  
[en ligne] : <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:30629>.
- ANO K.P. (2007) : « Le commerce informel dans les villes de Côte d'Ivoire : le cas des communes d'Abidjan ». In *Rev. Ivoir. anthropol. Social. KASA BYA KASA* n°12 (EDUCI) pp.5-10[en ligne] :  
<http://www.univcocody.ci/educi/downloads/KASABYA/KASABYA2007/5122007KASAKASA.pdf>.
- ATTAHI K. (2001) : *Problématique de l'urbanisation et les défis de la gestion municipale en Afrique occidentale et centrale*.PGU/BNETD, Abidjan, 23 p.
- CHRISTIAN B. et al.(2014) : « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. », *L'Espace Politique*. n°22 | 2014-1. pp.3-15. [En ligne] : <http://espacepolitique.revues.org/2963>, consulté le 11 juin 2014.
- CORALLI M. (2001) : « Espace public et urbanité : le cas de Koungueul au Sénégal ». *Éditions L'Harmattan*. Collection Villes et Entreprises. ISBN : 2-7475-0352-6. pp. 8-15.
- François D. (2002) : « Espaces publics : Espaces de vie, Espaces de ville » Cahiers de l'IAURIF n°133-134 pp. 8-11.
- HAERINGER, P.(1985) : « Vingt-cinq ans de politique urbaine à Abidjan, ou la tentation de l'urbanisme intégral », *Politique Africaine*, n° 17, pp. 20-40.
- HUGON P.et al. (1982) : « Vivre et survivre dans les villes africaines ». Paris, In *Presses Universitaires de France* n°83. pp. 18-23.
- Institut National de la Statistique et du Développement (2003) : *Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives*. p 35.  
[enligne] : [http://cns.bf/IMG/pdf/secteur\\_informel\\_ouagadougou\\_2003-2.pdf](http://cns.bf/IMG/pdf/secteur_informel_ouagadougou_2003-2.pdf)
- KELOGUE T. (2011) : *Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du sud: le cas du centre-ville de Port-au-Prince*. Thèse de doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal. 422p.
- KOUAME K.A (2012) : *Commerce informel et gestion de l'environnement à Yopougon*. Thèse unique de doctorat en géographie, Université de Cocody/Abidjan, 335P.

- LEIMDORFER F. (1999) : « Enjeux et imaginaire de l'espace public à Abidjan ». *Politique africaine* n°74. CNRS, laboratoire « printemps » Université de Saint-Quentin-en-Yvelines. pp. 24-31.
- MONNET J. (2006) : « Le commerce de rue, ambulant ou informel et ses rapports avec la métropolisation : une ébauche de modélisation ». Publié dans « *Autrepart* » n°39, Editions Armand Colin, pp. 93-109. [en ligne] : <http://193.55.107.45/article/355.pdf>.
- OFOUEME B. (2007) : « La restauration populaire dans la conurbation Cotonou/Porto-Novo/Abomey-Calavi (Bénin). In Revue du CAMES-*Nouvelle série B*, Vol.009 n°-2007 (2<sup>ème</sup> Semestre), pp. 324-334. [en ligne] : [http://www.hubrural.org/IMG/pdf/benin\\_op\\_et\\_polagri\\_uemoa\\_tometry.pdf](http://www.hubrural.org/IMG/pdf/benin_op_et_polagri_uemoa_tometry.pdf).
- TOURE A. (1985) : « Les petits métiers à Abidjan : L'imagination au secours de la conjoncture ». In *Edition Khartala*, Paris, pp 75-101.
- YAPI DIAHOU A. (1994) : *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan*. Thèse de Doctorat d'Etat en Géographie, Université de Paris VIII Saint-Denis, 718 p.

**DYNAMIQUE URBAINE ET CONSERVATION DES ESPACES  
PROTÉGÉS À ABIDJAN : L'EXEMPLE DE LA RÉSERVE NATURELLE  
DE DAHLIAFLEUR**, Kouadio Eugène KONAN, Armand KANGAH, Daouda  
SYLLA, Bi Zueli KOLI (Université F. H. B. d'Abidjan – RCI)

**Résumé**

La région d'Abidjan est caractérisée par une forte croissance démographique et d'une remarquable dynamique spatiale accompagnée d'une pression sur l'espace naturel environnant. En effet, pour les besoins de logement des populations, la ville s'étale continuellement. La ville d'Abidjan joue ainsi un rôle capital dans la dégradation de la biodiversité en raison de la perte de l'habitat des espaces naturels. Dans ce contexte, la présente étude a été entreprise afin de caractériser l'évolution de la pression anthropique sur la réserve Naturelle de Dahliafleur en vue d'une gestion durable de cet espace protégé. Cette étude s'appuie sur des images satellites (2005 et 2013) et des observations de terrains. L'analyse des données à partir d'un SIG permet d'observer d'une manière générale deux périodes. La première avant 2005 montre une dégradation du couvert végétal avec une faible emprise urbaine. La deuxième période (2005 à 2013) se caractérise par une conservation de la couverture végétale de la réserve et par une forte pression humaine matérialisée par la construction de logements. Le constat est que la Réserve Naturelle de Dahliafleur constitue un espace de conflit face à la forte pression urbaine que connaît la ville d'Abidjan.

**Mots clés** : Dynamique urbaine, espaces protégées, Abidjan, SIG

**URBANDYNAMICS AND CONSERVATION OF THE PROTECTED  
SPACES IN ABIDJAN: THE EXAMPLE OF THE NATURAL  
RESERVE OF DAHLIAFLEUR**

**Abstract**

The area of Abidjan is characterized by a demographic strong growth with a remarkable space dynamics accompanied by a pressure on surrounding natural space. Indeed, for housing needs of the populations, the city spread out continuously. The town of Abidjan thus plays a key role in the degradation of the biodiversity because of the loss of the habitat, which are natural spaces in this context, the present study undertook in order to characterize the evolution of the anthropic pressure on the Nature reserve of Dahliafleur for a durable management of this protected space. This study bases on satellite images (2005 and 2013) and observations of grounds. The data analysis is starting from a SIG makes it possible to observe two periods generally. The first before 2005 watch a degradation of vegetable cover with a weak urban influence. The second period (2005 to 2013) is characterized by a conservation of the vegetable cover of the reserve and by a

strong human pressure materialized by housing construction. There portis that the Nature reserve of Dahliafleur constitutes a space of conflict vis-à-vis the strong urban pressure, which the town of Abidjan knows.

**Keywords:** Urbandynamics, protected spaces, Abidjan, GIS

## 1. Introduction

Aucun pays ne reste à l'écart des grands phénomènes de concentration des populations dans les métropoles. Les villes se développent et grignotent les espaces naturels, engendrant des conflits d'usage de la terre.

Les projections estiment à 61 %, la part de citadins dans le monde en 2030 avec une croissance démographique de 93 % dans les agglomérations des pays en développement (ONU, 2008).

Ainsi, de plus en plus de zones naturelles protégées se retrouvent confrontées aux dynamiques urbaines. Dans les grandes agglomérations, en particulier, les pressions urbaines provoquent des impacts négatifs importants sur les aires protégées.

L'objectif d'une aire protégée est de conserver la biodiversité des milieux, généralement considérés comme « naturels », sur un territoire délimité et fixé par l'autorité publique. Leurs règlements limitent l'utilisation et l'occupation de l'espace. Dans les grandes agglomérations urbaines, ceci pose des problèmes d'aménagement, tant en termes d'usages et de modes d'occupation que de dynamiques d'interfaces, et soulève des questions en matière de territorialités, de représentations, d'usages, de risques et de conflits socio-environnementaux liés notamment aux situations d'inégalités sociales et d'injustice spatiale.

Cela représente souvent une menace à leur intégrité et à la qualité de leur milieu naturel. Dans ce contexte, il est proposé de travailler sur la notion d'interface « ville-nature » qui représente, à la fois, le lieu de contact et le champ d'échanges entre les deux parties, aussi bien en termes de territoire qu'en matière d'influence, d'interpénétration et d'émergence de conflits. La notion d'interface permet d'intégrer, dans une approche interdisciplinaire, les dimensions écologiques, sociales, politiques et économiques des rapports entre la « nature protégée » et l'espace urbain (Bonin et Torre, 2004).

Face au manque de politiques d'aménagement et de logement dans les agglomérations des pays en développement, l'interface « ville-nature » devient l'espace de conflits socio-environnementaux liés aux situations d'inégalités sociales et d'injustice spatiale. Les problématiques se posent donc en termes d'évolution des rapports, d'interaction et non pas d'opposition, entre les espaces naturels et urbains. Les questions se posent alors en termes de spécificités des aires protégées en milieu urbain, en matière de territorialités, d'usages, de risques et de conflits. Peut-on identifier des nouvelles pratiques nées de l'imbrication du milieu urbain et des milieux dits naturels ? Cela nous conduit à nous interroger sur

l'émergence d'une nouvelle gouvernance des aires protégées, voire d'un nouveau paradigme de gestion environnementale tourné vers une durabilité des parcs intégrée à la durabilité urbaine.

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,3% sur la période 1988-1998, la Côte d'Ivoire se situe parmi les pays africains à fort taux d'accroissement démographique. La densité au plan national est de 56 hab/km<sup>2</sup> (Institut National de la Statistique, 2003). Les régions les plus densément peuplées sont celles de la zone forestière, principalement la ville d'Abidjan (7127 hab/km<sup>2</sup>) et la région des lagunes (319 hab/Km<sup>2</sup>). Cela participe à l'augmentation du taux d'urbanisation (43 % en 1998).

L'urbanisation est en effet l'un des facteurs principaux de la déforestation, sa responsabilité est à signaler dans le cas de la disparition de la biodiversité autour d'Abidjan (Koffi, 2007).

En Côte d'Ivoire, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes en ce qui concerne la préservation du patrimoine forestier. La forte urbanisation d'Abidjan perturbe la politique environnementale.

Les pays africains souffrent d'un manque de planification du développement des zones périurbaines (Oloto et Adebayo, 2012). Si les difficultés de logement peuvent expliquer l'occupation spatiale, doit-elle se faire au détriment des espaces protégés ? Dans sa croissance, Abidjan a déjà phagocyté Bingerville, Anyama, Songon et bientôt Grand-Bassam. Les franges périurbaines se dégradent continuellement. La ville semble s'étendre sans aucun souci de préservation ou de restauration du patrimoine naturel. La sauvegarde du patrimoine forestier à la périphérie d'Abidjan constitue un défi majeur à relever pour la paysannerie.

La Réserve Naturelle de Dahliafleur et ses alentours sont depuis quelques décennies le théâtre de plusieurs enjeux environnementaux, sociaux et économiques. L'accroissement d'une population environnante, sans cesse à la recherche de nouvelles terres, a favorisé l'extension des zones d'habitation dans ce milieu pourtant protégé. Cette situation pose le problème de la pression humaine autour des parcs naturels et de leur survie.

L'étude vise à proposer un diagnostic de l'état de la pression humaine autour de la Réserve Naturelle de Dahliafleur et de mettre en évidence de façon précise, l'état de l'occupation du sol en quantifiant l'évolution des types d'affectation au sol entre la période de 2005 à 2013.

L'espace de la Réserve Naturelle de Dahliafleur est compris entre 5° 09 et 5° 16 de latitude nord et entre 4° 48 et 4°58 de longitude ouest. Il est situé dans le secteur littoral Est de la Côte d'Ivoire, entre la commune de Bingerville et celle de Cocody (figure 1).

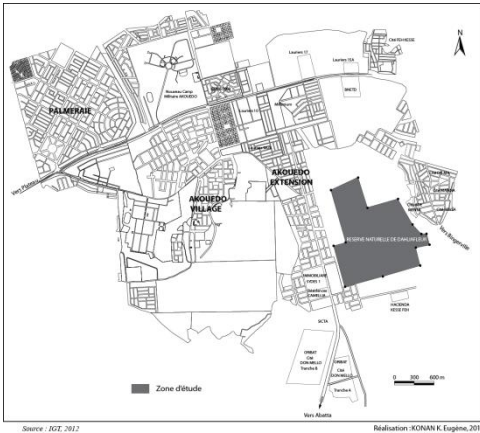


Figure 1 : Localisation de la Réserve Naturelle de Dahliafleur

Du simple domaine exploité par Italo BARBETTA depuis les années 1970, cet espace fut récupéré par l'Etat ivoirien à la mort de BARBETTA en 2001. Il fut classé en domaine d'utilité publique par Décret n°2004-566 du 14 octobre 2004. Le 17 octobre 2007, sa gestion est confiée à l'OIPR par arrêté n°895/MINEEF. Il est finalement classé par Décret en Réserve Naturelle de Dahliafleur en 2013. Il couvre une superficie totale de 148 ha.

## 2. Données et Méthode

L'étude sur l'évolution de l'occupation du sol autour de la Réserve Naturelle de Dahliafleur s'appuie sur le traitement et l'analyse de quatre types de données : les données issues de mesures in situ, les données démographiques, les données spatiales et les données de référence. Les données spatiales représentées par les images satellites constituent le socle du travail, les autres données servent à l'interprétation et à l'explication de l'évolution de l'occupation du sol.

Les informations que nous avons eues ont été complétées par d'autres obtenues par des enquêtes sur le terrain de façon plus précise de l'observation directe de terrain. L'observation de terrain a surtout consisté à voir l'état de l'urbanisation et à repérer les secteurs de conflit autour de la Réserve. Les différents traitements s'appuient sur des méthodes et techniques issues de la cartographie et de l'analyse statistique. Ils ont été possibles grâce à la mise en place d'un SIG. Les requêtes effectuées sur la base de données ont permis d'identifier la pression urbaine autour du parc et surtout d'analyser les risques éventuels que court aujourd'hui la Réserve Naturelle de Dahliafleur à travers les conflits observés.

### 3. Résultats et Discussion

#### 3.1- Une évolution de l'occupation du sol dans la réserve de 2005 à 2013 marquée par une conservation du couvert végétal

##### 3.1.1-Les états successifs de l'occupation du sol de 2005 à 2013

L'occupation du sol en 2005 montre que le couvert végétal connaît une dégradation dans son ensemble. La forêt de la réserve est en effet émiettée par des pratiques humaines. On y observe des champs de manioc, des surfaces défrichées, des routes et d'une zone de haute tension. La superficie forestière occupe à presque 20 % de la surface totale de la réserve (Figure 2). Autour de celle-ci, l'on observe une dégradation du couvert végétal laissant la place à des sols nus. Cependant, à l'extrême nord-est apparaît un habitat situé dans une vallée.



Figure 2 : Etats de l'occupation du sol en 2005

En 2008, on assiste à une reconversion de la couverture végétale en un type de forêt plus ou moins dense à l'intérieur de la réserve (Figure 3). Ici, l'emprise humaine, matérialisée par l'habitat, commence à se densifier autour de la réserve. Ce constat est perceptible sur la partie gauche de la réserve avec une mise en valeur réelle des terrains.

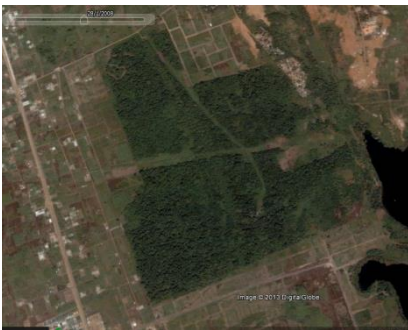


Figure 3 : Etats de l'occupation du sol en 2008

En 2013 (figure 4), le couvert végétal représente 90 % de la superficie de la réserve. Il est essentiellement constitué de forêt. L'emprise humaine est constituée par l'ouverture de la ligne de haute tension et de quelques secteurs de jachères. Ces types d'occupation du sol sont présents dans le centre de la réserve naturelle. Autour de cet espace protégé, l'emprise humaine devient très forte. Cette densification de l'action de l'homme se situe à l'ouest et au sud de la réserve. Ces deux secteurs autour de la réserve presque urbanisés car les constructions se sont intensifiées dans la zone.



Figure 4 : Etats de l'occupation du sol en 2013

### 3.1.2. Évolution de l'occupation du sol de 2005 à 2013 et facteurs explicatifs du dynamisme observé

En 2013, le couvert végétal occupe 90 % de la surface totale de la réserve, contrairement à 2005, où il ne représentait que 20 % de sa superficie. Entre 2005 et 2013, la végétation dans la réserve a connu un changement allant presque à la reconstitution totale de la forêt. Cette mutation s'explique par la politique de gestion mise en place par les autorités à partir de 2007. Depuis cette date, la gestion de la réserve fut confiée à l'OIPR qui ne cesse de mener des actions en vue de la sauvegarde de cet espace protégé.

La forte emprise humaine illustrée par les cultures en 2005 est due, même si après la disparition de BARBETTA, les autorités ivoiriennes récupèrent la réserve, à un délaissement de cet espace qui était devenu en quelque sorte la propriété des autorités traditionnelles Ebrié. Elles ont donc contribué à sa dégradation. Cela a poussé les populations à y pénétrer. Cette infiltration entraîne la création champs de cultures vivrières telle que le manioc dans la réserve.

À la vue de la menace de disparition qui pesait sur la réserve, les autorités prennent la décision de classer cet espace en Réserve Naturelle en 2013. Cette action va donc permettre la sauvegarde de la végétation.

### 3.1.3-Pression humaine autour de la réserve : expression de l'extension spatiale des zones d'habitation

Les zones bâties ont connu une augmentation entre 2005 et 2013. Il faut signaler que cette extension spatiale autour de la réserve est à l'image de celle de toute la ville d'Abidjan qui connaît une forte urbanisation.

Selon Koffi (2007), « *L'urbanisation d'Abidjan s'est faite au détriment du couvert forestier. Elle a nécessité la destruction de plusieurs centaines d'hectares de forêts* ». L'auteur affirme qu'Abidjan est une ville bâtie sur la forêt.

Depuis 1912, Abidjan a connu plusieurs étapes d'évolution qui mettent en exergue sa remarquable dynamique spatiale.

« Le développement d'Abidjan a été fortement planifié sur le cadre de plusieurs plans urbains successifs. Il a été supporté par une ambitieuse politique de logements publics... La construction des quartiers d'Abidjan, la répartition de la population et de la croissance sur ces quartiers peuvent être considérées comme directement produites par la réalisation de la politique de l'habitat » (Parenteau et al. 1992).

Cette politique initiée dès l'indépendance pour contrôler la croissance démographique et spatiale semble aujourd'hui inefficace. Ces dispositions pour une ville durable ont manqué de suivi.

La configuration de la commune de Cocody a considérablement évolué (figure 5).

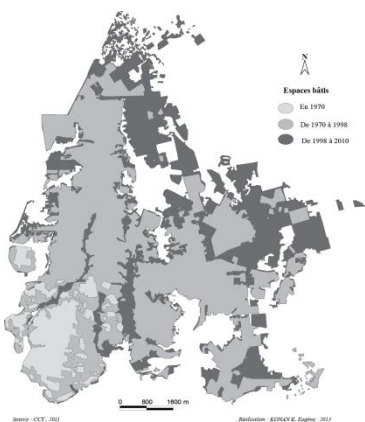


Figure 5 : Dynamique spatiale de la commune de Cocody de 1970 à 2010

Ramener la figure à cet endroit En très peu de temps, elle s'est rapprochée de la ville de Bingerville. La limite aujourd'hui entre les deux communes est devenue difficilement perceptible. La coalescence des fronts d'urbanisation des deux villes est à présent source de maints litiges fonciers entre les communes de Bingerville et de Cocody. En effet, de 477 ha d'espaces bâtis en 1970, on est passé à 7 476 ha entre 2010 et 2012 dans la commune de Cocody. Cette remarquable dynamique spatiale est le résultat d'une forte croissance démographique que connaît cette commune. La population de Cocody est passée de 33 000 habitants en 1970 à 28 0786 habitants en 2012 selon les estimations de l'INS.

### **3.2. La Réserve Naturelle de Dahlia Fleur objet de conflits face à l'avancée de l'urbanisation**

Le dynamisme démographique de la ville d'Abidjan suscite des besoins en termes d'habitat. Le parc de logements augmente au rythme de la population. La rapide croissance démographique nécessite cependant de disposer de zones constructibles. Si les espaces naturels sont vastes, une grande partie est constituée de reliefs accidentés et de zones remarquables (zones protégées). Ces espaces qualifiés de non constructibles, laissent apparaître donc les conflits d'usage avec l'urbanisation. Beaucoup moins étendues, ces terres subissent en effet une pression plus forte ; ce qui a pour conséquence la naissance de conflits.

Le conflit est une modalité de coordination des acteurs parmi d'autres, un révélateur de l'état du lien social, avec son histoire, ses développements, ses pics et ses moments d'apaisement. Il représente, en quelque sorte, le négatif des phases de concertation (Bertrand et Moquay, 2004).

Les conflits observés autour de la réserve sont uniquement des conflits d'usage et de voisinage. La notion de conflit d'usage et de voisinage renvoie ainsi à trois dimensions-clés :

- elle manifeste l'opposition entre des utilisateurs de l'espace dont les préférences sont antagoniques ;
- elle suppose un engagement de l'une des parties, c'est-à-dire une action qui fait passer d'une situation de tension à une situation de conflit ;
- elle peut constituer l'un des fondements de l'innovation territoriale.

La majeure partie des conflits trouvés dans la zone d'étude est donc de nature générique, et correspond aux différents usages de l'espace et aux oppositions qu'ils suscitent.

La compétition pour l'espace de Dahlia Fleur se traduit par des conflits entre différents types d'acteurs : propriétaires fonciers et autorités de conservation des aires protégées en Côte d'Ivoire.

En effet, les propriétaires fonciers dans la mise en valeur de leurs lots, c'est-à-dire pendant la construction des maisons, vont au-delà des limites de leurs

parcelles en détruisant la clôture de la réserve. Ils profitent de cette situation pour étendre leurs propriétés sur l'espace de la réserve. Lorsque les responsables en charge de la surveillance de la réserve s'en aperçoivent, ils interpellent les propriétaires afin que ces derniers démolissent leurs réalisations. On assiste des fois aux refus des propriétaires et il s'en suit des tensions qui aboutissent à des conflits entre les acteurs. Cette situation est plus fréquente au sud-ouest de la réserve où la proximité entre la limite de la réserve et les habitats est nette (figure 6).



Figure 6 : Localisation de la zone de conflit en 2013

L'ensemble des conflits observés autour de la réserve montre que la dimension spatiale, et plus particulièrement les relations de proximité géographique, joue un rôle important dans la survenance des conflits.

La proximité géographique qui intervient dans le cas des conflits d'usage et de voisinage présente une composante spatiale plus importante que celle souvent mobilisée dans les études portant sur les dimensions productives de la proximité. Les conflits éclatent entre des agents qui se trouvent dans des situations de superposition, de contiguïté, de connexité, de proche voisinage, ou encore qui prétendent à des usages différents du même espace ou du même lieu (Bonin et Torre, 2004).

Le problème premier vient des divergences de vues et d'utilisation de l'espace des acteurs, qu'ils soient ou non présents de manière durable sur la zone. Ils présentent en effet des différences notables, qui vont de l'opposition sur l'usage d'un espace à l'interdiction de l'accès à telle ou telle zone.

Selon Torre et Filippi (2005), si la proximité géographique est porteuse de tensions, c'est parce qu'elle impose une superposition, une contiguïté ou un voisinage des espaces sur lesquels les agents ont des projets d'usage ou se livrent à des actions individuelles ou collectives.

## Conclusion

L'étude de l'occupation du sol permet de faire une analyse multiscalaire couplée aux données cartographiques et socio-économiques pour mettre en

évidence les états successifs du couvert végétal et pour analyser son évolution entre 2005 et 2013.

En dépit de la contrainte urbaine à laquelle est soumis la Réserve Naturelle de Dahliafleur, l'état et l'évolution de son couvert entre 2005 et 2013 ne semblent pas alarmants.

Cependant, au regard de la croissance démographique suivie par un dynamisme spatial due à une demande croissante en logement dans la commune de Cocody et des pressions qu'ils engendrent sur la réserve, on assiste à la naissance de zones de conflit autour de la réserve. Cette étude, au-delà de son aspect pratique, est un moyen d'investigation si on souhaite analyser les dynamiques d'occupation du sol et les interactions villes/aires protégées. La méthodologie développée est simple et adaptable à d'autres aires protégées. Cependant, que restera-t-il des aires protégées dans l'espace d'Abidjan si son extension doit se poursuivre au rythme actuel ?

## Bibliographie

- Adebayo, D., 2006, Crises et recompositions dans les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan, 42nd ISoCaRP Congress 2006, Abidjan, p. 19.
- Bertrand, N. et Moquay, P., 2004, « La gouvernance locale, un retour à la proximité », *Économie Rurale*, 280, Mars-Avril, pp. 77-95.
- Bonin, M. et Torre A., 2004, « Typologie de liens à l'espace impliqués dans les conflits d'usage : étude de cas dans les Monts d'Ardèche », *Les Cahiers de la Multifonctionnalité*, 5, pp. 17-30.
- Grimm, N. B., J. M. Grove, S.T.A. Pickett et C.L. Redman, 2000, *Integrated approaches to long-term studies of urban ecological systems*. Bioscience, 50, 7, pp. 571-584.
- Koffi, A., 2007, *mutations sociales et gestion de l'espace rural en pays ebrie (sud-est de la côte d'Ivoire)*, Thèse unique de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 416 p.
- Konan K. E., 2008, Conservation de la diversité végétale et activités humaines dans les aires protégées du sud forestier ivoirien : l'exemple du Parc National d'Azagny. Thèse, Université de Cocody-IGT, 270p.
- Kummer, D. M. et B. L. Turner, 2009, The Human causes of deforestation in Southeast Asia, *American Institute of Biological Sciences*, pp 323-328.
- Landry, V., 2011, *Vers un système d'évaluation environnementale adapté aux peuples autochtones du canada*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal, 141 p.
- Marie, A., 1988, État, politique urbaine et sociétés civiles le cas africain, *Revue Tiers Monde* t. XXIX n° 116, pp. 1147-1169.

Oloto, E. et A. Adebayo, 2012, *La nouvelle Lagos - Les défis des zones périurbaines et de sa relation avec son centre-ville*, Département d'architecture, Université de Lagos, Akoka, l'État de Lagos, au Nigeria, p.7.

Oura, K., 2010, *Agriculture et urbanisation : le cas de Bonoua*, Thèse unique de doctorat, Abidjan-Côte d'Ivoire, 420 p.

Parenteau, R. et F. Charbonneau, 1992, Abidjan : une politique de l'habitat au service du plan urbain, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 36 n° 99, p. 415-437.

Schteingart, M., 1986, croissance urbaine et politiques foncières : étude comparée d'Abidjan et de Mexico, *Anthropologie et sociologie de l'espace urbain*, Villes et citadins du tiers monde (CNRS, ORSTOM, Université de Lyon II), pp 197-216.

Torre, A. et Filippi, M., 2005, *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA éditions, Paris, 322 p.

**ÉTUDE DES DÉTERMINANTS PSYCHOSOCIAUX DE L'IMPLICATION  
AU TRAVAIL CHEZ LES FONCTIONNAIRES IVOIRIENS, Konan Simon  
KOUAME (Université F.H.B. d'Abidjan – RCI)**

**Résumé**

Le problème de l'implication des Fonctionnaires dans leurs activités se pose avec acuité et présente des conséquences négatives sur l'efficacité des établissements publics. La présente étude tente de montrer que l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens est tributaire de certains déterminants psychosociaux tels que le soutien social, la représentation du travail à la Fonction publique et la politique managériale. La démarche méthodologique utilisée pour atteindre un tel objectif repose sur la constitution d'un échantillon de 260 Fonctionnaires sélectionnés au moyen de la méthode d'échantillonnage stratifié. L'échantillon ainsi constitué est composé des Fonctionnaires des deux sexes, des différents services publics. Les données recueillies au moyen d'un questionnaire ont été traitées à l'aide de l'analyse de variance multivariée. Les résultats obtenus permettent de soutenir que l'implication des Fonctionnaires au travail dépend du soutien qu'ils reçoivent des collègues, de la représentation qu'ils ont du travail à la Fonction Publique et de la politique managériale mise en place dans le service.

**Mots clés :** Implication, soutien social, représentation, management, motivation

**STUDY OF THE PSYCHOSOCIAL DETERMINANTS OF WORK  
INVOLVEMENT AMONG IVORIAN CIVIL SERVANTS**

**Abstract**

The problem of the involvement of civil servants in their activities is acute and has negative consequences on the efficiency of public institutions. The present study attempts to show that the involvement of Ivorian civil servants in work depends on certain psychosocial determinants such as social support, representation of public service work and managerial policy. The methodological approach used to achieve this objective is based on the establishment of a sample of 260 officials selected using the stratified sampling method. The sample thus constituted is composed of civil servants of both sexes, of different public services. The data collected through a questionnaire were analyzed using multivariate analysis of variance. The results obtained make it possible to argue that the involvement of civil servants at work depends on the support they receive from colleagues, the representation they have of work at the Public Service and the managerial policy put in place in the service.

**Keywords:** Involvement, social support, representation, management, motivation

## **Introduction**

La rareté et la précarité de l'emploi pourraient justifier l'idéalisation du travail à la Fonction Publique par les jeunes ivoiriens. En effet, chaque année, plusieurs dossiers de candidatures sont déposés au service des examens et concours, en vue d'une intégration à la Fonction Publique, à travers des concours directs, professionnels ou de recrutement. Dans les différents services de l'Administration Publique, le problème d'implication au travail se pose avec déférence. Le comportement des agents est marqué par l'absentéisme, le présentéisme, la lenteur dans le traitement des dossiers, la corruption, le manque de courtoisie envers les usagers dans les services, etc. Ces conduites qui marquent le dysfonctionnement de l'Administration Publique ont des conséquences néfastes sur les populations et l'économie nationale.

Les investigations menées en vue de comprendre le problème d'implication dans le milieu professionnel montrent que ce phénomène est tributaire de plusieurs facteurs dont les variables personnelles (Louche, 2015), situationnelles et organisationnelles (Louche, 2002). Ces études, bien que enrichissantes, manquent de prendre en compte certains facteurs psychosociaux comme le soutien des collègues, la représentation du travail à la Fonction Publique et la politique managériale mise en place dans les différents services qui semblent pertinentes pour comprendre le phénomène qui gangrène l'Administration Publique ivoirienne. La réalisation de cette étude s'articule autour de cinq parties essentielles dont la première présente le problème de recherche à travers la problématique. La deuxième partie traite des objectifs et des hypothèses de travail. Quant à la troisième partie, elle est relative à la méthodologie mise en place. La quatrième partie de ce travail a trait à l'analyse et à l'interprétation des résultats. La cinquième partie est inhérente à la discussion des résultats obtenus.

### **1. Problématique**

La prospérité d'un État repose sur l'efficacité de son Administration. La corruption, la lourdeur administrative, le manque de politesse vis à l'égard des usagers, la négligence des dossiers et les mauvaises prestations sont des pratiques qui plombent l'économie d'un pays. Ces différentes pratiques, synonymes de la non-implication au travail n'échappent pas à la Côte d'Ivoire, un pays qui veut être émergent à l'horizon 2020. L'implication au travail est une notion très usitée qui désigne, selon Morrow et Wirth (1989), et O'reilly et Chatman (1986) une force générale conduisant l'individu à s'identifier et à s'engager envers l'organisation dans laquelle il travaille. L'implication au travail est caractérisée par trois dimensions : une dimension affective, une dimension normative et une dimension calculée (Meyer et al., 2004 ; Sonda et Sana, 2011).

L'implication des salariés au travail constitue une préoccupation fondamentale pour les acteurs du monde professionnel en général et les managers en particuliers, car le manque d'implication dans les activités professionnelles est susceptible d'avoir des conséquences négatives sur le fonctionnement de l'entreprise ou l'organisation et son rendement. Dans la Fonction Publique ivoirienne, l'on constate que le problème d'implication dans le travail se matérialise par l'absentéisme, le présentéisme, le manque de courtoisie des agents envers les usagers, la corruption, la lenteur dans le traitement des dossiers administratifs qui affectent la qualité des services et l'image de l'administration publique.

Les travaux réalisés sur l'implication au travail montrent que ce phénomène est lié à plusieurs facteurs dont les caractéristiques de l'organisation (Louche, 2002), des salariés telles que la personnalité (Klein, 1989) et du poste de travail (Hackman et Oldham, 1976). Sont également mis en cause dans l'explication de l'implication organisationnelle, l'ambiguïté des tâches, la surcharge des rôles (Louche, 2015 ; Commeiras et al., 2009) et les relations à la hiérarchie (Hellriegel et Slocum, 2006). Ces études semblent enrichissantes mais manquent de prendre en compte le soutien social au travail, les stéréotypes sociaux et la politique managériale. Le soutien social est perçu par Ruiller (2008) comme un processus à travers lequel les relations interpersonnelles protègent l'individu contre les événements générateurs de déséquilibre psychologique. Cet auteur caractérise trois types de soutiens sociaux. Il distingue le soutien informationnel, qui réfère à l'apport d'informations pertinentes destinées à aider l'individu à faire face aux difficultés usuelles et qui prennent habituellement la forme de recommandations ou conseils pour gérer un problème : le soutien instrumental, qui implique la possibilité d'une aide matérielle (une assistance financière ou une aide pour les tâches de la vie quotidienne) ; le soutien émotionnel, qui implique l'expression d'empathie, l'idée de prendre soin, la réassurance et la confiance, et qui permet l'expression de l'émotion et la décharge émotionnelle. Quant à la représentation sociale, elle est, de l'avis de Seca (2005), une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Dans la présente étude, la représentation se réfère à l'opinion qu'ont les fonctionnaires ivoiriens du travail à la Fonction Publique. Cette manière de se représenter le travail à la Fonction Publique peut justifier leur implication ou non dans les activités professionnelles. En ce qui concerne la politique managériale, elle est relative, selon Hellriegel et Slocum (op.cit.), à l'ensemble des techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise pour conduire, piloter l'action des individus. Il s'agit donc d'une stratégie de gestion visant à optimiser l'usage des ressources humaines d'une organisation dans le cadre des objectifs visés. Dans cette recherche, la prise en compte de ces déterminants psychosociaux tels que le soutien social, les préjugés sociaux et la politique managériale dans l'explication de

l'implication au travail chez les fonctionnaires ivoiriens ne serait-il pas une voie prometteuse de recherche ?

## **2. Objectifs et hypothèses de travail**

### **2.1. Objectifs**

La réalisation de cette étude se fonde sur trois objectifs dont le premier vise à expliquer l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens sous l'angle du soutien qu'ils reçoivent de leurs collègues. Le deuxième objectif tente de montrer que la représentation qu'ont les Fonctionnaires ivoiriens du travail à la Fonction Publique a des incidences sur leur implication au travail. Le troisième objectif vise à montrer que l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens est tributaire de la politique managériale mise en place. Dans l'optique d'évaluer l'effet combiné de ces trois facteurs, la présente étude vise à montrer que le soutien social de la part des collègues et la représentation du travail à la Fonction publique ainsi que la politique managériale ont un impact sur l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens.

### **2.2. Hypothèses de travail**

La réalisation de la présente étude repose sur une hypothèse générale et de quatre hypothèses opérationnelles.

L'hypothèse générale stipule que l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens est tributaire des déterminants psychosociaux tels que le soutien social, la représentation du travail à la Fonction Publique et la politique managériale. De cette hypothèse générale découlent quatre hypothèses opérationnelles dont une interactive.

La première hypothèse opérationnelle soutient que les Fonctionnaires ivoiriens qui bénéficient du soutien des collègues se sentent plus impliqués dans le travail que leurs homologues qui ne bénéficient d'aucun soutien des collègues. La deuxième hypothèse stipule que les Fonctionnaires ivoiriens qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme un gage de stabilité professionnelle s'impliquent plus dans le travail que leurs collègues pour qui le travail à la Fonction Publique ne représente aucun gage de stabilité professionnelle. La troisième hypothèse opérationnelle postule que les Fonctionnaires ivoiriens qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autonomie fonctionnelle sont moins impliqués dans le travail que leurs homologues qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autocratie fonctionnelle. Quant à la quatrième hypothèse opérationnelle qui se veut interactive stipule que les Fonctionnaires qui bénéficient du soutien des collègues, pour qui le travail à la Fonction Publique ne représente aucun gage de stabilité professionnelle et qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autocratie fonctionnelle s'impliquent plus au

travail que leurs homologues qui ne bénéficient pas de soutien des collègues, qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme un gage de stabilité professionnelle et soumis à une politique managériale reposant sur l'autonomie fonctionnelle. Les hypothèses émises doivent faire l'objet d'une mise à l'épreuve des faits à travers une démarche méthodologique adaptées aux études quantitatives.

### **3. Méthode**

La démarche méthodologique utilisée dans cette étude prend en compte la description des variables en cause, le choix des participants à travers l'échantillonnage, la présentation du matériel d'enquête et le traitement statistique des données.

#### **3.1. Variables**

La réalisation de cette étude repose sur trois variables indépendantes et une variable dépendante.

##### **3.1.1. Variables indépendantes**

Les variables indépendantes de cette recherche concernent le soutien social, les préjugés sociaux et le politique managériale.

Le soutien social est perçu comme étant l'apport physique (contribution physique des collègues dans l'accomplissement d'une tâche), psychologique, moral et social dont bénéficie un travailleur dans son service. Cette variable est de nature qualitative avec deux modalités. Il s'agit, d'une part des travailleurs qui bénéficient du soutien de leurs collègues et, d'autre part de ceux qui ne bénéficient d'aucun soutien social. Les travailleurs qui bénéficient d'un soutien social sont ceux qui, dans l'exercice de certaines tâches bénéficient de la contribution physique des collègues. A défaut, ceux-ci lui apportent un réconfort moral et psychologique lui permettant d'accomplir aisément sa tâche. Il est des services dans lesquelles existent des caisses de solidarité et d'entraide. Tous ces aspects, marquant une certaine cohésion sociale, sont source d'encouragement et de motivation au travail. Les travailleurs qui ne bénéficient d'aucun soutien social sont ceux qui travaillent sans l'aide des autres. Les seules relations entretenues avec les collègues sont les relations de travail et non des relations d'entraide ou de solidarité. En évoluant dans un tel environnement social, les travailleurs s'exposent à la solitude et au découragement qui peuvent atténuer leur motivation et leur implication dans le travail.

En ce qui concerne la représentation du travail, elle peut être perçue dans cette étude comme étant la manière les travailleurs dont les travailleurs construisent mentalement le travail à la Fonction publique. Autrement dit, c'est l'opinion ou le

jugement qu'ils font du travail à la Fonction Publique. Cette variable est de nature qualitative avec deux modalités. Il y a d'une part, les travailleurs qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme étant une source de stabilité sociale et professionnelle. Cette manière de concevoir le travail influence négativement les comportements des salariés tendant à diminuer leur niveau d'implication. Il y a d'autre part, les travailleurs qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme toute activité professionnelle devant s'exercer avec rigueur et abnégation. Ces travailleurs se déterminent par leur engouement au travail.

La politique managériale quant à elle est perçue comme le modèle de gestion adopté par un manager dans l'administration de son équipe de travail. En se fondant sur la théorie X et Y de McGregor (1960), nous distinguons, à la Fonction Publique, deux principaux modèles de gestions. Il s'agit de l'autonomie fonctionnelle et de l'autocratie fonctionnelle qui constituent les deux modalités de cette variable. L'autonomie fonctionnelle est le mode de gestion qui consiste pour le supérieur hiérarchique à accorder une certaine autonomie au fonctionnaire placé sous son autorité dans l'exécution de ses tâches. Cette liberté accordée au travailleur peut le conduire à certains débordements qui se soldent par l'absentéisme, le présentéisme et la lenteur dans le traitement des dossiers. En revanche, le fonctionnaire qui est soumis à une autocratie fonctionnelle subit la pression du supérieur hiérarchique. Il ne bénéficie d'aucune liberté lui permettant de choisir ses méthodes de travail. La pression et la rigueur qui caractérisent cette politique managériale obligent les travailleurs à se mettre à la tâche et à s'impliquer profondément.

### **3.1.2. Variable dépendante**

La variable dépendante de la présente recherche est relative à l'implication au travail qui peut être définie comme la détermination avec laquelle un travailleur exerce sa tâche. L'implication dans le travail ici est également liée à l'attachement du travailleur à sa fonction Louche (2015). Cette variable est de nature quantitative. Elle est évaluée au moyen d'une échelle d'implication dans le travail inspirée de celle d'Allen et Meyer (1996) et s'exprime en termes de scores.

### **3.2. Participants**

La Fonction Publique ivoirienne est composée, selon Lokpo (2016), de plus de 166 886 Fonctionnaires et Agents de l'État dont l'âge varie entre 18 ans et 60 ans, des deux sexes, de toutes les catégories professionnelles. Cet effectif étant trop pléthorique pour une étude scientifique rigoureuse, il importe de constituer un échantillon représentatif de cette population mère. Comme le soulignent Delhomme et Meyer (2002), et Quivy et Campenhoudt (2006), il est impossible,

voire prétentieux de mener une étude rigoureuse sur une population de grande taille. Dans le but de constituer un échantillon adapté à cette étude, nous avons décidé de choisir la méthode d'échantillonnage stratifiée qui s'inscrit, selon Chauchat (1995) et Grawitz (2001), parmi les méthodes probabilistes. Sur la base des informations reçues des services du Ministère de l'Économie et des Finances, nous avons sélectionné de manière aléatoire les structures étatiques. Dans ces structures, la consultation des bases de sondage a permis de sélectionner au hasard des Fonctionnaires. Cette méthode aléatoire utilisée a permis de constituer un échantillon de 260 Fonctionnaires des deux sexes (130 hommes et 130 femmes).

### **3.3. Matériel**

Le questionnaire est l'instrument utilisé pour recueillir les informations relatives à la présente recherche. Le choix du questionnaire s'explique par certaines qualités telles que la standardisation qui consiste à présenter les questions dans le même ordre avec la même formulation. En dehors de la standardisation, le questionnaire est utilisé pour sa facilité de dépouillement (Ghiglione et Matalon, 1985) et de traitement statistique (Reuchlin, 1992 ; Robert, 1988). L'un des facteurs essentiels qui justifie le choix du questionnaire dans le recueil des données réside dans la nature de la recherche. Selon N'da (2015), le questionnaire est l'instrument le mieux adapté aux études en psychosociologie et surtout celles qui s'inscrivent dans une perspective quantitative.

L'instrument de recueil des données (questionnaire) élaboré dans le cadre de cette recherche comporte cinq principales parties. La première est relative aux variables biographiques du répondant. Elle concerne certains facteurs comme l'âge, le sexe, l'ancienneté, la catégorie socioprofessionnelle, les sources de revenu, la situation matrimoniale et la grille salariale. La deuxième partie a trait aux questions relatives au soutien social. Cette partie prend en compte l'ambiance sociale de travail qui intègre la collaboration avec les collègues et la hiérarchie, la solidarité au sein des équipes de travail. La troisième partie est relative aux préjugés sociaux qui se rapportent à la représentation que les travailleurs ont de la fonction Publique. Les préjugés sont évalués à l'aide de questions d'opinion. Quant à la quatrième partie, elle se réfère à la politique managériale appliquée dans les services. La cinquième partie concerne l'échelle d'implication dans le travail. Cette échelle inspirée de celle d'Allen et Meyer (1996) comporte 18 items faisant ressortir les dimensions affectives, normatives et de continuité de l'implication.

### **3.4. Traitement statistique des données**

Les données recueillies à l'aide du questionnaire ont été traitées au moyen de l'analyse de variance multivariée. Le choix de cette technique statistique repose sur le postulat que l'étude met en évidence la comparaison d'échantillons

indépendants. Ce modèle de comparaison permet de constituer des groupes expérimentaux équivalents. De même, les données recueillies obéissent à la loi normale, c'est-à-dire les données se distribuent normalement sur un continuum. L'utilisation de l'analyse de variance multivariée se justifie par le fait que les indices de tendance centrale ont sensiblement la même valeur : Moyenne (Mx) = 69,12 ; Médiane (Me) = 69 ; Mode (Mo) = 69. L'analyse de variance multivariée permet d'évaluer les effets individuels et combinés du soutien social, de la représentation du travail à la Fonction Publique et de la politique managériale sur l'implication des Fonctionnaires au travail.

#### 4. Résultats

Les résultats découlant du traitement statistique des données ont fait l'objet d'une analyse et d'une interprétation selon les relations établies entre l'implication au travail et les facteurs psychosociaux.

##### 4.1. Influence du soutien social sur l'implication au travail

L'utilisation de l'analyse de variance multivariée pour évaluer le niveau d'implication dans le travail des Fonctionnaires en relation avec le soutien social dont ils bénéficient permet d'obtenir les résultats présentés dans le tableau suivant.

Tableau I : Influence du soutien social sur l'implication au travail

Soutien social : moyenne (Mx) d'implication	Absence de soutien social : moyenne (Mx) d'implication	ddl	F	Significativité	Seuil de probabilité
70,12	67,35	1	4,68	S	.05

Les résultats obtenus au moyen de l'analyse de variance multivariée donnent une valeur F de Snedecor ( $F(1) = 4,68, P < .05$ ). Cette valeur de F indique une différence significative entre les deux groupes expérimentaux. La comparaison des moyennes montre que les Fonctionnaires qui bénéficient du soutien de leurs collègues totalisent un score moyen d'implication ( $Mx = 70,12$ ) qui est supérieur à celui de ceux qui ne bénéficient d'aucun soutien ( $Mx = 67,35$ ). Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle les Fonctionnaires qui bénéficient du soutien de leurs collègues sont plus impliqués dans le travail que leurs homologues qui ne bénéficient d'aucun soutien.

L'explication de ces résultats se fonde sur le fait que lorsqu'un individu bénéficie du soutien des collègues dans l'accomplissement de certaines tâches, il

est moins stressé, se fatigue moins. Le sentiment de soulagement qu'il ressent, lorsqu'il bénéficie du soutien psychologique des collègues par les encouragements, lui procure un sentiment de bien-être psychologique. Dans ces circonstances, le Fonctionnaire développe un attachement affectif vis-à-vis de son travail. Cette implication dans le travail se manifeste par l'assiduité au poste, son attachement au travail et son dévouement dans l'exécution des travaux.

Contrairement aux Fonctionnaires qui bénéficient d'un soutien de la part des collègues de services, ceux qui n'en bénéficient pas se retrouvent seuls face à leurs tâches. Dans ces circonstances, le travailleur supporte physiquement et psychologiquement les charges du travail qui l'amenuisent. Les aspects aliénants du travail poussent le travailleur à désinvestir le travail et à moins s'impliquer dans sa réalisation. Ce manque d'implication dans le travail se manifeste par l'absentéisme, le présentéisme et la démotivation dont il fait montre.

#### 4.2. L'implication au travail selon les préjugés sociaux

Les résultats issus de l'utilisation de l'ANOVA dans le traitement statistique des données relatives à l'influence des préjugés sociaux sur l'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens permettent de présenter le tableau II.

Tableau II : Implication en fonction de la représentation du travail à la Fonction Publique

Représentation du travail à la Fonction Publique comme un gage de stabilité professionnelle : moyenne (Mx) d'implication	Travail à la Fonction Publique ne représentant aucun gage de stabilité professionnelle : moyenne (Mx) d'implication	ddl	F	Significativité	Seuil de probabilité
73,15	79,01	2	6,94	S	.001

L'analyse de variance multivariée utilisée dans le cadre de cette recherche permet d'obtenir une valeur de F de Snedecor ( $F(2) = 6,94, P < .05$ ). Cette valeur permet de confirmer une différence significative entre les deux groupes expérimentaux. La comparaison des moyennes permet de montrer que les fonctionnaires qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme un gage de stabilité professionnelle ont un score moyen d'implication ( $Mx = 73,15$ ) qui est inférieur à celui de ceux pour qui le travail ne représente aucune garantie sociale et

professionnelle ( $Mx = 79,01$ ). Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle les fonctionnaires qui se représentent le travail à la Fonction Publique comme un gage de stabilité professionnelle sont moins impliqués dans le travail que leurs homologues pour qui le travail à la Fonction Publique ne représente aucun gage de stabilité professionnelle.

Les résultats permettent de mentionner que le fait pour les fonctionnaires de penser que le travail de Fonction Publique est un travail moins rigoureux, moins contraignant ou même une garantie socioprofessionnelle, les amène à moins s'impliquer dans le travail. Leur comportement s'explique par les retards au service, l'absentéisme ou le présentéisme et la lenteur dans le traitement des dossiers ou encore la violence à l'égard des usagers.

Par contre, les fonctionnaires qui pensent que le travail à la Fonction Publique ne représente aucun gage de stabilité sociale et professionnelle ou que le travail à la Fonction Publique est un emploi comme toute autre activité qu'il faut exercer avec sérieux, dévouement et abnégation, le font avec toute la détermination. Ils se montrent assidus au service, s'impliquent dans le travail sans calcul et en toute conscience professionnelle.

#### 4.3. Effet de la politique managériale sur l'implication au travail

L'évaluation de l'effet de la politique managériale au moyen de l'ANOVA sur l'implication, a permis d'obtenir les résultats consignés dans le tableau suivant.

Tableau III : Implication en fonction de la politique managériale

Autonomie fonctionnelle : moyenne ( $Mx$ ) d'implication	Autocratie fonctionnelle : moyenne ( $Mx$ ) d'implication	ddl	F	Significativité	Seuil de probabilité
68,02	74,43	2	5,09	S	.05

La technique statistique (ANOVA) utilisée pour déterminer l'influence de la politique managériale sur l'implication des Fonctionnaires dans le travail a permis d'obtenir une valeur de F de Snedecor ( $F(2) = 5,09$ ,  $P < .05$ ). La significativité de cette valeur de F montre une significativité de la différence entre les deux groupes expérimentaux. La comparaison de moyennes montre que les Fonctionnaires qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autonomie fonctionnelle totalisent un score moyen d'implication au travail ( $Mx = 68,02$ ) qui est inférieur à celui de leurs homologues qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autocratie fonctionnelle qui totalisent un score moyen

d'implication ( $Mx = 74,43$ ). Ces résultats confirment l'hypothèse qui repose sur le postulat que les Fonctionnaires qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autonomie fonctionnelle sont moins impliqués dans le travail que leurs homologues qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autocratie fonctionnelle.

La politique managériale est un facteur à prendre en compte dans l'explication de l'implication au travail chez les Fonctionnaires en ce sens que lorsque les travailleurs sont soumis à une autonomie fonctionnelle, ils ont tendance à négliger le travail. Sur la base de ces déductions, ils mènent leurs activités avec un certain désintérêt. Ce manque d'implication se manifeste par un taux élevé d'absentéisme ou de présentéisme, un accroissement des retards et de la mauvaise qualité du travail.

En revanche, les Fonctionnaires qui sont soumis à une autocratie fonctionnelle se comportent différemment. La pression exercée par la hiérarchie dans l'application de cette politique de gestion amène les travailleurs à s'appliquer dans leurs tâches. Leur implication dans le travail se manifeste par leur assiduité, leur attachement au travail bien fait, leur souci de se valoriser à travers leur travail. La théorie X de McGregor (1960) permet de rendre compte du fait que certains travailleurs ont besoin de pression, d'orientation pour être performants au travail.

#### **4.4. Effet conjugué du soutien social, de la représentation du travail et de la politique managériale sur l'implication au travail**

Les résultats liés à l'effet interactif du soutien social, de la représentation du travail et de la politique managériale sur l'implication dans le travail ont été trouvés au moyen de l'analyse de variance multivariée (cf. tableau IV).

Tableaux IV : Effet conjugué de soutien social, de la représentation du travail et de la politique managériale sur l'implication au travail

Soutien social* représentation du travail comme ne représentant aucun gage de stabilité professionnelle *autocratie fonctionnelle : Moyenne (Mx) de l'implication	Absence de soutien social*représentation du travail comme un gage de stabilité professionnelle*auton omie fonctionnelle : Moyenne (Mx) de l'implication	ddl	F	Significativité	Seuil de probabilité
---	--	-----	---	-----------------	-------------------------

80,02	66,24	2	7,32	S	.05
-------	-------	---	------	---	-----

L'utilisation de l'analyse de variance multivariée a permis d'obtenir une valeur F de Snedecor ( $F(2) = 7,32, P < .05$ ). La comparaison des moyennes des deux groupes permet de montrer que les Fonctionnaires qui bénéficient d'un soutien des collègues, qui se représente le travail à la Fonction Publique comme ne garantissant aucune stabilité professionnelle et qui sont soumis à un management axé sur l'autocratie fonctionnelle totalisent une moyenne d'implication ( $M_x = 80,02$ ) qui est supérieure à celle de leurs homologues qui ne bénéficient d'aucun soutien des collègues, qui estiment que le travail à la Fonction Publique est une source de stabilité professionnelle et qui sont soumis à un management axé sur l'autonomie fonctionnelle ( $M_x = 66,24$ ). L'explication de ces résultats réside dans celle des effets individuels. Il importe donc de mentionner que lorsque ces facteurs sont mis en commun, leur effet s'amplifie.

## 5. Discussion des résultats

Le manque d'implication au travail chez les Fonctionnaires ivoiriens se présente comme un phénomène de plus en plus préoccupant eu égard à ses conséquences. La contribution à son explication repose sur quatre hypothèses dont une interactive. L'utilisation d'une démarche méthodologique adaptée aux études quantitatives a permis de montrer que l'implication au travail chez les Fonctionnaires est tributaire de certains facteurs psychosociaux, tels que le soutien social, les préjugés sociaux et la politique managériale. Ces résultats corroborent ceux d'Ortqvist et Wincent (2006), et d'Ahuja et al. (2007) sur la surcharge de travail qui est source de tension influençant l'implication organisationnelle. Pour ces auteurs, la surcharge de travail réduit l'implication dans le travail à travers le stress qu'elle engendre. Lorsque le travailleur est soumis à une charge élevée de travail, il peut être également victime de fatigue susceptible d'affecter sa santé. Cet effet amenuisant du travail conduit le salarié à désinvestir le travail.

En ce qui concerne l'influence de la politique managériale sur l'implication des salariés dans le travail, nos résultats divergent de ceux de Karidioula (2015). Cet auteur, ayant travaillé sur les salariés des entreprises privées est parvenu au résultat selon lequel les travailleurs qui sont soumis à une politique managériale axée sur l'autonomie fonctionnelle sont plus motivés au travail que ceux qui sont soumis à une autocratie fonctionnelle. Cette divergence des résultats tire son fondement dans la caractéristique des deux institutions (entreprises privées et Fonction Publique) et les préjugés sociaux que les individus développent vis-à-vis de ces institutions. Les entreprises privées sont caractérisées par la rigueur et la

politique du rendement. Alors que cette rigueur manque à l'administration publique.

## Conclusion

L'implication au travail constitue une problématique majeure pour les entreprises et les acteurs du monde professionnel ainsi que les managers. En tant que constituant de la motivation, l'implication au travail mobilise toutes les attentions dans la mise en place des politiques managériales. Cette préoccupation justifie la présente recherche qui vise à expliquer ce phénomène sous l'angle de certains facteurs psychosociaux comme le soutien social, les préjugés sociaux et la politique managériale. Les investigations réalisées auprès de 260 Fonctionnaires des différents services publics permettent d'incriminer ces facteurs dans la désimplication professionnelle. Les résultats obtenus montrent que la non-implication au travail chez les Fonctionnaires dépend de l'absence de soutien social qui est d'un apport indéniable dans l'équilibre psychologique des individus. De même, les résultats attestent que les préjugés sociaux que développent les individus vis-à-vis de la Fonction Publique expliquent leur manque d'implication dans le travail. Enfin, selon les résultats obtenus, l'autocratie fonctionnelle est un facteur essentiel dans l'explication de l'implication des Fonctionnaires dans leurs activités professionnelles.

Même si cette démarche a permis d'établir une relation entre les déterminants psychosociaux évoqués et l'implication dans le travail chez les Fonctionnaires ivoiriens, il n'en demeure pas moins que cette recherche présente quelques faiblesses liées à l'inexistence de base de sondage permettant d'obtenir des résultats généralisables à l'ensemble des travailleurs de la Fonction Publique. De même, l'adaptation d'une échelle d'implication à cette étude peut ne pas faire ressortir tous les aspects que recouvre cette notion. Et cela peut affecter les résultats.

Dans l'optique d'approfondir les investigations sur l'implication des Fonctionnaires au travail, il serait intéressant d'orienter les réflexions vers les déterminants valeurs socioculturelles qui déterminent la personnalité des individus.

## Références bibliographiques

- Ahuja, M. K., Chudoba, K. M. et Kacmar, C. J. (2007). It road warriors : balancing work-family conflict, job autonomy and work overload to mitigate turnover intentions, *Mis Quarterly*, vol.31, n°1, p.1-17.
- Allen, N.J. & Meyer, J.P. (1996), Affective, continuance, and normative commitment to the organization: An examination of construct validity, *Journal of Vocational, Behaviour*, Vol.49, pp.252-276.
- Chauchat, H. (1995). *L'enquête en psychosociologie*. Paris : PUF.

- Commeiras, N. ; Loubès, A. et Fournier, C. (2009). Les effets des tensions de rôle sur l'implication au travail : une étude auprès des managers de rayon. *Management international*, vol. 13, 4, 73-89.
- Delhomme, P. et Meyer, T. (2002). *La recherche en psychologie sociale*. Paris : Armand Colin.
- Ghiglione, R. et Matalon, B. (1985). *Les enquêtes sociologiques, théories et pratique*. Paris : Armand Colin.
- Goguelin, P. (1996). *La prévention des risques professionnels*. Paris : PUF. Que sais-je ?, n°3082, 1<sup>e</sup> édition.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Hackman, J.R. et Oldham, G.R. (1976). Motivation through the design of work: test of a theory, *Organizational Behavior and Human Performance*, vol.16, p.250-279.
- Hellriegel, D. et Slocum, J. W. (2006). *Management des organisations*. Bruxelles : De Boeck.
- Karidioula, A., T-M. (2015). Influence de la politique managériale et de la rémunération non financière sur la motivation au travail chez les salariés des entreprises privées d'Abidjan. *Mémoire de Master recherche Psychologie*. Université Félix Houphouët Boigny.
- Klein, H. (1989). An integrated control theory model of work motivation, *Academy of Management Review*, 14, 2, 150-172.
- Légal, J. B. et Delouvé, S. (2015). Stéréotypes, préjugés et discrimination. Paris : Dunod.
- Lokpo, I. (2016). Promotion et nomination : les 166886 Fonctionnaires seront notés. In *Soir Info*, N° 64 du 26 mai 2016.
- Louche, C. (2002). *Psychologie sociale des organisations*. Paris : Armand Collin.
- Louche, C. (2015). *Introduction à la psychologie du travail et des organisations*. Paris : Armand Colin.
- McGregor, D. (1960). *The Human Side of Enterprise*, McGrawHill.
- Meyer, J. P., Becker, T. H., Vandenberghe, C. (2004). Employee commitment and motivation: an conceptual analysis and integrative model, *Journal of Applied Psychology*, Vol. 89, N° 6, p. 991-1007.
- Morrow, P. C. et Wirth, R.E., (1989). Work commitment among salaried professionals, *Journal of Vocational Behavior*, 34, 40-56.
- N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : L'Harmattan.
- O'reilly, C. et Chatman, J., (1986). Organizational commitment and psychological attachment: the effects of compliance, identification and internalization on prosocial behavior. *Journal of Applied Psychology*, Vol. 71, N° 3, p. 492-499.
- Örtqvist, D. et Wincent, J., (2006). Prominent consequences of role stress: A meta-analytic review, *International Journal of Stress Management*, vol.13, p.399-422.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Reuchlin, M. (1992). *Introduction à la recherche en psychologie*. Paris : Editions Nathan.

Robert, M. (1988). *Plan de recherche classique. Fondements et étapes de la recherche en psychologie*. Québec :Edisem.

Ruiller, C. (2008). Le soutien social au travail: conceptualisation, mesure et influence sur l'épuisement professionnel et l'implication organisationnelle : l'étude d'un cas hospitalier. *Thèse Pour l'obtention du titre de Docteur de L'université de Rennes 1, Mention : Sciences de Gestion*. Rennes : CNRS.

Seca, J.- M. (2005). *Les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.

Sonda, D. B. A. et Sana, M. M. (2011). L'implication organisationnelle : levier pour la performance financière ? Une étude dans le contexte tunisien. *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie*, 6, 1-26.

**ACTION PUBLIQUE DE RÉGULATION EN SITUATION D'URGENCE  
VERSUS LOGIQUE DE DÉVIANCE : UNE ÉTUDE DE CAS**, Kouamé Walter  
KRA (Université A. O. de Bouaké – RCI)

**Résumé**

Pour comprendre les comportements en contradiction avec l'action gouvernementale de régulation de la prévention de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans le contexte pré-épidémique ivoirien, nous les avons analysés en questionnant la logique de construction qui les sous-tend. Cette démarche a nécessité une revue documentaire à partir de la presse écrite et en ligne sur la question et une enquête de terrain qui ont permis de collecter des données que nous avons analysées au moyen d'une analyse de contenu thématique. Les résultats de cette analyse montrent que sur la période de l'urgence sanitaire, une logique de déviance s'est construite, portée par une catégorie sociale, en l'occurrence certains acteurs de la filière « viande de brousse ». Cette logique de déviance a pris forme à travers un processus de construction sociale dont les principales dimensions sont : d'abord la manifestation persistante de comportements en rupture avec les mesures gouvernementales d'interdiction du gibier, ensuite les interactions, notamment les échanges langagiers entre ces acteurs pour réinterpréter lesdites mesures et faciliter leur contournement, et enfin les imaginaires de cette déviance ayant permis de légitimer chez lesdits acteurs les comportements de rupture.

**Mots clés** : comportement, Ebola, prévention, régulation sociale, déviance, imaginaires, interaction.

**PUBLIC ACTION OF REGULATION IN EMRGENCY SITUATION  
VERSUS LOGIC OF DEVIANCE: A CASE STUDY**

**Abstract**

To understand the behaviors that contradict government policy regulating the prevention of Ebola virus disease in the Ivorian pre-epidemic context, we analyzed these behaviors by questioning the logic of their construction. We used a review of the literature from the written and online press and a field survey that helped to collect data that we analyzed using thematic content analysis. The results of this analysis show that during the period of health emergency, a logic of deviance has been built by a social category, in this case some actors of "bush meat" exploitation and marketing. This logic of deviance has been materialized through a process of social construction whose main dimensions are: first the manifestation of behaviors out with government measures to ban the hunt, then interactions, including exchanges language between these actors to reinterpret these measures

and facilitate their infringement, and finally the imaginary of the deviance that legitimized the infringement.

**Keywords:** behavior, Ebola, prevention, social regulation, deviance, imaginary, interaction.

## 1. Introduction

La proximité géographique de la Côte d'Ivoire avec la Guinée-Conakry, premier foyer du virus Ebola en Afrique de l'ouest et le Libéria où la Maladie à Virus Ebola (MVE) s'est propagée très rapidement a, de facto, installé ce pays dans un contexte pré-épidémique avec un risque avéré de contamination. Ce d'autant que ces trois pays sont historiquement liés par des interactions sociales, culturelles et économiques qui impliquent des mouvements intenses de populations vers la Côte d'Ivoire et vice versa. Par exemple, le groupe culturel Krou compte des membres de part et d'autre de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria (Schwartz, 1980). De même, les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Guinée-Conakry datent de l'ère précoloniale et se renforcent avec la réhabilitation, en mai 2015, du pont stratégique (Pont de la Fraternité) qui relie les deux frontières.

Dans ce contexte pré-épidémique, le gouvernement a pris, en urgence, des mesures d'interdiction pour réguler les comportements et prévenir un éventuel premier cas d'infection à virus Ebola sur le sol ivoirien. La prévention ici renvoie à des « politiques publiques visant tout à la fois à produire et à faire intérioriser des normes, c'est-à-dire, en quelque sorte, à acculturer les populations, les gouvernés, pour qu'ils veillent en permanence sur leur santé » (Dozon, 2009 : 1). Les mesures gouvernementales qui datent d'avril 2014 concernent, entre autres, l'interdiction de l'abattage, de la manipulation et de la consommation de gibier (notamment les rongeurs et les chauves-souris qui sont supposés être des vecteurs du virus), l'interdiction de se serrer la main et de faire des accolades tout en recommandant aux populations de se laver régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon. Ces mesures se sont accompagnées d'une intense campagne préventive d'information et de sensibilisation ainsi que d'un contrôle accru des forces de police qui, selon des organes de la presse locale, allaient jusqu'à fouiller dans les ustensiles des restauratrices pour vérifier qu'elles ne préparaient pas la viande de gibier. En outre, les contrevenants à ces mesures ont fait l'objet de poursuite judiciaire. C'est le cas de Bernard Guéi, un habitant du village de Bedy-Goazon dans le département de Guiglo, qui a été condamné à cinq ans de prison ferme pour avoir consommé de la viande de rat que son piège avait attrapé.

Cependant, des actions à risque de contamination ont continué à être développées par des acteurs du corps social en marge de l'action de régulation de la prévention portée par les pouvoirs publics. Ces actions à risque, du fait de leur

persistance, laissent transparaître une logique de déviance. La déviance désigne ici les façons d'agir qui s'écartent des normes officielles contenues dans les mesures de régulation de la prévention de la MVE prises par le gouvernement ivoirien. Ainsi, des mets au gibier trivialement appelé « viande de brousse » ont continué à être servis sous le manteau dans certains restaurants, entretenant des circuits occultes de chasse et de commercialisation. Notre étude vise à comprendre le développement et la persistance de ces façons de faire à risque qui entrent en contradiction avec l'action gouvernementale de régulation de la prévention de la MVE en questionnant la logique de construction sociale qui les sous-tend.

En Afrique de l'ouest, la question de la prévention de la MVE a été abordée par les sciences sociales et humaines, avec en tête de pont l'anthropologie, essentiellement dans les pays en situation de gestion de l'épidémie (Libéria, Sierra Leone, Guinée-Conakry) ou de gestion de cas avérés (Nigéria, Sénégal). Dans ces pays, la prévention intègre, de fait, l'examen critique de la réponse à Ebola comme en témoignent, entre autres, les travaux de Desclaux et Sow (2015), Patterson (2015) ou encore Faye (2015) que l'on retrouve dans le numéro 11/2015 de la Revue internationale francophone d'anthropologie et de santé. D'autres travaux, moins courants, questionnent la prévention de l'épidémie dans des pays situés géographiquement loin des foyers de l'épidémie et qui n'ont pas été touchés par le virus (Benkimoun et al., 2015 ; Østergaard, 2015). Mais la question de la prévention reste peu ou pas documentée dans les contextes pré-épidémiques comme celui de la Côte d'Ivoire dont la proximité géographique avec deux foyers de l'épidémie et les interactions sous-tendues par cette proximité prédisposaient fortement à un risque de contamination.

La particularité du contexte pré-épidémique ivoirien marqué, du reste, par une psychose et une peur généralisées sur fond de rumeurs alarmantes confère un intérêt à l'analyse de la prévention comme objet d'étude. Nous l'examinons comme une action de régulation étatique des comportements des membres du corps social dans la situation d'urgence imposée par ce contexte particulier, avec un accent sur la logique de déviance à laquelle cette régulation a été confrontée. Selon le dictionnaire de sociologie Le Robert (1999 : 145), « la déviance peut se définir – par opposition à la conformité – comme transgression des normes, violation des interdits, manquement aux obligations ou du moins adoption de postures contrevenant aux usages, esquivant ou défiant des injonctions des foyers d'autorité, déjouant les attentes de l'entourage ».

Dans la classification qu'il fait de la déviance en sociologie, Cusson (1992) désigne, entre autres, comme actes déviants les crimes et délits, le suicide, l'abus de drogue, les transgressions sexuelles, les déviances religieuses, les maladies mentales et les handicaps physiques. Il distingue ainsi quatre catégories de déviants dont les déviants sous-culturels (qui remettent en cause la validité et la légitimité des normes qu'ils violent, assument leur déviance) ; les transgresseurs (qui violent des normes dont ils reconnaissent pourtant la validité, agissent par intérêt), les

individus ayant des troubles de comportement et les handicapés. En recourant à cette définition, nous ne nous inscrivons pas dans la perspective théorique de Landreville (1986) ou encore Douglas et Walker (1982) pour qui les comportements ne sont pas intrinsèquement déviants, mais le deviennent par un processus d'étiquetage de la part de ceux qui ont le pouvoir d'influencer ce processus. Nous faisons, au contraire, l'hypothèse que le non respect des règles de prévention de la MVE en Côte d'Ivoire est le fruit d'une construction intrinsèque de la déviance par les acteurs déviants eux-mêmes.

Cette orientation de recherche nous réconcilie avec une problématique majeure de la sociologie du développement : celle de la contestation ou de la résistance aux politiques publiques qui s'apparente à une forme de déviance. Cette problématique a fait l'objet de diverses contributions dont celles des auteurs qui ont analysé le phénomène sous l'angle du rôle prédéterminé des acteurs contestataires avec, en avant-garde, des experts indépendants (Mayntz, 2003), des groupes d'acteurs électoraux (Vitale, 2007) ou encore des altermondialistes (Milani et Keraghel, 2009). A ces trois catégories de contestataires s'ajoute une quatrième qui, à la différence des autres, provient de l'intérieur de l'appareil étatique et que Muller (2006) a appelé les *policyinsiders*. D'autres auteurs se sont appesantis sur les rôles non déterminés à l'avance des acteurs qui émergent ponctuellement des situations empiriques de crise ou de tension (Dupuy et Halpen, 2009) et qui peuvent mobiliser des alliances hétérogènes pour porter efficacement la protestation (Lolive 1999 ;Fillieule 2003). Ce qui fait dire à Tilly et Tarrow (2008) qu'il n'y a pas de frontière entre les rôles de contestation des politiques publiques.

Les catégories d'acteurs et leurs rôles occupent une place de choix dans la littérature sur le phénomène de la contestation de l'action publique vu des sciences sociales. Mais les processus de construction sociale à l'œuvre dans un tel phénomène où se jouent pourtant des interactions aussi dynamiques que complexes sont quasi-absents des analyses. S'investir dans une telle entreprise de recherche pourrait permettre de comprendre la contestation, la résistance ou l'opposition à l'action publique comme une réalité sociale en construction ou le fruit d'un construit social. Au-delà des acteurs et de leurs rôles qui relèvent du caractère statique du phénomène, l'analyse des processus de construction éclairera, en revanche, sur son caractère dynamique. C'est à cette tâche que nous nous attelons à partir de l'exemple des mesures prises par les pouvoirs publics pour la régulation de la prévention de la MVE dans le contexte pré-épidémique de la Côte d'Ivoire ; régulation qui, somme toute, s'est heurtée à une logique de déviance – qui s'apparente à une forme de contestation ou d'opposition – progressivement construite chez des catégories d'acteurs du corps social. D'où la question : comment une logique de déviance s'est-elle construite en marge des normes officielles de régulation de la prévention de la MVE dans le contexte d'urgence pré-épidémique ivoirien ?

Étudier la logique de déviance comme le produit d'une construction sociale intrinsèque, revient à analyser l'ensemble des processus sociaux à travers lesquels cette logique s'est mise en place. C'est-à-dire les processus d'objectivation par lesquels la logique de déviance est progressivement devenue une réalité sociale ; et les processus de légitimation qui ont conféré diverses significations à cette réalité sociale objectivée (Berger et Luckmann, 1966). Nous questionnerons ces processus sociaux de construction sous l'angle des façons d'agir et de penser des acteurs déviants par lesquelles la déviance a pris forme. Cette approche se nourrira de la conception mertonienne de la déviance qui présente les actes déviants comme des comportements structurellement raisonnables, comme des réponses à l'impossible conciliation entre les valeurs sociales promues et le respect des procédures légales (Merton, 1949). Elle s'appuiera également sur la contribution de Bourdieu (1991) selon laquelle le comportement déviant témoigne chez son auteur, une façon d'exister, d'être reconnu socialement. Elle s'inspirera enfin de la théorie des opportunités qui stipule que l'environnement social et économique d'une société offre des opportunités d'expression de comportements déviants (Lagrange, 1999).

## **2. Méthodologie**

### **2.1. Collecte des données**

Deux techniques ont été mobilisées pour la collecte des données. La première a consisté en une revue de la presse qui s'est étendue sur la période d'avril 2014 à avril 2015. Nous avons considéré cet intervalle comme la période d'urgence, d'autant qu'une tendance baissière continue de l'épidémie a été observée dans les pays voisins contaminés au premier trimestre 2015. Il s'est agi de recenser les articles de presse ayant trait directement à notre objet d'étude (75 au total), à partir des opérateurs booléens (« ET », « OU ») utilisés pour mettre en équation de recherche les mots clés tels que : « Ebola », « viande de brousse », « gibier », « maquis », « restaurant », « Côte d'Ivoire ». Deux moteurs de recherche, Google et Yahoo, ont été utilisés à cet effet et nous ont permis de filtrer et affiner les résultats selon la nature des documents recherchés (actualité, image, vidéo). Toujours sur la base des mots clés, ces sources ont été renforcées par d'autres sites web que sont les principaux portails de l'actualité ivoirienne : [abidjan.net](http://abidjan.net), [koaci.com](http://koaci.com), [linfodrome.com](http://linfodrome.com), [ivoireactu.net](http://ivoireactu.net), [Lebabi.net](http://Lebabi.net), [connectionivoirienne.net](http://connectionivoirienne.net). Nous avons également consulté les sites web des principaux médias et organes nationaux de presse (Radio-télévision ivoirienne, Fraternité Matin, Agence Ivoirienne de Presse, L'Inter, Soir Info, Le Patriote, Le Nouveau Réveil et Notre Voie) et des organes internationaux comme Jeune Afrique, Radio France Internationale (RFI), l'Agence France Presse (AFP) et l'agence de presse Xinhua, quatre médias qui traitent souvent de l'actualité ivoirienne. Enfin, nous nous sommes intéressés à des reportages effectués par des journalistes et des blogueurs indépendants de façon à trianguler la source de

l'information selon le triptyque : journalistes des médias nationaux – journalistes des médias internationaux – journalistes et blogueurs indépendants. Les informations spécifiques collectées auprès de toutes ces sources ont essentiellement porté sur les comportements et les points de vue des porteurs de déviance en lien avec la mesure gouvernementale d'interdiction de l'abattage, de la manipulation et de la consommation de gibier.

La revue de la presse a été complétée par une seconde technique de collecte ayant consisté en de brèves observations participantes. Nous les avons menées à la faveur de plusieurs voyages effectués du nord au sud du pays en passant par le centre ou encore du sud à l'ouest, sur des axes routiers principaux avec des escales de restauration ou d'achats de produits alimentaires locaux. Dans les villes ivoiriennes en général, il existe des espaces de restauration populaires appelés communément « maquis » dont la spécialité, avant les mesures d'interdiction pour la prévention de la MVE, était la commercialisation des mets à base de viande de gibier. Il existe également, à l'entrée et/ou à la sortie des villes, des activités de commercialisation des produits alimentaires locaux au nombre desquels figurait, avant lesdites mesures, la viande de gibier. Au cours de ces escales, nous avons échangé, en qualité de clients, discrètement avec des restauratrices et des vendeuses de produits locaux(11 au total) sur la possibilité de consommer ou d'acheter de la viande de brousse. Et l'on nous donnait tout aussi discrètement une réponse codée qui appelait des éclairages de la part de nos interlocutrices quand nous cherchions à comprendre la signification des codes. Les échanges, qui ne duraient que quelques minutes en raison du caractère sensible du sujet, permettaient de capter des idées certes brèves, mais évocatrices, sur les façons de faire et de penser traduisant la logique de déviance.

## **2.2. Analyse des données**

Cette étape a mobilisé une analyse thématique de contenu pour créer du sens avec les informations issues de la collecte des données. Nous avons constitué un corpus à partir d'extraits de la revue de la presse et des entretiens effectués au cours des brèves observations participantes. Les extraits ainsi décontextualisés ont permis de dégager les thématiques d'analyse que sont : les comportements, les codes et les discours de la déviance. Ensuite nous avons recontextualisé les extraits en localisant, dans le corpus, des fragments que nous avons catégorisés et rangés sous l'une ou l'autre des trois thématiques. Nous avons procédé à cette opération de catégorisation en éliminant les mots vides (articles, conjonctions, prépositions, etc.) et les digressions. En revanche, nous avons repéré les mots clés, puis regroupé en un seul mot ou en une seule expression les mots ayant le même sens.

La démarche a permis de construire une analyse qui, guidée par le souci de répondre à la question de recherche, s'articule autour de trois points : d'abord décrire les comportements relevant de la déviance sociale vis-à-vis des normes

officielles régulatrices de la prévention de la MVE ; ensuite, exposer les registres de justification sur lesquels ont surfé les porteurs de la déviance pour légitimer leurs comportements ; enfin montrer en quoi les comportements et leurs justifications intègrent un processus dynamique de construction de cette déviance.

### **3. Résultats**

Cette partie traite des comportements à travers lesquels la logique de déviance a commencé à prendre forme de même que les facteurs qui les ont influencés de façon à les ancrer dans des registres de justification.

#### **3.1. Les comportements en rupture avec les règles de régulation**

Pour rappel, en avril 2014 le gouvernement ivoirien a adopté en urgence une série de mesures face au risque avéré de propagation du virus Ebola dans une Côte d'Ivoire voisine du foyer de l'épidémie (Guinée-Conakry) et du pays le plus touché (Libéria). Ces mesures qui avaient une vocation préventive visaient à réguler les comportements des Ivoiriens, notamment au niveau de leurs habitudes alimentaires. Ainsi le gibier ou « viande de brousse », considéré comme potentiel vecteur de transmission du virus à l'homme, a été interdit d'abattage, de manipulation et de consommation sur toute l'étendue du territoire. Portée par le Comité national de veille pour la riposte à l'épidémie à virus Ebola mis en place en septembre 2014, la politique préventive a fait l'objet d'une communication intense via les médias nationaux, la presse privée, Internet mais également à travers des réunions d'information et de sensibilisation impliquant les responsables de l'administration des collectivités décentralisées et des structures sanitaires. Parallèlement, ladite politique a privilégié un dispositif de répression aux contrevenants aux règles de conduites arrêtées.

Les comportements en rupture avec les règles de régulation de la prévention contre la MVE concernent surtout la chasse, la commercialisation et la consommation du gibier. En dépit des mesures d'interdiction édictées par les pouvoirs publics, la chasse a continué à être clandestinement pratiquée par certains acteurs sous deux formes : la chasse de subsistance, pratiquée par des agriculteurs en milieu rural à des fins d'alimentation, au moyen de techniques artisanales (piégeage au filet ou au câble) et portant en général sur de petits animaux (rats, écureuils, mangoustes) ; la chasse commerciale, pratiquée à l'aide de fusils calibre 12 de fabrication locale ou occidentale, par certains chasseurs individuellement ou collectivement, qui en ont fait une activité professionnelle leur procurant l'essentiel de leurs revenus. Dans une moindre mesure, les acteurs qui pratiquaient la chasse de subsistance commercialisaient, par moment, le gibier quand il s'agissait d'un grand animal (ex : biche, gazelle, antilope) ou d'un gros rongeur (ex : agouti, porc-épic).

Une fois chassé, le gibier était écoulé sur les marchés des centres urbains à travers une chaîne de commercialisation qui impliquaient plusieurs acteurs : les acheteurs grossistes qui achetaient les stocks de gibier aux chasseurs professionnels puis les écoulaient auprès des petites commerçantes sur les marchés urbains ou auprès des restauratrices dans des « maquis ». A leur tour, les petites commerçantes et les tenancières de « maquis » les revendaient au détail aux clients respectivement sous la forme d'ingrédients et de mets culinaires. Toute la chaîne d'action depuis les chasseurs jusqu'aux clients impliquait les trois pratiques clés qui faisaient pourtant l'objet de l'interdiction gouvernementale : « l'abattage, la manipulation et la consommation de la viande de brousse » ; interdiction dont ces différentes catégories d'acteurs s'écartaient ainsi à travers des comportements déviants.

Ces comportements se manifestaient sous deux formes essentiellement. D'abord sous la forme d'une action discrète que chaque acteur de la chaîne s'appliquait à mettre en œuvre en l'entourant de précautions pour échapper aux forces de l'ordre. Par exemple, le gibier qui était de plus en plus chassé de nuit, était écoulé par des moyens détournés (ex : camouflage sous des fruits et légumes) sur des marchés des centres urbains (Abidjan, Yamoussoukro, Toumodi, Daloa, Guiglo, Bolequin, Vavoua, Odienné, Adzopé, etc.). Sa commercialisation se faisait alors sous le manteau ou à travers des mets dans des « maquis » où les plats contenant du gibier étaient servis secrètement. En règle générale, le service se faisait sur fond de l'usage d'un code secret entre la tenancière du « maquis » et les clients consommateurs de gibier. Ces codes qui étaient utilisés par les clients pour traduire aux restauratrices le désir de consommer du gibier sont divers ; en voici quelques uns : « il y a Ebola [le virus est assimilé au gibier]? », « il y a Debora [une déformation d'Ebola]? », « il y a ancien [pour désigner le gibier]? », ou encore « c'est pour la commande d'hier [pour désigner le plat de gibier] ». Un jeune homme qui assurait le service dans un « maquis » de Yamoussoukro, où nous avons marqué une pause déjeuner lors d'un voyage qui nous ramenait à Abidjan, nous a proposé du gibier en ces termes : « il y a Agatha si vous en voulez ». A la question de savoir ce que cela voulait dire, il nous a répondu : « agouti, viande de brousse ».

### **3.2. Les registres de justification des comportements déviants**

Les acteurs de la chasse de subsistance dans les villages et campements justifiaient leur comportement de déviance par leur condition socio-économique faible qui ne leur permettait pas de satisfaire leurs besoins en protéines animales, la viande de bœuf étant hors de portée financièrement et physiquement (les circuits de distribution de la filière bétail ne desservent pas toujours les zones rurales). D'où la poursuite de l'activité de chasse, malgré l'interdiction, avec comme double but de « nourrir la famille » et, lorsque le gibier était vendu, de gagner « un peu d'argent » pour subvenir aux autres besoins élémentaires. La chasse apparaissait également

pour eux comme un moyen de protéger leurs exploitations agricoles contre les animaux de brousse qui constituaient une menace permanente. Dans certains villages comme Pekanhoubli à l'extrême ouest du pays, non loin de la frontière libérienne, l'on attribuait le risque de contamination à la MVE au milieu urbain. En d'autres termes, les contrevenants aux mesures préventives étaient poussés par l'idée qu'ils ne couraient aucun risque de contamination tant qu'ils étaient au village (*source : lapresse.ca, un reportage sur la prévention contre Ebola réalisé dans l'ouest ivoirien en août 2014*).

Chez les chasseurs professionnels et les acteurs de la chaîne de commercialisation (gros acheteurs ou intermédiaires, petites commerçantes et restauratrices) porteurs des comportements déviants, les mesures d'interdiction étaient perçues comme infondées, car la « viande de brousse » structuraient toutes leurs activités économiques. Sans cette denrée, leurs clients leur tourneraient le dos, leur commerce s'écroulerait, leurs revenus en grande partie ou en totalité disparaîtraient.

Spécifiquement pour les restauratrices, la reconversion dans les mets à base d'autres denrées (poisson, escargot, volaille, viande de bœuf, etc.) serait difficile, le prix de ces denrées ayant flambé en raison de la ruée vers elles ; et cette reconversion connaîtrait un échec car, pensent-elles, leurs clients n'aiment pas ces denrées de substitution autant que le gibier. En outre, respecter ces mesures signifierait perdre les stocks de gibier constitués avant la décision d'interdiction, ce qui a fait dire à cette restauratrice interrogée le 27 mars 2014 par la journaliste et blogueuse Delaurennesmon qui effectuait un reportage sur la mise en œuvre des mesures de prévention à Abidjan, notamment à Angré 7<sup>ème</sup> tranche dans la commune de Cocody : « j'ai constitué mon stock de gibier depuis trois semaines (...) Donc le stock que j'ai en ce moment est bon. S'il finit, je vais arrêter de vendre la viande de brousse » ; une formule souvent reprise dans le milieu.

L'adhésion aux mesures d'interdiction signifierait également jeter au chômage le petit personnel d'appui recruté pour assurer le service dans les « maquis », personnel au sein duquel figurent bien souvent des parents proches (nièces, cousines, sœurs, etc.). Cette catégorie de restauratrices a donc continué à servir du gibier aux clients en prenant, par ailleurs, pour prétexte le fait que la Côte d'Ivoire était jusque-là épargnée par le virus. A cet effet, une serveuse, interrogée par le blogueur Alexandre Lebel Ilboudo le 18 avril 2014 dans le cadre d'une enquête réalisée sur la filière « viande de brousse » dans la commune de Koumassi (Abidjan), a révélé ceci : « nous n'avons jamais arrêté de vendre la viande de brousse parce que la maladie n'est pas arrivée en Côte d'Ivoire ».

De leur côté, les petites commerçantes qui, contre les mesures d'interdiction, vendaient le gibier au détail sur des étals des marchés urbains de façon clandestine, estimaient qu'il n'y avait aucun lien entre la MVE et leur gibier. Selon elles en effet, leur gibier était « propre » [une expression qui signifie dans le jargon ivoirien « irréfutable, sans défaut, impeccable, parfait »] et pouvait être

consommé sans risque. En revanche, elles pensaient qu'Ebola et les mesures d'interdiction obéissaient plutôt à des calculs politiques comme l'a affirmé cette petite commerçante interrogée au petit marché d'Abobo par la journaliste indépendante et blogueuse à qui nous avons fait allusion plus haut : « (...) C'est vous qui nous informez d'une épidémie en Guinée et au Libéria. Qu'est-ce que cela a à voir avec notre commerce ? Il s'agit encore d'une invention pour favoriser les vendeurs de bœufs et de moutons »<sup>1</sup>.

Chez les clients qui consommaient la viande proscrite, le virus Ebola était une vue de l'esprit, un virus qui n'existe pas mais dont les autorités politiques et sanitaires voulaient faire croire à l'existence, ou encore le résultat d'une rumeur qui s'est répandue à une grande échelle. D'autres, au contraire, croyaient à son existence mais estimaient que le virus ne pouvait résister à l'alcool ou à la chaleur. Par conséquent, un plat de gibier cuit à 100° Celcius ou accompagné d'une boisson alcoolisée était une bonne garantie contre une éventuelle contamination. Les propos de ce consommateur rapportés le 11 avril 2014 par l'Agence France Presse dans le cadre d'un reportage effectué à Bouaké, traduisent cet état d'esprit : « Ebola ne résiste pas à l'alcool ni à l'eau chaude ». Des consommateurs de gibier ayant contourné les mesures préventives ont, en outre, mis en avant le fait que cette denrée fait partie de leurs habitudes alimentaires et que, par conséquent, ils ne pouvaient pas s'en passer. Au contraire, ils pensaient qu'ils pouvaient le consommer sans danger comme l'atteste cette maxime que nous avons souvent entendue lors de nos enquêtes de terrain : « on mange ça [allusion à la viande de gibier] depuis toujours, ça ne nous tue pas ».

#### **4. Discussion**

Le processus de construction de la logique de déviance observé chez certains acteurs de la filière « viande de brousse » a été alimenté par les interactions qui ont sous-tendu les comportements déviants y compris le vocabulaire par lequel ils se sont exprimés et les imaginaires de cette déviance.

##### **4.1. Les interactions quotidiennes au fondement de la logique de déviance.**

Les interactions quotidiennes entre les acteurs d'exploitation de la « viande de brousse » nonobstant son interdiction officielle ont nourri le processus de construction de la logique de déviance. Dans ces interactions, l'action de chaque acteur dépend du sens qu'il attribue à celle des autres (Goffman, 1973). C'est parce que le chasseur croit que l'intermédiaire revendra discrètement le stock de gibier à des restauratrices et à des petites commerçantes identifiées à l'avance qu'il accepte

---

<sup>1</sup> Dans le contexte sociopolitique ivoirien, les vendeurs de bœuf et de mouton sont, en général, des ressortissants du nord de la Côte d'Ivoire, région d'origine du chef de l'Etat, et de la CEDEAO supposés proche de lui.

de le lui vendre. C'est tout aussi parce que la petite commerçante et la restauratrice comprennent que le client/consommateur « initié » cuisinera et/ou consommera le gibier sans ébruiter son acte au risque d'être dénoncées, qu'elles acceptent de le lui vendre.

Les échanges économiques entre chasseurs, intermédiaires, petites commerçantes, restauratrices et clients depuis l'abattage du gibier jusqu'à sa consommation s'inscrivent dans ce processus de construction. Ces échanges revêtent un caractère monétaire (échange de la denrée alimentaire contre une somme d'argent) mais également un caractère social (échange de paroles, de gestes, de service, etc.). En ce qui concerne spécifiquement les échanges de paroles, un vocabulaire de la déviance s'est mis en place pour faciliter et justifier les comportements déviants en rupture avec les règles de régulation de la prévention de la MVE. Ce vocabulaire a revêtu deux aspects : le vocabulaire de la discrétion traduit par les « codes secrets » à partir desquels les petites commerçantes et les restauratrices communiquaient avec leurs clients « initiés » ; et le vocabulaire de la rhétorique qui structurait un discours légitimateur autour de trois rhétoriques majeures : la rhétorique de la « viande de brousse comme seule viande accessible en milieu rural » émanant des auteurs de la chasse de subsistance ; la rhétorique du « stock de viande à épuiser avant le respect des mesures d'interdiction » portée par les petites commerçantes et les restauratrices ; la rhétorique de « Ebola comme la résultante d'une rumeur » véhiculée par les clients ou consommateurs.

Eu égard à la théorie constructiviste de Berger et Luckmann (idem), l'attribution progressive du statut de réalité à la logique de déviance en construction réside, en partie, dans les « codes secrets », une façon de nommer le gibier interdit. Cette attribution réside également dans les rhétoriques susmentionnées, qui sont l'expression d'une réinterprétation des mesures d'interdiction, de la viande de gibier et du virus Ebola. Les « codes secrets » confèrent, en outre, aux porteurs de la déviance le pouvoir (au sens de ressource lexicale) de contourner les mesures de prévention tandis que les rhétoriques interprétatives leur servent de levier de justification. Les « codes secrets » et les rhétoriques interprétatives agissent, en définitive, comme deux béquilles objectivantes à partir desquelles la logique de déviance s'érige en réalité sociale quotidiennement vécue par les acteurs en jeu.

L'utilisation des « codes secrets » et les rhétoriques de légitimation qui constituent la dimension langagière de la construction sociale de la logique de déviance des mesures de prévention de la MVE, semblent s'inscrire dans une action rationnelle des acteurs à l'œuvre. Autrement dit, chasseurs, intermédiaires, petites commerçantes, restauratrices et clients qui agissaient paradoxalement en marge des mesures d'interdiction semblaient avoir de bonnes raisons de le faire (Boudon, 1996). La logique de la déviance réside donc dans le sens que chaque catégorie d'acteurs donnait à son action anti-conformiste. Ainsi, les auteurs de la chasse de subsistance y voyaient un moyen de s'assurer une alimentation

« équilibrée » et de subvenir à d'autres besoins élémentaires vitaux ; les chasseurs professionnels, les petites commerçantes et les restauratrices y trouvaient l'expression d'une affirmation identitaire au sens où l'arrêt de l'exploitation commerciale du gibier aurait menacé leur existence en tant qu'acteurs sociaux *sui generis* ; les clients ou consommateurs enfin y matérialisaient leur attirance particulière pour le gibier, une denrée qui fige leur préférence et leur plaisir en matière de consommation de viande (Miège, 1989) et pour laquelle ils courraient le risque de contrevenir aux mesures d'interdiction, convaincus que Ebola était une vue de l'esprit.

Par ailleurs, l'attachement à la consommation de la « viande de brousse » dans un contexte désormais hostile peut être perçu comme une manifestation des *habitus* à l'œuvre chez les clients/consommateurs qui incarnent cet attachement (Bourdieu, 1980). De ce point de vue, les interactions ayant généré les comportements déviants et les précautions de discrétion qui les ont entourés relèvent d'une adaptation aux mesures d'interdiction. Comportements déviants et précautions de discrétion ont été rendus possibles via les « inculcations » acquises par lesdits clients durant leurs socialisations et diverses expériences sociales en lien avec leurs habitudes alimentaires. Les *habitus* agissent ici comme une force de médiation poussant les clients/consommateurs à mettre tout en œuvre, voire au risque d'entrer en conflit avec les mesures gouvernementales d'interdiction, pour assouvir leur désir de consommer la « viande de brousse ».

## 4.2. Les imaginaires de la déviance

La construction de la logique de déviance chez les contrevenants s'est nourrie, par ailleurs, des imaginaires de la déviance. L'image de Ebola comme un virus ne résistant pas à une boisson alcoolisée, ou encore celle de la « viande de brousse » comme une habitude alimentaire multiséculaire relèvent de ces imaginaires légitimateurs. Ces imaginaires qui s'apparentent aux « dispositifs théoriques rudimentaires » dont parlent Berger et Luckmann fonctionnent comme des schémas de justification de l'exploitation et de la consommation de la « viande de brousse » malgré son interdiction officielle. Ils poussent les porteurs de la déviance à adopter des comportements interdits, transformant ainsi des acteurs « normaux » en acteurs « a-normaux » ou anticonformistes. Les images attribuées au virus Ebola et au gibier ont structuré le comportement des acteurs déviants de la filière « viande de brousse » durant la période d'urgence à risque très élevé de contamination, de façon à les placer en porte-à-faux avec les mesures préventives d'interdiction. Cette prégnance des imaginaires sur les comportements desdits acteurs (Durand, 1960) a également structuré les interactions par lesquelles la logique de déviance s'est construite comme réalité sociale.

L'analyse des imaginaires de la déviance et des comportements anticonformistes qu'ils ont générés chez certains acteurs de la filière « viande de brousse » dans le contexte d'urgence pré-épidémique de la MVE en Côte d'Ivoire, relève de la sociologie de l'action publique, un champ disciplinaire que l'on peut classer dans le paradigme de la sociologie du développement. Cette analyse qui s'inscrit plus précisément dans la problématique de la mise en œuvre de l'action publique, emboîte le pas aux travaux antérieurs sur la question. La particularité de ces travaux a été de questionner, non plus le rôle des initiateurs ou la logique des concepteurs ou décideurs, mais l'action d'appropriation et d'exécution portée par les acteurs de mise en œuvre. Ce qui a fait dire à Lascoumes et Le Galès (2007 : 17) que « les non-décisions, les scènes invisibles et les acteurs cachés sont apparus aussi importants dans l'action publique que les grands gestes visibles et mis en scène », et que « analyser la mise en œuvre, c'est finalement chercher à expliciter de façon compréhensive les logiques d'une dynamique souvent imprévisible dans ses formes, ses intervenants et ses effets » (Lascoumes et Le Galès, *idem* : 40).

Les résultats de la présente étude illustrent cette approche de réinterprétation des décisions publiques. Mais à la différence que les porteurs de cette réinterprétation sont, non pas les chargés de mise en œuvre – qui se situent à un niveau intermédiaire entre les décideurs et les cibles de la décision et qui peuvent être assimilés, dans le système de gouvernance ivoirien, aux autorités préfectorales et aux responsables des structures sanitaires décentralisées – mais bien les cibles elles-mêmes. Ce schéma que l'on retrouve dans les travaux d'Axelrod(1984) sur le système « vivre et laisser vivre » mis en place par les soldats dans les tranchées en 1914-1918, confirme les écarts qui peuvent exister entre une décision politique rationnellement conçue et justifiée (dans le cas de notre étude, la décision d'interdiction est justifiée par la situation d'urgence pré-épidémique face aux menaces avérées du virus Ebola) et son exécution. Ces écarts révèlent les acteurs de mise en œuvre (ici, il s'agit de ceux que nous avons appelés plus haut « acteurs déviants de la filière viande de brousse ») comme des agents sociaux potentiellement capables de contrarier l'efficacité de l'action publique. Leurs comportements sont ordonnés par une logique d'adaptation (Thoreau, 2012) fondée sur des intérêts particuliers, et non par une logique « moralisante » guidée par un intérêt collectif ou national. En somme, le processus de régulation de la prévention de la MVE dans le contexte d'urgence sanitaire s'est présenté comme une situation complexe où les « acteurs déviants de la filière viande de brousse » ont trouvé leur place pour exister en dégagant des marges d'initiative (Elias, 1969) en rupture avec l'esprit et la lettre dudit processus.

## **Conclusion**

A partir d'une revue de la presse et d'une recherche de terrain, nous avons analysé, sous l'angle de sa mise en œuvre, l'action publique de régulation des

comportements des membres du corps social de la société ivoirienne dans le contexte d'urgence marqué par la menace avérée de l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévissait à grande vitesse dans deux pays voisins (Libéria et Guinée-Conakry).

Les résultats de cette analyse montrent que sur la période de l'urgence sanitaire, une logique de déviance s'est construite, portée par une catégorie sociale en l'occurrence certains acteurs de la filière « viande de brousse ». Cette logique de déviance a pris forme à travers un processus de construction sociale dont les principales dimensions sont : d'abord la manifestation de comportements en rupture avec les mesures gouvernementales d'interdiction du gibier, ensuite les interactions, notamment les échanges langagiers entre ces acteurs pour réinterpréter lesdites mesures et faciliter leur contournement, et enfin les imaginaires de cette déviance ayant permis de légitimer chez lesdits acteurs le comportement de rupture. Ces résultats contribuent à enrichir, au moins empiriquement, dans le domaine de la sociologie de l'action publique et plus largement de la sociologie du développement, le débat sur les capacités des cibles ou des bénéficiaires de l'action publique à s'y opposer, à la contrarier ou à en affecter l'efficacité. Au-delà, ces résultats confirment l'utilité de l'approche constructiviste comme troisième voie d'élucidation de la réalité sociale entre les schèmes dualistes (collectif *versus* individu ; social *versus* individuel ; déterminisme *versus* liberté) qui créent des oppositions factices et rendent le réel difficilement intelligibles (Corcuff 1995).

La question de la mise en œuvre de l'action publique et de la capacité des cibles ou des bénéficiaires à s'y opposer pourrait, en perspective, être abordée sous l'angle identitaire. L'étude a certes permis de révéler une logique de déviance en construction, mais la réflexion pourrait tout aussi bien porter sur les traits culturels permettant aux acteurs en jeu de s'identifier et se reconnaître en tant qu'acteurs déviants. Ce d'autant plus qu'ils ont interagi durant la période d'urgence à travers des circuits occultes d'exploitation, de commercialisation et de consommation du gibier.

## Références bibliographiques

- Axelrod R. (1984), *The evolution of cooperation*, New York, Basic Books.
- Benkimoun P. et al. (2015), « Ebola : chronique d'une catastrophe annoncée », *Humanitaire*, 40, pp. 12-31.
- Berger P. et Luckmann T. (1966), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- Boudon R. (1996), « The "Rational Choice Model": A Particular Case of the "Cognitivist Model" », *Rationality and Society*, 8 (2), pp. 123-150.
- Bourdieu P. (1980), *Le Sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P. (1991), « Introduction à la socio-analyse » ; « L'Ordre des choses » ; « Une vie perdue », in Actes de la recherche en sciences sociales, No 90.

- Cohen A. K. (1965). The sociology of the deviant act: Anomie theory and beyond. *American Sociological Review*, 5-14.
- Corcuff P. (1995), *Les Nouvelles Sociologies, construction de la réalité sociale*, Paris, Nathan.
- Cusson M. (1992), « Déviance », in *Traité de sociologie*, Raymond Boudon (sous la dir.), pp. 389-422, Paris: Les Presses universitaires.
- Desclaux A. et Sow K. (2015), « Humaniser » les soins dans l'épidémie d'Ebola ? Les tensions dans la gestion du care et de la biosécurité dans le suivi des sujets contacts au Sénégal », *Anthropologie & Santé*, 11, URL : <http://anthropologiesante.revues.org/1751>
- Akoun A. et Ansart P. (sous la dir.) (1999), *Dictionnaire de sociologie Le Robert*, Paris, Seuil.
- Douglas J. D., Walker F. C. (1982), *The sociology of deviance: an introduction*, Boston, Little Brown.
- Dozon J-P. (2009), « Que signifie et implique la prévention ? », *Education Santé*, 243, pp. 1-6.
- Dupuy C. et Halpern C. (2009), « Les politiques publiques face à leurs protestataires », *Revue française de science politique*, 4 (59), pp. 701-722.
- Durand, G. (1960), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, PUF.
- Elias N. (1985), *La Société de cour (1969)*, Paris, Fayard.
- Faye S.L. (2015), « L'« exceptionnalité » d'Ebola et les « réticences » populaires en Guinée-Conakry. Réflexions à partir d'une approche d'anthropologie symétrique », *Anthropologie & Santé*, 11, URL : <http://anthropologiesante.revues.org/1796>
- Fillieule O. (2003), « Local Environmental Politics in France: The Case of the Luron Valley (1984-1996) », *French Politics*, 1 (3), pp. 305-330.
- Goffman E. (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Ed. de Minuit, 2 t.
- Landreville P. (1986), Évolution théorique en criminologie : l'histoire d'un cheminement, *Criminologie*, XIX, no 1, 11-32.
- Lascoumes P. et Le Galès P. (2007), *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- Lolive J. (1999), *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverses et espace public*, Paris, L'Harmattan.
- Mayntz R. (2003), « From Government to Governance: Political Steering in Modern Societies », communication à la Summer Academy on IPP, Würzburg, 7 au 11 septembre, URL: [http://www.ioew.de/fileadmin/user\\_upload/DOKUMENTE/Veranstaltungen/2003/SuA2Mayntz.pdf](http://www.ioew.de/fileadmin/user_upload/DOKUMENTE/Veranstaltungen/2003/SuA2Mayntz.pdf)
- Merton R.K. (1949), *Social Theory and Social Structure; Toward the Codification of Theory and Research*, Glencoe, Free Press.

- Miège B. (1989), *La Société conquise par la consommation*, Grenoble, Presses Universitaires.
- Milani C. R S. et Keraghel C. (2009), « Développement durable, contestation et légitimité : la perspective des mouvements altermondialistes », *Cahiers des Amériques latines*, 54-55, pp. 137-151.
- Muller P. (2006), *Les politiques publiques*, Paris, PUF.
- Østergaard L. R ; (2015), « Ebola vu de loin : les agents de la santé face au risque et à l'incertitude dans les campagnes du Burkina Faso », *Anthropologie & Santé*, 11 | 2015, URL : <http://anthropologiesante.revues.org/1833>.
- Patterson D. A. (2015), « Le virus Ebola : un révélateur d'inégalités biomédicales et une intervention internationale hétérogène », *Anthropologie & Santé*, 11, URL : <http://anthropologiesante.revues.org/1914>.
- Phélippeau E. (2009), « Domaines de recherche : sociologie de la décision », *Cahiers français/La science politique*, 350, pp. 42-47.
- Schwartz Alfred. Quelques repères dans l'histoire des Kroumen. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 67, n°246-247, 1er et 2e trimestres 1980. pp. 151-155.
- Thoreau F. (2012), « Pierre Lascombes, Patrick Le Galès, Sociologie de l'action publique », compte rendu de lecture, URL : <http://lectures.revues.org/9016>.
- Tilly C. et Tarrow S. (2008), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Vitale T. (2007), *Partecipazione e rappresentanzanellemobilitazionilocali*, Milano, Franco Angeli.

**VARIATION SPATIO-TEMPORELLE DES  
PARAMÈTRES HYDRODYNAMIQUES DE LA RIVIÈRE N`DJILI A  
DJAMBALA (République du Congo), Urbain Gampio MBILOU, Aristide  
MASDINGAM, MédardNGOUALA MABONZO, DominiqueNGANGA  
(Université Marien Ngouabi de Brazzaville – Congo)**

**Résumé**

Le but de cette étude est de déterminer la variation des paramètres hydrodynamiques de la rivière N'Djili qui constitue la seule et unique source d'approvisionnement en eau brute à la société en charge de l'eau dans la ville de Djambala. Notre étude a révélé quelques variations des paramètres hydrodynamiques de cette rivière, notamment le débit et la profondeur qui sont proportionnels aux précipitations. Possédant un climat subéquatorial guinéen comme l'ensemble du département des Plateaux, les précipitations à Djambala variaient de 1600 à 2100 mm avec la moyenne des températures annuelles comprise entre 23°C et 25°C. Actuellement les précipitations vont de 167 mm à 350 mm avec des températures allant jusqu'à 28°C. Cette régression des précipitations est un danger permanent pour cette rivière qui se voit menacer de disparition vu l'augmentation des températures moyennes annuelles. Avec la croissance de la population de Djambala et l'augmentation des besoins en eau, les autorités locales devraient trouver des alternatives pour une gestion rationnelle et rigoureuse car la ressource disponible pourrait s'avérer insuffisante dans la ville.

**Mots clés :** Batékés, changements climatiques, Département, Djambala, hydrodynamique, N`djili, Plateaux.

**SPATIOTEMPORAL VARIATIONS OF THE HYDRODYNAMIC  
PARAMETERS OF NDJILI RIVER TO DJAMBALA (Republic of Congo)**

**Abstract**

The aim of this study is to determine the variation of hydrodynamic parameters of the N'Djili River which is the only source of raw water supply to the company in charge of water in the town of Djambala. Our study revealed some changes in hydrodynamic parameters of the river, including the speed and depth that are proportional to rainfall. Possessing a Guinean sub-equatorial climate as the entire department of Plateaux, precipitation in Djambala ranged from 1600 to 2100 mm with average annual temperatures between 23 ° C and 25 ° C. Currently the precipitationl ranges from 167 mm to 350 mm with temperatures up to 28 ° C. This

decline in rainfall is a permanent danger to the river which is threatened with extinction given the increase in average annual temperatures. With the growth of the population of Djambala and increasing water needs, local authorities should find alternatives for rational and careful management because the available resource may be insufficient in the city.

Keywords: Batékés, Climate Change, Department, Djambala, hydrodynamics, N'djili, Plateaux.

## Introduction

Djambala, localité des plateaux Batékés et chef lieu du Département des Plateaux a toujours été confronté au problème de l'approvisionnement en eau. Située à environ 400 km au nord de Brazzaville, Djambala est alimenté par une seule rivière (N'Djili), se trouvant à 4 km de son sud-est. Le problème d'eau dans les plateaux Batékés en général et à Djambala en particulier a été déjà l'objet de plusieurs études des chercheurs comme Sautter (1953), Le Marechal (1966), Olivry (1967), Moukolo (1986), Moukolo (1992), Maziezoula(1992).

C'est ainsi que Maziezoula (1992) déclare “ *L'eau, même pour la consommation humaine est un problème épineux sur l'ensemble des Plateaux Tékés. Le culte de l'eau sur ces plateaux est très enraciné dans les traditions des populations Téké qui y habitent. Les invocations de la pluie lors des sécheresses n'y sont pas rares. D'ailleurs l'idée selon laquelle les Tékés ont la maîtrise et le pouvoir de faire tomber la pluie est très répandue au Congo* ”.

Devant le problème d'eau potable qui se pose avec acuité dans la Sous-préfecture de Djambala d'une part, et la croissance de la population, d'autre part, l'étude des variations des paramètres hydrodynamiques (Largeur, profondeur et débit...) de la rivière N'Djili s'avère d'une importance capitale.

Notre étude est articulée autour des points suivants : le contexte géographique de la zone d'étude, les matériels et méthode, suivi des résultats et de la discussion, et enfin de la conclusion.

## 1. Contexte géographique de la zone l'étude

Les Plateaux Batékés qui s'étendent au Nord de Brazzaville entre le deuxième et le quatrième parallèle Sud, sont les restes d'une surface structurale couvrant une superficie de 38400 km<sup>2</sup>, très faiblement inclinée vers le nord-est (cuvette congolaise). Situés à 700 m (à l'Est) et 800 m d'altitude (à l'Ouest), ils dominent de 300 m les vallées qui les bordent et les distinguent en quatre unités distinctes (Boissezon, 1976):

- Le Plateau de Mbé ou Plateau Batéké compris entre le Fleuve Congo et la Léfini d'une superficie d'environ 7.500km<sup>2</sup> ;

- Le Plateau de Nsa entre la Léfini et la N'kényi couvrant environ 4000km<sup>2</sup> ;
- Le Plateau koukouya entre la Mpama et la Lékéti couvrant environ 410 km<sup>2</sup> ;
- Le Plateau de Djambala entre la Mpama et la N'kényi, environ 6200 km<sup>2</sup>.

La surface de chacun d'eux s'incline légèrement de l'Ouest vers l'Est (A. Le Marechal, 1966).

L'ensemble est bordé à l'Ouest, au Nord et au Sud par de hautes collines dont les sommets sont à peine moins élevés que les Plateaux.

La couverture végétale est formée en majeure partie d'une savane plus ou moins arbustive au milieu de laquelle sont éparpillés quelques massifs forestiers et des bosquets qui continuent jusqu'à la rivière N'Djili (Boissezon, 1976).

Dans cette savane, se trouvent plusieurs vallées sèches convergeant aussi vers la rivière N'Djili. La vallée de N'Djili est bordée du début à la fin par une forêt galerie. Au fond de cette vallée, se trouvent les sables très blancs que Le Marechal (1967) assimile aux sables constituant les terrasses de la Lékéti. Alain Le Marechal aurait trouvé également ces sables sur la première terrasse qui surplombe le Congo de quelques mètres. Ce sont les sables " blancs de neige " que Bavet (1933) décrit. D'un point de vue hydrologique, la rivière N'Djili est la plus importante et la plus proche de la ville de Djambala. Les formations gréseuses qu'entaille N'Djili sont silicifiées à stratifications entrecroisées.

N'Djili se jette dans la Mfourga qui à son tour se jette dans la Léfini, un affluent du fleuve Congo. Cette rivière N'Djili faisant l'objet de notre étude a un écoulement laminaire et prend sa source à Inaou.

Notre site expérimental est situé en aval de cette source plus précisément aux coordonnées géographiques suivantes : S : 02° 34' 19,2'' et E : 014° 47' 14,5'', altitude 451 m. Ce point est situé en amont à quelques mètres du site où la société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) de Djambala s'approvisionne en eau brute.

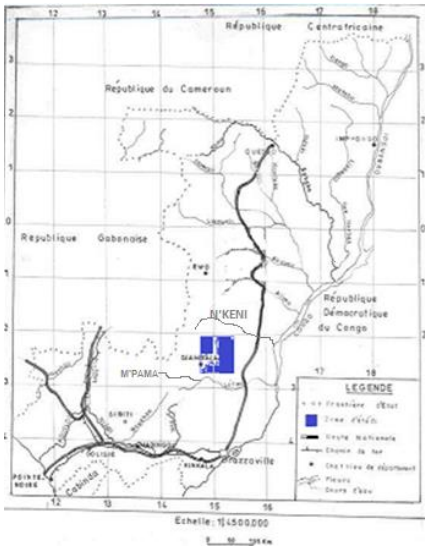


Figure 1: Carte hydrographique du Congo précisant la zone d'étude

Du point de vue climat, comme tout le département des plateaux, il est de type subéquatorial guinéen (Makany, 1976) et se caractérise par : des précipitations allant de 1600 à 2100mm ; une température moyenne annuelle comprise entre 23°C et 25°C ; une amplitude thermique annuelle de 1,5°C et une saison sèche dont la durée est comprise entre 2 et 4 mois et qui se caractérise par une température moyenne mensuelle supérieure à 18°C pour tous les mois de l'année.

L'insolation est peu importante avec moins de 1700 heures d'insolation par an comme nous l'indique (A. LeMarechal, 1966). Par contre, la teneur en humidité est très élevée puisqu'elle avoisine les 80% avec des variations mensuelles faibles de l'ordre de 10% et des amplitudes journalières élevées.

La grande saison sèche débute généralement en Juin pour s'achever en Septembre, on observe un fléchissement de pluviométrie en Janvier et Février comme l'indique le graphique suivant :

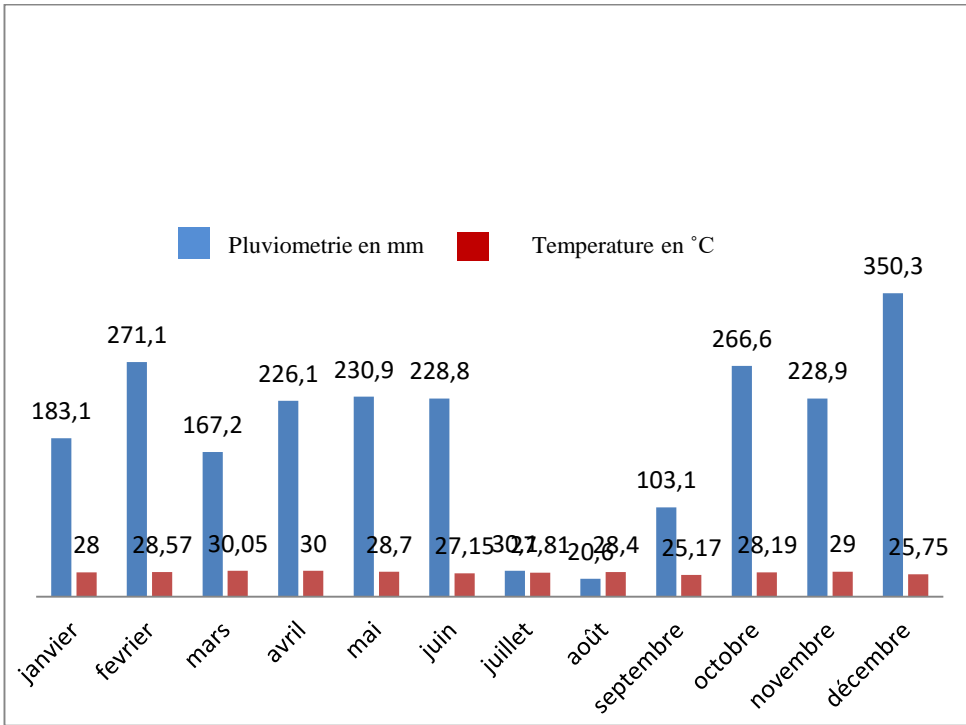


Figure 2 : Variation moyenne de la pluviométrie et des températures annuelles à Djambala (Source : ANAC Djambala, 2012)

La végétation quant à elle est fonction du sol, de l'altitude et de la pente. La strate arbustive des savanes est dominée par *hymenocardiaacida*, *Annonaarenariasenegalensis*, *Ochnagilletii*, *Syzygiumguineense*, *Bridelia-ferruginea*, *Vitex spp* la strate herbacée par *Loudetiaspp.* *Panicummaximum.* *Landolphiaspp.* *Trachypogonthollonii*, *Cteniumnewtonii*, *Hypparrheniadiplendra*.

La forêt à *Parinariexcelsa* constitue le stade forestier climatique des plateaux Batékés. Sa dégradation conduirait à l'apparition de forêt à *Dialiumpolyanthumpuis* à *Milletialaurentii* et *Piptademiastrumafricanum*. La dégradation de cette forêt climatique s'accompagne d'une diminution de la quantité de matière organique en surface du sol, ce qui est à l'origine de la fragilité de l'écosystème des Plateaux Batéké.

On distingue également des forêts ripicoles colonisatrices à *Alchorneacordifoliaou* à *Ancistrophyllumsecundiflorum*, des forêts ripicoles à *Uapacaheudelotii*et *Irvingiaspp*, des forêts marécageuses à *Mytragyna alea*

*stipulosa*, des raphiales et des forêts inondables à *Eristomadelphusexsul* (Makany, 1976).

La géomorphologie de cette région est celle d'un plateau structural en voie de démantèlement. Les grandes lignes sont simples, mais on rencontre des formes de détail intéressantes. Les formes actuelles sont typiques pour chaque type de terrain, sables ocre et grès. L'érosion actuelle est surtout le fait des précipitations. Les pluies sont importantes tant en quantité qu'en intensité et leur action mécanique sur le sol est favorisée par la faible protection de la couverture végétale régulièrement détruite par les feux de brousses.

Les sols de ce département sont des sols ferrallitiques lessivés en fer et argile, formés sur un matériau sablo-faiblement argileux, pauvre en base et de perméabilité élevée (Boissezon, 1976). Les caractéristiques les plus remarquables de ces sols sont liées au type de matières organique et à sa répartition dans le profil. La pénétration humifère profonde est possible en raison du caractère meuble et perméable du matériau originel.

## 2. Matériels et méthode

Pour entreprendre ce travail de recherche, plusieurs matériels ont été utilisés sur le terrain, à savoir : Un double décamètre, un chronomètre, un GPS, un chronomètre, une échelle limnigraphe, un flotteur artificiel, un marteau, des marqueurs, machettes, marteaux, des ordinateurs et des logiciels appropriés, des pinceaux, un appareil photo numérique, et autres.

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude est le jaugeage au flotteur, notamment la méthode des flotteurs lestés. Le flotteur utilisé est une bouteille en plastique

Nous citerons la méthode des flotteurs lestés pour mémoire car elle est assez utilisée. Son application ne peut être faite que dans des sections parfaitement calibrées en profondeur sur une certaine longueur. Elle donne des bons résultats dans le cas de vitesses très faibles où l'utilisation du moulinet n'est plus possible comme dans notre cas.

Pour l'installation de notre dispositif, nous avons choisi un espace rectiligne sur une longueur de 15,30 m. Cette longueur est restée invariable jusqu'à la fin de notre étude.

Puis, nous avons réalisé des marques sur quelques arbres se trouvant aux extrémités de cet espace.

C'est sur cette surface aménagée que nous avons effectué nos mesures pour l'étude de la variation des paramètres hydrodynamiques de la rivière N'Djili. Des mesures de largeurs, profondeurs, et du débit s'effectuaient hebdomadairement durant toute la durée de notre étude.

### 3. Résultats et discussion

Les différents paramètres mesurés et/ou calculés sont :

*La surface moyenne* : La surface moyenne est le produit de la longueur et la largeur d'une section donnée. Etant donné que l'espace délimité est rectangulaire, il sera représenté par un rectangle ABCD (voir Fig.3). Les sections AB et CD sont rigoureusement parallèles et accessibles en crue ; leurs valeurs varient. Ainsi, La distance  $AC = BD = L = 15,30\text{m}$  (longueur invariable) et la distance  $AB = CD = l$  (largeur). La flèche indique le trajet du flotteur.

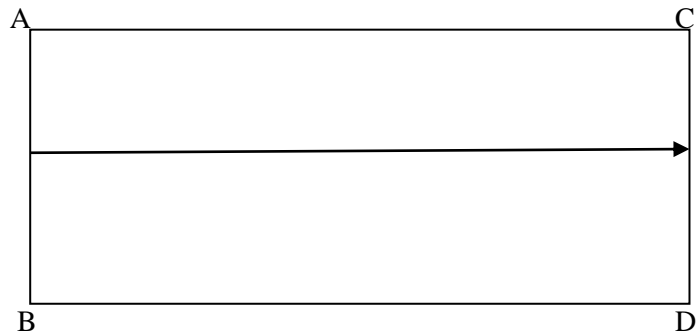


Figure 3 : schéma du site expérimental

La surface ( $S$ ) d'un rectangle (ABCD) est le produit de la longueur par la largeur. On en déduit :

$$S_m \text{ (m}^2\text{)} = L \text{ (m)} \times l$$

$S_m$ , la surface moyenne ;

$L$ , la longueur de l'espace délimité ( $L = 15,30\text{m}$ ) et ;

$l$ , la largeur moyenne

A.N :  $s_{m1} = 15,30 \text{ m} \times 8,36 \text{ m} = 127,91\text{m}^2$ .

*La vitesse moyenne* : d'après G. Jaccon, si  $V$  est la vitesse du flotteur supposée constante entre les deux sections AB et CD, nous avons:

$$V_{ms} \text{ (m/s)} = L\text{(m)}/t$$

$V_{ms}$ , la vitesse moyenne de surface ;

$L$ , la longueur de l'espace délimité ( $L = 15,30\text{m}$ ) et ;

$t$ , le temps moyen pour le flotteur de parcourir la distance  $L$ .

Ce temps a été mesuré avec un chronomètre. Ainsi, un opérateur se place dans la section CD avec le chronomètre, un autre dans la section AB avec le flotteur. L'opérateur se trouvant dans la section AB lâchera le flotteur au top de celui se trouvant dans l'autre section avec le chronomètre déclenché. Dès que le flotteur arrive dans la section où se trouve CD, l'opérateur arrête le chronomètre et note le temps.

Tous les résultats de la vitesse moyenne de chaque mois figurent dans le tableau ci-après :

Tableau I: Vitesse moyenne mensuelle de la rivière N`djili

Mois	Vitesses moyennes de surfaces $V_{ms}$ (m/s)
Août	$V_{ms(1)} = 15,30m/25,11s = 0,61m/s$
	$V_{ms(2)} = 15,30m/25,32s = 0,60m/s$
Septembre	$V_{ms(1)} = 15,30/26,05 = 0,59m/s$
	$V_{ms(2)} = 15,30/27,81 = 0,55m/s$
	$V_{ms(3)} = 15,30/27,91 = 0,54m/s$
	$V_{ms(4)} = 15,30/24,99 = 0,6122m/s$
	$V_{ms(5)} = 15,30/24,98 = 0,6125m/s$
Octobre	$V_{ms(1)} = 15,30m/24,89s = 0,61m/s;$
	$V_{ms(2)} = 15,30m/22,98s = 0,67m/s$
	$V_{ms(3)} = 15,30m/23,50s = 0,65m/s$
	$V_{ms(4)} = 15,30m/24,45s = 0,63m/s$
Novembre	$V_{ms(1)} = 15,30m/23,44s = 0,65m/s$
	$V_{ms(2)} = 15,30m/25,47s = 0,60m/s$
Décembre	$V_{ms} = 15,30m/23,95s = 0,63m/s$

*Le débit moyen* : D'après la théorie de jaugeages aux flotteurs, le débit  $Q$  d'une rivière est égal au produit de la surface moyenne ( $S_m$ ) par la vitesse moyenne de l'écoulement dans cette section  $V$  :

$$Q (m^3) = S_m (m^2) \times V (m/s)$$

$S_m$  est calculée à partir de la longueur et de la largeur de l'espace délimité.

V, la vitesse d'écoulement est estimée à partir des vitesses moyennes de surface. Ainsi, la vitesse moyenne d'écoulement d'une rivière représente 80% soit 0,8 de la vitesse moyenne de surface (Principe de flotteur lesté, tiré de J. Rigard).

De ce qui précède, on en déduit :

$V \text{ (m/s)} = 0,8 \times V_{ms}$ . Alors, la formule du débit s'écrit finalement de la façon suivante :

A.N :

$$Q \text{ (m}^3\text{/s)} = S_m \text{ (m}^2) \times V$$

$$Q_1 = 124,69 \text{ m}^2 \times 0,8 \times 0,61 \text{ m/s} = 61 \text{ m}^3\text{/s} \dots$$

C'est de cette façon que toutes les valeurs des débits (Tableau II) ont été calculées.

Tableau II: Récapitulatif des moyennes des différents paramètres mesurés et calculé.

Dates	Largeurs moyennes (m)	Profondeurs (m)	Surfaces moyennes (m <sup>2</sup> )	Vitesses moyennes de surface (m/s)	Débits moyens (m <sup>3</sup> /s)
19/08/2012	8,15	1,06	124,69	0,61	61
26/08/2012	8,20	1,06	125,46	0,60	60,22
02/09/2012	8,19	1,06	125,31	0,59	59,15
10/09/2012	8,07	1,06	123,47	0,55	54,33
16/09/2012	8	1,07	123,40	0,55	54,30
24/09/2012	8,45	1,09	129,29	0,61	63,09
30/09/2012	8,25	1,10	126,23	0,61	61,60
07/10/2012	8,50	1,13	130,05	0,63	65,54
14/10/2012	9,21	1,17	140,91	0,67	75,53
20/10/2012	8,88	1,22	135,86	0,65	70,65
27/10/2012	8,19	1,25	125,31	0,62	62,15
03/11/2012	9,29	1,08	142,14	0,65	73,91
09/11/2012	8,16	1,09	124,85	0,60	59,93
29/12/2012	9,38	1,16	143,51	0,66	94,72

RELATION ENTRE LES DIFFERENTS PARAMETRES HYDRODYNAMIQUES :

✓ Débit – Pluviométrie

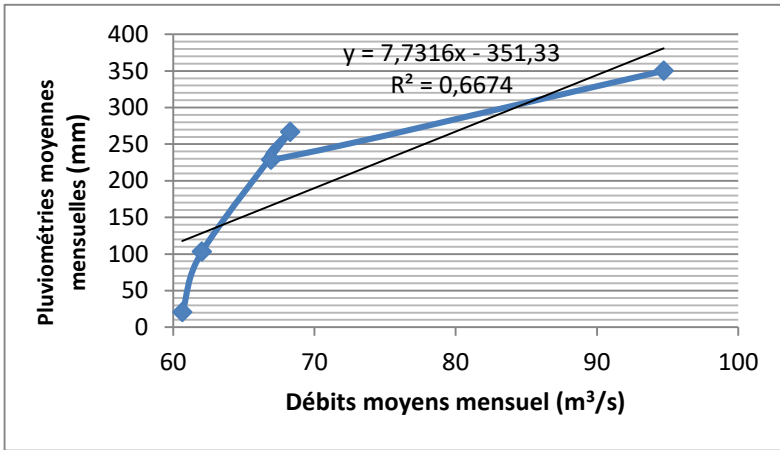


Figure 4 : Variation du débit en fonction de la pluviométrie

✓ **Profondeur – Pluviométrie**

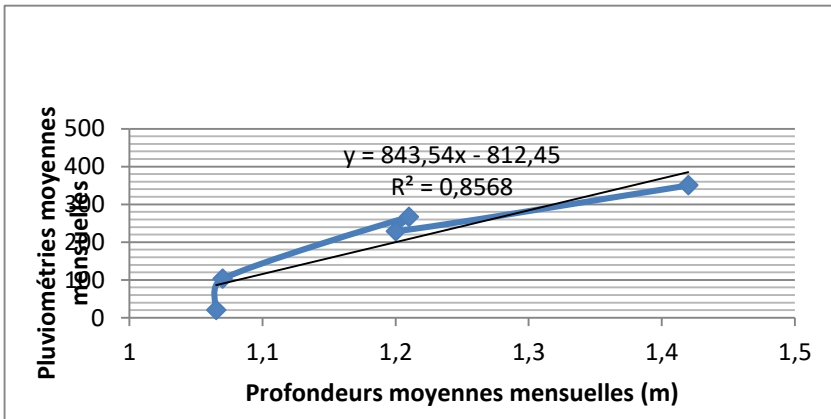


Figure 5 : Variation de la profondeur en fonction de la pluviométrie

✓ **Débit – Profondeur**

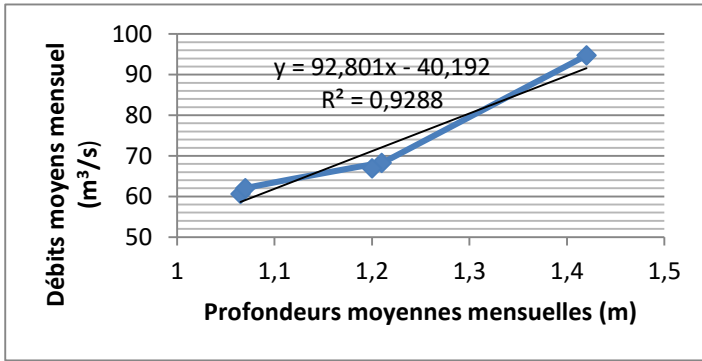


Figure 6 : Variation du débit en fonction de la profondeur

Les différentes valeurs des débits calculées durant la période de l'étude montrent que le débit est proportionnel à la pluviométrie. Cette évolution du débit de la rivière N'Djili est marquée bien sûr par l'augmentation de la quantité de pluie tombée dans la localité de Djambala durant cette période.

Concernant la courbe profondeur-pluviométrie, ces deux paramètres vont en parfaite évolution d'après leurs valeurs. Ainsi, la profondeur de la rivière N'djili est proportionnelle à la quantité de la pluie tombée dans la zone.

La courbe exprimant la variation du débit par rapport à la profondeur est le résultat des jaugeages effectués durant toute la période de notre étude. Les valeurs de la profondeur ont été mesurées directement sur le terrain tandis que celles du débit ont été calculées. Même la légère diminution de la profondeur et du débit constatée au mois de novembre s'explique par le fléchissement de la quantité de pluie tombée au courant de ce mois. D'après les résultats obtenus, nous confirmons que la rivière N'Djili est l'une des rivières régulières de Djambala. La variation des débits mensuels témoigne encore mieux cette régularité. Ainsi, les valeurs des débits moyens mensuels sont toujours supérieures à  $60\text{m}^3/\text{s}$  pendant toutes les saisons de l'année.

Cependant, il a été remarqué que la profondeur de la rivière N'Djili est très faible par rapport aux autres rivières tékés qui ont fait déjà l'objet des études antérieures. Car les valeurs mesurées de ce paramètre n'ont jamais atteint 2m ; elles sont comprises entre 1 et 2m.

Nous comparons ici nos résultats à ceux de Olivry J.C. (1967). La largeur moyenne mensuelle évolue de manière linéaire.

La linéarité de la largeur de la rivière N'Djili est relative à la quantité de pluie tombée dans la localité de Djambala. Les variations du débit, de la profondeur et de la largeur de la rivière N'Djili dépendent de la quantité de pluie. Les valeurs mensuelles de ces paramètres témoignent bien de cette dépendance. Plus la quantité de pluie augmente dans la localité de Djambala, plus les valeurs de

ces paramètres augmentent. L'inverse s'observe avec le fléchissement de cette quantité de pluie en novembre.

L'influence des variations des paramètres hydrodynamiques de la rivière N'Djili sur la production d'eau potable à Djambala n'a pas vraiment été constatée durant notre étude. Cependant, nous prédisons que les variations des débits peuvent entraîner un tarissement de la rivière N'Djili, car le tarissement d'une rivière dépend de ses caractéristiques physiques, c'est-à-dire la perméabilité, la porosité, etc. En effet, l'étude comparée du tarissement des rivières batékés effectuée par Olivry J.C. (1967) sur les Plateaux Batékés a montré que celle-ci se justifie grâce à l'homogénéité des terrains et à la constance des caractéristiques physiques d'un bassin à la constance des caractéristiques physiques d'un bassin à l'autre. Le tarissement de la rivière N'Djili n'est pas seulement une question de mois ou d'une année mais prévisible car les faibles débits hebdomadaires l'expriment bien.

Le pompage de l'eau de la rivière N'Djili par la SNDE à un débit de  $45\text{m}^3/\text{s}$  s'effectue sans une vérification des variations des paramètres hydrodynamiques de cette rivière depuis la création de cette usine jusqu'à nos jours, faute de matériels. En effet, cette négligence ne contribue-t-elle pas au tarissement de cette rivière sans le vouloir ?

La simple lecture des débits hebdomadaires effectués sur N'Djili pendant la saison sèche de 2012 montre que le tarissement est très lent. Cependant, on s'est rendu compte que la variation des débits mensuels exprime mieux le tarissement que les débits hebdomadaires.

Malgré les multiples sources et rivières rencontrées dans les environs de la ville de Djambala, le problème de l'eau se pose encore dans cette ville. Vu l'altitude élevée de Djambala, aucun puits ou forage n'a été installé à Djambala jusqu'à présent. La population de cette ville ne consomme que l'eau de la Société Nationale de Distribution d'Eau qui n'est pas régulière.

Les plateaux Batékés représentent le principal château d'eau de la République du Congo. Ici, le pouvoir de rétention des terrains est tel que le régime hydrologique est conditionné par l'énorme réserve en eau des plateaux Batékés. En effet, les rivières Batékés comptent parmi les plus régulières du monde, du fait de l'importance de l'écoulement de base et du faible taux de ruissellement (Olivry J-C, 1967).

## **Conclusion**

Vu son altitude et sa grande superficie, aucune observation directe par des forages n'a été effectuée dans cette ville. La population de Djambala se sert souvent de l'eau de pluie, de quelques rivières et sources environnantes de la ville.

La société publique en charge de l'eau s'approvisionne en eau brute de la rivière N'Djili. Cette étude a permis de noter quelques variations des paramètres

hydrodynamiques de cette rivière qui se voit menacer de disparition par les changements climatiques.

Au cours de notre étude, plusieurs variations ont été observées : les variations de la largeur, de la profondeur, ainsi que des débits et des précipitations. Parmi ces variations, les plus influençant sont celles des précipitations et des débits. A cet effet, les variations des précipitations constatées ont vraiment influencé les débits, les profondeurs et les largeurs mensuels de la rivière N'Djili durant tout le temps qu'à durer notre étude.

Les résultats de notre étude permettront aux décideurs publics et privés en charge de la question de l'eau de prendre des mesures adéquats afin que la rivière N'Djili continue à répondre aux besoins des populations.

## **Bibliographie**

- Apani, E., 1990. Contribution à l'étude phytoécologique de la savane à *Loudetiademeusei* et *Hymenocardiaacida* des contreforts des Plateaux Téké. Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle Université de Dakar, 126p.
- Archambault, J., 1960. Note sur le Plateau koukouya. BURGEAP R. 282. Rapport ronéo, Paris, 4p.
- Babet, V., 1933. Exploration de la partie méridionale des Plateaux Batékés. Bull. Service Mines A.E.F., 1947, n° 3. PP. 21-56, 1 carte, 12 planches Dakar, Sénégal.
- Boissezon, P., 1976. Les sols des savanes des Plateaux Batéké, ORSTOM, Brazzaville PP 291-298.
- Elenga et Ikoli, 1996. Synthèse des connaissances acquises sur la RFL. Rapport PROGECAP/GEF-Congo. 12p.
- Guillot, B. et Peyrot, B., 1979. Etude du fonctionnement des vallées sèches du Plateau de Mbé. Problèmes hydrogéologiques et Morphologiques, ORSTOM, Série Sc. Hum, Vol XVI n°3 Brazzaville, PP 205-231.
- Hudeley, H., 1952. Étude hydrogéologique du Plateau Koukouya et de la région de Djambala. Rapport ORSTOM, Brazzaville 13p + annexes.
- Macar, P., 1939. Description de quelques roches du district du Kwango. Ann. Soc. Géol. Belg. n°5. Tom XVII. Bruxelles. PP 387-392.
- Makany, 1976. Végétation des plateaux Téké (Congo). Thèse d'Etat Paris, Université Orsay. Travaux de l'Université de Brazzaville. 301p.
- Marechal, A., 1966. Contribution à l'étude des Plateaux Batékés : géologie, Géomorphologie, hydrogéologie. ORSTOM, Brazzaville 85p. + planches.
- Maziezoula, B., 1992. Les Plateaux Téké : château d'eau congolais ou désert Congolais ? – centre DGRST-ORSTOM, Brazzaville. 4p.
- Mermillod, J., 1960. Compte rendu de mission sur le plateau koukouya. Rapport ronéo IRGM Brazzaville. 20p.

Urbain Gampio MBILOU, Aristide MASDINGAM, Médard NGOUALA MABONZO, Dominique NGANGA / Variations spatio-temporelles des paramètres hydrodynamiques de la rivière N'Djili à Djambala / Revue *Échanges*, vol. 3, n°007décembre 2016

Olivry, J-C., 1967. Régimes hydrogéologiques des rivières des Plateaux Batékés : Léfini, Nkéni, Alima. Rapport ORSTOM. 65p. Brazzaville -ORSTOM. Annales hydrogéologiques.

Palausi, G., 1960. Note préliminaire sur le forage du plateau Koukouya. BRGM, Brazzaville 19 p.

Sautter (G.), 1951. Note sur l'érosion en cirque dans les sables au N. de Brazzaville. Bull. IEC. Nlle Serie n°2. PP 48-61. Brazzaville.

Sautter, G., 1953. Les villages des Plateaux Batékés et le problème de l'eau. Rapport ronéo ORSTOM, 17p. Brazzaville. D5.

Schwartz, D., 1987. Les podzols tropicaux sur les sables Batékés en R.P. du Congo. ORSTOM, PP 25-36 Pointe-Noire (Congo). République P. du Congo.

**LE PROJET UTOPIQUE DE PIERRE DARNAULT D'EXPLOITER  
L'ÉNERGIE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE POUR LA FRANCE (1945-  
1957), Stéphane William MEHYONG (IRSH de Libreville – Gabon)**

**Résumé**

L'objectif du présent article est de décrypter la mise à l'écart du projet proposé par Pierre DARNAULT d'aménager une superstructure de transport HT, pour exploiter le patrimoine hydroélectrique des colonies du Gabon, du Sud-Cameroun et du Moyen Congo au profit de la Métropole. Ce projet trouve sa place dans le contexte post-seconde guerre de sécurisation des approvisionnements énergétiques pour un pays industriel. C'est pourquoi dans cet article, il n'est nullement question d'orienter le lecteur à le soutenir, à l'ironiser ou encore à le décrédibiliser. Il s'agit plutôt de l'amener à découvrir un projet certes iconoclaste, mais qui, au fond, ne souffre d'aucune irrationalité possible. Cette démarche d'impartialité offre ensuite les outils de compréhension des raisons profondes de son rejet par les décideurs politico-économiques métropolitains. Il ressort ainsi que l'adjectif *utopique* rattaché ici au projet DARNAULT renvoie à la perception dudit projet par une Métropole imprégnée profondément d'une idéologie politique, le pacte colonial. Schématiquement, le projet DARNAULT induit que dans l'avenir, le développement de la filière électrique doit s'opérer en terre coloniale. Ce qui va à l'encontre de cette politique.

**Mots clés :** France, Afrique centrale Française, Pierre DARNAULT, Ressources hydroélectriques, Transport Haute Tension, Production électrique, Politique énergétique

**THE UTOPIAN PROJECT OF PIERRE DARNAULT TO EXPLOIT THE  
ENERGY OF EQUATORIAL AFRICA FOR FRANCE (1945-1957)**

**Abstract**

The objective of this article is to decipher the rejection of the project suggested by Pierre DARNAULT to arrange a superstructure of transport HT, and to exploit the hydroelectric inheritance of the colonies of Gabon, South-Cameroun and Congo Means with the profit of the Metropolis. This project finds its place in the post-second war context of security of the energy provisioning for an industrialized country. This is why in this article, it is not a question to direct the reader to support it, to be ironical it or still to discredit it. It is rather a question to discover an iconoclast project, but which, in reality, does not suffer any possible irrationality. This step of impartiality offers then the tools for comprehension of the major reasons of its rejection by the metropolitan politico-economic decision makers. It arises as well as the adjective *utopian* attached here to the project DARNAULT returns to perception of the project by a deeply impregnated

Metropolis of a political ideology, the colonial pact. Schematically, project DARNAULT induce that in the future, the development of the electric die must operate of colonial space. What goes against this policy.

**Keywords:** France, French central Africa, Pierre DARNAULT, hydroelectric Resources, Transport HV, electric Production, energy Policy.

## Introduction

En 1926, la publication du rapport du Belge Pierre VAN DEUREN dans les médias européens attira l'attention des milieux scientifiques et industriels sur les énormes disponibilités hydroélectriques du fleuve Congo dans la zone des cataractes, entre 90 et  $180 \times 10^6$  chevaux (CV) bruts<sup>1</sup>. Suite à cette publication, la France décida de prospector les forces hydrauliques du fleuve par sa colonie du Moyen Congo. C'est l'objet de la mission de cinq experts de 1927 à 1930, dirigée par l'ingénieur en chef des travaux publics Pierre DARNAULT, dans les territoires du Moyen Congo, du Sud-Cameroun et du Gabon. Ainsi, outre la partie française du bassin du Congo, cette mission mit en exergue d'autres bassins (Ogooué, Sanaga, Kouilou-Niari, Nyanga). Grâce à la réunion de facteurs physiques favorables (chutes importantes, dénivellations, régularité et abondance de pluies, importance des débits caractéristiques, etc.), ces derniers présentaient des réserves brutes de  $55 \times 10^6$  CV, auxquelles s'ajoutaient la moitié des réserves du fleuve Congo dans la région des cataractes que la France revendiquait<sup>2</sup>. Du coup, l'Afrique centrale française se hissa au deuxième rang mondial des richesses hydroélectriques, derrière le Congo belge.

---

<sup>1</sup>Pierre VAN DEUREN, *Aménagement du Bas-Congo : Projet de Pierre VAN DEUREN*, Bruxelles : Association des Ingénieurs, 1926, p.16.

<sup>2</sup> ANOM, 2 TP 59, dossier 3 – Rapport de mission de prospection des forces hydrauliques de l'Afrique Equatoriale Française au Ministre des Colonies. Mars 1931.



*ressources considérables, naturellement régularisées, des fleuves d'Afrique Equatoriale (Moyen-Congo, Gabon, Cameroun), ne pourra plus être négligé* »<sup>4</sup>. Dans le même élan, il publia un ouvrage, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique équatoriale et étude de leur utilisation industrielle*, et plusieurs articles dans des revues comme *France Outre-mer*. Son projet fut d'autant opportun qu'il intervenait en pleine élaboration et exécution de la politique énergétique des deux plans de reconstruction (1947-1951 et 1953-1957) de la France. Sauf que, le gouvernement français n'en tint aucunement compte. Alors, comment se présente le projet DARNAULT ? Pourquoi ne retint-il pas l'attention des décideurs politiques et économiques ?

Ici, l'étude ne consiste pas à inventorier les réserves énergétiques des colonies françaises d'Afrique équatoriale. Il s'agit plutôt de comprendre les enjeux du contexte politico-économique dans lequel les propositions de Pierre DARNAULT ont été formulées. De manière évidente, le souci de sécuriser la production électrique nécessaire à la relance économique post guerre de la France a fortement inspiré l'idée d'exploiter ces réserves. Aussi, le présent article s'ouvre avec le plaidoyer pertinent de Pierre DARNAULT en faveur de cette exploitation via un réseau de transport transcontinental HT. Ensuite, il sera question de mettre en lumière les contraintes techniques, financières et politiques qui ont empêché une telle réalisation.

## **1. L'apologie de l'utilisation du réservoir d'énergie de l'Afrique (1945-1948)**

Les propositions de Pierre DARNAULT intervinrent dans un contexte de résolution du dilemme électrique de la Métropole après 1945. Elles égrenaient diverses pistes techniques à partir desquelles pouvait s'établir un réseau de transport transcontinental HT. En même temps, elles convenaient que seul l'Etat était capable de mobiliser les capitaux, les experts et les techniciens avec l'objectif de rendre effective et optimale cette œuvre.

### **1.1. Une contribution à la satisfaction des besoins en électricité de la Métropole**

La guerre de 1939-1945 avait mis en évidence le fait que les pays développés avaient besoin d'énergie électrique sous toutes ses formes. « *N'est-ce pas, d'ailleurs, cette énergie qui a permis le développement de l'industrie et l'amélioration du confort, le développement des transports dont nous profitons à chaque instant, bien souvent sans nous en douter ?* »<sup>5</sup>, s'interroge Pierre DARNAULT. En Europe, les restrictions nées de la guerre furent levées

---

<sup>4</sup> ANOM, 3 TP 21 - Lettre du Directeur des Travaux publics et des Transports du territoire du Cameroun au Ministre de la Production industrielle. 12 février 1947.

<sup>5</sup>*Ibid.*

progressivement et l'on assista à un réveil général de la vie économique. La France, dont les ressources en charbon étaient limitées, cherchait à se tirer d'affaire par des importations massives de charbon et d'hydrocarbures. Mais, pour faire face à l'augmentation de la demande d'énergie, demande qui doublait sensiblement tous les dix ans, elle se devait de tirer parti au maximum de ses richesses hydrauliques. Plusieurs experts avaient même attiré l'attention dès 1947, sur l'importance de chantiers nouveaux d'usines hydroélectriques. « *Grâce à cet effort de construction de centrales, la situation va s'améliorer dans les années à venir. Mais pour combien de temps ?* »<sup>6</sup>. En effet, l'énergie hydroélectrique utilisable économiquement était de l'ordre de 10 millions de CV, correspondant à 60 milliards de kWh : 2,3 millions avaient été équipés avant la guerre, et 5 millions étaient en cours de l'être depuis 1945. Le Premier plan (1947-1951) favorisa et amplifia cet effort d'équipement. On commença naturellement par les chutes les plus faciles et les plus économiques à aménager. Cet équipement correspondait à 30 ou 35 milliards de kWh, soit la consommation française avant dix ans. On se trouvait donc, dans quelques années, en présence d'équipements hydrauliques possibles, mais réservés jusque-là parce qu'ils étaient d'aménagement des plus onéreux<sup>7</sup>. En outre, on pouvait au mieux espérer des découvertes de gisements pétrolifères importants dans les campagnes de recherche qui étaient en train d'être lancées.

Faute de réserves énergétiques suffisantes, le développement socioéconomique de la France était de fait vulnérable. Le même constat se vérifiait dans le reste de l'Europe de l'Ouest qui faisait également face à des besoins rapidement croissants en énergie. Certains pays étaient dépourvus de charbon : Espagne, Italie, Suisse ; d'autres en étaient bien pourvus : Grande-Bretagne, Belgique. La production de charbon de cette partie du continent représentait 16% du tonnage mondial, alors qu'elle en absorbait 57%<sup>8</sup>. Il y avait donc là un grave déséquilibre qui, en outre, ne pouvait être comblé par un potentiel hydroélectrique globalement précaire. Or, si les États-Unis réalisaient sans cesse un effort industriel considérable, c'était grâce à leurs énormes ressources en charbon et en hydrocarbures, et aux aménagements complets d'un certain nombre de cours d'eau (vallée du Tennessee et Colorado), source de richesses hydroélectriques d'une importance incomparable. Cela avait permis à la production électrique de passer aisément de 166 milliards de kWh en 1938, à 274 milliards de kWh dès 1943, et à plus de 300 milliards en 1948.<sup>9</sup>

---

<sup>6</sup>*Id.*

<sup>7</sup> Pierre DARNAULT, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique Equatoriale et étude de leur utilisation industrielle*, Paris : Larose, 1947, p.121.

<sup>8</sup>*Ibid.*, p.120.

<sup>9</sup> Pierre DARNAULT, « La houille blanche en pays noir », *France Outre-mer*, 1948, n°231, p.281.

Concomitamment, si on se penche vers l'Afrique, on constate que les besoins étaient insignifiants. Les rares régions relativement industrialisées furent :<sup>10</sup>

- l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie) qui disposait d'un peu de charbon et avait fait un effort au point de vue hydroélectrique. Effort rendu difficile par suite du régime très irrégulier des pluies qui obligeait à la construction de grands réservoirs et nécessitait l'appoint d'usines thermiques ;
- le Congo belge, qui avait dû se préoccuper très tôt (1926) de fournir de grosses quantités d'énergie pour le traitement électrolytique du minerai de cuivre du Katanga ;
- l'Afrique du Sud, où les réserves de charbon considérables avaient ralenti l'exploitation des forces hydrauliques ;
- l'Égypte qui, dépourvue de charbon, possédait quelques industries modestes. Un grand projet d'usine hydroélectrique était en cours de réalisation à Assouan.

La partie centrale de l'Afrique, notamment la partie française peu peuplée dont les ressources minérales n'étaient pas encore très connues, n'avait pu jusqu'à réaliser les installations de production d'énergie nécessaires à la transformation rapide de son économie. Cependant, elle disposait de magnifiques ressources hydroélectriques facilement utilisables, quinze fois supérieures aux besoins électriques futurs de la France. L'énergie d'origine hydraulique du Gabon, du Moyen Congo et du Sud-Cameroun pouvait déjà compenser largement les besoins de la Métropole. L'intensité des pluies y est très considérable.<sup>11</sup>

En définitive, le réservoir hydraulique de l'Afrique équatoriale pouvait être le socle de l'indépendance énergétique de la France, par l'aménagement d'une superstructure allant de la construction de barrages hydroélectriques en Afrique équatoriale, jusqu'à un réseau de transport HT sur des milliers de kilomètres de lignes aériennes jusqu'en France et dans le reste de l'Europe. En outre, Pierre DARNAULT pense que les contraintes évidentes liées à son exploitation pouvaient être surmontées, notamment grâce aux progrès scientifiques.

## **1.2. La problématique du transport HT sur de longues distances**

Au moins 5 000 kilomètres séparent l'Afrique équatoriale de la Métropole française. Or, cette distance conséquente fait techniquement et économiquement surgir des problèmes en matière de transport HT. En effet, à cette époque, on excédait rarement 350 kilomètres entre le site de production et les postes de distribution. Cet intervalle s'expliquait par le souci de réduire au maximum les pertes d'énergie électrique lors du transport, de rendre accessible le tarif du kW et de rentabiliser les infrastructures. Toutefois, Pierre DARNAULT affirme qu'« avec

---

<sup>10</sup>*Ibid.*, p.282.

<sup>11</sup> Pierre DARNAULT, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique Equatoriale...*, *op.cit.*, p.121-123.

*les progrès de la science et de l'industrie électrique, le transport d'une puissance de plusieurs millions de chevaux à 5 ou 6 000 kilomètres est économiquement possible dans quelques années* »<sup>12</sup>. Il s'appuyait en l'occurrence sur les études de Richard LANGLOIS-BERTHELOT, de la Société BROWN-BOVERY, de Ricardo VOGLI et de William HOWALD.

En 1942, Robert LANGLOIS-BERTHELOT soutint que les transports d'énergie électrique pouvaient utiliser pour les grandes distances le courant continu HT ; ceci, grâce à l'absence de pertes diélectriques qui permet d'atteindre 40 kilovolts (KV) de gradient de service, soit une valeur quatre fois plus élevée<sup>13</sup>. Pour Pierre DARNAULT, on pouvait ainsi utiliser des épaisseurs d'isolant pratiquement réalisables jusqu'à la tension de 600 KV par rapport au sol, soit 1 200 KV entre conducteurs avec l'emploi de câbles secs. Des transports de l'ordre de 750 MW pouvaient être envisagés à cette tension par une seule ligne avec une chute de tension et des pertes de 4% pour 1 000 kilomètres, ce qui était très réduit. Des difficultés techniques ne pouvaient être sous-estimées (complications dans la construction et l'exploitation des sous-stations), mais elles n'étaient pas insolubles<sup>14</sup>. Un an plus tard, Richard LANGLOIS-BERTHELOT persista dans un article paru à *Revue Générale de l'Electricité*. Il y montrait, par l'exemple d'un cas concret du transport d'énergie en deux blocs correspondant chacun à une puissance de 500 KW à 400 kilomètres de distance, que le courant continu permettait de notables économies de matières.<sup>15</sup>

Dans le même ordre, la Société BROWN-BOVERY expliquait que, dans l'hypothèse d'un transport d'énergie de 400 MW à 1 300 kilomètres, l'utilisation du courant continu conduisait à des économies notables en particulier pour les lignes aériennes. Cette affirmation s'appuyait sur la technique des mutateurs à vapeur de mercure qui avait fait d'énormes progrès dans ces dernières années. A tel point que, questions d'ordre économique mises à part, il était théoriquement possible d'obtenir 400 KV continus par le groupement en série de huit mutateurs de 20 MW à 50 KV dans des conditions de rendement supérieures à celles des transformateurs.<sup>16</sup>

Déjà en décembre 1941, la même thèse fut abordée à Zurich par Ricardo VOGLI au cours d'une rencontre de l'Association suisse des électriciens. En effet, il envisageait comme possible le remplacement des mutateurs à vapeur de mercure par des mutateurs à vide très poussés. Par exemple, deux fois 6 redresseurs en série

---

<sup>12</sup> ANOM, 3 TP 21 - Lettre du Directeur des Travaux publics et des Transports du territoire du Cameroun au Ministre de la Production industrielle. 12 février 1947.

<sup>13</sup> Richard LANGLOIS-BERTHELOT, *Production, transformation & transport de l'énergie active et réactive*, Paris : Science et industrie, 1942, p.116.

<sup>14</sup> ANOM, 3 TP 21 - Lettre du Directeur des Travaux publics et des Transports du territoire du Cameroun au Ministre de la Production industrielle. 12 février 1947.

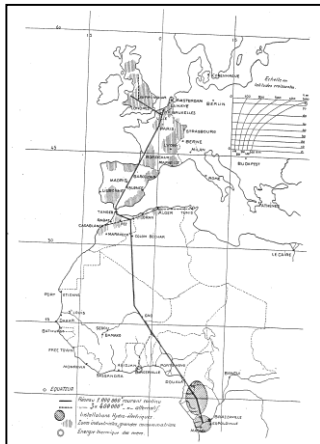
<sup>15</sup> Richard LANGLOIS-BERTHELOT, « *Les Machines électriques des réseaux : Les transformateurs statiques* », *Revue Générale de l'Electricité*, 1943, n°97, p.17.

<sup>16</sup> Pierre DARNAULT, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique Equatoriale...*, *op.cit.*, p.124-125.

pouvaient être nécessaires pour atteindre deux fois 300 ou 600 KV et deux chaînes semblables en parallèle pour transporter 600 MW. Ricardo VOGLI estimait que des transports à 1 000 kilomètres et pour des puissances de 400 à 500 MW semblaient réalisables dans un délai de quatre à cinq ans, et que la transmission en courant continu par câble souterrain apparaissait plus économique. Enfin, il faut signaler l'étude de William HOWALD publiée en avril 1942, qui proposait l'établissement d'une ligne de transport à courant continu de 3 000 kilomètres entre la Colombie et Chicago (Etats-Unis) pour une puissance de 750 MW.<sup>17</sup>

On peut considérer, à la lumière de ces études, que le problème du transport de l'énergie à plusieurs milliers de kilomètres n'était pas insoluble. Pour Pierre DARNAULT, dans une dizaine d'années, peut-être avant, toutes les difficultés d'ordre pratique pouvaient vraisemblablement être résolues. Le transport à plusieurs milliers de kilomètres pouvait consister dans un ensemble de lignes de transport à courant continu à une tension atteignant peut-être un million de volts, avec une puissance de l'ordre de 750 à 1 000 MW par ligne. Par exemple, pour transporter 5 000 MW, on devait disposer de cinq lignes parallèles de 1 000 MW.<sup>18</sup>

Carte 2. L'ossature du projet du réseau de transport transcontinental de Pierre DARNAULT.



Source : Pierre DARNAULT, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique Equatoriale et étude de leur utilisation industrielle*, Paris : Larose, 1947, p.128.

Partant du Gabon, le projet de réseau était composé d'un ensemble de lignes HT qui aboutissait à l'Afrique du Nord après réception de l'énergie électrique produite par la station d'énergie thermique des mers d'Abidjan (en plein essai). Il traversait l'Espagne à qui l'énergie nécessaire pouvait être cédée et

---

<sup>17</sup>*Ibid.*, p.125-127.

<sup>18</sup>*Id.*, p.129.

arrivait en France avec un prolongement vers l'Angleterre et la Belgique. L'utilisation des réserves du Bas-Congo distantes de 500 kilomètres supplémentaires et d'aménagement moins économique pouvait être envisagée pour une deuxième période si la Belgique s'y prêtait en cas de besoins<sup>19</sup>. De fait, un tel projet avait une portée internationale. Mais, il exigeait au préalable d'énormes crédits et une recherche technologique coordonnée sur plusieurs années pour parfaire sa réalisation.

### **1.3. La nécessaire mobilisation des pouvoirs publics français pour la réussite du projet**

La question primordiale fut le transport dans des conditions économiques de l'énergie électrique. La réussite d'une telle entreprise d'intérêt général était du ressort des pouvoirs publics, selon Pierre DARNAULT, comme cela avait été fait pour la Régie autonome des Pétroles (RAP). En effet, suite à la Première Guerre mondiale, le gouvernement français se rendit compte de l'importance du pétrole dans la conduite de la guerre et voulait se doter d'un système d'approvisionnement approprié et solide. Or un seul pays fournissait à cette époque 80 % du pétrole mondial : les États-Unis. On se demanda alors s'il y avait ou non du pétrole sous le sol français : une grande campagne de prospection commença. Entre 1920 et 1935, des permis de recherche furent massivement distribués. Il en découla que le sol contenait peu de pétrole. On découvrit néanmoins, en 1939, un gisement de gaz naturel exploitable à Saint-Marcet, qui *ipso facto* entraîna la création de la RAP. Ainsi, en ce qui concerne la superstructure de transport HT, seul l'Etat pouvait engager, pendant un temps déterminé, les dépenses nécessaires à :<sup>20</sup>

- faire exécuter un inventaire circonstancié des ressources hydroélectriques du Gabon, du Sud-Cameroun et du Bas-Congo (la mission de 1927-1930 n'ayant pas sillonné entièrement les affluents des bassins versants). Dès 1947, lorsque la société Électricité de France (EDF) entreprit la prospection des forces hydrauliques de l'Afrique, Pierre DARNAULT voulut croire en un début d'intérêt pour une exploitation ultérieure destinée aux industries métropolitaines;
- favoriser par tous les moyens, par des subventions aux laboratoires, des prix officiels, les recherches et la mise au point des problèmes posés par le transport de cette énergie et cela, en coordination étroite avec les pays étrangers intéressés par cette question.

Toutefois, il faut bien reconnaître que l'on était encore loin d'atteindre un résultat probant. Si une solution pouvait être trouvée dans quelques années pour les transports HT dans les régions tempérées, des difficultés spécifiques aux pays tropicaux devaient être prises en compte. En effet, pendant longtemps, la nature des

---

<sup>19</sup>*Ibid.*

<sup>20</sup>*Id.*

ouvrages devant équiper les lignes de transport d'énergie électrique dans les pays d'outre-mer avait été laissée presque exclusivement au choix des initiatives locales. Chaque auteur de projets, chaque constructeur de lignes s'était arrêté (souvent par simple empirisme) aux solutions qui lui paraissaient à la fois les plus sûres et les plus économiques. Il en résultait une très grande diversité dans les équipements de transport et une absence à peu près totale de méthode dans leur choix. Il restait à savoir si une unité de conceptions techniques pouvait être réalisée dans ce domaine. Les conditions de travail et la tenue même des ouvrages étaient en effet fort différentes d'une région d'outre-mer à une autre, et n'étaient pas toujours identiques dans un même territoire de quelque étendue. Pour Pierre DARNAULT, une normalisation des ouvrages et des méthodes de construction devait être incitée par les pouvoirs publics. La réalisation de cette démarche devait participer dans un avenir indéterminé à l'optimisation d'une superstructure de transport HT traversant des régions à tout point de vue différentes.

En réalité, cette normalisation des ouvrages et des méthodes de construction devait tenir compte de la présence d'éléments pouvant influencer sur la tenue des ouvrages en pays tropicaux, et par la suite, déterminer leurs caractéristiques. C'étaient essentiellement : Mettre la référence à la fin de l'information en non en début.

- l'éloignement et l'isolement des chantiers de construction ;
- les conditions de transport puis d'approvisionnement des matériels ;
- le climat, au point de vue de la température, de l'humidité, du vent et des dépôts salins et sableux suivant les régions, l'électricité de l'atmosphère, la traversée de régions des tempêtes, etc. ;
- la végétation et la présence de certains animaux ou insectes.<sup>21</sup>

L'équipement, par l'industrie métropolitaine, d'un chantier de construction de lignes ouvert quelque part en Afrique, exigeait évidemment le transport des matériels du port d'embarquement au lieu d'utilisation par les voies habituelles : bateau puis (éventuellement) chemin de fer, ensuite voie routière ou fluviale. Pour le profane, il n'y avait pas de questions apparentes ; pour l'homme de métier, il en était de nombreuses, très effectives. Il lui fallait prévoir, pour commencer, la protection de ses matériels contre l'humidité et les corrodations de l'air salin durant le voyage en mer et le stationnement (parfois des semaines) sur le quai de débarquement. Ensuite se posait le problème de l'encombrement des pièces : suivant les routes ou les voies d'eau d'accès aux chantiers intéressés, il fallait prévoir des éléments (poteaux ou poutrelles métalliques par exemple) d'une longueur et d'un poids strictement limités<sup>22</sup>. On voit que tout n'était pas si simple.

Enfin, à l'exception de l'Afrique du Nord au moins jusqu'aux régions présahariennes, les conditions physiques locales étaient nettement rigoureuses, en

---

<sup>21</sup> René VIARD, « Réalisations et perspectives de l'électricité outremer », *France Outre-mer*, 1954, n°297, p.80.

<sup>22</sup>*Ibid.*, p.81.

particulier dans la zone tropicale ou équatoriale. En effet, les parties métalliques des supports de lignes, par exemple, devaient être soigneusement protégées par de la peinture contre les agents atmosphériques de détérioration (agents climatiques et biologiques). Parmi ces agents, il y a :<sup>23</sup>

- *la température* surtout sensible sur les isolants et la tenue mécanique des matériels ;
- *l'humidité* entraînant des défauts d'isolement, des corrosions et la rouille ;
- *les agents atmosphériques* : vents, pluies, poussières de sable ou de latérite, provoquant la détérioration des revêtements protecteurs des contacts et des conducteurs : tempêtes et orages ne sont point, par ailleurs, sans danger pour les installations ;
- *les agents zoologiques* : termites, araignées, rongeurs, lézards, etc., portant atteinte à l'équipement en général.

Ces circonstances locales imposaient des normes spéciales de construction et d'installation des matériels électriques. En somme, l'État devait mobiliser toutes les forces vives du pays et injecter des capitaux importants dans la recherche en vue d'optimiser le transport d'énergie électrique. Conjointement, ce projet devait intéresser d'autres pays européens, car il était susceptible de marquer un progrès technique considérable au service de la croissance industrielle de l'Occident.

## **2. Les raisons de l'omission des ressources d'Afrique équatoriale dans la résolution pérenne des besoins énergétiques de la Métropole**

Le projet de réseau transcontinental impliquait explicitement le transfert vers les colonies d'une grande partie de l'industrie électrique française. Le militantisme de son promoteur fut incontestable, mais il se heurta partout à une absence de relais. Au fond, ce projet fut disqualifié par des contraintes endogènes et la définition des choix stratégiques de l'Etat. C'était le sort réservé à tout projet de cette ampleur concernant l'espace colonial.

### **2.1. Les obstacles techniques, financiers et politiques au réseau électrique**

On était vraisemblablement entré, d'après Pierre DARNAULT, dans la période d'un quart de siècle où la révolution industrielle, née aux alentours du 50<sup>e</sup> parallèle de l'hémisphère boréal, devait, par nécessité, aller chercher l'énergie entre le 10<sup>e</sup> parallèle nord et le 15<sup>e</sup> parallèle sud. Pour cette entreprise, il préconisa l'usage du courant continu en lieu et place du courant alternatif qui est utilisé dans tous les réseaux électriques depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'électricité, qui est la denrée la plus immatérielle du monde physique, est aussi la plus lourde économiquement parlant. En particulier, le courant alternatif ne se transporte pas

---

<sup>23</sup>*Id.*, p.78.

sans un véritable gaspillage. En France, dans le réseau interconnecté, les pertes étaient déjà évaluées à 10 ou 12%, alors que les transports d'une région à l'autre ne comportaient que des trajets de quelques centaines de kilomètres au maximum. Qu'en serait-il si à l'échelle des continents on prétendait transporter l'énergie électrique ? Sur une ligne HT (380 KV), on estime pour une puissance de 225 MW, les pertes d'énergie à 3% par 100 kilomètres de transport. Pour un transport de 1 000 kilomètres, c'est donc déjà le quart ou le tiers de l'électricité qui se trouve perdu<sup>24</sup>. Quid d'une ligne HT longue de 5 000 kilomètres au minimum ? Ici, au-delà de 3 350 kilomètres, il n'y a plus d'électricité. Par conséquent, l'inutilité du réseau en courant alternatif était indéniable.

*In fine*, lorsque les transports charbonniers sur l'Atlantique nord donnaient lieu à un fret égal au prix FOB (free on board) du charbon, cet alourdissement du prix de revient paraissait, à juste titre, énorme. Pourtant, il s'agissait là d'un transport sur 6 000 kilomètres. On voit ainsi combien un long trajet est encore plus préjudiciable au courant alternatif qu'au charbon, réputé comme le produit pondéreux par excellence.

En revanche, l'idée d'utiliser le courant continu, même s'il ne subit aucune perte lors du transport, fut encore moins judicieuse. Le principal inconvénient résidait dans ses coûts d'aménagement et prix de revient prohibitifs. En réalité, cette proposition de Pierre DARNAULT ramenait un débat déjà dépassé : la guerre des courants qui a eu lieu entre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette controverse technique et industrielle naquit avec la mise en place des premiers réseaux et le type de courant à faire circuler. Les partisans du courant continu avaient pour porte-voix Thomas EDISON et ceux du courant alternatif Nikola TESLA et George WESTINGHOUSE. L'affrontement se solda par la prééminence du courant alternatif. En effet, dans les premières années après l'introduction de la distribution d'électricité aux États-Unis, le courant continu fut la norme et était bien adapté aux lampes à incandescence qui constituaient l'essentiel de la consommation électrique et aux petits moteurs de l'époque. Mais, la demande industrielle ne pouvait être satisfaite car les systèmes à courant continu n'utilisaient qu'une seule tension. Ceux-ci pouvaient être directement reliés à des batteries d'accumulateurs ; ce qui régula la puissance demandée au circuit et fournissait une réserve d'énergie lorsque les génératrices étaient arrêtées. A l'introduction du système d'EDISON, il n'existait pas de moteur à courant alternatif d'usage commode. Tous ces éléments constituaient, en 1882, des avantages techniques en faveur du courant continu.<sup>25</sup>

Toutefois, aux limitations imposées par le courant continu, Thomas EDISON proposa de produire l'électricité près de là où elle était utilisée, et d'installer de fortes lignes de transport capables de supporter la demande

---

<sup>24</sup>Robert BURON, « L'Afrique et l'électricité », *France Outre-mer*, 1956, n°319, p.36.

<sup>25</sup>Tom MCNICHOL, *The savage tale of the first standards war*, San Francisco, CA.: Jossey-Bass, 2006, p.86.

croissante. Cette approche se révéla coûteuse, en particulier pour les régions rurales où on n'avait pas les moyens de construire une centrale locale, ni de payer des longueurs importantes de fil de cuivre de forte section, malcommode et ingérable.<sup>26</sup>

Dix ans après, en se fondant sur des travaux relatifs aux champs magnétiques rotatifs, Nikola TESLA développa un système pour l'utilisation du courant alternatif. Il s'associa à George WESTINGHOUSE pour le commercialiser. Ici, un transformateur prend place entre le réseau de distribution à relativement haute tension et les appareils de l'utilisateur, et vient modifier la tension. Les lampes et les petits moteurs pouvaient toujours être alimentés sous une tension raisonnablement faible. Par ailleurs, le transformateur permet de transporter l'électricité à des tensions nettement plus hautes, typiquement dix fois plus élevées que celles fournies à l'utilisateur. Pour une quantité donnée d'énergie électrique transportée, le diamètre du câble est inversement proportionnel à la tension utilisée. De plus, la longueur acceptable pour le circuit de distribution, étant donnés le calibre du câble et la chute de tension admissible, augmente approximativement comme le carré de la tension de transport. En pratique, cela signifie qu'on peut transporter économiquement l'électricité produite sur de longues distances. Ainsi, un plus petit nombre de centrales électriques peut, à la fois, desservir plusieurs régions et satisfaire différents types de consommation. Les gros consommateurs, tels que les moteurs industriels ou les convertisseurs alimentant les réseaux de chemin de fer, peuvent se raccorder au même réseau de distribution que l'éclairage, au moyen de transformateurs délivrant la tension secondaire appropriée. Or, convertir la tension continue lorsqu'elle est sur le réseau de distribution requiert à l'époque d'utiliser de grosses machines électriques rotatives. C'est une technologie laborieuse, coûteuse, peu efficace et exigeante en maintenance. Alors qu'en courant alternatif, la tension peut être changée avec des transformateurs efficaces sans pièces en mouvements et demandant très peu de maintenance. C'est ce qui fit le succès du système à courant alternatif.<sup>27</sup>

En définitive, les implications du projet de réseau de Pierre DARNAULT en courant continu étaient dissuasives. D'où son appel à la mobilisation pour le perfectionner. Mais il ne bénéficia pas de lobbying auprès des décideurs politiques. On pouvait l'expliquer également par le fait que la France n'avait jamais envisagé concentrer en outre-mer l'expansion d'un pan important de son tissu industriel (le secteur électrique). C'était un principe qu'elle s'était assignée en matière d'exploitation coloniale. Globalement, les colonies d'exploitation, tel était le statut des territoires de la zone équatoriale, n'avaient pas vocation à capitaliser des investissements financier et scientifique de grande ampleur au détriment de la

---

<sup>26</sup>Craig BRANDON, *The electric chair: an unnatural American history*, Jefferson, N.C.: McFarland & Co., 1999, 72 p.

<sup>27</sup>Margaret CHENEY et al., *Tesla, master of lightning*, New York : Barnes & Noble Books; First Edition, First Printing edition, 1999, 184 p ;

Métropole. Il s'ensuit que l'électricité fut la seule matière première que même les plus passionnés partisans du pacte colonial n'avaient jamais songé à ramener en Europe sous la forme brute. Le cas de la France n'était pas atypique. D'autres puissances coloniales, en l'occurrence la Belgique et la Grande-Bretagne, détenant également de potentialités hydroélectriques en Afrique, s'inscrivaient dans cette logique. Par ailleurs, l'État français avait une autre définition de l'indépendance énergétique. En effet, il comptait circonscrire sa grande aventure de l'équipement hydraulique au territoire métropolitain. En complément, il cherchait à sécuriser les approvisionnements en combustibles minéraux en provenance de son empire colonial.

## 2.2. L'amplification de la recherche pétrolière

En France, l'immédiat après-guerre vit la mobilisation de tous les efforts pour l'extraction du charbon, malgré des ressources géologiquement limitées ; puis dans une seconde phase l'investissement massif dans l'équipement des ressources hydrauliques, mise de fonds qui, une fois consentie, évitait des frais d'exploitation onéreux. Parallèlement, le secteur pétrolier ne fut pas en reste. Les hydrocarbures devaient massivement soutenir la cadence de la production nationale d'électricité. La restructuration de ce secteur tenait, en partie, compte de l'épuisement des réserves de charbon. Ainsi, pour réduire dans un avenir proche les importations de charbon et de pétrole d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient, l'État français relança l'exploration pétrolière non seulement en France, mais aussi dans l'empire colonial. Pour répondre à cette nécessité, le Bureau de Recherches de Pétrole (BRP) fut créé en 1945. Sa mission fut d'établir un programme national de recherche du pétrole pour créer une industrie intégrée verticalement, de l'exploration jusqu'à la station-service en passant par les centrales électriques. La mise en place des deux plans vint renforcer le champ d'action du Bureau : la recherche pétrolière fut érigée comme un des leviers devant garantir la production électrique du pays. Aussi plusieurs permis de recherches furent-ils délivrés.<sup>28</sup>

Toutes les compagnies pétrolières françaises se déployèrent en Afrique, notamment en Afrique du Nord et équatoriale, à partir de 1948. Elles furent encadrées par le BRP et soutenues par les partisans du pacte colonial, pour qui les matières premières de l'empire colonial devaient être transformées industriellement en Métropole. En Algérie, les premières découvertes (1952-1955) ne concernaient que des accumulations de gaz sec, alors regardé comme un objectif mineur. Les découvertes d'huile ne se produisirent qu'au début de l'année 1956. En juillet de la même année, survint enfin la découverte du champ géant de Hassi Messaoud,

---

<sup>28</sup>Alain BELTRAN, « Chronologie commentée sur l'histoire du pétrole et du gaz en France », *Bulletins de l'IHTP* > *Bulletin n°84 : Pétrole et gaz : Nouvelles perspectives et outils de recherche*, CNRS (en ligne), consulté le 08 juillet 2013. URL: <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle316&lang=fr.html>.

confirmé un an plus tard<sup>29</sup>. En Afrique équatoriale, la première découverte on shore fut faite en 1956, à Port-Gentil au Gabon (le champ Pointe Clairette), avec des réserves exploitables et récupérables, estimées à 35 millions de barils. La même année, au Moyen Congo, un premier forage eut lieu afin d'exploiter le gisement Pointe-Indienne de 14 millions de tonnes de pétrole brut et 400 millions de mètres cube de gaz.<sup>30</sup>

Pourtant, la France n'attendit pas ces découvertes pour accroître sa consommation pétrolière. Disponible en abondance, notamment au Moyen-Orient, très bon marché, facile à distribuer et à utiliser, le pétrole élimina progressivement le charbon au prix d'une dépendance financièrement supportable<sup>31</sup>. Des investissements furent engagés pour sophistiquer de plus en plus les unités de production électrique. Ces dernières brûlaient désormais aussi bien du charbon que du fuel ou du gaz. Avec l'équipement hydraulique complet qui était en train de se terminer, et au terme de la crise de Suez en 1956 dont le canal permettait l'acheminement du pétrole vers l'Europe, la France mit ses espoirs énergétiques dans les découvertes faites dans l'empire colonial (surtout que les découvertes en Métropole étaient insignifiantes). Parallèlement, un autre choix énergétique, depuis 1945, fit l'objet d'une attention particulière par le biais d'un plan scientifique spécial. C'était sans doute le plus grand programme de recherche que la France eût lancé après la guerre, avec des contours multiples : le nucléaire.

### **2.3. La volonté politique de bâtir une filière nucléaire**

Le 1<sup>er</sup> décembre 1951, eut lieu aux États-Unis la mise en service de la première centrale productrice d'électricité nucléaire. C'est dans cette voie de la conversion en électricité de la chaleur nucléaire que s'engageaient les pays désireux d'exploiter cette ressource, qu'il s'agît de propulsion navale ou d'installation fixe. Tout était à découvrir pour les Français, à redécouvrir en réalité, puisque la loi Mac MAHON interdisait aux États-Unis de divulguer si peu que ce fût les résultats obtenus au cours du projet Manhattan de construction de la bombe atomique. En France, deux convictions animaient les hommes politiques, les savants et les techniciens. D'une part, la connaissance des réactions nucléaires et la domestication de la fission de l'uranium étaient des enjeux primordiaux qu'un grand pays ne pouvait négliger. C'était une question de prestige sur une scène

---

<sup>29</sup>André COMBAZ « Les premières découvertes de pétrole au Sahara dans les années 1950 : le témoignage d'un acteur », Travaux du Comité Français d'Histoire de la Géologie (COFRHIGEO) - Troisième série (en ligne), mise en ligne le 19 juin 2002, consulté le 08 juillet 2013. URL : [www.annales.org/archives/cofrhigeo/sahara.html](http://www.annales.org/archives/cofrhigeo/sahara.html).

<sup>30</sup> « 80 ans d'épopée pétrolière au Gabon », Total Gabon(en ligne), consulté le 08 juillet 2013. URL: [www.total-gabon.com/index.php/lentreprise/.../historique](http://www.total-gabon.com/index.php/lentreprise/.../historique).

Natacha COSSY, « Le pétrole au Congo », p.15, Gymnase Auguste Piccard (en ligne), consulté le 08 juillet 2013. URL: <http://www.auguste-piccard.ch/pages/TM-PDF/TM2007/TM2007Cossy.pdf>.

<sup>31</sup>Ouvrage collectif, *Histoire de l'électricité en France...*, op.cit., p.729.

internationale marquée par la guerre froide. D'autre part, la pénurie d'énergie nationale était durement ressentie : les ressources charbonnières s'épuisaient et les possibilités d'équipement hydraulique étaient limitées et coûtaient cher à construire. La France devait éviter une trop grande dépendance vis-à-vis de l'étranger. L'uranium fut considéré comme une des solutions d'avenir. Son acquisition et la maîtrise de son usage furent dressées au rang de priorité nationale. C'est cette ambiance générale qui amena à la création, par ordonnance du 18 octobre 1945, du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA). Sa mission fut de <sup>32</sup> : « *poursuivre les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans les divers domaines de la science, de l'industrie et de la défense nationale et d'étudier les mesures propres à assurer la protection des personnes et des biens contre les effets destructifs de l'énergie atomique. Il lui revient d'organiser et contrôler, d'accord avec les départements ministériels intéressés, la prospection et l'exploitation des gisements des matières premières nécessaires ; de réaliser à l'échelle industrielle les dispositifs générateurs d'énergie d'origine atomique ; et de fournir au gouvernement toutes informations concernant l'énergie atomique et ses applications et de l'éclairer dans la négociation des accords internationaux* ». En 1946, un plan scientifique et technique fut défini au cours duquel un centre de recherches de physique nucléaire fut construit. Concomitamment, le CEA procéda à des analyses de routine des sols de la France et de l'empire colonial (Gabon, Madagascar, Soudan, Niger et Sénégal). L'objectif étant de sécuriser ses approvisionnements uranifères. Mais, c'est la mise au jour d'un important gisement en 1956, dans le sud-est du Gabon, près du village de Mounana, qui assurait la fourniture suffisante en minerai.

Très tôt, EDF s'associa au programme du CEA, singulièrement au niveau de la maîtrise de la production d'électricité nucléaire. Se tenir au courant des recherches, évaluer les difficultés de réalisation et d'exploitation, former ingénieurs et techniciens aux techniques nouvelles pour développer massivement la production d'électricité nucléaire, tels furent les buts immédiats recherchés par l'entreprise publique<sup>33</sup>. A cet effet, la filière nucléaire bénéficia d'une formidable synergie : France Atome fut créée et des montages industriels avec la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (SACM), Alsthom, la Société des Forges et Ateliers du Creusot (SFAC) et Rateau se constituèrent<sup>34</sup>. A titre d'essai, EDF mit en service en 1956, une première centrale de récupération de la chaleur émise par une pile nucléaire de 5 MW de puissance. Par ailleurs en 1957, le CEA construisit deux autres centrales devant entrer en service en 1959 pour fournir chacune de l'ordre de 25 à 30 MW de puissance nette.<sup>35</sup>

---

<sup>32</sup> Ordonnance constitutive n°45-2563 du 18 octobre 1945 créant le Commissariat à l'Énergie Atomique.

<sup>33</sup> Archives EDF, Carton 190, dossier 8 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1955, p.20-21.

<sup>34</sup> Ouvrage collectif, *Histoire de l'électricité en France. Tome III: 1946-1987, op.cit.*, p.702.

<sup>35</sup> Archives EDF, Carton 190, dossier 9 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1956, p.15.

En somme, le soutien apporté au nucléaire traduisait le choix d'avenir assumé par l'État. Cet élan ne pouvait qu'éclipser les propositions de Pierre DARNAULT. En outre, la France n'envisageait pas l'abandon des moyens de production classiques au profit des nouvelles sources d'énergie et notamment de l'énergie nucléaire. En raison de la croissance rapide des besoins et des détails de mise au point des techniques nouvelles, les usines nucléaires devaient s'ajouter aux usines traditionnelles et non de les remplacer.

## **Conclusion**

La mission conduite par Pierre DARNAULT (1927-1930) a révélé l'immensité des ressources hydroélectriques des possessions françaises d'Afrique équatoriale. Dans l'immédiat, cette découverte ne suscita aucun intérêt particulier en vue d'une quelconque mise en valeur. C'est après 1945 que Pierre DARNAULT lui-même, face à l'urgence énergétique liée à la croissance socioéconomique métropolitaine, suggéra d'emprunter une voie certes complexe, mais innovante. Il s'agissait d'édifier une superstructure de transport HT de l'Afrique équatoriale à destination de la Métropole. Ce projet n'était pas anachronique vis-à-vis des enjeux d'approvisionnement énergétique de l'époque.

Mais, le coût rédhibitoire du projet et l'exigence d'une recherche scientifique approfondie pour l'optimiser firent échec à sa prise en compte. En réalité, ce projet a surtout souffert de son caractère colonial. Il induisait que dans l'avenir, le développement de la filière électrique devait s'opérer en terre coloniale. C'est la raison principale de son omission dans les choix stratégiques en matière énergétique du gouvernement français. Néanmoins, le patrimoine hydroélectrique d'Afrique centrale française n'est pas resté inexploité. Dans le cadre des plans d'équipement des territoires d'outre-mer à partir de 1948, il a en effet été intégré au processus d'électrification de ceux-ci.

## **Source et bibliographie**

### **1. Sources d'archives**

ANOM, 2 TP 59, dossier 3 – Rapport de mission de prospection des forces hydrauliques de l'Afrique Equatoriale Française au Ministre des Colonies. Mars 1931 ;

ANOM, 3 TP 21 - Lettre du Directeur des Travaux publics et des Transports du territoire du Cameroun au Ministre de la Production industrielle. 12 février 1947 ;

Archives EDF, Carton 190, dossier 8 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1955 ;

Archives EDF, Carton 190, dossier 9 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1956 ;

---

Archives EDF, Carton 190, dossier 10 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1957, p.8.

Archives EDF, Carton 190, dossier 10 - EDF, Rapport d'activité, exercice 1957 ;  
Ordonnance constitutive n° 45-2563 du 18 octobre 1945 créant le Commissariat à l'Énergie Atomique.

## 2. Bibliographie

- BRANDON Craig, *The electric chair: an unnatural American history*, Jefferson, N.C.: McFarland & Co., 1999, 285 p ;
- BURON Robert, « L'Afrique et l'électricité », *France Outre-mer*, 1956, 319, 16 p ;
- CHENEY Margaret et al., *Tesla, master of lightning*, New York : Barnes & Noble Books; First Edition, First Printing edition, 1999, 184 p ;
- DARNAULT Pierre, *Régime de quelques cours d'eau d'Afrique Equatoriale et étude de leur utilisation industrielle*, Paris : Larose, 1947, 196 p ;
- DARNAULT Pierre, « La houille blanche en pays noir », *France Outre-mer*, 1948, n°231, 17 p ;
- LANGLOIS-BERTHELOT Richard, *Production, transformation & transport de l'énergie active et réactive*, Paris : Science et industrie, 1942, 235 p ;
- LANGLOIS-BERTHELOT Richard, « Les Machines électriques des réseaux : Les transformateurs statiques », *Revue Générale de l'Electricité*, 1943, n°97, 22 p ;
- MC NICHOL Tom, *The savage tale of the first standards war*. San Francisco, CA.: Jossey-Bass, 2006, 208 p ;
- Ouvrage collectif, *Histoire de l'électricité en France. Tome III: 1946-1987*, Paris : Fayard, 1996 ;
- VAN DEUREN Pierre, *Aménagement du Bas-Congo : Projet de Pierre VAN DEUREN*, Bruxelles : Association des Ingénieurs, 1926, 56 p ;
- VIARD René, « Réalisations et perspectives de l'électricité outremer », *France Outre-mer*, 1954, n°297, 19 p.

## Webographie

- BELTRAN Alain, « Chronologie commentée sur l'histoire du pétrole et du gaz en France », Bulletins de l'IHTP>Bulletin n°84 : Pétrole et gaz : Nouvelles perspectives et outils de recherche, CNRS (en ligne), consulté le 08 juillet 2013. URL: <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle316&lang=fr.html>.
- COMBAZ André, « Les premières découvertes de pétrole au Sahara dans les années 1950 : le témoignage d'un acteur », Travaux du Comité Français d'Histoire de la Géologie (COFRHIGEO) - Troisième série (en ligne), mise en ligne le 19 juin 2002, consulté le 08 juillet 2013. URL : [www.annales.org/archives/cofrhigeo/sahara.html](http://www.annales.org/archives/cofrhigeo/sahara.html).
- COSSY Natacha, « Le pétrole au Congo », p.15, Gymnase Auguste Piccard, consulté le 08 juillet 2013. URL: <http://www.auguste-piccard.ch/pages/TM-PDF/TM2007/TM2007Cossy.pdf>.
- « 80 ans d'épopée pétrolière au Gabon », Total Gabon(en ligne), consulté le 08 juillet 2013. URL : [www.total-gabon.com/index.php/lentreprise/.../historique](http://www.total-gabon.com/index.php/lentreprise/.../historique).

**L'EAU DANS L'UNIVERS DES REPRÉSENTATIONS  
SYMBOLIQUES CHEZ LES AYIZO DE ZÈÈ AU SUD-BENIN, Pierre Codjo  
MELIHO (Université Nationale d'Agriculture – Bénin)**

**Résumé**

La présente réflexion vise à décrire le sens et les significations de l'eau dans l'univers des représentations symboliques chez les *Ayizo* de Zèè (Sud-Bénin) en parallèle avec les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Réalisée à partir d'une approche ethnographique, la recherche a porté sur un échantillon raisonné d'une vingtaine d'informateurs clés (dignitaires religieux, usagers de l'eau, sages, relais communautaires et élus locaux). Les matériaux collectés ont été traités manuellement dans la perspective d'une analyse systémique et fonctionnaliste. Les résultats montrent différentes significations de l'eau selon l'imaginaire *Ayizo*. En premier lieu, on retient que l'eau symbolise la vie, et partant, elle est la source de la vie. Ensuite, l'eau crée un espace où la vie est socialisée et où se construisent, s'entretiennent et se consolident des relations matrimoniales, de solidarité, d'amitié et de fratrie. Enfin, l'imaginaire de l'eau en milieu *Ayizo* repose sur le sacre de l'eau soutenu par son caractère totémique et transcendant. Ce caractère renforce encore l'affrontement des logiques locales et des enjeux globaux d'accès à l'eau potable au XXI<sup>e</sup> siècle.

**Mots clés :** quête du sens de l'eau, représentations symboliques, sacre de l'eau, totémisation de l'eau, *Ayizo*

**Abstract**

This reflection is to describe the meaning and significance of water in the universe of symbolic representations in *Ayizo* of Zèè (South Benin) in parallel with the challenges of the XXI<sup>st</sup> century. Made from an ethnographic approach, the research focused on a purposive sample of twenty key informants (clerics, water users, midwives, community volunteers and local representatives). The collected materials are processed manually from the perspective of systemic and functionalist analysis. The results show different meanings of water according *Ayizo* imagination. First, it keeps the water symbolizes life, and therefore it is the source of life. Then the water creates a space where life is socialized and where to build, discuss and consolidate matrimonial relations, solidarity, friendship and brotherhood. Finally, the imagination of water *Ayizo* environment based on the consecration of the water supported by his totemic character and transcendent. This character reinforces the clash of local logical and global issues of access to drinking water in the XXI<sup>st</sup> century.

**Keywords:** search for meaning water, symbolic representations of sacred water, totémisation water, *Ayizo*

## Introduction

Les études sur la symbolique et l'imaginaire noire ont servi d'alibi à la découverte et à la connaissance de l'autre différent de soi à l'issue des travaux ethnographiques (Durkheim, 1912 ; Malinowski, 1933 ; Lévi-Strauss, 1967 ; Balandier, 1971 ; Freud, 1981 ; Godelier, 1984 ; Augé, 1994 ; Rivière, 1995 ; etc.). A l'origine, les recherches anthropologiques étaient moins centrées sur l'eau. Les remarquables travaux de l'anthropologie sur l'eau datent de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Wittfogel, 1957 ; Vidal-Naquet, 1964 ; Fernéa, 1970 ; Geertz, 1972 ; Mitchell, 1976 ; Downing et Gibson (dir.), 1974 ; Vogeleisen, 1989 ; etc.). Durant cette période, le référent théorique des travaux porte sur la technologie de l'irrigation et de la maîtrise de l'eau par l'hydraulique. Il s'agit bien de recherches ayant pour objet les rapports de l'eau à l'économie, le / la politique, les jeux de pouvoirs et de l'organisation sociale, mais n'occultant pas sa dimension symbolique (Wateau, 2012). Ainsi, nombre d'auteurs ont montré que l'eau, objet symbolique, mythique et mystérieuse alimente les représentations collectives et symboliques dans toutes les cultures et dans toutes les cosmogonies du monde (Hidiroglou, 1994 ; Morali, 1997 ; Tonutti, 2005 ; Bouguerra, 2003 et 2006 ; Singleton, 2010 ; Wateau, 2012 ; Brelet, 2012 ; etc.). En fait, l'eau fait partie du fondement des croyances, des mœurs et des religions (Bio Imorou, 2011 ; Mary, 1995 ; Douglas, 1992 ; Malinowski, 1933). « *La croyance en des divinités et génies des eaux est universelle. Les études sur la perception humaine montrent que ce que nous percevons dépend de ce que nous nous attendons à percevoir* » (Brelet, 2012 : 72). Ainsi, saisir les liens intimes qui existent entre le mythe et la religion, entre la tradition et les normes de l'organisation sociale (Malinowski, 1933) relève de l'imaginaire et des représentations sociales (Jodelet, 1989 ; Fischer, 1987).

Cette réflexion, loin de prolonger « (...) *l'approche folklorisant axée sur les mythes, cosmologies, croyances, (...)* » (Wateau, 2012 : 3), vise à analyser la dimension sociale de l'eau à partir de ses origines imaginaires et symboliques dans un contexte où, « *l'eau, enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle* », fait affronter les logiques entre le local et le global. Le problème abordé ici n'étant pas « (...) *la quantité d'eau disponible, mais (...), ce qu'elle implique socialement, les liens qu'elle entretient avec l'histoire du lieu, les ancrages et identités locales* » (Wateau, 2012 : 6). En effet, la disponibilité de l'eau n'est pas synonyme de sa qualité, de sa continuité et de son utilisation. Puisque, partout, en milieu sec ou humide, l'eau est précieuse (Wateau, 2012). De ce fait l'exercice entrepris ici repose sur la description et l'analyse des données tangibles et des faits concrets traduisant le vécu de la culture Ayizɔ dans ses rapports à l'eau. Ce sont des rapports imaginaires dont dépendent les usages, le mode d'organisation et d'accès à l'eau dans la société Ayizɔ.

## 1. Matériel et méthodes

La recherche a été conduite à partir d'une démarche ethnographique empruntée aux sciences de l'homme et de la société. En effet, l'aire de recherche est constituée de monades sociologiques à l'échelle de village dans l'Arrondissement de *Séjé-Hwégudo* à Zèè au Sud du Bénin. Il s'agit de trois villages (*Axɔɔnnuɔɔɛ*, *Ayahunta-Fifaji* et *Misébɔ*) enclavés par des écoulements de surface dont la rivière *Sô* au sud-est, le lac *Nokwé* au sud et le fleuve *Wemé* qui occupe l'ouest et le nord de *Séjé-Hwégudo* comme l'illustre la carte ethno-hydrographique ci-dessous. C'est un milieu semi-lacustre où de nouveaux modes d'accès à l'eau, mieux « *les eaux modèles*<sup>1</sup> » (Méliho, 2014, Méliho et Abdou, 2015) rencontrent les pratiques anciennes de desserte et des usages des eaux traditionnelles<sup>2</sup>. Les données empiriques sont des récits de l'eau recueillis auprès d'une vingtaine d'informateurs clés (dignitaires, usagers, prestataires des services publics d'eau potable, élus locaux) identifiés par la technique du choix raisonné dont les critères intègrent le genre, le rôle social et le secteur d'activité. Ces données ont été traitées manuellement afin de disposer des corpus d'analyse systémique et fonctionnaliste des représentations collectives autour de l'eau.

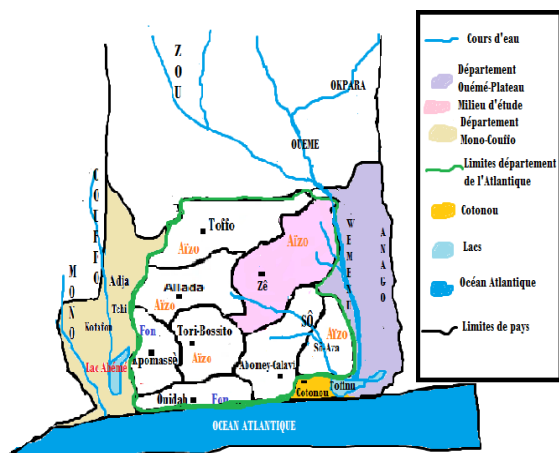


Figure 1 : Croquis ethno-hydrographique du milieu d'étude

Source : Réalisé sur fond de la carte de l'Atlantique, MELIHO, 2013

<sup>1</sup> Les eaux modèles font partie de la catégorie des sources d'eau moderne que sont les adductions d'eau villageoise (AEV), les forages de pompes à motricité humaine (FPM), les bornes fontaines (BF), les puits modernes.

<sup>2</sup> Les eaux traditionnelles sont les écoulements de surface ou les eaux naturelles dont fait partie les marigots, les rivières, les lagunes, les fleuves, mers, Océans, etc.

## 2. Résultats

### 2.1. Quête de sens et des significations de l'eau en terre Ayízo

Le concept de la *quête de sens de l'eau* est inspiré de la littérature d'anthropologie de la maladie portant sur la *quête de sens de la maladie*<sup>3</sup>, mieux de la *quête de soins* et de la *quête de significations*<sup>4</sup>. En effet, parler du sens et de la signification de l'eau, c'est analyser la valeur de cette ressource à partir du langage, mieux des mots ou expressions utilisés pour la désigner chez les Ayízo. Ainsi, différentes significations ont été identifiées qu'elles soient religieuses (Bio Imorou, 2011), sociales, culturelles, cosmogoniques. Dans l'imaginaire populaire Ayízo<sup>5</sup>, plusieurs mots désignent l'eau (à l'opposé de cet unique mot en français). D'une part, il y a « *tò, sìn, asìn* » pour restituer une approche émiqque générale. On retient que l'eau a un nom générique "*asìn* ou *tò*" en langue *Hwézunmé* parlée des Ayízo du champ d'investigation. L'usage de "*sìn*", forme contractée de "*asìn* " est empruntée à la langue *fɔn*<sup>6</sup>. D'autre part, on retrouve une certaine taxinomie catégorielle dont fait partie "*Gbà, Gbàtò* ou *gbàsìn*<sup>7</sup>" (eau de source naturelle) et "*Dotò*<sup>8</sup>" (eau de puits) provenant de la nappe phréatique. "*Pɔnpí*<sup>9</sup>" vient s'ajouter à cette catégorie nosologique populaire pour désigner l'eau du forage équipé de pompe à motricité humaine, mais également de borne fontaine alimentée par les adductions d'eau villageoise (AEV). Pour 82 % des acteurs interviewés, l'eau de la pompe est la meilleure (*pɔnpísìn ɔ sìn dǎgbé wè*). Le champ lexical de l'eau en langue Ayízo s'est élargi aux expressions recoupées à des usages à travers lesquels se cachent différents signifiés. Celles obtenues en entretiens sont entre autres : *jikun* = pluie, eau de pluie ; *takin syɔ* = piment noyé (en cas d'inondation) ; *jikun ja dǎ syɔ bi* = l'abondance de pluie a noyé totalement la culture ou le champ de piment. Dans le cas des inondations récurrentes auxquelles les acteurs sont très familiers, le langage utilisé précise *zo, zotò* pour dire *eau d'inondation, eau de crue*, etc., mais également *ayísun* désignant une eau stagnante après la pluie et *tòsísá* pour désigner l'eau de ruissellement, ou l'eau qui coule (rivière).

Une réflexion approfondie des signifiés de l'eau a conduit à recueillir ce que les gens pensent et disent de l'eau à travers les proverbes, panégyrique et chanson ci-après. A propos des proverbes, trois sont intéressants au regard de leurs significations. *Primo*, « *tɔfinu nɔ dǎkɔ àá, alɔ ce dǎ simɛ* » (l'homme *tɔfin* ne se

<sup>3</sup> Il s'agit bien du sens du mal selon les termes de Herzlich et Augé, 1983.

<sup>4</sup> Benoist a fait une réflexion intéressante sur la quête de soins en 1996.

<sup>5</sup> La variante Ayízo parlée dans l'aire d'étude est le *Hwézunmé*.

<sup>6</sup> Une langue du continuum dialectal *gbe*.

<sup>7</sup> *Gbà*=bas-fond, marécage ; *Gbàtò* ou *Gbàsìn*=l'eau de marécage, de bas-fond.

<sup>8</sup> *Dotò* comporte deux phonèmes : *do*=trou et *tò*=eau. *Dotò* signifie alors l'eau de trou pour se référer au fait qu'il faut creuser un trou pour avoir l'eau. Mais, ce trou prend le nom de puits lorsqu'il est protégé par une margelle et bien aménagé aux moyens des techniques nouvelles de l'hydraulique villageoise. Au cas contraire, il reste un trou à eau.

<sup>9</sup> *Pɔnpí* désigne eau de la pompe en Ayízo et en *Fɔn*.

prosterne pas, j'ai ma main dans l'eau). Ce proverbe traduit les bonnes manières de salutations<sup>10</sup> chez les populations lacustres ou semi-lacustres du Bénin en opposition aux communautés habitant de la terre ferme. Dans la littérature, en anthropologie juridique, l'eau, "foncier lacustre" désigne la terre, foncier terrestre. *Secondo*, « *Agenu nɔ sɛkpɔ tɔ a, tɔfinu wɛ nɔ wa tɔnu* » (celui qui habite sur terre ferme ne se rapproche pas d'eau, c'est l'habitant de l'eau qui a l'habitude de l'eau). Ceci laisse comprendre qu'à travers l'eau s'identifie les groupes socioculturels et leurs modes de vie. On retrouve ici la terre des *Hwegbajavi* (désignant les *agenu*) et les *tɔfinu* (habitants des milieux lacustres). *Tertio*, « *Nuwanumɔnɔ wɛ mɔ tɔsisa ; e ko wa yi lé bi ko wa yi ; e kpo ja wɛ lé bi wɛ ɖo xo ce mé na yi wɛ* ». La traduction en français de ce proverbe donne : « *Le fou est allé à la rencontre d'une rivière ; les eaux qui sont passées sont passées ; celles qui viennent vont toutes dans mon ventre* ». Autrement dit, le proverbe signifie « *tout coule, on ne se baigne pas deux fois dans le même cours d'eau* ». Cette logique littérale traduit en profondeur l'idée que l'eau qui coule n'est jamais la même d'un instant à un autre. De ce point de vue, on peut recouper la pensée aux usages courant chez les acteurs pour qui on fait tout dans la même eau<sup>11</sup>.

Au sujet de panégyrique, il a été identifié en pays Ayizɔ le texte restitué en encadré 1.

<b>Encadré 1 : Panégyrique des Yɔkɔnu</b>	
<b>Langue Ayíɔ</b> <i>Lasuvi yɔkɔnu</i> <i>Tɔbu la mabu la zɔ</i>	<b>Langue française</b> <i>Lasuvi yɔkɔnu</i> L'eau envahit Kob, n'a pas envahi ses cornes.
<i>Tɔdonu ma ku ɖio</i>	Le bord de l'eau n'est jamais sale.
<i>Oku tɔdonu</i>	Bonjour ! bord de l'eau.
<i>Tɔkangbe va kpɛde kpɛde</i>	A la fouille de l'eau, plume mouillée.
<i>Koklo kan nu ma kan tɔ.</i>	La poule gratte, ne gratte pas l'eau.

**Source :** Données d'enquête, *Misébɔ*, 28 septembre 2012

Ce panégyrique traduit une manière expresse de magnifier, valoriser, chanter ou réciter l'eau en terre Ayizɔ. De ce panégyrique, il ressort que l'habitant de l'eau est naturellement bien propre. L'expression qui le dit bien est celle-ci : « *le bord de l'eau jamais sale* ». De ce point de vue, la poule ne gratte pas au bord de l'eau. Autrement dit, la poule ne peut salir le bord de l'eau sous peine de mouiller

<sup>10</sup> La salutation en terre des *Hwegbajavi* est le signe d'une grande déférence. Pour l'accomplir, il faut se prosterner, les deux genoux sur le sol, le tronc courbé de manière à faire toucher le front au sol avec appui sur les deux mains affichées au sol à l'image une athlète qui veut pratiquer une roulade avant simple.

<sup>11</sup> Un même endroit est identifié pour tous les usages profanes (bain, lessive, pêche, nage, etc.), mais aussi sacrés (lieu de culte, rituel, offrande, etc.). L'eau qui coule n'est pas la même eau d'un instant à un autre.

ses plumes. Cette considération est renforcée par la chanson en encadré 2 qui exprime l'eau troublée en cas d'usage.

<b>Encadré 2 : Chanson de pêche</b>	
<b>Version Ayizɔ</b> <i>Aja yi tɔxwe dɛ ma nɔ                      ba hwe kpo                      Aja ma xu hwevi e a                      na mɔ tɔ dɔ fanna                      fanna.</i>	<b>Traduction en français</b> La nasse placée dans l'eau ne peut manquer de poissons. Si la nasse n'a pas capturé de poissons, on trouvera l'eau stable, claire. Au cas contraire, l'eau est trouble, polluée.

**Source :** Données d'enquête, *Ayahunta-Fifaji*, 05 mars 2013

Ce qu'on retient de ces formes d'expressions empruntées à la littérature orale Ayizɔ est que l'eau est présente dans les réflexions et fait objet de diverses significations. Les signifiés obtenus en entretiens traduisent mieux certains comportements illicites à ce propos. A titre d'exemple "*Nyaɖe wɛ sɔ amlɔ bo yi dɔ dɔ tɔtɔ, bɔ lo wle*" signifie "*un homme est allé se coucher au bord d'un cours d'eau et le crocodile l'a avalé*". On retient de ce dicton Ayizɔ que celui qui a dormi à la rive d'un cours d'eau a mal agi, il est en "position d'adversaire", l'eau et ses alentours immédiats faisant partie de l'habitat du crocodile. Ce dernier l'avale en légitime défense.

Ces différentes significations de l'eau indiquent un sens qui se rapporte à une réalité « l'eau, c'est la vie » (*sin wɛ nyi gbɛ*). Ainsi, l'eau apparaît comme une ressource en réalité inexplicable<sup>12</sup> ou transcendante (*nu jí wu*) avec laquelle les habitudes ouvrent une frontière de familiarité à l'homme. De cette familiarité découle la dimension sociale de l'eau.

## 2.2. Eau : un espace de socialisation

A partir de la valeur sociale de l'eau les hommes entretiennent des rapports de différentes natures. « *L'eau est liée à l'homme, plus, à la vie, par une familiarité de toujours, par un rapport de nécessité multiple en vertu duquel son unicité se dissimule sous le vêtement de l'habitude* » (Primo repris par Bouguerra, 2006 : 22). Un adage populaire *fɔn* résume cette pensée comme suit « *sin ma dɔ Kíntɔ* »<sup>13</sup> (l'eau n'a pas d'ennemi) pour expliquer que tout le monde utilise l'eau qui ne se rancune pas contre l'utilisateur.

Les déclarations suivantes justifient cette réflexion à *Seje-Hwɛgúdò* : « *l'eau, c'est ce qu'il y a de plus important pour l'homme, elle intervient dans tous*

<sup>12</sup> Parce qu'il y a autant de pensées, de dictons, de langages à travers lesquels le seul dénominateur que nous avons identifié c'est que *l'eau est une interface vie*.

<sup>13</sup> A *contrario* on dit en *fɔn* « *azɔn wɛ nyi mé kɛntɔ* » (la maladie est l'ennemi de l'homme). L'eau est donc "l'ami de l'homme".

*les usages*<sup>14</sup> » ; « *on boit l'eau pour vivre. L'eau, c'est donc la vie. Si un enfant naît, c'est l'eau qu'on lui donne*<sup>15</sup> ». Cette manière de penser l'eau dans le contexte populaire est intégrée dans les usages étiques chez certains auteurs. Bouguerra dira que « *l'eau symbolise la vie* » (2006 : 39). Tonutti ajoute,

*« les sources, les fleuves, les cours d'eau (...) sont des centres vitaux du point de vue de la socialisation (...) : jusqu'à une époque récente, près des puits et des fontaines on s'arrêtait pour se désaltérer, se rafraîchir, puiser de l'eau ; étapes quotidiennes obligatoires, là on se rencontrait, on échangeait des nouvelles, on partageait les ragots et on nouait des amours et des amitiés »* (Tonutti, 2007 : 26).

Dans une démarche de triangulation des sources, ces observations sont bien enracinées dans la culture Ayizɔ au-delà des frontières de Zèé. Aholou (2013), qui a porté un regard sur le régime alimentaire des enfants chez les Ayizɔ de Tɔfɔ rapporte,

*« le jour de la naissance, les Ayizɔ ont l'habitude de faire boire au nouveau-né, environ une cuillère à café d'eau. Cette eau est nommée eau de bienvenue. Car affirment-ils, dans les pratiques locales, c'est par l'eau donnée à boire que l'on souhaite la bienvenue à un hôte. C'est pourquoi l'eau est le premier aliment qui lui est servi à sa naissance. Cette eau permet également une purification intestinale avant l'entrée de quelque aliment dans son ventre »* (Aholou, 2013 : 53).

Il convient de préciser à cet effet que l'eau de bienvenue est aussi "*une eau de vie*" (*gbé sin*), puisque « *l'eau, c'est la vie* » dans l'entendement des informateurs. Elle a précédé l'existence humaine, et à partir de son rapport avec l'humanité, l'homme organise la vie. Aussi, dans la conception populaire des acteurs interrogés « *quand on a faim, c'est l'eau qu'on boit avant que la nourriture ne soit prête*<sup>16</sup> ». L'eau étanche ainsi la soif et la faim. L'eau continue de prouver à partir de cet instant qu'elle reste et demeure la source de vie.

Comme l'ont fait observer les acteurs sociaux interviewés dans ce travail, puis confirmer par les observations de Aholou (2013) à propos des nouveaux nés à Tɔfɔ, un étranger est accueilli par l'eau qu'on lui offre. Mais, celui qui l'apporte doit d'abord boire pour rassurer son hôte. « *On dit soyez la bienvenue par l'eau servie à tout étranger quelle que soit son origine* » confirme un interviewé. Dans ce contexte, ne pas donner l'eau est une valeur proscrite au nord du Bénin. Boko rappelle l'interdit de « *(...), ne pas refusez l'eau aux étrangers (...)* » (Boko, 2013 : 120). Aussi, pour tuer un animal, notamment le coq, le mouton, le bœuf, etc., l'eau

---

<sup>14</sup> Propos d'un informateur, 11 juin 2010.

<sup>15</sup> Propos d'une responsable d'association de femmes à Axɔzɔnmùdè, 27 mai 2010.

<sup>16</sup> Propos d'une responsable d'association de femmes à Axɔzɔnmùdè, 27 mai 2010.

lui est-elle donnée à boire. Chez les groupes socioculturels *Fɔn* et *Ayizɔ*, l'eau est perçue comme un symbole qui maintient le lien social entre les vivants d'une part, mais également entre les vivants et les morts d'autre part. C'est pourquoi, la culture de l'eau voudrait qu'une infime quantité<sup>17</sup> soit versée au sol en signe de donner à boire aux êtres invisibles et surnaturels. L'étranger n'ayant pas fait seul le chemin, il donne l'eau à ses compagnons, les esprits ("*núfɔyèmè*"). Bouguerra avait aussi fait ces observations pour dire que :

*« donner de l'eau a toujours été une reconnaissance du lien social et une marque de non exclusion. C'est l'acte d'humanité, le geste humain par excellence. Cette charité recommandée par l'islam devient un devoir pour tous ceux qui ont à charge les destins d'une ville et en premier lieu, l'émir et, par extension, l'Etat, ce qui ne va pas sans poser de problèmes aux politiques »* (Bouguerra, 2006 : 39).

Ces analyses confirment que *« (...) les règles du savoir-vivre en Afrique font que l'offrande de l'eau de bienvenue est un élément clé de la culture de l'eau des peuples et trouve son origine dans l'organisation même de la communauté voire sa conception de la propriété privée »* (Bouguerra, 2006 : 43).

Par ailleurs, l'eau apparaît comme un symbole de paix, de succès (*ffɔ̀, nyɔ̀ná dǎgbé*, etc.). Sa symbolique traduit mieux l'état de bonne santé et la réussite. C'est pourquoi, lorsque quelqu'un est surpris par la pluie pendant qu'il va à une épreuve<sup>18</sup>, on traduit son aventure par un couronnement de succès "*ffɔ̀ kplá we dó*", "*á hèn ffɔ̀ wà*". De ce qui précède, l'eau fortifie les rapports sociaux et renforce la sociabilité humaine. A travers l'eau les hommes se parlent et se rapprochent davantage l'un de l'autre. Bouguerra dit à ce propos que *« (...) l'eau peut être aussi facteur de rapprochement et catalyseur de la compréhension de l'autre »* (Bouguerra, 2006 : 23). Cependant, *« la pluie est une malédiction pour le touriste et une bonne nouvelle pour le paysan »* précise le philosophe Alain, puis rapporté par Bouguerra (2006 : 39). Ce qu'il faut retenir de ces informations triangulées, c'est bien que la culture de l'eau soit universellement partagée, il y a des aspects spécifiques à chaque peuple ou culture pris isolément. De cette manière, l'évolution de la pensée de l'eau va aborder les mythes et légendes qui fondent son caractère transcendant ou sacré en milieu *Ayizɔ*.

### 2.3. Totémisation de l'eau selon l'imaginaire *Ayizɔ*

Les figures légendaires autour desquelles se construit l'eau sont d'une variété multiple selon les cultures, les peuples et les époques. Bouguerra précise,

---

<sup>17</sup> A défaut de verser une quantité infime sur le sol, on fait toucher du sol le bol contenant l'eau à boire.

<sup>18</sup> Ses habits et son corps reçoivent l'eau de pluie en guise de bénédiction.

« les mythes d'origine des peuples sont très souvent associés à l'eau, aux fleuves, aux lacs, aux puits. Au Ghana ancien, la légende du Ouagadou parle d'un ancien-totem de la famille royale, le Dieu Serpent, à qui l'on faisait des sacrifices et qui était le gardien d'un puits et le garant de la fécondité. Son extermination marquera, dit-on, le déclenchement de la sécheresse » (Bouguerra, 2003 : 46).

Les mythes de l'eau en milieu Ayizɔ abordent différents éléments au regard des sources d'eau sacrées. Respectivement, quatre sources d'eau ont des origines mythiques, notamment : *Godro* à *Akpomé*, *Néwe* à *Axɔzonnuɔ*, *Ahwannya* à *Ayahunta-Fifaji*, *Dovi* et *Anaménu* à *Misébo*. A propos de *Dovi*, l'encadré 3 évoque les représentations mythiques et les figures légendaires associées.

<b>Encadré 3 : Le mythe de création de <i>Dovi</i> à <i>Misébo</i></b>	
<b>Version Ayizɔ</b>	<b>Traduction en français</b>
<i>Tɔ ɔ sɔn Xwehunta ɔɔ kɔtame.</i>	L'eau a quitté <i>Xwehunta</i> dans une termitière.
<i>Kɔta ɔaxo ɔevo ɔɔ Hwégudo gbaàmé, bɔ ɔe sɔn deɔ nɔ sa yi.</i>	Il y a une autre termitière dans le bas-fond de <i>Hwégudo</i> et l'eau qui coule par ici va là-bas.
<i>Fidɔ ye kple ɔe le ɔ, hun nɔ gbɔn eji àá.</i>	Là où ils se rencontrent, la pirogue n'y passe pas.
<i>E nɔ yɔ ɔɔ Golime.</i>	On l'appelle <i>Golime</i> .
<i>Gbetɔ wɛ nyí sin ɔ.</i>	C'est l'homme qui est l'eau.
<i>Xwehun wɛ e yɔ ɛ ɔɔ.</i>	On l'appelle <i>Xwehun</i> .
<i>E ma dasi gɛ.</i>	Il ne s'est pas marié.
<i>Mɛ e niɔ wa huzu kɔta bɔ sin trɔn ɛ mɛ.</i>	Celui-là s'est transformé en termitière, puis l'eau s'en est sortie.
<i>E wé na nyíko tɔn to ɔ bé nyí Xwehunta.</i>	Le village porte son nom : <i>Xwehunta</i> .

**Source :** Données d'enquête, *Misébo*, 28 septembre 2012

Ce corpus, qui plante le décor de la littérature orale Ayizɔ, met l'accent sur un élément primordial. Selon cet extrait mythologique, l'homme est l'eau et l'eau c'est l'homme. Cet aspect est approfondi par d'autres récits. L'encadré 4 évoque le cas particulier de *Godro* à *Akpomé*.

<b>Encadré 4 : Le mythe de création de <i>Godro</i> à <i>Akpomé</i></b>	
<b>Version Ayizɔ</b>	<b>Traduction en français</b>
<i>Tɔ ɔ e yɔ ɔɔ Godro, e ɔɔ Akpomé.</i>	L'eau, on l'appelle <i>Godro</i> , elle est à <i>Akpomé</i> .
<i>Ahlɔndisema Hwégudo</i>	<i>Godro</i> se trouve dans

<p><i>tɔn mé wé e dɛ.</i>  <i>C'est-à-dire Gudunɔ wé</i>  <i>éylo dɔ mɔ.</i>  <i>Médaxo dɛ wé bo jé gudu</i>  <i>dɔ Hwédo.</i>  <i>Bɔ e ka jé gudu ɔ, e nɔ nɔ</i>  <i>xwegbe àá.</i>  <i>Donc, E wa ze é sɔ do</i>  <i>zun ɔ mé, zunkan ɔ mé.</i>  <i>Bé dɔ finén kaka ɔ médɛ</i>  <i>nɔ sé kpɔ é àá.</i>  <i>Đó gudu blo azɔn dɛ bɔ</i>  <i>médɛ nɔ sé kpɔ azɔ ɔ àá.</i>  <i>Bé dɔ finé kaka ɔ, e dɔ</i>  <i>emi na huzu tɔ bɔ e na</i>  <i>danu.</i>  <i>Finé ɔ mé lé wa gbe</i>  <i>dɔkpɔ bo wa bé kpɔ, bɔ</i>  <i>fɔ bi zun tɔ, e sɔ mɔ ε àá.</i></p>	<p>l'Arrondissement de <i>Hwégudo</i>.          C'est-à-dire le lépreux qu'on          appelle comme ça.          C'est un monsieur qui a souffert          de la lèpre à <i>Hwédo</i>.          Le lépreux ne reste pas à la          maison.          Donc, on l'a isolé dans la brousse,          dans la brousse.          Il est resté là-bas pendant          longtemps et on ne se rapprochait          pas de lui.          La lèpre est une maladie dont on          ne se rapproche pas souvent.          Après un long séjour, il a décidé          de se transformer en eau de          boisson.          Là, les gens sont allés un jour          l'absenté, il y a eu une masse          d'eau à sa place, on ne l'a plus          retrouvé-là.</p>
---	---

**Source :** Données d'enquête, 26 septembre, 5 et 6 octobre 2012

La particularité qu'on retrouve dans cette séquence de la création de l'eau à *Akpomé*, c'est la pratique de l'isolement ou de la mise en quarantaine en cas de maladie grave ou contagieuse (Fabre, 1998) reconnue par toutes les communautés du monde. Ce mythe renforce celui de *Dovi* avec une spécificité qui rapporte la maladie à la création de l'eau. L'homme malade, dans l'impossibilité de trouver le *sens de sa maladie* (Saillant, 1988), s'est métamorphosé en eau de boisson pour les "autres", confirme le mythe. D'une source d'eau à une autre, la présence de l'homme à l'origine de l'eau évoque la question du genre dans les rapports d'alliance matrimoniale. L'exemple de *Néwe* à *Axɔzɔnnuɛ* est un modèle particulier. Les informations empiriques laissent comprendre que *Néwe* est la femme de *Godro*. *Godro* est un homme de teint noir élancé. *Néwe* est une femme de teint clair effilée. L'un dans l'autre, les deux sources d'eau sont personnifiées et divinisées. Le mythe dit ceci.

<b>Encadré 5 : Du mythe de création de <i>Néwe</i></b>	
<b>Version Ayizɔ</b> <i>Néwe ɔ, dan wé nyi Néwe, e</i> <i>wé nyi asi nu Lenji Godro ɔ.</i>	<b>Traduction en français</b> <i>Néwe</i> est une divinité, c'est elle la femme de <i>Lenji Godro</i> .

<p><i>Lenji Godro wé nyi dan asu          ɔ, bɔ Nêwe nyi dan asi é.</i></p> <p><i>E wé zɔn bɔ, tɔ dɛ dɔ dɔn          gbeɖe ɔ, bo byɔ Godro mé          ɔ, e nɔ wa fi jen wé.</i></p> <p><i>Nêwe ɔ yi kpe Godro ɔ dɔ          dɔn.</i></p> <p><i>Lenji Godro ɔ dɔ Akpomé,          Nêwe ɔ dɔ Axɔzɔnnuɖe, bɔ          ye zɔn mɔ kaka bo yi.</i></p> <p><i>Lenji lɔ wé dɔ dɔn bé nyi          Godro, e blo mé wiwi gégé.</i></p> <p><i>Nêwe ɔ blo mé vɔvɔ, bé jlo e          ɔ, Awaya gbe ɖayi ɔ, Tɔkpa          xigbe lé ɔ e nɔ yi tɔ ɔ ji ɖayi          àá.</i></p> <p><i>Nu e ka dɔ Axɔzɔnnuɖe lé          ɖebu nɔ yi glemé dɔ azan e          ne ɔ ji àá.</i></p> <p><i>Tɔkpa xi gbe ɔ, e nɔ yi gleta          dɔ gbe ené gbe a.</i></p>	<p><i>Lenji Godro est la divinité dan          mâle, Nêwé est la divinité dan          femelle.</i></p> <p><i>C'est pourquoi, s'il y a crue là-          bas, et que Godro connaît la          crue, l'eau vient toujours ici.</i></p> <p><i>Nêwé rencontre Godro là-bas.</i></p> <p><i>Lenji Godro est à Akpomé,          Nêwe se trouve à Axɔzɔnnuɖe.</i></p> <p><i>Les deux cheminent vers là-bas.</i></p> <p><i>Lenji est là-bas, c'est lui Godro,          c'est un homme de teint noir,          taille élancée.</i></p> <p><i>Nêwé est une personne de teint          clair, et ce qu'elle aime, tous les          jours de Awaya ou Tɔkpa, on          n'allait pas sur l'eau.</i></p> <p><i>Aucun fils d'Axɔzɔnnuɖe ne va          au champ ce jour-là.</i></p> <p><i>On ne va pas au champ le jour          du marché Tɔkpa.</i></p>
---	--

**Source :** Données d'enquête, entretiens individuels, 26 septembre, 5 et 6 octobre 2012

A l'analyse de cette séquence mythologique, l'homme devenu eau est une divinité. Celle-ci se rapporte à la divinité dan, symbole du bonheur, de la bonté, de la félicité et de la bienveillance. Ainsi, les sources d'eau sacrée méritent-elles déférence, obéissance et respect. C'est le signe sous lequel l'homme bénéficie de toutes les grâces et la bonté de l'eau. En outre, de *Dovi* à *Godro* en passant par *Nêwe*, qu'en est-il de *Ahwannya* ? Les séquences du mythe créateur de cette eau rapportées sont présentées en encadré 6.

**Encadré 6 : La création de *Ahwannya* à *Ayahunta-Fifaji***  
*Ahwannya* est un fils du village qui souffrait de la rougeole qu'on a éloigné de la maison. Ses parents lui amenaient à manger dans la brousse. Un jour il leur a refusé de ne plus venir le voir. Trois jours plus tard, les parents se sont rendus sur les lieux et ont trouvé à sa place un petit cours d'eau qui les a

chassés. D'où le nom d'*Ahwannya*. Et il leur dit venez vous en procurer du poisson, mais comme pendant ma maladie vous m'aviez privé d'huile rouge et d'alcool, vous aussi n'en amenez pas au cours d'eau et n'en prenez pas en venant pêcher.

**Source :** Données d'enquête, 18 janvier 2012.

Ce récit mythologique séquentiel rejoint les origines de l'eau *Godro* à *Akpomé*. Il reprend la pratique de mise en quarantaine en cas de maladie contagieuse comme c'est le cas de la rougeole<sup>19</sup>. En même temps, le mythe évoque les valeurs et interdits qu'il faut respecter à cette eau pour bénéficier de ses œuvres de salut et de bienveillance. C'est dire que le caractère sacré de toute source d'eau est renforcé par le respect d'interdit (Mêliho, 2016) dont la transgression n'est pas sans conséquence fâcheuse pour l'individu d'une part et pour la communauté toute entière d'autre part. Cette analyse est corroborée par Brelet (2012) à travers le mythe de la création chez les *Dogon* qui évoque le meurtre de la divinité dan (Saulnier, 2002) fondatrice du peuple au prix d'une future alliance matrimoniale.

### 3. Discussion

#### 3.1. Influence de la construction du sacre de l'eau sur les logiques locales et les enjeux globaux d'accès à l'eau potable

La construction du sacre de l'eau détermine la constance qu'on retrouve dans les mythes rapportés ci-dessus. Cette constance tourne autour du sacrifice humain, qu'il résulte d'un acte de mise en quarantaine ou du sang humain donné comme nourriture à la divinité. En effet, l'eau, est un élément fascinant et marquant le mystère de l'œuvre divine. C'est à ce titre que l'eau, dans la culture *Ayizɔ*, rentre dans les entités totémiques et on lui respecte des tabous.

Ce parcours dans la mythologie *Ayizɔ* renseigne et confirme la puissance de l'homme. C'est dire que l'homme est omniprésent, omniscient et omnipotent. Son nom divin *Gbétɔ*, le père de la vie met en valeur toute sa transcendance à côté du *Gbédqotɔ*, le Dieu Suprême, propriétaire de l'univers. Vivant ou mort, l'homme est la vie et, la vie est dans l'homme. Comme le précise Bachelard, « *ce qui est occulté est fermé. En analysant la référence à l'occulte, il est possible de caractériser ce que nous appellerons le mythe de l'intérieur, puis le mythe plus profond de l'intime* » (Bachelard, 2004 : 118).

Cette réflexion situe les origines de l'eau et met en exergue les liens de rapprochement et de familiarité que l'homme entretient avec cette ressource. L'eau dans l'imaginaire *Ayizɔ*, est une ressource imaginée et couverte d'images. Quatre

---

<sup>19</sup> C'est le cas de la peste de 1724 rapporté par Fabre, 1998, p. 11

catégories d'images apparaissent dans les différents récits mythologiques qui fondent la logique des savoirs et des comportements humains autour de l'eau en terre Ayizɔ. Il s'agit de l'homme, de la femme, de la maladie et de la divinité. Ces images sont l'expression vitale de la société Ayizɔ et de la vie qu'on y mène. A en croire Fabre, « *les imaginaires sont (...) des lieux de production du social, où se constitue l'idée de société, de vie en commun* » (Fabre, 1998 : 34).

Du point de vue des récits légendaires et mythiques illustrant le passage de l'homme à l'eau et *vis versa*, il ressort que l'eau est totem et protégée par le tabou (Freud, 1981) dans cette cosmogonie Ayizɔ. Il s'agit bien du "*sacre de l'eau*" (Méliho, 2014, 2016) d'où résulte toute la force transcendante de l'eau divine (Hidiroglou, 1997). Alors, comment ces logiques locales réagissent devant les enjeux globaux d'accès à une eau potable ?

Depuis la nuit des temps, l'eau est une ressource couverte de sens. Elle a précédé à l'existence humaine. Et de ce point de vue, là où il n'y a pas d'eau il est difficile d'installer une vie qu'elle soit humaine, animale ou végétale. L'eau a une diversité d'interprétations selon les hommes. Pour Bouguerra,

*« les significations religieuses de l'eau sont innombrables, ambiguës et mystérieuses, mais néanmoins cohérentes : elles font référence à l'origine de la vie humaine et spirituelle par la grâce de l'eau, à ses propriétés nettoyantes, purificatrices, transcendantes, de passage »*  
(Bouguerra, 2003 : 35).

L'auteur ajoute que l'eau est souvent le vecteur sinon l'interprète des problématiques majeures de la vie, de la mort, et du devenir comme celles du sacré, du profane, de l'interdit et du licite (Bouguerra, 2006). Dans beaucoup de cosmogonies africaines l'eau a servi à la création de la vie et du monde. Elle est même la source de la vie puisque l'organisation de la vie dépend de l'existence de l'eau. De ce point de vue, l'homme entretient un certain *rapport de parenté* avec l'eau, qui en retour renforce les logiques en débat. Une des logiques perceptibles qui a suscité la présente réflexion résulte de la non violation du pacte résultant du sacre de l'eau à partir du sacrifice humain.

L'exemple restitué pour illustrer ces propos est emprunté à un corpus de représentations émiques recueillies dans la phase empirique du travail. En effet, le cadre de « *référence empirique* » (Méliho, 2014) de cette recherche est un milieu réputé pour des cas d'ulcère de buruli<sup>20</sup> depuis longtemps. Les populations n'arrivent pas à s'expliquer pourquoi. Mais avec l'intervention du programme de

---

<sup>20</sup> Une maladie tropicale négligée (OMS, 2012) qui prolifère dans les milieux humides, mieux les aires sociohydriques (Méliho, 2014) où on observe des eaux non maîtrisées par opposition à une aire sociohydraulique (Riaux, 2006) caractérisée par l'accès à l'eau par les techniques de l'hydraulique villageoise (la maîtrise de l'eau).

prévention primaire de l'ulcère de buruli<sup>21</sup>, elles ont été sensibilisées sur les origines de cette maladie, son mode de transmission et ses méthodes de prévention. Le programme a aussi prévu des mesures d'accompagnement et de renforcement de la prévention de l'ulcère de buruli dont un aspect porte sur la couverture totale et intégrale des six villages en eau potable à partir de forage (les eaux modèles selon Méliho, 2014). Il est donc question de bousculer les habitudes d'une part, mais aussi de "contraindre" les populations à l'utilisation de l'eau potable installée un peu partout d'autre part.

Selon les engagements réciproques des parties prenantes de l'initiative de la mise en place d'un forage de pompe à motricité humaine, la Commune de Zèè est l'entité territoriale compétente. Elle est le maître d'ouvrage dans l'approche par « *participation communale* ». Mais, elle n'est pas, dans la pratique, propriétaire terrien, donc elle ne peut pas proposer un endroit où l'ouvrage doit être installé à l'insu des populations bénéficiaires. C'est dire que ce sont les populations qui octroient la portion de terre sur laquelle il faut construire le forage. Remarquons aussi que dans certain cas, l'entrepreneur éprouve d'énormes difficultés face à ce que les hydrauliciens appellent « forage négatif ou forage positif<sup>22</sup> ». Le cas à citer en exemple se rapporte à un forage négatif. Le verbatim restitué ci-dessous est assez illustratif.

« Tɔgbo, dans le hameau de Tɔgbota, est l'ancêtre qui porte le nom du village. Quand on a voulu creuser une pompe, il n'y a pas eu l'eau, et le fa<sup>23</sup> a été interpellé. Tɔgbo a dit qu'il ne rend personne malade, donc pas besoin d'une autre eau que le Tɔgbo » (Entretien du 19, janvier 2012).

Ce verbatim restitue une forme d'expression de l'eau divinisée ou sacrée à travers l'ancêtre éponyme Tɔgbo. Il s'agit bien d'une *eau totem* contre laquelle il a été engagé la guerre des logiques. Puisque Tɔgbo ne rend personne malade, il a rendu infructueux les travaux pouvant aboutir à doter cette localité d'une eau potable selon la perception populaire. Cette description traduit bien le choc des logiques dans le cas cité en exemple. Le croisement des sources d'informations a permis de recueillir des propos corroborant les logiques ci-dessus. Un informateur rapporte :

« la divinité que ton père avait vénérée, tu y as versé de chose, la divinité va se transformer en ver pour pénétrer l'organisme (vodun dè

---

<sup>21</sup> Ce programme a été initié et financé par la Fondation Raoul Follereau du Bénin (AFRB) et mis en œuvre par le centre de dépistage et de traitement de l'ulcère de buruli d'Allada (CDTUB) sous la coordination du Programme nationale de lutte contre la lèpre et l'ulcère de buruli (PNLLUB) du Ministère de la santé (MS) depuis 2009.

<sup>22</sup> Le forage est négatif lorsque l'endroit choisi ne peut donner l'eau comme l'ont indiquées les mesures d'analyse du sol. Par contre, un forage positif donne facilement les résultats attendus par accès à l'eau souterraine de bonne qualité.

<sup>23</sup> Une pratique de l'art divinatoire qui permet d'interroger les esprits, les dieux et les divinités pour s'enquérir de leur volonté en cas de difficulté.

*tɔ towɛ sin dayi é ɔ, a kɔn nu déji, vodun na huzu wanvu, bo na biɔ lanmè). L'ulcère de buruli peut être une maladie divinisée, car le fait de ne plus accomplir les rituels aux divinités entraîne les maladies dont l'ulcère de buruli. Il y a trente ans, il n'y avait pas trop d'ulcère de buruli ici. Cette maladie fait qu'on coupe bras, pied aux malades » (Entretien du 19, janvier 2012).*

A en croire ce verbatim, *ne plus donner à manger à Tɔgbo*, c'est-à-dire ne plus organiser les fêtes de commémoration annuelle, les rituelles de libation et d'offrande aux ancêtres et divinités, est une violation de l'ordre établi, renforcé par la profanation de l'espace social divin, dont la punition méritée de la communauté est l'endémicité de l'ulcère de buruli. Cette conception des interviewés rencontre une réflexion de Racine qui prouve que « (...) *le rôle de l'humanité se borne à réactualiser rituellement la destruction symbolique du cosmos* » (Racine, 1985 : 10). En l'absence de rite de réparation ou de reconstruction de l'ordre pré-établi, la conséquence immédiate est la maladie comme moyen d'avertissement mais également comme sanction. Ici, ne pas accéder à l'eau potable est une preuve de reconduction et d'entretien de la punition du peuple.

On en déduit qu'au rendez-vous des logiques, les discours émiques ont un pouvoir de mettre en demeure les savoirs étiques et techniques même au bonheur des communautés. C'est dire que l'eau fait objet de représentation sociale et symbolique dans tout corps social. Pour Fischer,

*« la représentation sociale est un processus d'élaboration perceptible et mentale de la réalité qui transforme les objets sociaux (personnes, contextes, situations) en catégories symboliques (valeurs, croyances, idéologies) et leur confère un statut cognitif permettant d'intégrer les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales » (Fischer, 1987 : 118).*

Jodelet affirme à ce propos « *qu'il n'y a pas de représentation sans construction par le sujet d'une interprétation de l'objet (personne, chose, événement, idée, ...)* » (Jodelet, 1989 : 36). L'objet en débat ici, c'est l'eau. Cette eau, selon les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, doit être d'accès facile, maîtrisée, disponible, de bonne qualité, potable et bien gérée dans toutes ses formes d'utilisation en respect du droit de l'eau pour l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

## **Conclusion**

Cette recherche est une contribution de l'anthropologie aux réflexions récentes sur le thème "*l'eau, enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, droit de tous*". Elle a emprunté la démarche ethnographique pour questionner l'anthropologie au regard de l'eau et des systèmes symboliques et de représentations. En effet, les résultats obtenus

mettent en exergue trois pôles de connaissances relatives à l'eau. En premier lieu, les résultats abordent le sens de l'eau pour décrire les significations y afférentes. On retient à ce sujet diverses appellations : « *tò, sin, asin* » d'une part et « *gbà, gbàtò, gbàsìn* » d'autre part. D'autres formes d'expression de l'eau font intervenir les eaux d'inondation (*Zo, zotò*), les eaux de pluie (*jikun, jisin*), les eaux de ruissèlement (*ayisun*), etc. Ensuite, il a été question d'évoquer les rapports entre l'eau et l'homme. Ainsi, l'usage de l'eau induit-il un rapport de familiarité et de parenté consolidé par la socialisation et la patrimonialisation, c'est-à-dire le caractère ancien de l'eau par rapport à l'homme. On observe de ce qui précède que l'eau est source de vie et symbolise la vie (*sin wé nyé gbé*). Cela s'exprime mieux à travers l'eau de bienvenue. Enfin, l'imaginaire de l'homme par rapport à l'eau met l'Homme au centre de sa création. Il en résulte que l'homme est objet de sacrifice de l'eau d'où résulte le caractère sacré de l'eau. Ce dernier influence largement les politiques publiques dans un contexte où il est prôné un accès universel et durable à l'eau potable au prix de la mondialisation et de la globalisation de l'existence.

### Références bibliographiques

- AHOLOU M., 2013. *Fondements socioculturels de la malnutrition infantile chez les Ayizò de Toffo au Bénin*. Mémoire de DEA. Université d'Abomey-Calavi. p. 53.
- AUGE M., 1994. *Le sens des autres*. Paris : Fayard.
- AUGE M. et HERZLICH Cl., 1983. *Le sens du mal*. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie. Paris : Editions des Archives Contemporaines.
- BALANDIER G., 1971. *Anthropologie politique*. Paris, PUF.
- BENOIST J., 1996. « Prendre soins ». in *Soigner au pluriel* Essai sur le pluralisme médical. Paris : Karthala. p. 495.
- BENOIST L., (*sine datum*). *Signes, symboles et mythes*. Paris : Que Sais-Je. p. 104.
- BIO IMOROU M., 2011. *Construits sociaux et dimensions religieuses autour de l'eau à Banikoara*. Mémoire de maîtrise. Université d'Abomey-Calavi. 85 p.
- BOKO Y. W., 2013. *Gestion des ressources en eau et conflits d'usage dans le bassin versant de l'Ouémé à l'exutoire de Bétérou*. Thèse de doctorat unique. Université d'Abomey-Calavi. pp. 119-121.
- BOUGUERRA M. L., 2006. *Rapport n°5 :Symbolique et culture de l'eau*. Institut Veolia Environnement. 54 p.
- BOUGUERRA M. L., 2003. *Les batailles de l'eau pour un bien commun de l'humanité*. Cotonou : Editions Ruisseaux d'Afrique. 239 p.
- BRELET Cl., 2012. *Anthrop'eau L'anthropologie de l'eau racontée aux hydrologues, ingénieurs et autres professionnels de l'eau*. Paris : L'harmattan. p. 71.
- BRELET Cl., 2010. « Eau et maladies : la réalité du terrain, approche anthropologique ». *Eau et maladies infectieuses : Enjeux pour le 21<sup>e</sup> siècle*. Paris : Institut Pasteur. p. 5.
- DESABIE J., 1963. Méthodes empiriques d'échantillonnage. *Revue de statistique appliquée*, Tome 11. N° 1. pp. 5-24.

- DOUGLAS M., 1992 (1ère édition, 1967). *De la souillure Etudes sur les notions de pollution et de tabou*. Paris : Editions La Découverte. 195 p.
- DOWNING T. et GIBSON M. C. (dir.), 1974. *Irrigation's impact on society*. Arizona, The University of Arizona Presse.
- DURKHEIM E., 1912. *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie. Livre II. Les croyances élémentaires*. Paris : PUF. (Cinquième édition, 1968, 647 pages). pp. 139-424 de l'édition papier.
- FABRE G., 1998. *Epidémies et contagions L'imaginaire du mal en occident*. Paris: PUF. 239 p.
- FERNÉA R. E., 1970. *Sbaykb and effendi : changing patterns of authority among the El Sbabana of Southern Irak*. Cambridge, Massachussets. Harvard University Presse.
- FISCHER G.-N., 1987. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris : Dunod. p. 118.
- FREUD S., 1981. *Totem et tabou Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs*. Paris: Payot. pp. 5-37.
- GEERTZ C., 1972. The wet and the dry : traditional irrigation in Bali and Morocco. *Human ecology*, 1(1): 23"-39.
- GODELIER M., 1984. *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. Paris : Mouton.
- HIDIROGLOU P., 1994. « L'eau divine et sa symbolique Essai d'anthropologie religieuse ». in *L'homme*. 142. Paris. pp. 115-171.
- JODELET D., 1989. *Les représentations sociales*. Paris : PUF. p. 36.
- LEVI-STRAUSS Cl., 1967 (1ère édition 1947). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : La Haye, Mouton et Maison des Sciences de l'Homme. pp. 3-13 et pp. 548-570.
- MALINOWSKI B., 1933. *Mœurs et coutumes des Mélanésiens*. 1ère traduction française, 1933 par Dr S. Jankélévitch. Paris : Édition revue pour la Petite Bibliothèque Payot. 132 p.
- MELIHO P. C., 2016. « De l'eau totem aux tabous de l'eau : pour une anthropologie du droit d'usage au regard du système pénal local chez les Ayizɔ au Sud-Bénin ». *Revue Internationale d'Ethnographie*. N° 6. pp. 178-192.
- MELIHO P. C., 2014. *Constructions sociales des risques de maladies autour de l'eau en milieu Ayizɔ de Seje-Hwegúdò à Zèè (Sud-Bénin)*. Thèse de doctorat unique. Université d'Abomey-Calavi. 326 p.
- MELIHO P. C., 2013. « Usages de l'eau et risque de maladies hydriques en contexte Ayizɔ au sud Bénin : une contribution anthropologique ». *Les actes du XXVI<sup>e</sup> colloque de l'AIC*, pp. 345-350.
- MITCHELL W., 1976. Irrigation and community in the Central Perution Highlands. *American Anthropologist*. 78 : 25-44.
- MORALI D. (dir.), 1997. *Anthropologie de l'eau*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. 84 p.
- NEGURAL., 2006. L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS* [En ligne], *Théories et recherches*, mis en ligne le 22 octobre 2006, Consulté le 11 février 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index993.html>.

- OMS, 2012. *Agir pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées. Premier rapport de l'OMS sur les maladies tropicales négligées*. Genève : OMS. 186 p.
- RIVIERE Cl., 1995. *Introduction à l'anthropologie*. Paris : Hachette. 158 p.
- SAILLANT F. et GENEST S. (dir.), 2005. *Anthropologie médicale. Ancrages locaux, défis globaux*. Québec : Presses de l'Université Laval. pp. 1-176.
- SAULNIER P., 2002. *Le meurtre du vodun Dan*. Madrid : SMA. pp. 32-33.
- SINGLETON M., 2010. *Histoires d'eaux africaines. Essais d'anthropologie impliquée*, Louvain-la-Neuve, <http://www.anthropologie-prospective.eu/biblio/author/10>. Consulté le 12 juillet 2012.
- TONUTTI S., 2007. *Eau et anthropologie*. Bologna : Editrice Missionaria Italiana. 64 p.
- VIDAL-NAQUET P., 1964. « Histoire et idéologie : Karl Wittfogel et le concept de "mode de production artistique" ». *Annales Economie, Sociétés, Civilisations*. 531-549.
- VOGELEISEN D., 1989. *Ces gens de l'eau*. Strasbourg, Icam.
- WATEAU F., 2012. *A fleur d'eau : synthèses*. Halshs-00738230. Version 1-3. 12 p.
- WITTFOGEL K., 1957. *Le despotisme Oriental*. Paris : Editions de Minuit.

# STRATÉGIES ET DIFFICULTÉS D'INSERTION SOCIALE DES MIGRANTS EN ZONES URBAINES AU TOGO À TRAVERS L'EXPLOITATION DES JEUNES FILLES DOMESTIQUES À LOMÉ, Mafobatchie NANTOB (Université de Lomé)

## Résumé

Tout comme les autres villes-capitales africaines, Lomé accueille assez de migrants issus de diverses ethnies et localités de l'intérieur du Togo et de l'international. Sa popularité, issue de l'immigration intensive, entraîne un problème d'insertion socioprofessionnelle comme le montre cet article qui, est un regard porté sur le phénomène de la maltraitance des jeunes filles employées comme des domestiques dans les différentes familles d'accueil. En se basant sur la méthode de travail empirique, les données collectées ont permis de montrer que non seulement, certains éprouvent une indifférence dans la manière d'éduquer ou de traiter l'enfant d'autrui, mais aussi que des familles engagent des domestiques qui sont parfois victimes de mauvais traitements et d'exploitation par le travail.

**Mots clés :** maltraitance, domestique, migration, insécurité social, Lomé

## Abstract

Just like the other African cities-capitals, Lomé welcomes enough migrants stemming from diverse ethnic groups and localities of the inside of Togo and international. His popularity, stemming from the intensive immigration, leads a problem of insertion social and occupational as this article shows it which, is a look concerned the phenomenon of the ill-treatment of the girls used as domestics on the various host families. By basing itself on the empirical method of work, the collected data allowed to show that not only, some feel an indifference in the way of educating or of treating the child of others, but also that families commit domestics who are sometimes victims of ill-treatment and exploitation by the work.

**Keywords:** ill-treatment, social domestic, migration, insecurity, Lomé

## Introduction

La migration et l'insécurité sociale et professionnelle sont des phénomènes sans cesse grandissants de nos jours, récurrents constatés dans nos sociétés togolaises. Les pratiques migratoires par les jeunes citoyens et citoyennes constituent généralement un frein pour le développement social économique culturel voire même politique. L'observation des sociétés migratoires, l'analyse scientifique et l'enquête approfondie montrent un fort taux des jeunes intéressés par ce mouvement des campagnes ou villages vers la ville de Lomé. De plus, cette capitale avec ses belles structures, attire plus d'un jeune ayant pour seul souci l'acquisition rapide d'un gain financier et un mieux être. Mis à part les problèmes

engendrés par ce phénomène migratoire dans les milieux de départ, soit le vieillissement de la population rurale et la diminution de la production agricole, on constate leurs accentuations dans les zones d'accueil que sont les quartiers de la ville de Lomé et des périphéries urbaines. Ayant des caractéristiques très différentes, ces jeunes sont parfois analphabètes ou peu instruits, des apprentis à mi-formation ou en fin de formation mais sans diplôme et aussi d'autres individus sans aucune spécialité ou aptitude professionnelle. Ces derniers éblouis par leurs pensées de la vie somptueuse et opulente en ville, se laissent inconsciemment tromper par les autres ayant quelque peu connu la ville, espèrent pouvoir tirer profit de la ville en s'y rendant. Une fois à Lomé, certains n'ont pas un parent capable de les héberger et se retrouve quelques rares fois avec des camarades ou connaissances avec qui ils entretiennent des relations amicales fragiles et incertaines. En effet, la plus part de ces jeunes filles et garçons une fois arrivé en ville, face aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle et sous l'effet de la contrainte sociale de leur milieu d'accueil et la recherche ardente d'assouvissement de leurs besoins, les poussent à se donner facilement à certaines pratiques et formes lucratives (prostitution, drogues, banditisme) conduisant parfois à de lourdes conséquences socio-sanitaires. Aussi, l'un des points de recherche de ce travail porte-t-il sur l'identification des causes et impacts de la migration et de l'insécurité qui règne sur la population citadine de Lomé. D'où, une analyse est faite en vue d'établir le lien entre les motivations juvéniles et le phénomène migratoire intensif, étant donné que les interrogations qui surgissent pour les chercheurs sont celles de savoir, qu'est ce qui pousse ou motive les jeunes à se déplacer massivement en ville et quelles retombées sociales ce phénomène revêt-il ? L'analyse approfondie permet aux chercheurs de découvrir une pléthore d'activités qui s'offrent aux migrants dans les milieux d'accueil. Mais la plupart de ces activités, suite au gain rapporté et aux conditions de travail permettent de comprendre une bonne partie des difficultés auxquelles font face ces jeunes et nouveaux citoyens. De ce fait, ces activités ressemblent plus à de l'asservissement qu'un métier qui libère, d'où, cette recherche s'est penchée sur le cas des jeunes filles domestiques volontaires ou placées dans des maisons. Communément appelé « *Bonne* », la domestique se définit comme personne employée dans un foyer donné et ayant pour tâches de faire proprement et dignement des travaux du ménage ou autres qui lui sont confiés en contrepartie d'une rémunération périodique le plus souvent mensuelle. En effet, la majorité des filles migrantes sont devenues travailleuses domestiques de différentes façons. Bien que parfois, le but explicite de placement ne soit pas toujours l'utilisation de la fille pour les travaux ménagers, en prenant le cas du proxénétisme. Le travail en soi ne pose pas de problème, mais ce sont les demandes des employeurs qui parfois sont sources de difficultés et d'incompréhensions. Il arrive que les responsables du ménage exercent sur ces jeunes filles de la maltraitance, en leur infligeant des châtiments corporels et autres formes de

punitions comme par exemple le refus de leur donner à manger dans la journée, sans oublier le fait qu'elles soient parfois victimes d'abus et d'harcèlement sexuel par le conjoint ou père de famille et/ou les enfants des conjoints dans le ménage. Toutes ces différentes pratiques sociales fragilisent la gent féminine et retardent l'éducation des jeunes filles quand, on sait que certaines d'entre elles sont données à des familles des proches parents et amis dans l'intention de leur donner une éducation réussie et un apprentissage professionnel garanti. Dans la ville de Lomé, ce sont les filles déscolarisées en provenance des milieux ruraux et certaines sans emploi en milieu urbain qui s'adonnent à ce travail domestique et s'exposent à ces risques. Ceci conduit à des questionnements qui portent sur les causes de la maltraitance des domestiques et les conséquences qui découlent de ce phénomène social devenu récurrent dans la ville de Lomé. Cherchant à identifier les formes de maltraitements chez les jeunes filles domestiques, cette étude part de l'hypothèse selon laquelle le travail des jeunes filles domestiques s'apparente à leur marginalisation au sein des familles d'accueils. Aussi, la première partie de l'étude consistera à démontrer la complexité du phénomène migratoire en direction des villes dont Lomé et ressortir les causes ou les facteurs de ce fléau avant d'aborder les conséquences notamment les stratégies d'insertion socioprofessionnelle où se trouve logé le travail domestique dans ses différentes formes. Lomé étant la zone cible de cette recherche, sa population est la mieux indiquée pour la collecte des données suivant une méthodologie appropriée comme le montre la partie qui suit.

## **1. Approche méthodologique**

### **1.1. Site de recherche, population-cible et échantillonnage**

Lomé, capitale du Togo et sa plus grande ville connaît un mouvement de déferlement des populations dans ses différentes contrées, qu'il s'agisse des jeunes ou vieux, hommes comme femmes, citoyens autochtones et allogènes ou étrangers internationaux. Tous se rendent en ville pour des raisons dont la principale est la recherche d'une meilleure condition de vie. Pour ce faire sa population est la mieux indiquée pour cette étude et c'est en son sein qu'est prélevé l'échantillon de 120 personnes des deux sexes : féminin pour être au centre du phénomène de travail domestique et directement touché par la maltraitance dans ce genre d'activité et masculin pour être témoin d'une pratique encore socialement redoutée et combattue de diverses manières.

### **1.2. Méthodes de collectes**

Cette recherche poursuit comme objectif d'identifier les formes de maltraitance chez les jeunes filles domestiques, ce qui conduit à suivre une démarche méthodologie (Grawitz, 2001). Aussi, dans son ouvrage « *le discours de*

*laméthode* » (1637 in Trembley, 2002), Descartes-t-il insiste sur la méthode car permet-elle au chercheur de « *distinguer le vrai d'avec le faux* », mais son absence dans une recherche entraîne indubitablement la raison, cette « *capacité de juger* », dans une contradiction sans fin. La méthode permet de mener, d'appréhender et de répondre de manière adéquate aux questions liées à la recherche. Pour ce faire, dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé les trois méthodes à savoir les méthodes quantitative et qualitative sans oublier la phase documentaire (Quivy et Campenhoudt, 1995).

La recherche documentaire a permis de collecter des informations théoriques relatives à l'insertion socioprofessionnelle des migrants et toutes les complexités urbaines auxquelles ils font face. La méthode quantitative a permis de collecter des données essentiellement statistiques et mesurables sur le phénomène de la maltraitance en général dans le cadre des stratégies d'insertion urbaine, raison pour laquelle il a été utile d'adresser des questionnaires à 120 enquêtés pour pouvoir les identifier et recueillir leurs connaissances du phénomène en étude, leurs perceptions du phénomène de migration, d'insertion sociale et d'exploitation des jeunes filles et des attitudes et pratiques des ménages concernés dans la ville de Lomé.

En se référant à N'Da (2006), on retient que la méthode qualitative permet au chercheur d'approfondir l'enquête en collectant des données pouvant enrichir sa compréhension des résultats quantitatifs, d'où, dans le cadre de ce travail, la recherche des explications détaillées sur les conditions de vie et de travail des jeunes filles domestiques. Un guide d'entretien de quatre questions ouvertes est adressée aux interviewés dont les responsables des ONG et syndicats de travailleuses domestiques, les chefs de ménages, les femmes au foyer et les jeunes filles domestiques. La collecte des données qualitatives s'est déroulée dans les différents milieux où résident les interviewés et a concernés un total de 25 individus.

Le traitement des données de l'étude est fait en dépouillant manuellement les données recueillies. Les tableaux statistiques récapitulatifs de ces données sont construits à base du logiciel Excel et retranscrits en Word en vue de leur analyse et interprétation.

## **2. Problématique de la migration dans la ville de Lomé et de l'insertion urbaine**

La population togolaise est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Mais de nos jours on constate une mobilité massive des jeunes vers la capitale Lomé. Comme on le constate, les migrants proviennent d'autres zones du pays et de l'extérieur, chacun pour une raison bien déterminée.

Les migrations constituent à la fois un phénomène ancien, irréversible et planétaire auquel peu de pays et de générations arrivent à échapper. Actuellement, l’intensification et la diversité du phénomène migratoire caractérisent en général les pays en développement et ceux de l’Afrique en particulier (Coquery-Vidrovitch, 1998). Partout dans le monde, les principaux pôles d’attraction des étrangers sont des centres urbains, c’est-à-dire des lieux où les investissements et le développement sont plus manifestes. Ces flux démographiques transcendent les frontières, entraînant des changements ou transformant les économies, engendrant des nouvelles formes de sociabilité dans les villes d’accueil à l’image de Lomé. Ces mouvements migratoires se sont accentués ces derniers temps avec le phénomène généralisé de la mondialisation. Parmi ceux-ci il faut citer les nombreux déplacements des réfugiés qui fuient les zones de guerre et de calamités naturelles, vers les grands centres urbains en pleine expansion, drainant des ruraux et déséquilibrant les campagnes au profit des villes dont Lomé qui connaît une explosion démographique.

Ce phénomène dont l’évolution a marqué et continue de marquer le temps et l’espace s’explique le plus souvent par des contraintes naturelles, économiques et socio - politiques qui obligent l’homme à chercher un mieux-être ailleurs Jean-Claude Chasteland et al. (1993). On distingue ainsi la migration des personnes diplômées ou qualifiées à la recherche d’un emploi. Ce type de migration peut être international (d’un continent à un autre, d’une nation à l’autre), rural/urbain (de la campagne vers la ville) ou inversement (de la ville vers la campagne) pour des raisons de retraite pour les fonctionnaires et le cas des gens qui veulent se réinstaller au village. Un autre type de migrants, les non diplômés, sans aucune qualification qui partent en aventure parfois hors des frontières de leur pays dans le souci d’améliorer leur existence ou rejoindre leur mari parti quelques temps plus tôt.

Nombreux sont les jeunes qui migrent dans le souci de poursuivre leurs études ou de suivre une formation. Ce type de migration se fait souvent dans le souci de pallier aux difficultés financières que rencontrent les familles de provenance à faire face aux exigences de l’école. Pour ce faire, on s’est intéressé à la situation des parents de notre échantillon d’étude, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n°1** : Répartition des enquêtés selon la profession de leurs parents<sup>105</sup>

Profession	Père		Mère	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Fonctionnaire	14	20,6	9	12

<sup>105</sup>**NB** : Ce tableau tient uniquement compte des parents vivants, soit 68 pères et 75 mères.

Commerçant	10	14,7	17	22,7
Artisan	13	19,1	8	10,7
Cultivateur	18	26,5	10	13,3
Retraité	13	19,1	4	5,3
Ménagère	-	-	27	36
Total	68	100	75	100

Source : Enquête de terrain, décembre 2015

L’occupation des parents leur permet d’avoir un revenu substantiel pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Cette prise en charge est ici relative en fonction du type de travail et du montant du revenu. Le tableau montre que les parents des enquêtés ont une occupation fixe. En ce qui concerne les pères, 26,5% sont des cultivateurs contre 20,6% qui sont des fonctionnaires. Cependant 19,1% sont déjà à la retraite. Les autres (33,8%) sont occupés par le commerce et l’artisanat. S’agissant des mères, 36% sont des ménagères et 22,7% des commerçantes. On retrouve 12% qui sont des fonctionnaires contre 5,3% à la retraite. Les autres fonctions à savoir l’artisanat et la culture de la terre occupent respectivement 10,7% et 13,3%.

Sur le plan national, cette migration se fait du milieu rural vers les centres urbains équipés d’infrastructures adéquates pour une formation complète plus ou moins diversifiée et où espère-t-on avoir une vie meilleure. La convergence des jeunes migrants vers Lomé trouve son explication dans la concentration des activités qui font d’elle à la fois la capitale politique, économique et socioculturelle. En effet, ils sont des centaines voire des milliers de jeunes à migrer par an dans la ville en provenance de l’intérieur du pays pour diverses raisons (Charmes, 1996 ; Bocquier et Traoré, 2000). Ainsi, l’éducation et l’amélioration des conditions de vie constituent le principal motif pour les migrants, comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n°2:** Répartition des enquêtés selon leurs motifs de départ de leur milieu d’origine

Motifs de départ	Effectifs	Pourcentages
Problèmes familiaux (pauvreté et précarité des conditions de vie)	12	10
Gagner de l’argent	72	60

Trop de tabous dans le village (recherche de loisirs en ville)	12	10
Continuer les études et apprentissages	24	20
Total	120	100

Source : enquête de décembre 2015

D’après le tableau 2, 60% des enquêtés nous ont affirmé qu’ils viennent à Lomé dans de but de gagner de l’argent afin d’améliorer leur condition de vie, car ils sont souvent influencés du point de vue économique par les réalisations des anciens migrants. 20% des enquêtés ont affirmé venir continuer les études. 10% des enquêtés nous ont répondu qu’ils sont partis dans le but de se soustraire des problèmes familiaux et le reste des enquêtés approuve être débarrassé des contraintes du village.

Mais il se pose dès lors le problème d’insertion de ces derniers dans leur ville d’accueil : logement, transport, restauration et l’adaptation à la nouvelle vie différente de celle du milieu de provenance. Considérant la première préoccupation de tout migrant à savoir où s’héberger, cette réalité est inexistante à la campagne. Dans les villes de l’intérieur du pays, pour la plupart des communes rurales et les villages, les chambres abondent et le loyer est nettement inférieur à celui de Lomé. Au même moment les denrées alimentaires dans ces villes sont moins chères par rapport à la capitale. Le problème de transport n’est pas également des moindres à Lomé. Le coût du déplacement n’est pas à la portée du citoyen qui a un revenu bas. Au vu de tout ce qui précède, le migrant à Lomé venant de l’intérieur du pays se retrouve face à une situation qui contraste radicalement avec son milieu d’origine ou de provenance. Une fois arrivés à Lomé, rares sont ces jeunes qui ont la chance d’être accueillis par un membre de la famille déjà installé à Lomé. Même si c’est le cas, la situation n’est pas confortable dans tous les ménages. La crise socio-économique ayant induit la baisse du niveau de vie de ces derniers, on rencontre des ménages de 4 ou 5 personnes voire plus dans une pièce - salon ou même une seule pièce mais obligés d’accueillir le nouveau venu qui peut être un cousin ou un neveu, comme le montre les résultats du tableau suivant :

**Tableau n°3 :** Répartition des enquêtés selon la taille de la famille d'accueil et le nombre de pièces qui constituent leur logement

Nombre de pièces Taille des ménages	Une		Deux		Trois		Quatre		Cinq et plus		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Une personne	6	5,7	-	-	-	-	-	-	-	-	6	5,7
Deux personnes	4	3,8	6	5,7	-	-	-	-	4	3,8	14	13,3
Trois personnes	4	3,8	-	-	-	-	-	-	4	3,8	8	7,6
Quatre personnes	2	1,9	8	7,5	2	1,9	2	1,9	4	3,8	18	17
Cinq personnes et plus	4	3,8	10	9,4	6	5,7	8	7,5	32	30,2	60	56,6
Total	20	19	24	22,6	8	7,6	10	9,4	44	4,16	106	100

**Source :** Enquête de terrain, décembre 2015

NB : Sur les 120 enquêtés, 106 ont accepté de nous parler de leur condition d'hébergement. La qualité d'hébergement offerte aux migrants par les familles d'accueil est fonction de leur taille par rapport au nombre de pièces dont dispose le ménage. Ainsi les ménages vivants dans une pièce sont composés à 5,7% d'une seule personne ; 3,8% de deux personnes et trois personnes chacun ; 1,9 % de quatre personnes tandis que certains vivent aisément à deux, trois, ou quatre dans une villa de cinq pièces et plus (11,4 %) d'autres à nombre égal se partagent soit une pièce (9,15 %) soit deux (13,2 %), soit 3 ou 4 pièces.

Ce nouveau venu n'ayant pas d'autres alternatives vient s'ajouter au groupe. La situation est un peu plus difficile lorsqu'il s'agit des filles parce qu'elles ont tendance à vouloir être libres et pour échapper à ces contraintes, elles se font très vite des copains chez qui elles finissent par déménager ou qui leur louent une pièce. Ainsi, pour subvenir à leurs besoins quotidiens, un grand nombre de migrants sont obligés de réaliser des activités rémunératrices de revenu à temps partiel dont par exemple le métier d'ouvriers sur les chantiers de constructions, des gardiens de nuit ou des conducteurs de taxis moto et les travaux de domestiques pour les jeunes filles.

### 3. Insertion sociale des migrants à Lomé

Le processus d'insertion sociale des migrants en milieu d'accueil est constitué de différents mécanismes qui permettent à ces derniers de participer à

l'activité et à la vie sociale du milieu d'arrivée. L'insertion sociale renvoie donc à l'accès aux services sociaux et culturels et à la participation aux différentes sortes de solidarité. Beaucoup de chercheurs ont à travers des travaux spécifiques soulignés l'importance des réseaux sociaux dans le processus d'insertion des migrants en milieu urbain. Les exposés de Thérèse Locoh et Trincaz (1987), mettent en évidence l'influence de la famille dans les stratégies migratoires et les processus d'insertion.

L'idée de migrer est une stratégie pour la famille de diversifier ses ressources et pour ce faire, la décision et le choix du candidat à l'immigration provient de la famille comme le montre Trincaz (1989), dans son étude sur les Sers du Sénégal. En effet, selon cet auteur, on trouve dans la décision de migrer et dans le choix des membres de cette famille une volonté de partir. Dans presque toutes les biographies recueillies, le choix du lieu de la première migration est déterminé par la famille restreinte en fonction de la présence dans les lieux d'arrivée, ville ou milieu rural, de membres de la famille plus ou moins proche, mais susceptible d'accueillir au moins dans un premier temps le nouvel arrivant, de l'héberger d'abord et d'essayer ensuite de lui trouver emploi s'il s'agit de la ville.

Thérèse Locoh (1987), de son côté soutient que la décision de migrer est encouragée voire déclenchée par la présence de membres de la famille déjà installés au lieu de destination du migrant. Parfois même, c'est la famille d'accueil qui recrute le migrant. La concession d'un oncle, d'un cousin servira bien souvent de premier logis au candidat à la migration. Le réseau de connaissance de la famille d'accueil est mis à profit dans la recherche d'emploi et d'un logement. L'auteur reconnaît toutefois pour le migrant la destination de trois solutions d'accueil à l'arrivée : l'hébergement par les originaires de même village et l'hébergement individuel, le migrant acquérant alors son propre logement. Elle note aussi que les foyers et les structures d'accueil collectives sont quasi inexistantes et que l'hébergement familial est le plus souvent fréquent.

Ces enquêtes lui ont permis en outre de montrer que si la famille joue toujours un rôle important dans la zone de départ mais aussi dans l'accueil des migrants, une légère évolution se dessine au niveau du passage de la famille proche à la famille élargie, voire à l'ethnie, dans la solidarité et l'accueil. Tout compte fait, les conditions de la migration urbaine évoluent et l'insertion en ville ne peut plus se limiter à la famille proche, ou clan familial, ou même à l'ethnie. Des réseaux de solidarité différents peuvent prendre le relais : regroupements villageois, régionaux, culturels, religieux.

Les associations villageoises comme le montre Marième Diop jouent un rôle clé pour récréer le milieu d'origine, pour maintenir des liens privilégiés avec la zone de départ, pour éviter l'isolement ou l'assimilation totale par le milieu de résidence. De plus, l'appartenance ou non à ces associations peut être une mesure du désir d'insertion dans le milieu de résidence. Sadio Ouattara (1981), dans ses

analyses sur les mécanismes d'insertion trouve que l'insertion urbaine se fait à travers un réseau qui part de la famille jusqu'à l'association à base ethnique en passant par le groupe des natifs du même village ou de la même région. L'insertion ne saurait être complète si on parlait uniquement de l'aspect social. On dit souvent qu'une insertion sociale réussie facilite l'insertion économique et vice versa. Ainsi nous avons retenu comme autre point de ce travail « l'insertion économique des migrants ».

#### **4. Insertion économique des migrants**

L'étude de l'insertion économique des migrants présente un intérêt tout à fait capital étant donné que les migrations obéissent pour la plupart à des motifs économiques. En outre, une insertion économique réussie facilitera d'autant l'insertion socioculturelle. En effet selon Philips Antoine et Sidiki Coulibaly (1989), l'insertion sera différente suivant la destination assignée au migrant. Ainsi, l'insertion sur le marché de travail tout en dépendant donc de cette décision à base collective (la décision de migrer s'insère dans un processus global des stratégies des ménages et des familles) est influencée aussi par les caractéristiques de la zone de destination du milieu de travail, des caractéristiques de la structure d'accueil, du type de migration.

L'insertion en ville vue par Dieudonné Ouédraogo (1984) pose une autre série de problèmes. Les caractéristiques des migrants sont telles que la majorité n'a pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes exigeant un certain niveau de formation scolaire ou technique. La filière souvent exploitée est le secteur informel. Elle semble être la porte d'entrée privilégiée des migrants arrivant en ville. Ce secteur informel résulterait du transfert de main d'œuvre d'un milieu rural caractérisé par un secteur traditionnel de production surpeuplé vers le milieu urbain où se situe le secteur capitaliste moderne, d'où l'argument de rationalité de migrant, attiré en ville par la perspective de relever le niveau de son revenu.

Les différents réseaux relationnels sont omniprésents dans le contexte de la migration africaine. Dans la perspective de Jean-Marc Ela (1983), au Togo, l'offre d'emploi est devenue après les périodes de troubles des années 1990, une arme dont se servent les dirigeants politiques pour s'imposer au sein de la population civile. En effet, les concours organisés sont taillés sur mesure pour récompenser les artisans des partis politiques. On ne se présente plus à la salle de concours mais le fait de militer dans le parti politique suffit pour avoir un emploi. Les regroupements politiques constituent donc aujourd'hui au Togo, une « macro agence » dans l'insertion des migrants sur le marché du travail.

Dieudonné Ouédraogo (1984), (op. cit.) élabore un schéma général d'insertion économique des migrants dans les villes. Les nouveaux migrants cherchent d'abord un travail salarié (qui même s'il n'est pas bien rémunéré,

garantit un certain niveau de revenu) dans le secteur structuré. Mais devant l'exiguïté du marché de travail de ce secteur, l'espoir de trouver un emploi salarié et avec lui les mirages de la ville s'envolent souvent assez rapidement pour beaucoup de migrants. Les emplois salariés du secteur non structuré (hommes ou femmes de ménage, gardiens, manœuvres) étant tout de même aussi relativement peu nombreux, ceux-ci sont alors contraints de l'engager dans une « profession libérale » à faible niveau d'investissements initiaux (vendeurs ambulants) ou comme apprentis. Une fois que le métier ainsi exercé procure des revenus jugés assez substantiels, les migrants songent alors à acquérir une parcelle d'habitation (en zone lotie ou non selon les moyens) qui leur permettra de franchir la dernière étape de l'installation en ville.

L'insertion économique ne se limite donc pas à l'accès aux activités salariales mais aussi à la résidence des migrants. Dans cette logique Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché (1995), trouve que l'insertion résidentielle en milieu urbain s'avère un long processus dont la trajectoire-type se présenterait comme suit : d'abord être hébergé généralement par un parent, ensuite louer un logement ; enfin acquérir une parcelle, y construire un bâtiment. Il s'agit d'un processus qui n'est pas nécessairement linéaire, c'est-à-dire que les statuts d'occupation ne se succèdent pas obligatoirement pour chaque individu. Une personne hébergée peut changer de logement en demeurant hébergée, un locataire peut ne jamais devenir propriétaire. C'est dire que la mobilité résidentielle est fortement liée à la capacité économique de l'individu. Malgré ces réserves, on observe néanmoins que l'hébergement constitue pour une très grande proportion de migrants la première étape de cheminement résidentiel.

## **5. La marginalisation des jeunes filles domestiques dans le ménage**

D'abord, la maltraitance est une action de domination du pouvoir, une manière de traiter en punissant sévèrement une personne. Cette dernière est victime de violence psychologique, physique et d'exploitation qu'elle vit quotidiennement. En effet, il est de tradition presque dans les ménages de faire appel au service d'une jeune fille pour seconder la femme ou mère de foyer dans ses travaux domestiques. Ainsi dans ses ménages elles sont considérées et traitées comme de simples « objets » assimilés à des esclaves qui travaillent du matin au soir sans des jours de repos ni de congés contre une maigre rémunération qui, ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins primaires ou parfois dans certains cas n'existe pas. A cet effet, la marginalisation des jeunes filles peut être expliquée par des mauvais comportements des employeurs au sein des familles d'accueil ou de travail. En réalité, ses filles domestiques ou « bonnes », une fois intégrée dans ces différentes familles d'accueil sont généralement privées de toute leur liberté et de droit, en ce sens qu'elles passent tout leur temps, pendant la durée de cette alliance à ne faire

que des travaux domestiques. Elles n'ont pas l'autorisation d'occuper le même privilège que les propres enfants issues de leurs employeurs ; de ce fait, elles ne parviennent pas à échapper aux humiliations, aux menaces verbales surtout de la femme qui joue un rôle très capital et constitue le pilier central dans le foyer. On peut percevoir qu'elles soient animées de jalousie, paresse et méchanceté envers leurs domestiques, qu'elles laissent en charge des multiples travaux de ménages. Par exemple, c'est la bonne qui fait la cuisine, se lève le matin de très bonne heure pendant que tous les maisoniers sont encore au lit, pour balayer la cour, faire la lessive, laver la vaisselle, s'occuper des enfants et faire des courses au marché des provisions. C'est dans ce sens que, selon Clarissa Bencomo (2005) dans son rapport : « *il y a un mythe selon lequel ces filles travaillent en se perfectionnant en famille* ». De plus, elles ne sont pas épargnées des punitions ou des châtiments corporels, car victimes de fausses accusations comme le vol ou le mensonge si un service est mal rendu. Pour une des enquêtées : « *je travaille dans cette famille plus de cinq ans, sans l'argent ; quand je fais mal quelque chose madame et ses filles me battent surtout la femme m'insulte et me traite de n'importe quoi et pendant que leurs enfants sont à l'école moi je suis en train de vendre l'eau du pompe. Et portant ils m'ont promis de me mettre en apprentissage mais jusqu'à présent rien* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, décembre 2015). Aussi le manque du lien affectif des employeurs de maison envers ces domestiques, toutefois les amènent au mépris de certains droits. Dans certains foyers qui n'aiment pas que les bonnes aient le droit de s'asseoir au salon pour regarder la télévision, partager la même la chambre et toilettes que leurs enfants et parfois même elles dorment dans les magasins ou cuisines. Elles sont aussi sujettes en certains lieux d'un mauvais traitement conduisant à la privation de nourritures, le manque des vêtements propres et de soins médicaux quand une maladie ou un malaise surgit. Dans une revue de l'ODAS en 1993 ressort le constat : « *qu'un enfant maltraité connaît des conditions d'existence qui pourrait mettre en danger sa santé et sa sécurité* ». Ces bonnes sont destinées à aider leurs patronnes dans leurs activités commerciales et pour d'autres, à être serveuses dans les bars traditionnels. Et c'est avec difficulté qu'elles finissent parfois dans les métiers d'apprentissage. Selon les propos d'une autre enquêtée « *je suis chez ma tante qui vend au marché, elle est venu me chercher au village j'étais au CE2, elle vend du l'huile rouge au marché, elle m'a dit de quitter pour l'aider à vendre que je suis trop vieille pour cette classe ; je sais comment lire un, deux et trois, ça suffit déjà pour la vie. Or ses deux enfants ont tous fréquenté et sont les grands dans ce pays, et puis elle me tape tous le temps* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, décembre 2015). Non seulement elles subissent des nouvelles formes d'esclavages mais aussi font l'objet d'harcèlement et d'abus sexuel de la part des patrons ou des membres de la famille. Pour Clarissa Bencomo dans son apport en

2005 : « *elles sont vulnérables à l'exploitation sexuelle, parce qu'elles sont enquêtes d'une tendresse dont elles ont été privé dans leur enfance* ».

## **6. Les causes de la maltraitance des jeunes filles domestiques**

Les services des travaux domestiques constituent dans la plupart des pays africains un emploi informel, pour la majorité des jeunes filles. Ainsi, les situations financières des parents en milieu rural et les conditions sociaux culturelles font que ces parents n'accordent aucune importance à l'éducation de la jeune fille ; de plus ils n'aiment pas investir ou ignorent complètement d'assurer leurs devoirs de parents en matière d'éducation scolaire. Donc ils préfèrent envoyer leurs enfants surtout les filles en ville, en pensant que la ville offre beaucoup d'opportunités et que l'éducation y est meilleure. Ainsi ils acceptent facilement la proposition des familles d'accueil que ses filles soient à leur service parce que ils ont tendance à penser que ces dernières pourront améliorer les conditions de vie des enfants restés au village. Tous ces problèmes sociaux des familles d'origine obligent les filles à accepter de s'adonner aux difficultés des travaux domestiques.

En effet, les facteurs explicatifs des causes de la maltraitance des jeunes filles domestiques peuvent être un phénomène de plusieurs dimensions variées. Elle relève parfois du caractère de chacun de ces employeurs ou de l'imposition de certaines conditions du style de vie citadine que l'on doit respecter. Ainsi l'on peut se permettre de dire que l'une des causes de la maltraitance des jeunes filles employées comme domestique est le manque de sympathie des employeurs pour l'autre en milieu urbain où la chacun pour soi ressort en règle d'or par rapport aux intérêts des uns et des autres. Dans ce sens, à en croire Georg Simmel (2013), « *les activités en ville sont basés beaucoup plus sur l'intérêt individuel et non pas collectif* ». Alors chacun poursuit son propre objectifs, sans se soucier de son prochain ni faire des dépenses pour elle sans avoir rien gagné en retour. On perçoit que pour la plupart des chefs de ménages, une bonne est considérée comme une étrangère qu'il faut craindre. Ainsi l'on ne cherche pas à améliorer la situation de l'autre ni même de lutter son meilleur devenir. Comme le dit un employeur, père de famille « *ma bonne est payée par moi, je l'ai renvoyée de chez moi parce qu'elle est rentrée au village, au lieu de faire une semaine elle a fait des semaines* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, décembre 2015). Il peut aussi s'agir d'un conflit de culture entre les réalités rurales et urbaines, car dans certains cas, la domestique est contrainte de s'adapter au style de vie que lui impose sa nouvelle famille. Ce qui ressort difficile pour la jeune fille de s'adapter à cette nouvelle forme de traitement. Dans cette optique, Anne Marie Fontaine (2008) déclare que : « *les différentes formes d'éducation et de traitement liée à l'environnement social, sont parfois source de la maltraitance* ». Afin de par son travail, les exigences et les principes de ses patrons elle aura des difficultés à bien

remplir la tâche pour laquelle elle est engagée. De plus, tout ceci influe sur son comportement envers ses employeurs et agit pleinement sur son caractère qui devient méconnaissable et répréhensible à savoir la non-soumission, l’impolitesse, la paresse et les travaux non accomplis, contrairement aux attentes des demandeurs d’où surgit une autre source de maltraitance. Une patronne de couture, mère de foyer dit : « *c’est le comportement désagréable de ma bonne qui m’oblige parfois à lui donner des coups de bâtons elle me crée des problèmes dans le quartier et de plus c’est une grande paresseuse* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, décembre 2015). Une autre, fonctionnaire du public dit : « *une femme responsable prend toujours sa distance avec sa bonne, en se familiarisant avec elle, tu peux voir qu’elle va commencer par t’embêter* » (Propos recueillis lors des entretiens individuels de terrain, décembre 2015).

Par ailleurs, les parents restés en milieu rural une fois que leurs enfants intègrent une famille d’accueil, ils ne cherchent pas à être en contact avec cette famille, dans le souci de préserver leur honneur et faire respecter la dignité de l’enfant, par le climat de confiance qu’ils créent en n’oubliant leurs filles. En effet, les parents abandonnent leurs enfants dans les familles d’accueils. Ces dernières ayant des apparences parfois trompeuses de vie aisée (Karl Marx, 1982), agissent d’une manière indifférente à l’égard de ces bonnes parce qu’ils se disent que leurs entretiens constituent des services rendus aux familles de provenance. Elles manquent, de ce fait, du respect à la dignité de ces domestiques et leur infligent des punitions car, les seuls individus capables de les soutenir sont leurs parents qui habitent très loin en zones rurales comme le montrent les résultats suivants.

**Tableau n°4 :** Répartition des jeunes filles domestiques en fonction de leur provenance

Milieu de provenance	Ville de Lomé		Zone rurale		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Famille d’origine						
Famille nombreuse	4	3	105	88	109	91
Famille de moins de 5 enfants	2	2	9	7	11	9
TOTAL	6	5	114	95	120	100

Source : Enquête de terrain, Décembre 2015

Le tableau ci-dessous nous révèle que sur 120 filles interrogées, 91% des filles déclarent qu’elles étaient avec leurs parents dans une famille nombreuse avec des conditions économiques précaires, ce qui les a convaincues d’accepter

travailler dans une autre famille plus aisée en vue de leur épanouissement. Pour 11% d'entre-elles, c'est plutôt le souci de leur parents de leur donner une chance de réussir dans la vie qui les a conduit à être placées dans une autre famille parente. Ainsi, elles auraient la chance de poursuivre leur éducation scolaire sans difficultés ou leur apprentissage. La lecture du tableau permet aussi de constater que parmi ces filles issues des familles nombreuses, la majorité (88%) ont leurs parents dans les zones rurales à l'intérieur du pays alors que 3% vivaient avec les leurs dans la ville de Lomé. Ce même constat se fait aussi dans le cas des familles restreintes de provenance avec 2% ayant leurs parents en ville contre 7% dans les villages.

## **7. Conséquence de la maltraitance des jeunes filles domestiques**

La maltraitance s'étant à toutes les mauvaises formes de traitement. L'individu ayant subi la maltraitance comme le dit Emmanuel Kant (cité par Agamah, 2012) « aura du mal à se socialiser avec son environnement et n'aura pas un équilibre social ». Ainsi les filles qui s'exposent à de tels actes de la part des employeurs peuvent être à long terme affectées par des maladies ou traumatismes du point de vue mental. Pour l'UNICEF dans son rapport en 2005 insiste sur le fait que « *la maltraitance entraîne des souffrances pour les jeunes filles maltraitées* ». Des lors, les enfants maltraités devenus adultes sont davantage exposé à des maux sociaux. Si l'on prend l'exemple d'une bonne qui est régulièrement fouettée par son patron à chaque fois qu'elle commet une erreur, elle peut fuguer ou même tenter de mettre fin à sa vie. Elle peut aussi dans les pires cas retransmettre ce mauvais traitement reçu, quand elle sera soit par le fruit du hasard dans la position de mère de foyer.

## **Conclusion**

L'immigration urbaine est un phénomène de grande envergure qui porte un coup dur au système d'organisation sociale et d'insertion urbaine. Les migrants au départ naïfs des conditions d'insertion urbaine, se retrouvent dans un piège créé par leurs espoirs d'une vie opulente et heureuse et, la réalité de terrain, ce qui les amène à développer des nouvelles stratégies d'insertion socioprofessionnelle. Pour ce travail, on est parti de l'hypothèse que le travail des jeunes filles comme domestiques ou bonnes qui, est aussi une stratégie d'insertion socioprofessionnelle, se manifeste la plupart du temps par leur marginalisation et mauvais traitement dans les familles d'accueil.

En effet, suivant les résultats de la recherche, l'exploitation, la marginalisation et les abus sexuels d'une part, et d'autre part les pratiques sociales de dénigrement des filles ouvrières dont les punitions corporelles ont une influence négative sur leurs comportements et retardent l'éducation des jeunes filles dans

leur milieu social. Ce qui confirme notre hypothèse. Cependant, les filles n'étant pas les seules à souffrir de ces conditions déplorables en ville, d'autres recherches pourraient s'axer sur les conditions masculines d'insertion urbaine.

## Références bibliographiques

- ANTOINE, Ph., et COULIBALY S., 1989, *Insertion urbaine des migrants en Afrique*, Colloques et séminaires, Lomé, Actes du séminaire CRDI- ORSTOM- URD.
- CHARMES, J., 1996, *Emploi, informatisation, marginalisation ? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement : 1975-1995*, Paris, CEPED.
- BENCOMO, C., 2005, Human Rights Watch, in KOUTON, E., AFFO, A., et AMADOU SANNI, M., 2009, « Les employés domestiques à Cotonou : Profils sociodémographiques », *VILLES DU SUD : Dynamiques, Diversités, Enjeux Démographiques et Sociaux*, AMADOU SANNI, M., KLISSOU, P., MARCOUX, R., et TABUTIN D. (éd.).
- BOCQUIER, P., et TRAORE, S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, Paris, Harmattan.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., 1998, *Les femmes dans la littérature africaine : portraits*, Paris, Karthala.
- DESCARTES, R., 1637, *Discours de laméthode*, in TREMBLEY, J-M, 2002, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours\\_methode/Discours\\_methode.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours_methode/Discours_methode.pdf), consulté le 05/10/2016.
- DIOP, M., 1987, « Les femmes migrantes de Basse Casamance à Dakar : Condition de vie et de participation au développement des zones de départ », Présentation à l'atelier du travail sur l'insertion des migrants dans les villes de l'Afrique d'ouest et centrale, Organisé par CRDI, ORSTOM et URD-Bénin, 4-17 février, Lomé-Togo.
- ELA, J-M. , 1983, *La ville en Afrique noire* , Paris, éditions Karthala.
- FONTAINE, A.-M., 2008, Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la petite enfance, développer l'observation-projet, Toulouse, Erès, 345
- GRAWITZ, M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, 11<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz.
- KANT, E., in AGAMAH, A. A., 2009, Analyse des déterminants sociaux du travail des enfants en milieu urbain, Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise es Lettres et Sciences Humaines, option sociologie urbaine, Université de Lomé.
- LOCOH, Th., 1987, Structures familiales et changements sociaux en Afrique Noire, un éclatement des structures traditionnelles, in D. TABUTIN, *Les populations africaines*, Paris, éditions l'Harmattan.
- MARX, K., 1982 : Œuvres, «*La Pléiade*», Tome 3, Paris, Gallimard, NFR.
- MEILLASSOUX, C., 1993, Troubles de croissance : la perspective d'un anthropologue in : CHASTELAND, J-C, VERON, J., BARBIERI, M., 1993, *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique : Actes de conférence internationale « développement et croissance rapide : regard sur l'avenir de l'Afrique »*, Paris, INED, p 61-80.

N'DA, P., 2006, *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, Editions Universitaires, Université de Cocody-Abidjan, Collection Pédagogue.

OUATTARA, S., 1981, in WONYAKU, A., 2007, Genre et planification en milieu rural au Togo : cas du village d'Anfoin dans la préfecture des Lacs, Mémoire de maîtrise en Sociologie, Université de Lomé.

ODAS, 1993, *L'Observation de l'enfance en danger : Constats et recommandations*, Paris, Editions ODAS, 99p.

OUEDRAOGO, D., et PICHE, V., 1995, (Sous la direction de), *Insertion urbaine à Bamako*, Coll. Economie et Développement, Paris, Editions Karthala.

OUEDRAOGO, O.D., 1984, Etude sur les potentialités du secteur non structuré dans les agglomérations secondaires au Burkina, CILSS Ouagadougou, 53p.

SIMMEL, G., 2013, Les grandes villes et la vie de l'esprit, Suivi de "Sociologie des sens", Paris, Payot, Coll. « Petite Bibliothèque Payot », 107p, traduction J. L. Vieillard-Baron et F. Joly.

TRINCAZ, P., 1987, L'importance de la famille dans le processus d'insertion urbaine des Sérér du bassin arachidières, in *Insertion urbaine des migrants en Afrique*, Actes du séminaire de Lomé.

QUIVY, R, et VAN CAMPENHOUDT, L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

UNICEF, 2005, La situation des enfants dans le monde 2006 : exclus et invisibles, New York.

# FEMMES, MÉCANISMES D'ACCÈS ET DE SÉCURISATION DU FONCIER ET DYNAMIQUES SOCIALES EN MILIEU RURAL AKYÉ (SUD-ESTIVOIRIEN), Alain TOH (Université F. H. B. d'Abidjan)

## Résumé

Ce présent article étudie les mécanismes d'accès des femmes akyé à la terre et les incidences de cette intégration foncière sur l'environnement social d'Assié-Orié. Sur la base d'une approche mixte, un questionnaire fut réalisé avec un échantillon de 103 femmes prélevé selon la méthode accidentelle. En ce qui concerne la méthode qualitative, des entretiens semi-directifs individuels et collectifs ont concerné les organisations officielles et non officielles qui participent au fonctionnement quotidien de la vie sociale. Les résultats obtenus analysés par la systémique révèlent la reconnaissance coutumière de la propriété foncière aux femmes à travers l'héritage et le don. La conséquence immédiate de ce changement est l'amélioration qualitative des conditions de vie des populations bien que souvent des effets pervers soient signalés.

**Mots clés :** Femme - accès à la terre - sécurisation foncière - dynamique sociale – Côte d'Ivoire

## Abstract

The present article examines akyewomen's access mechanisms to land and the impacts of this land integration on the social environment of Assié - Orié. Based on a mixed approach, a questionnaire was conducted with a sample of 103 women drawn by the method purposive. Regarding the qualitative method, individual and group semi-structured interviews were for official and unofficial organizations involved in the daily functioning of society. The results analyzed by systemic reveal recognition of customary land ownership to women through inheritance and donation. The immediate consequence of this change is the qualitative improvement of living conditions of populations that often perverse effects are reported.

**Keywords:** Women - access to land - land tenure - social dynamics – Côte d'Ivoire

## Introduction

Les sociétés africaines, selon des idéologies traditionnelles ont toujours été perçues comme le produit de l'homme dans lequel la femme doit se fondre (Ki Zerbo, 1975; Nama, 2004). Ainsi, en dépit de la place qu'elle occupe dans cette cosmogonie et dans le système de production, son rôle a toujours été discret. Elle est défavorisée dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux projets de développement mais aussi dans l'accès à la terre (Droy, 1990).

En réalité, dans ces sociétés africaines, les règles de gestion foncière reflètent les structures de pouvoir et des croyances ; et comme les femmes y sont

généralement exclues, elles n'ont aucun droit à la propriété foncière (Koné, 2002 ; Konaté, 2006). Ces résultats corroborent la pensée déjà émise de Kouassiganen (1966) qui révélait que le caractère collectif de la gestion des terres est lié à la sacralisation du foncier dont les rites étaient masculinisés. Dans ce même ordre d'idée de domination masculine dans le système socio-foncier rural, Droy (1990), FAO, (2008), et Koné (2006) renseignent que la culture par diverses astuces rend les femmes dépendantes des hommes. A travers, par exemple l'instauration de l'exogamie, il est question de la protection du patrimoine familial vis-à-vis d'un groupe étranger, lequel est représenté comme la famille réelle de la femme. Par conséquent, le droit d'appropriation lui est dénié, mais encore le droit d'usage requiert l'autorisation de l'homme. Ainsi, de manière indirecte, avant le mariage, la jeune femme travaille comme main-d'œuvre agricole sur la parcelle réservée pour l'alimentation du groupe; une fois mariée, la femme travaille sur des terres appartenant à son mari ou à la famille de celui-ci et cela en dépit du fait que les gouvernements aient émis des dispositions constitutionnelles pour assurer les droits humains de genre.

Toutefois, pour Ki-Zerbo (2004), et certains auteurs, les rapports des femmes à la terre sous l'angle de l'accès est problématique d'un point de vue insécuritaire. Pour ces auteurs, la frustration de la femme réside dans la non-durabilité de l'occupation foncière. Ils évoquent, en fait, que les femmes ont déjà accès à la terre, mais le temps d'exploitation est exposé à la ruse des hommes.

Loin de prendre parti de ces différents résultats, cette étude réalisée à Assié-Orié vise l'analyse des mécanismes sociaux de l'accès des femmes à la terre dans un contexte de changement social. Elle part du fait qu'en Côte d'Ivoire, en filiation matrilineaire, où la femme est l'actrice déterminante dans la distribution des droits sociaux des individus, dans le code d'accès à la terre, elle est écartée, du fait que le droit d'acquisition foncier lui est dénié tant dans sa famille d'origine que dans sa famille d'accueil. Cependant, à Assié-Orié, village akyé à filiation matrilineaire, la femme, en plus d'assurer la transmission des biens familiaux et fonciers, est associée durablement à la gestion foncière. En effet, la femme bénéficie des droits d'usage, de contrôle et de transfert sur la terre dont les investissements socioéconomiques accordent un prestige tant aux femmes qu'à leur famille.

Cet article s'articule autour des mécanismes d'accès et de sécurisation de la terre chez les femmes et la dynamique sociale qu'elle construit secondairement.

## **1. Méthodologie**

Cette étude a été menée à Assié-Orié, un village Akyé, situé à 2 km de son chef-lieu de Sous-préfecture, Yakassé-Attobrou, précisément dans le Nord sur l'axe Yakassé-Attobrou / Abongoua. D'un point de vue géographique, ce village s'étend sur 102 kilomètres carré et couvre une population de 2200 habitants

environ majoritairement composé d'autochtones Akyé à 95% (Kouakou, 2014) dans lequel il semble une évolution à propos du droit d'accès des femmes à la terre. Au fait, l'observation montre que l'accès à la terre semble équitable entre l'homme et la femme à travers le droit des femmes à l'héritage et au don.

Suite à la délimitation géographique, quelles sont les implications sociologiques concernant le choix des catégories de l'enquête, les procédures de collecte de données et les méthodes d'analyse?

Les techniques de recueil de données auxquelles nous avons eu recours sont la recherche documentaire, l'observation et l'entretien. Le guide d'entretien et le questionnaire sont relatifs aux instruments. L'investigation documentaire est le procédé essentiel et préalable utilisé dans le cadre de cette étude. Elle a consisté à identifier une littérature diverse sur les bases théoriques et méthodologiques de la recherche ainsi que des ouvrages spécifiques sur les rapports de genre et foncier afin de maîtriser les concepts du champ de l'étude.

Quant à l'observation, elle est matérialisée par notre présence constante à Assié-Orié. Il a été question d'observer de manière directe les comportements des femmes et des hommes lors des règlements des litiges fonciers et des funérailles qui sont monnaies courantes. La grille d'observation s'articule autour de deux points: d'une part les biens acquis en héritage et les bénéficiaires et d'autres parts, les cultures exploitées par les individus, les types de terre, les réclamations des plaignants et le verdict de l'autorité de gestion des conflits. L'observation a permis de comprendre l'évolution des rapports fonciers de genre tandis que l'enquête par entretien semi-directif en a donné le sens caché et les repères normatifs qui les sous-tendent. En effet, à partir de guide d'entretien des questions ouvertes ont été posées aux autorités témoins qui sont la présidente des femmes, la chefferie, le chef de terre, les chefs de ménage et de lignage, les autorités administratives, au Comité Villageois de Gestion du foncier rural (CVGFR) leur offrant la possibilité de s'exprimer librement sur les thèmes.

En ce qui concerne le questionnaire, il s'est agi de poser un ensemble de questions aux femmes afin de décrire, la proportion de femmes propriétaires terriennes, les types de terre exploitées, les cédants et les activités agricoles gouvernées et les déterminants probables de leur accès à la terre.

L'orientation socio-anthropologique de cette étude a conduit au choix des échantillonnages quantitatifs afin de rendre intelligible l'objet d'étude à travers les corrélations statistiques, mais également de rendre compte des logiques sociales à l'œuvre. Cette méthode a permis de choisir de manière précise les femmes autochtones d'Assié-Orié de 21 ans et plus. Ne disposant d'aucune base de données statistiques fiables, nous avons procédé à un recensement systématique au terme duquel 1035 femmes autochtones répondant aux critères d'inclusion ont été dénombrées. En référence aux travaux de Fortin (2010) et de Matalon et Ghiglione (1988), le taux d'échantillonnage appliqué est 10%. Ce qui donne une taille d'échantillon de 103 femmes interrogées dans une orientation accidentelle. Au plan

qualitatif, l'application des principes de saturation des données et de la représentativité sociologique tels que prodigués par Mucchielli (1997) a permis de réaliser 21 entretiens auprès des acteurs clés du village.

En partant du principe que la société fonctionne comme un système dans lequel existe un ensemble de relations interdépendantes (Crozier, 1987), nous avons choisi la méthode systémique comme modèle d'explication des données factuelles collectées. Elle met l'accent sur les institutions globales telles que le système familial, le système économique et social perçues comme des sous-ensembles du système. A travers elles, en appréhendant ce qui lie les femmes et les hommes, nous sommes parvenu à capter les règles de vie, les processus de rétroaction, les buts recherchés, les niveaux d'organisation et les facteurs d'équilibre ou de déséquilibre en dynamique. Concrètement, l'approche systémique a contribué à saisir la dynamique foncière et ses enjeux, ainsi que ses impacts sur l'organisation sociale d'Assié-Orié

## 2. Résultats

### 2.1. Femmes, modes d'accès à la terre et mécanismes de sécurisation foncière à Assié-orié

Cette section met en exergue les modes d'accès des femmes à la terre à Assié-Orié et les logiques sociales qui les sous-tendent. Concrètement, il est question d'analyser les modes de sécurisation de l'accès des femmes à la terre.

#### 2.1.1. Modes d'accès des femmes à la terre

Suite au questionnaire, il ressort à travers le tableau ci-dessous que près des trois-quarts (3/4) des femmes agricultrices accèdent à la terre a priori par des modes sécurisés d'appropriation foncière que sont l'héritage, la donation, le planter/partager et l'achat.

**Tableau 1:** modes d'accès des femmes à la terre

Mode d'accès à la terre	Valeur absolue	Valeur relative%
Héritage	51	49.5
Don	22	21.35
Prêt	28	27.18

Achat	1	0.97
Planté-partagé	1	0.97
Total	103	100%

**Source:** notre enquête, 2014

### 2.1.1.1. L'héritage

Le pourcentage élevé du mode héritage montre qu'il est le principal mode d'accès à la terre. C'est ce mode d'appropriation foncière qui traditionnellement confère aux bénéficiaires tous les droits notamment le droit d'usage, le droit d'administration et le droit d'exploitation. A Assié-Orié, l'accès des femmes à la terre par héritage est lié aux transformations survenues dans le système foncier et social. On note que la logique sociale qui prévaut est inspiré du code familial ivoirien éditée par le législateur en 1964 qui stipule la transmission tout azimut des biens familiaux aux enfants directs du couple et à l'épouse. C'est ce qu'expose le premier notable de la chefferie, N. T. en ces termes:

*Chez nous les vrais héritiers sont les descendants directs d'un défunt, c'est-à-dire ces enfants. Ce sont les enfants d'un défunt qui héritent des biens de leurs parents car quand les neveux ou les oncles détenaient l'héritage, ils laissaient les orphelins dans la pauvreté, parfois, les orphelins eux-mêmes créaient la misère aux gestionnaires de l'héritage. C'est pourquoi, la loi d'Houphouët de 1964 a été salutaire.*

A travers ces propos, on comprend que la loi 64-379 du 7 octobre 1964 relative au code familial actant l'accès aux biens par les membres de la famille nucléaire que sont les enfants et l'épouse adoptés vient remettre en cause les normes préétablies. En fait, elle montre comment les héritiers traditionnels notamment les neveux et les oncles paternels sont écartés de la gestion foncière au profit des non ayants droits coutumiers, les enfants directs issus de la famille restreinte (Kouakou, op.cit.). Cela témoigne de la dynamique des rapports d'héritage entre aînés sociaux et cadets sociaux et montre que l'ordre social a adopté la parité du genre dans le système foncier. Par ailleurs, il enseigne le changement total de la structure foncière qui ne différencie plus les terres lignagères des terres individuelles.

Cette nouvelle idéologie de succession spécifique aux rapports du foyer conjugal, aux relations parents et enfants et à la transmission des biens est tombée à point nommé. Car, elles ont fait éclater les oppositions créées par la colonisation à travers l'économie de plantation et la monétarisation des rapports intrafamiliaux. En effet, les individus marginalisés par la filiation matrilineaire, les non ayants droit à la terre que sont les enfants ont pris conscience du changement de leur statut social soutenu par la perception économique de la terre. Cependant, il n'était pas question pour les héritiers coutumiers de céder la terre. Car ces derniers se représentaient ces lois comme une relique à leurs acquis. C'est ce que nous comprenons à partir de l'entrevue suivante d'un chef de ménage du lignage « allé ».

*Cette décision est à revoir. On ne peut pas comprendre que nos ancêtres, les premiers occupants, ceux qui ont fait des sacrifices pour nous, qui connaissent ce territoire ont créé des lois et nous les changeons. Vraiment c'est désolant. Aujourd'hui, les jeunes n'ont plus de respect pour les personnes âgées parce qu'ils ont l'argent, ils ont la terre. Chez les femmes c'est pire. Elles vont jusqu'à revendiquer des superficies plus grandes ; or c'est l'homme, le chef de famille qui a plus de charges qu'elles.*

Cet exposé de désolation dénonce l'adoption partielle de cette loi favorisant principalement les enfants à l'héritage introduite à la coutume. En outre, cela rassemble l'effritement du lien social qui présente des conflits de rapports de genre mais surtout des conflits latents entre les sous-systèmes modernes et les sous-systèmes traditionnels. C'est ce que dévoile le don déjà dans les familles polygyniques.

### **2.1.1.2. La donation**

Dans cette localité, le don d'une part, est une convention entre des individus et détenteurs de droits fonciers à travers de petits animaux pour des rituels éventuels martelant ce contrat. D'autre part, la donation désigne le transfert des droits d'accès à la terre d'un parent à ses enfants. Ce mode d'accès à la terre est généralement utilisé dans les familles polygyniques, sujet de conflits d'intérêts et de conflits relationnels. La donation se présente comme l'alternative préventive de conflits. Les parents surtout les pères anticipent l'héritage en partageant de leur vivant aux enfants les lopins de terre.

Le pourcentage de donation comme moyen d'accès des femmes à la terre est inférieur à la moyenne car le don est un contrat foncier de circonstance. En effet, la donation tire son fondement dans la volonté des parents d'autonomiser

leurs filles et de les protéger contre les "hors la loi", c'est-à-dire les héritiers coutumiers et les hommes qui sont les perpétuels rivaux des femmes -en ce sens des asociaux-. Soutenu par le degré de participation aux travaux champêtres ou de l'intérêt qu'accorde la fille à la terre, le choix du don aux femmes est une stratégie d'éviction de conflits dans les familles polygyniques. A cet effet, le père peut prendre la décision de partager de son vivant la terre à ces enfants. Selon la présidente actuelle des femmes, Y. A:

Le don de terre aux filles est une stratégie de protection des biens fonciers des femmes qui sont persécutés par leurs frères et leurs oncles. Ceux-ci ne veulent pas comprendre que les choses ont changé. C'est pour cela que certaines personnes de leurs vivants partagent la terre à leurs enfants.

Le don de terre aux femmes à travers cette affirmation exprime tant la volonté de protection sociale des filles que le caractère non durable de la loi de 1964 du code familial relative à la succession et à la transmission des biens entre vifs à moins qu'une solution idoine soit trouvée au chômage grandissant et au retour à la terre.

#### **2.1.1.3. L'achat**

C'est le mode par lequel l'on devient propriétaire terrien par un contrat monétaire. Compte tenu de la dimension symbolique, sociale et économique de la terre, la vente de terre est déconseillée voire prohibée, mais en cas d'urgence de santé, de décès ou de scolarisation, certaines personnes mettent en vente leur terre. Le faible pouvoir d'achat des femmes lié à la valeur symbolique de la terre à Assié-Orié explique la position de l'achat dans ce tableau. D'une part, la terre est rarement vendue et d'autre part la dépendance économique et sociale dont autrefois étaient victimes les femmes ne leur permettait pas l'achat de la terre. L'achat aujourd'hui pour les femmes est un fait nouveau.

#### **2.1.1.4. Le planter-partager**

Le planter-partager tout comme l'achat est un nouveau mode d'accès à la terre dans cette localité. Il se présente comme «un arrangement institutionnel dans lequel le propriétaire foncier met sa terre à la disposition d'un exploitant à qui revient la charge financière de créer une plantation pérenne » (Kouamé, 2010). Chez les Akyé d'Assié-Orié, ce contrat est nommé "Abouya" ce qui signifie en langue locale "on va diviser". Il peut prendre trois (3) formes (Colin et Ruf, 2008) cité par Kouamé (idem).

Dans un premier temps, le contrat peut porter sur le partage de la production. En cela, lorsque la plantation est en phase de production précoce, le producteur détient 2/3 des ventes et le propriétaire le 1/3. Mais lorsqu'il s'agit de la véritable phase de production proprement dite, le propriétaire obtient 2/3 des ventes et le producteur le 1/3.

Secondairement, le planter-partager peut correspondre au partage de la plantation et de la terre selon le type de relation entre les deux acteurs. En effet, ceux-ci peuvent décider de diviser en deux (2) c'est-à-dire en part égale ou 1/3 pour l'un et de 2/3 pour l'autre ou vice-versa.

Le troisième type de planter-partager enregistre le partage uniquement de la plantation et non de la terre. Cela se basant sur la dimension symbolique de la terre.

Le planter-partager qui était autrefois un contrat foncier entre les migrants et les autochtones implique aujourd'hui tous les acteurs sociaux et de toutes catégories. Il met en relation les autochtones, les migrants ou les hommes et les femmes. Encore, la durée de ce contrat dépend de la culture exploitée. En ce qui concerne le vivrier, le contrat est annuel. Pour les cultures de rente, il varie entre 25 et 30 ans. Comme le disait un chef notable:

*Chez nous, aujourd'hui aucun mode n'est privilégié, l'essentiel c'est d'avoir une terre qu'on peut contrôler et dont les produits peuvent nous faire sortir de la pauvreté. C'est différent d'avant où il fallait chercher une terre fertile pour se nourrir seulement.*

Cette citation résume la perception de la terre chez le peuple Akyé et la multiplicité des modes engendrés par le capitalisme économique ou l'économie de marché. Elle révèle tout l'intérêt de l'acquisition de terre au sens de propriété susceptible de réduire la pauvreté. Comme on le voit c'est une course à la terre qui ne dit pas son nom.

Sommaires toutes, il est susceptible de reconnaître que les femmes d'Assié-Orié jouissent à priori des mêmes droits fonciers que ceux des hommes. Cependant, ce serait erroné d'affirmer ipso facto que ces droits sont sécurisés.

### **2.1.2 Polémique autour de l'accès sécurisé des femmes à la terre à Assié-orié**

La terre des femmes acquise par héritage, don et achat est-elle reconnue de la communauté d'Assié-Orié? Sinon comment doivent-elles la sécuriser?

En réalité, dans cette localité, les modes d'accès à la terre définissent les droits qu'un individu possède sur la terre. Et ils décrivent implicitement l'identité et la position sociale de l'exploitant agricole.

Puisque l'organisation sociale actuelle des Akyé d'Assié-Orié repose sur la famille nucléaire, la terre détermine l'autorité des enfants issus de cette dernière sur les membres de la famille étendue. Ils assurent le contrôle de l'héritage et toutes les autres transactions foncières.

Pour corroborer cela le chef du village affirme que:

*La loi est claire, une fois tu es issu de monsieur X, tu demeures son héritier légal. On marche sur la règle selon laquelle seuls les enfants biologiques ont droit à l'héritage, le neveu a aussi sa famille biologique. Les biens des parents sont désormais les biens des enfants sans distinction de sexes. Nous y veillons, en tout cas.*

Le discours du chef sous-entend le non-respect de la loi en ce sens qu'il créé encore des divergences dans les deux sous-ensembles de la structure sociale. Toutefois, les normes sociales et foncières reconnaissent le droit des enfants donc des femmes sur les terres de leurs parents. Les enfants, du vivant de ceux-ci comme après leurs morts, disposent des droits "éternels" sur la terre familiale. Ces droits sont les caractéristiques du droit de propriété. Ce sont: le droit d'usage ou d'usufruit, le droit de tirer un revenu de l'usage, le droit d'investir, d'apporter des modifications, des améliorations à la ressource foncière, le droit de déléguer l'usage de la terre à titre provisoire ou marchand, le droit de mettre en gage, le droit de transfert au sens de l'aliénation (marchant ou donation, legs), le droit à l'héritage et le droit à l'administration qui consiste à définir et contrôler les droits d'usage, de délégation, d'investissement, de tirer profit et d'aliéner (Colin, 2004). Ces faisceaux de droits qui assurent l'appropriation de la terre à Assié-Orié restent cantonnés dans la donation, l'héritage et l'achat.

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, face à une certaine anomie, des précautions sont prises pour éjecter des femmes de leurs biens légitimement acquis. Logiquement, l'héritage, le don et l'achat donnent droit à tout acquéreur d'investir durablement sur la terre. Cependant, comme l'un des pesanteurs de discrimination féminine est le capital humain, les hommes sont enclins à défricher et à cultiver les terres des femmes lorsqu'elles mettent du temps à les exploiter. Le chef de lignage de N'cho-Bosson illustre cet aspect en ces termes:

*Avant la femme ne pouvait pas discuter la terre avec nous. Mais maintenant qu'on leur en donne, elles refusent de travailler là ; or la terre manque, nous les garçons avec nos charges avons besoin d'une grande partie c'est pourquoi on arrache à la paresseuse.*

Cette norme vise donc à tester la capacité physique et financière de la femme. Ainsi, la terre reconnue à une femme doit être entièrement exploitée par elle. Une femme ne peut défendre la propriété d'une terre que lorsqu'on lui reconnaît le défriche et la mise en valeur.

La conséquence pécuniaire de ce dénie est le recours des parents, toujours dans la volonté protectrice, au testament (oral ou écrit) bien que le certificat foncier de manière moderne joue le même rôle de garant de droits fonciers.

## **2.2. Accès des femmes à la terre comme moyens durables de développement économique**

La déstructuration foncière à Assié-Orié suite au code familial de 1964 favorisant l'accès des femmes à la terre a causé des transformations dans le système lignager, familial et économique.

### **2.2.1. Transformation dans le fonctionnement du système lignager**

Selon l'organisation sociale de ce peuple, les rôles et les statuts s'acquièrent dans la famille étendue. Cette famille, pour un individu, constitue l'ensemble des personnes issues des deux (2) familles de son père et des deux (2) familles de sa mère. Les deux familles étendues de la mère constituent le lignage maternel. Et c'est à l'intérieur du lignage de sa mère selon la matrilinearité qu'il peut obtenir des droits. Par contre dans le lignage de son père, l'individu ne représente qu'un résident. Il bénéficie de l'éducation paternelle et de son insertion dans la classe d'âge de son père.

Le système foncier, lié au système social, enregistre les mêmes pratiques. Par conséquent, c'est dans l'unité foncière de sa mère qu'un individu accède à la terre, gagne des droits d'utilisation, de contrôle et de transfert en tant que neveu ou oncle. Cependant, seul un homme pouvait en jouir car le statut de la femme résumé par la domination de l'homme le lui empêchait. Elle n'avait qu'un droit d'usage sur les terres.

Dans le cadre global, l'unité foncière est placée sous l'autorité du chef de lignage, quelle que soit la lignée, qui n'est qu'un surveillant du patrimoine (Dian, 1969). Cette institution a pour rôle la régulation de la terre entre les membres du groupe lignager. Cependant, chaque personne par son travail peut acquérir des biens fonciers en toute indépendance du lignage. Mais à sa mort, ses parcelles de terre sont transmises soit à ses frères soit à ses neveux utérins qui ne sont que des gestionnaires.

Aujourd'hui, cette organisation sociale voire foncière n'est plus de mise. En effet, la terre, devenue un bien rare en raison de l'introduction de l'économie de plantation qui supplée l'économie de subsistance, a favorisé les concurrences entre les héritiers coutumiers et les héritiers modernes définis comme tels par le code familial de 1964.

On assiste donc à la domination de la famille nucléaire au détriment de la famille étendue. Car c'est au sein de la famille biologique que les individus acquièrent des droits, obligations et identité. C'est aussi en son sein que sont

distribués les biens notamment la terre. Les retombées de la terre ne font plus l'objet de partage et de cohésion lignagère. La solidarité lignagère réside dans les rites funéraires et mariages. C'est dans ce cadre que chaque individu manifeste son attachement à son lignage ou à sa famille étendue.

On observe en conséquence l'affaiblissement de l'autorité lignagère au profit de l'autorité parentale qui transmet les biens fonciers en ligne directe. Maintenant c'est le lien du sang direct qui prévaut.

Par ailleurs, la notoriété familiale ne revient plus seulement à l'homme. Les conjoints cogèrent pour l'épanouissement du couple. L'épouse comme l'époux est habilitée à transmettre ses biens à ses enfants (filles et garçons).

### **2.2.2. Transformation économique**

On note que le droit à la terre conféré aux femmes s'avère porteur de croissance agricole et économique. Les femmes monopolisent le marché du vivrier et luttent le secteur des cultures industrielles avec les hommes. Leur efficacité dans ce secteur induit à leur faveur des revenus parfois substantiels. Ces revenus qu'elles contrôlent les rendent autonomes et leur accordent une place incontournable dans la société. En effet, les femmes constituent un élément important au niveau de la famille à travers leurs activités génératrices de revenus. Elles participent à la scolarisation des enfants et donc à la formation des élites de la communauté. Elles gagnent donc en prestige et sont très influentes pour l'épanouissement économique et social de l'unité familiale.

### **2.2.3. Transformation familiale**

Ces atouts, par conséquent, engendrent des relations de pouvoir quelque fois de domination chez la femme. En fait, il n'existe plus de mystère entre les activités féminines et masculines. L'indépendance des femmes administrées par le droit au foncier génère des comportements sociaux pervers chez elles. En effet, il est récurrent de constater des divorces demandés par la femme, les crises d'adultère au mépris de l'homme « chef de famille ». Encore, le mariage qui faisait la fierté de la femme et de sa famille n'est plus conclu comme une institution sociale telle que perçue sociologiquement par Durkheim. Les femmes font le choix de se marier ou d'être célibataire.

## **3. Discussion et conclusion**

Contrairement aux auteurs tels que Kouassigan (1966), Lavigne (2002), Colin (2004), Viti (1991), Dian (1969), Dossou et Gandonou (2012), Allassane et Bintou (2010), Koné (2003, 2009, 2011) qui affirment que les femmes ne disposent pas de droit d'appropriation mais des droits d'usage concédés, précaires et

insécurisés, cette étude révèle une évolution de la situation foncière chez les femmes Akyé d'Assié-Orié. En effet, tout comme l'homme, la femme bénéficie de l'héritage foncier du père et de la mère. Cette reconnaissance enchâssée dans les normes locales n'a pas été mise en avant dans les travaux de Koné et Ibo (2009) en étudiant les éventuels changements dans l'accès des femmes à la terre à Affalikro, Djangobo, Kalakala et Togoniéré (Côte d'Ivoire), même s'ils révélaient le don et l'héritage comme une volonté parentale de protéger les filles et les veuves. Cette nouvelle pratique a conduit à de nouvelles idéologies protectionnistes de la femme surtout de la jeune fille à travers le don.

De plus, ces modes d'accès leur sont sécuritaires même si souvent des hommes développent d'autres modes de sécurisation foncière tels que la mise en valeur de la terre et le testament pour les confondre. Cet état de fait n'est rien d'autre que la résultante de la restructuration sociale d'Assié-Orié.

Pourtant, ces auteurs dans leur globalité expliquent quel accès des femmes à la terre lorsqu'il n'est pas indirect se mérite par le statut matrimonial de la femme, sa position sociale et économique, celle de son époux et/ou de ses enfants (Diop Sall, 2010; Diarra et Monimart, 2006). En ce qui concerne la dynamique sociale liée au changement statutaire de la femme, aucune étude ne fait l'objet de discussion car l'accès des femmes à la terre se présente comme un changement social qui mérite l'attention des chercheurs.

En définitive, notons que la déstructuration du système social d'Assié-Orié lié au code familial capté à travers l'approche systémique détermine la transformation des rapports inégalitaires fonciers en rapports d'intégration socio-foncière. Chez les femmes, c'est une réaffirmation totale qui favorise leur position incontestable dans le système économique et social. En fait, ces femmes propriétaires de terre soit par l'héritage, le don et l'achat engrangent des revenus substantiels qui participent au bien-être social de leur groupe d'origine et favorisent leur autonomie financière vis-à-vis des hommes surtout de leurs époux. En dépit de cette reconnaissance sociale, les femmes souffrent d'injustices. Elles sont confrontées quotidiennement à des conflits d'intérêts, structurels et relationnels. Cet article pose donc la problématique du genre traditionnellement ancré qui mérite une attention particulière. Car quand bien que des solutions endogènes ou exogènes soient trouvées au problème de genre et que les mesures d'accompagnements ne sont pas suivies et respectées, des mécanismes plus violents à l'endroit des femmes seront développés par leurs éternels rivaux que sont les hommes.

## **Bibliographie**

Abé, N'doumy Noel., 2000: La relation du genre et ses implications sociologiques dans le contexte ivoirien, Université de Bouaké.

- Augé, Marc., 1971: Traite précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire, cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, vol 8 n°2.
- Babo, Alfred., 2003: Dynamique sociale et mutations dans le système dans la gestion du foncier en zone de savane : une réflexion à partir des cas des villages Baoulé d'Allokokro, Kouakro, Mandéké et Sakounty, Université de Bouaké, Thèse de doctorat unique.
- Bachelet, Michelle., 2012: «La discrimination contre les femmes persiste à travers le monde, entravant le développement», communiqué de presse d'ONU-femme.
- Basserie, Vincent., et Patrick d'Acquino., 2011: «Sécurisation et régulation foncières: des enjeux aux outils. Quels obstacles à la cohérence des politiques. Fiches pédagogique pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest».
- Behran, Julia., et al., 2011: grandes transactions foncières et spécificités de genre, politiques alimentaires en perspectives n°17.
- Blanc-Pamard, Chantal., 1981 : Le foncier rural en Côte d'Ivoire, Ministère du plan et de l'industrie, Abidjan.
- Bureau d'Expertise, de Conseil et d'Assistance pour le Développement en Afrique, Lomé-Togo, 2009: Étude sur les politiques foncières et l'accès des femmes à la terre au Togo, édition ADA Consulting Afrique.
- Colin, Jean-Philippe., 2004: Côte d'Ivoire: droits et pratiques foncières et relations intrafamiliales: bases conceptuelles et méthodologiques d'une approche compréhensive, Document de travail de l'unité de recherche 095 n°8, édition IRD.
- Dian, Boni., 1969: Le pays Akyé : étude de l'économie agricole.
- Diarra, Marthe et Monimart, Marie., 2006: Femmes sans terres, femmes sans repères? Genre, foncier et décentralisation au Niger, IIED, dossier n° 143.
- Dossou, Yovo Clément., et Gandonou, Basile Marius, 2012: Femmes agricultrices et droits: Politiques foncières et l'accès des femmes à la terre au Bénin, WILDAF/FEDDAF.
- Droy, Isabelle., 1990: Femme et développement rural, Paris, édition Karthala.
- Durkheim, Emile., 1897: Le suicide: étude de sociologie, Paris, PUF.
- Durkheim, Emile., 1893: De la division du travail social, Paris, PUF.
- Durkheim, Emile., 1995: Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 8<sup>e</sup> édition.
- Gaulin, Emmanuel., 2014: L'approche systémique et ses projections multidisciplinaires.
- Guèye, Mamadou., 1983: Transformation sociales et implication culturelles, Éthiopiennes, revue socialiste de culture négro-africaine n°34 et 35, nouvelles série 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre, vol 1.
- Ferrari, Antoine., et Thoret, Jean-Claude., 1970: Attiekwa: un village de Côte d'Ivoire, Université d'Abidjan, Institut d'ethno-sociologie.
- Ibo, Guehi Jonas., et Koné, Mariatou., 2009: Les politiques foncières et l'accès des femmes à la terre en Côte d'Ivoire : cas d'Affalikro et Djangobo (EST) dans la

région d'Abengourou et de Kalakala et Togognié (NORD) dans la région de Ferkessedougou, rapport final.

Inoussa, Maïga., 2010: Foncier now: Évaluation de la participation des populations au débat foncier dans le département de Padema, mémoire online.

IRD ET CIRAD, 2011: La certification foncière: une opportunité pour les plus vulnérables de sécuriser leurs droits.

Kakai, Hugin., 2010: «Analyse par genre de la participation et de la sous-représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles et décentralisées au Bénin», In perspectives et société n° 1.

Koné, Mariatou., 2003: Les femmes et l'accès à la terre en milieu rural ivoirien, In Regards sur... Le foncier rural en Côte D'Ivoire, les éditions du CERAP/NEI.

Koné, Mariatou., 2006: Droits délégués d'accès à la terre et aux ressources naturelles dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire: Bodiba (Oumé) et Zahia (Gboguhé), In Les Frontières de la question foncière : enchâssement social des droits et politiques publiques, Montpellier/Genève/Mayence, CIRAD/IRD/IUED/GUTENBERG.

Koné, Mariatou., 2011: Femme et foncier, fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest.

Kouakou, Aya Larissa., 2014: Mécanismes sociaux d'accès et de sécurisation de la terre dans une société matrilineaire: cas des femmes d'Assié-Orié dans la sous-préfecture de Yakassé-Attobrou, Mémoire de Master, Université Félix Houphouët-Boigny, non publié.

Kouamé, Georges., 2010: Dynamique du système agricole et pratique de contrats « planté-partagé », en pays Agni-Sanwi (Côte d'Ivoire), In enjeux fonciers et dynamique des rapports sociaux en milieu rural Ouest-africain, territoires d'Afrique n°4.

Kouassigan, Adjeté Guy., 1966: L'homme et la terre, Paris (VI), édition BERGER-LEVRAULT 5.

Lesteven, Anne., 1985: L'économie sociale familiale dans le développement rural: quelles réflexions sur la situation en Afrique noire francophone, Paris, collection enseignement scientifique n°14.

Loukou, Noel., 1984: Histoire de la Côte d'Ivoire, Abidjan, CEDA.

N'da, Paul., 2002: Méthodologie de la recherche, Abidjan, EDUCI.

N'gango, Georges., 1976: L'Afrique entre la tradition et la modernité ; éthiopiennes numéro spécial, revue socialiste de culture négro-africaine.,

Oble, Jacqueline., 1984: Le droit de la femme en Côte d'ivoire: tradition et modernité.

Philippe ; Lavigne Delville., 2008: Gouvernance foncière et sécurisation des droits des pays du Sud, livre blanc des acteurs français de la coopération.

Quivy, Raymond., et Campenhoudt, Van., 1995: Manuel de recherche en science sociales, Paris, Dunod.

- Raulin, Hélène., 1968: Le droit des personnes et de la famille en Côte d'Ivoire, 1968.
- Rocher, Guy., 1995: Introduction à la sociologie générale, tome 3, le changement social, chapitre X, Montréal, édition Hurtubise HMH, Ltée.
- Saïda, Henri., 2004: Inégalités sociales, croissance et développement durable, Université de Versailles, Bordeaux IV.
- Savané, Marie-Angelique., 1986: Femmes et développement en Afrique de l'Ouest: Incidence des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes, Genève, UNRISD.
- Vimard, Patrice., 1987: Diversité des structures familiales en Côte d'Ivoire : une approche à partir d'étude de cas en milieu rural Akan, Abidjan, centre ORSTOM de petit-Bassam.
- Viti, Fabio., 2000: Lignage et territoires en Afrique aux XVIIIème et XIXème siècles: stratégies, compétitions, intégration, édition KARTHALA.
- Rakotovao, Jaotiana Hervé., 2011: Gestion foncière décentralisée et accès des groupes vulnérable à la sécurisation foncière : cas de la commune rurale de SOAVINANDRIANA ITASY, mémoire online.
- Toh, Alain., 2008: Conflits fonciers, gouvernance locale et dynamisme sociaux de régulation dans le Sud-Est ivoirien: étude de cas de la sous-préfecture de Bonoua, Thèse unique de Sociologie, Université de Cocody.
- Viti, Fabio., 1991: Anthropologie d'un pouvoir local : histoire et politique dans le AITU NVLE, Paris, Thèse pour le doctorat (nouveau régime anthropologie sociale et ethnologie, tome 1 et 2.

**ANALYSE DE L'INFLUENCE DU RÉSEAU SOCIAL SUR LES  
PRATIQUES THÉRAPEUTIQUES DES MÉNAGES DU NORD DE LA  
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**, Maïmouna YMBA, Soungari YEO, Boli  
Francis TRA BI (Université F. H. B. d'Abidjan – RCI)

**Résumé**

Le réseau social peut être défini comme étant un ensemble de relations entre les individus, les groupes et les institutions. Il permet de partager un certain nombre d'informations, d'avoir une certaine représentation commune de certaines choses, de certaines pratiques sociales qui concourent à la prise de décision. Le réseau social a longtemps été un sujet d'intérêt pour les sciences sociales. Cependant, la recension des écrits montre une insuffisance d'études du réseau social au sens plus large sur le comportement de recours thérapeutiques. À travers une approche à la fois qualitative et quantitative, l'objectif de la présente étude est d'analyser le rôle des réseaux sociaux dans le choix des pratiques thérapeutiques des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. Les résultats de l'étude ont révélé que le réseau social influence le choix des pratiques thérapeutiques des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. Cette influence se situe au niveau de quelques indicateurs du réseau social, notamment la taille, la densité et la structure. Toutefois, elle ne concerne pas systématiquement toutes les pratiques thérapeutiques identifiées dans la région de l'étude.

**Mots clés** : Réseau social, pratique thérapeutique, pratique sociale, ménage, Côte d'Ivoire

**ANALYSIS OF THE INFLUENCE OF THE ROLE OF SOCIAL  
NETWORKS ON THERAPEUTIC PRACTICES OF HOUSEHOLDS OF  
THE NORTH OF IVORY COST**

**Abstract**

The social network can be defined as a set of relationship between individuals, groups, and institutions. It permits to share some piece of information, to have a certain representation of some common things, some social practices that contribute in decision taking. The social network have been for a long time a subject of interest for social sciences. Nevertheless, the recension of documents shows a lack of studies social networks in a more wide sense on the behavior of the therapeutic recourses. Through a quantitative and qualitative approach, the objective of the study is to analyze the role of social networks in the choice of therapeutic practices of households of the North of Ivory Coast.

The results of the study revealed that the social network influences the choice of therapeutic practices of households of The North of Ivory Coast. That influence is situated at the level of some indications of the social network (size, density, structure). However, all the therapeutic practices identified in the area of the study are not systematically concerned by the study.

**Keywords:** Social network, therapeutic practice, social practice, household, Ivory Coast

## Introduction

L'influence sociale correspond à une pression du groupe (et de la société en général) sur l'individu et qui a pour conséquence de modifier, de modeler peu à peu ses attitudes et comportements dans la direction des patterns qui prévalent dans une culture ou une sous-culture donnée (Desbrosses, 2007). Cette citation montre la proportion dominante du réseau social comme des variables expliquant le comportement social (conduites, opinions, stratégies...) des personnes impliquées et ceci selon les positions qu'elles occupent dans leurs structures. Les choix individuels ne peuvent ainsi faire abstraction des autres dans la mesure où ils sont largement prédéterminés par ceux-ci (Brossard, 2005). Dans le rituel de la thérapie en Afrique, le mouvement thérapeutique que vise l'individu est aussi vécu par la collectivité (Yoro, 2012).

Toutefois, on note que le continent est caractérisé par un pluralisme thérapeutique (médecine moderne, médecine traditionnelle, automédication, association médecine traditionnelle et médecine moderne, etc.). Pour Schmitz (2003), cette logique du pluralisme thérapeutique est influencée en grande partie par des facteurs sociaux tels que l'influence des proches, la signification attribuée à la maladie, les valeurs ou l'idéologie. Cette influence des proches montre que le réseau social intervient dans les pratiques thérapeutiques des individus.

En clair, les pratiques coopératives en matière de soins de santé sont récurrentes dans les sociétés africaines. C'est dans ce sens que Demers-Lessard (2014) note que le réseau de proximité joue un rôle prépondérant dans la trajectoire thérapeutique des populations. Le réseau de proximité et les relations sociales forment donc le facteur qui détermine le plus le choix d'un recours thérapeutique chez les ménages (Feudjio, 2010 ; Kouassi, 2009; Bossard, 2005). Les liens sociaux se traduisent par des échanges d'informations, lesquelles constituent, pour leurs destinataires, un atout comparatif dans leur choix. L'existence d'un réseau créerait ainsi des relations de confiance réduisant les coûts de transaction au sein d'une structure sociale donnée (Burt, 1992 ; Putnam, 1995 ; Granovetter, 2000). Les relations interpersonnelles engendreraient des comportements coopératifs et se constitueraient en « actif relationnel » (Dégenne et al, 2004). Comme on le voit, l'aperçu des écrits ne présente que le lien entre le réseau de proximité et les recours thérapeutiques sans mettre l'accent sur le rôle du réseau riche en relations distantes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>Ces réseaux sont ceux qui nous unissent à des « connaissances », parents plus éloignés, anciens camarades de classe et les voisins (Lemieux et Ouimet, 2004).

Or, comme le montre la théorie des liens forts et des liens faibles développée par Granovetter (1973, 1983) et utilisée plus tard par Lemieux et Ouimet (2004) un individu profite paradoxalement plus de ses liens faibles ou relations distantes que de celles issues des liens forts ou de son entourage proche. Nous posons l'hypothèse que le réseau social est omniprésent dans la vie des gens et qu'il pourrait influencer sur les décisions et les choix au niveau sanitaire, notamment sur les pratiques thérapeutiques.

La Côte d'Ivoire a subi, en 2002, une crise politico-militaire qui a entraîné la partition de fait du pays. Cette crise qui a duré plus de 8 ans a été suivie à partir de novembre 2010 par une crise postélectorale. Ces deux crises ont eu des conséquences négatives sur tous les domaines d'activités. Elles ont eu des effets sur le fonctionnement des services et des programmes de santé. En effet, du fait de cette situation, des programmes de santé ont été interrompus, de nombreux agents de santé ont déserté leurs postes entraînant la fermeture de certains établissements sanitaires (DIPE, 2012). Après toutes ces crises, le gouvernement ivoirien a déclaré l'année 2013 comme année de la santé en Côte d'Ivoire ; ce qui a abouti à l'élaboration d'un recueil de protocoles thérapeutiques nationaux de prise en charge des pathologies.

Toutefois, il faut noter que ce programme de prise en charge ne peut aboutir que si les populations fréquentent et utilisent les services de soins de santé. Selon le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP, 2003), le taux de recours à l'offre de soins modernes en Côte d'Ivoire est de 0,4 consultation par personne et par an contre une moyenne de 0,5 pour les autres pays africains. Dans la plupart des districts sanitaires du Nord de la Côte d'Ivoire, l'accès aux services de santé posait problème du fait qu'au moins 70% des infrastructures étaient fermées et 85% du personnel avaient quitté leur poste de travail (WHO, 2003). Dans le même temps, il faut signaler que la partie septentrionale du pays est caractérisée par une abondance de plantes médicinales utilisées dans la médecine traditionnelle (Yoro, 2012).

Au regard de cette situation, on ne peut ignorer que les populations puissent avoir recours, par moment, au réseau social dans leurs pratiques thérapeutiques. En fait, le réseau est envisagé comme le véhicule privilégié de circulation de connaissances internes comme externes particulièrement en période de conflit armé (Kouassi, 2009). Dans son épisode morbide, un ensemble hétéroclite de personnes, constitué de sa parenté consanguine et d'une série d'individus apparentés (amis, voisins, membres de la famille éloignée ou de famille alliée) gravite autour du malade (Franckel, 2004). Toutes ces personnes partagent son quotidien, du moins en partie, mais certaines d'entre elles sont plus ou moins engagées dans le processus de résolution du phénomène morbide (Franckel, 2004). Ainsi, selon le statut du malade, et selon leur propre statut, elles pourront influencer certains choix relatifs à l'itinéraire thérapeutique.

À travers une approche à la fois qualitative et quantitative, l'objectif de l'étude est d'analyser le rôle des réseaux sociaux dans le choix des pratiques thérapeutiques des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, cet article vise à expliquer comment le réseau social influence les comportements thérapeutiques de ces populations.

## **1. Matériels et méthode**

### **1.1. Zone et population d'étude**

La région du Poro, située dans le district des Savanes dans le Nord de la Côte d'Ivoire entre 9°53 de latitude Nord et 6°49 de longitude Ouest, a été choisie pour collecter les données relatives à cette étude (carte 1). Dans cette région, la ville de Korhogo a été retenue comme site d'enquête. Situé à 600 km d'Abidjan, la capitale économique, le département de Korhogo couvre une superficie de 12 500 km<sup>2</sup>, soit 3,9% du territoire national. Sa population est estimée à 498 320 habitants, avec une densité moyenne de 32,6 habitants au km (INS, 2014). Sa population majoritairement animiste, s'adonne, pour l'essentiel, à l'agriculture et à l'élevage (taux d'exercice 95%, Ouattara et *al*, 2013). Le Nord est le plus touché par le phénomène de pauvreté avec près de 4 pauvres sur 5 personnes en 2008 (DSRP, 2009).

Sur le plan sanitaire, le département souffre d'un manque d'infrastructures médicales. Une situation qui s'est empirée avec la décennie de crise sociopolitique qu'a traversée la Côte d'Ivoire où le personnel de santé avait déserté la région. Aujourd'hui, les rares structures sanitaires présentes dans le département sont délabrées avec des offres de services défailants ou inexistantes. Ces structures se caractérisent par une absence de matériel de travail et un plateau technique pauvre. La population de l'étude est composée essentiellement des ménages de toutes les catégories socioprofessionnelles et de tous les niveaux d'étude. Ils sont issus aussi bien du milieu rural qu'urbain.

Carte 1 : La ville de Korhogo



A partir de renseignements fournis par l'enquête, nous pouvons obtenir la taille approximative du réseau. Quant aux réseaux organisationnels, l'étude fournit une mesure directe du nombre absolu de groupes auxquels les populations enquêtées participent. Quant à la diversité du réseau social, elle représente l'hétérogénéité sociale et ethnique des membres du réseau, qui est mesurée en fonction du nombre relatif de membres qui appartiennent à la même ethnie ou à une autre ethnie dans les réseaux d'une personne donnée. Pour ce qui concerne notre travail, il s'agit des différents groupes linguistiques de la Côte d'Ivoire auxquels appartiennent les enquêtés.

Enfin, la densité des réseaux sociaux se définit comme la fréquence des contacts entre les membres du réseau. La densité du réseau est mesurée en questionnant sur la proportion de personnes du réseau qui se connaissent, toujours en distinguant entre les liens forts et les liens moyennement proches.

### **1.3. Données et méthode**

Les données issues de cette étude ont été collectées du 13 mars au 05 avril 2015 à partir de la base de sondage comprenant l'ensemble des Zones de Dénombrement (ZD) des quartiers de la ville de Korhogo (milieu urbain) et des villages de la région (milieu rural). Dans chaque Zone de dénombrement, 12 ménages étaient enquêtés, ceci permettait de couvrir la ZD avec un pas de 10 éventuellement. Sur cette base, 43 ZD ont été attribués au milieu urbain et 6 ZD au milieu rural. Au total, 588 ménages ont été interrogés. Dans les ZD, le questionnaire était administré aux chefs de ménage ou à son représentant.

Après la vérification, les données provenant des réponses au questionnaire ont été transférées vers le logiciel d'analyse statistique Statistical Package for Social Science (SPSS) pour l'apurement, la tabulation et l'analyse. Les résultats descriptifs sont présentés sous la forme de fréquence et l'appréciation des relations entre les variables indépendantes et la variable dépendante a nécessité le test statistique de  $\chi^2$  et le calcul du V de Cramer.

Par ailleurs, des guides d'entretien semi-directif ont été administrés aux agents de santé (13), aux tradipraticiens (10) pour recueillir leurs propos relatifs à la manière dont ils appréhendent la manifestation des réseaux sociaux dans les recours thérapeutiques et son importance dans la vie communautaire.

Pour discuter de manière ouverte sur le rôle joué par les réseaux sociaux dans les pratiques thérapeutiques auprès de la population, des focus group ont été organisés auprès des jeunes et adultes en milieu urbain et en milieu rural. Dans chacun des deux milieux de résidence, 8 focus groups ont été organisés. La réalisation de chaque focus group a nécessité la présence de 10 personnes. Soit un total de 160 personnes qui ont été prises en compte avec cette technique d'enquête.

Les données issues des entretiens et focus group ont été enregistrées à l'aide d'un dictaphone, retranscrites et traitées par thématique à l'aide du logiciel N'VIVO.

## 2. Résultats

### 2.1. Les pratiques thérapeutiques des ménages

À la question de savoir à quel type de médecine les enquêtés ont recours en cas de morbidité déclarée, deux enquêtés sur trois (68,5%) ont déclaré se soigner à la médecine moderne. Cependant, la médecine traditionnelle et l'automédication occupent une place de choix dans les recours thérapeutiques, constituant chacune le choix de 15% des personnes interrogées (tableau I).

Tableau I. Répartition des enquêtés selon le type de médecine utilisé en cas de maladie

Type de médecine utilisé	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Médecine moderne	341	66,2	61	84,7	402	68,5
Médecine traditionnelle	81	15,7	7	9,7	88	15,0
Chinoise	8	1,6	0	,0	8	1,4
Automédication	84	16,3	4	5,6	88	15,0
Autre	1	,2	0	,0	1	0,2
Total	515	100,0	72	100,0	587	100

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Paradoxalement, le recours à la médecine moderne est plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain (84,7% contre 66,2%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que la pratique de l'automédication est très forte en ville (16,3% contre 5,6%). Le recours à la médecine chinoise est encore faible à Korhogo (1,4%).

Les agents de santé, les leaders communautaires et les tradipraticiens interrogés soutiennent que les pratiques thérapeutiques en cours dans la région sont la médecine moderne, la médecine traditionnelle, la médecine chinoise et l'automédication qui dénote l'existence du pluralisme thérapeutique.

*« Les pratiques de soins de santé qui existent dans cette région sont, en plus de la médecine conventionnelle, la médecine traditionnelle, l'automédication et l'usage des produits médicamenteux chinois. Une grande partie de la population s'intéresse à tous ces types de pratiques thérapeutiques. Pour eux donc l'essentiel*

*est de guérir du mal dont ils souffrent* » (Propos d'un infirmier de l'hôpital général de Korhogo).

Pour approfondir les informations relatives aux pratiques thérapeutiques en cours dans la région, nous nous sommes intéressés aux personnes qui ont été effectivement malades les deux dernières semaines (15 jours) précédant l'enquête pour mieux comprendre leurs stratégies adoptées pour se soigner. Cette période de rappel de quinze jours a permis d'éviter les biais de déclaration (Kroeger, 1985). Ainsi, nous leur avons demandé de nous livrer les pratiques thérapeutiques qui avaient été mises en œuvre au cours de leur dernier épisode de morbidité.

Quatre répondants sur dix (40,6%) ont déclaré avoir eu recours à l'hôpital public. Plus d'un quart des interviewés (26,4%) a indiqué avoir fait de l'automédication par les médicaments pharmaceutiques. L'automédication par les médicaments pharmaceutiques semble être une pratique courante chez les populations vivant en milieu urbain. Généralement, elles pensent qu'elles connaissent les premiers médicaments contre certaines maladies telles que le paludisme, les céphalées. Un enquêté sur dix (10,7%) est allé dans une clinique ou dispensaire privé. Le recours à l'automédication par les plantes a été aussi cité par les personnes interrogées (tableau II).

Tableau II. Répartition des enquêtés selon le lieu pour les premiers soins

Lieu pour premiers soins	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
N'a rien fait, aucun recours	12	3,4	3	5,9	15	3,7
Automédication par les plantes	47	13,4	1	2,0	48	12,0
Automédication par les médicaments	103	29,4	3	5,9	106	26,4
Recours à un tradipraticien	2	,6	2	3,9	4	1,0
Recours à un guérisseur	7	2,0	0	,0	7	1,7
Clinique, dispensaire privé, cabinet privé	36	10,3	7	13,7	43	10,7
Cabinet informel, infirmier ou médecin dans l'informel	7	2,0	2	3,9	9	2,2
Hôpital	131	37,4	32	62,7	163	40,6
Autres (à préciser)	5	1,4	1	2,0	6	1,5
Total	350	100,0	51	100,0	401	100

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Si les ménages enquêtés accordent une place de choix à la médecine moderne, les entretiens avec les agents de la médecine moderne révèlent que de nombreuses personnes, en cas de morbidité, optent d'abord pour l'automédication avant de tenter d'autres expériences de soins. « *La plupart des malades que nous recevons ont d'abord essayé l'automédication parce qu'ils font un premier traitement à la maison et ne se rendent à l'hôpital que quand ça ne va pas. Mais pour moi, l'intérêt majeur des populations pour cette pratique est de gagner en temps et surtout en argent.* » (Propos d'un médecin du CHR de Korhogo).

Aussi, note-t-on que des personnes pratiquent concomitamment les différentes médecines et l'automédication en cas de maladie.

Pour la plupart des tradipraticiens interviewés, le recours à un type de pratique thérapeutique dépend de la cause attribuée à la maladie par la communauté. « *Cela dépend des types de maladies, certaines maladies nécessitent le côté moderne par contre d'autres peuvent être mystiques et font appel à la médecine traditionnelle.* » (Untradipraticien du quartier Ahoussabougou).

En définitive, l'on note, à l'analyse des données recueillies un "synchrétisme" des pratiques thérapeutiques qui se traduit par une coexistence de pratiques thérapeutiques : médecine moderne, médecine traditionnelle, automédication, médecine chinoise, etc.

## 2.2. Appréciation de l'influence du réseau social sur la prise de décision

Le réseau social constitue un élément médiateur entre les facteurs socioéconomiques et le bien-être complet des populations. En d'autres termes, il peut impacter les pensées, les décisions, les choix et les pratiques thérapeutiques des populations. Notre étude révèle que plus de huit enquêtés sur dix affirment que les membres de leur réseau social occupent une place de choix dans leur prise de décision (tableau III).

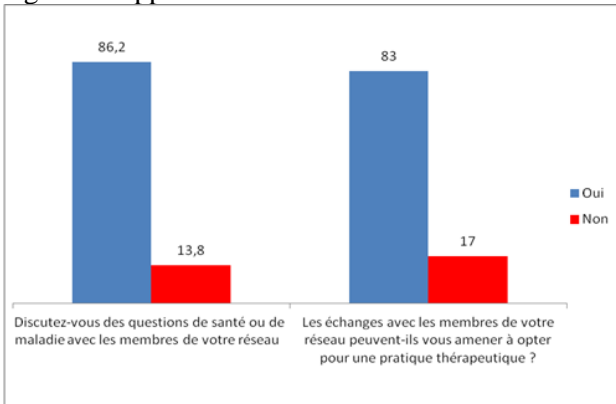
Tableau III. Répartition des enquêtés selon que les membres du réseau occupent une place ou non dans leur décision

Les membres de votre réseau occupent-ils une place dans vos décisions	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	418	81	67	93,1	485	82,5
Non	98	19	5	6,9	103	17,5
Total	516	100	72	100	588	100

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Cette réalité qui s'observe aussi bien en milieu urbain que rural semble plus prononcée dans les campagnes (93,1% contre 81,0%). Dans le même ordre d'idées, 86,2% des interviewés ont déclaré discuter avec leurs membres de leur réseau des questions de santé. Et selon 83,0%, ces échanges peuvent les amener à opter pour une pratique thérapeutique (figure 1).

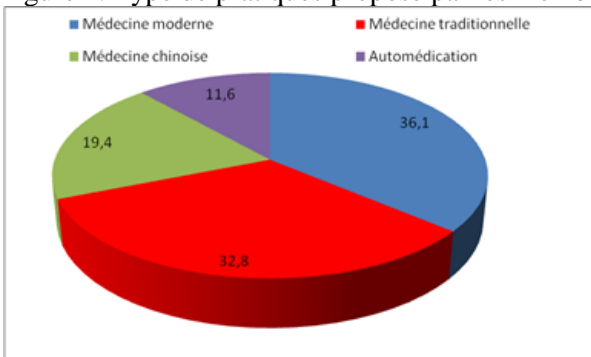
Figure 1. Appréciation des relations avec les membres de réseau (%)



Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Ces chiffres montrent que le réseau social a une influence sur le recours thérapeutique des enquêtés. S'agissant des types de pratiques thérapeutiques proposés par leur réseau (figure 2), la médecine moderne (36,1%) et la médecine traditionnelle (32,8%) viennent en tête. La médecine chinoise (19,4%) et l'automédication (11,6%) sont également proposées par les membres du réseau.

Figure 2. Type de pratiques proposé par les membres du réseau (%)



Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Les résultats sont quasi similaires dans le milieu urbain et rural avec respectivement 36,5% et 34,4% pour la médecine moderne, 33% et 31,7% pour la médecine traditionnelle. La médecine chinoise et l'automédication constituent les orientations de moins d'une personne sur cinq du réseau des enquêtés.

Pour les tradipraticiens interviewés, il n'y a pas de doute que les ménages prennent en considération leur réseau dans le processus de recours aux soins. *« Les patients qui viennent nous voir, dans leur grande majorité, ont été orientés par leurs proches. Vous savez, nos lieux de travail ne sont pas bien connus comme les hôpitaux, nous ne sommes pas trop affichés comme les infirmiers et les médecins, ce qui fait que si vous n'avez pas été orienté par quelqu'un, il n'est pas évident que vous puissiez venir nous voir. Ils sont nombreux les patients qui nous disent qu'ils ont été orientés vers nous par telle ou telle personne. »* (Propos d'un tradipraticien).

La prise en compte du réseau social dans les pratiques thérapeutiques est aussi soulevée par la plupart des agents de santé moderne enquêtés. Pour eux, il y a toujours des gens proches du malade qui lui font des propositions ou donnent des orientations pour l'aider à se soigner. En général, disent les agents de santé, leurs propositions concernent toutes les pratiques thérapeutiques et sont fonction de l'état du malade. *« Nous recevons souvent des malades qui ont déjà essayé de se soigner d'une manière ou d'une autre sous l'influence ou le conseil d'une connaissance. Quand on leur pose des questions afin d'avoir une idée de l'histoire de la maladie, on se rend compte qu'ils sont déjà passés chez des guérisseurs traditionnels ou qu'ils ont déjà pris des médicaments. Et tout ceci s'est fait quelquefois avec l'aide ou le conseil avisé d'un proche, d'un parent ou d'un ami. Tous ces éléments que je viens d'évoquer prouvent que les ménages prennent en compte l'avis des membres de leur réseau social dans le choix des pratiques thérapeutiques. »* (Propos d'un médecin du CHR de Korhogo).

### **2.3. Analyse corrélationnelle entre les indicateurs du réseau social et les pratiques thérapeutiques des ménages**

Parler de réseau social, c'est aussi évoquer un certain nombre d'indicateurs qui le composent et qui sont la taille, la densité, la diversité, la structure et la qualité. Dans ce travail, nous avons tenu compte de tous ces indicateurs qui peuvent influencer ou non les pratiques thérapeutiques des ménages. Dans les lignes qui suivent, nous examinerons la relation entre les indicateurs du réseau social et les pratiques thérapeutiques. Cela permettra de mieux comprendre le rôle du réseau social sur les pratiques thérapeutiques.

### 2.3.1. Relation entre la taille du réseau social et les pratiques thérapeutiques

Rappelons que la taille d'un réseau social est le nombre de membres qui le constitue. Notre enquête auprès des ménages a révélé que ceux-ci n'ont généralement pas un grand nombre sur lequel ils peuvent compter. Autrement dit, la taille de leur réseau n'est pas assez grande car elle est composée en moyenne de 4,4 personnes [3,87-4,86]. Près de 7% des enquêtés n'ont aucune personne sur qui ils peuvent compter.

Ces résultats relatifs à la taille du réseau des populations du nord contrastent avec ceux obtenus dans d'autres régions du monde. En effet, certaines études (Biron *et al*, 2008) ont montré que la taille moyenne du réseau d'un nord-américain est composée d'environ vingt personnes. Notons cependant qu'il a été demandé aux enquêtés de donner exactement le nombre de personnes qui peut les aider en cas de maladie. L'analyse selon les milieux de vie dévoile que la taille moyenne du réseau social des populations vivant en milieu rural est plus importante que celle des personnes vivant en ville. On note par exemple que 40 individus des personnes interrogées en milieu urbain avouent ne pas compter sur quelqu'un en cas de difficulté.

Pour apprécier la relation entre la taille du réseau et les différentes pratiques thérapeutiques, nous avons effectué un test de  $\text{Khi}^2$  et le calcul du V de Cramer.

L'analyse des données montre qu'il existe une relation entre la taille du réseau et le choix de la médecine moderne comme recours thérapeutique ( $\text{X}^2=59,726$  ;  $p=0 < 0,05$  ; valeur du V de Cramer est de 0,319). La relation est néanmoins modérée parce que la valeur du V de Cramer est comprise entre 0,20 et 0,40. On note aussi l'existence d'une liaison entre la taille du réseau social et le choix de l'automédication comme recours thérapeutique par les ménages ( $\text{Khi}^2=43,848$  et  $p = 0,016 < 0,05$  ; V de Cramer=0,273 compris entre 0,2 et 0,40). Cette liaison est aussi modérée (tableau V).

Par contre, on remarque que la taille du réseau n'a pas de lien ni avec le choix de la médecine chinoise ( $\text{Khi}^2=33,756$  et  $p=0,14 > 0,05$ ), ni avec celui de la médecine traditionnelle ( $\text{X}^2=21,920$  et  $p = 0,693 > 0,05$ ) (tableau IV).

	Pratique thérapeutique	Valeur Khi-deux	Significativité p	V de Cramer	Force de liaison
TAILLE DU RÉSEAU	Médecine moderne	59,726	0,000	0,319	Modérée
	Médecine traditionnelle	21,920	0,693	-	Absence
	Médecine chinoise	33,756	0,141	-	
	Automédication	43,848	0,016	0,273	Modérée

Tableau IV: Relation entre la taille du réseau et les pratiques thérapeutiques  
Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

### 2.3.2. Relation entre la fréquence du réseau et les pratiques thérapeutiques

La densité d'un réseau s'établit par rapport au nombre de liens entretenus entre les membres par rapport au total de liens possibles. En effet, on estime qu'un réseau très dense est un réseau où les membres se fréquentent beaucoup. Dans ce contexte, la densité peut éclairer certains aspects liés à la diffusion d'information dans le réseau et constitue un indicateur important en ce qui a trait aux pressions sociales. L'analyse de nos données montre que 38,9% de nos enquêtés se voient ou se fréquentent rarement tandis que 61,1% d'entre eux se voient ou se fréquentent chaque jour.

Dans le cas de notre travail, on peut s'interroger sur l'influence de la fréquence (densité) du réseau social sur le choix d'une pratique thérapeutique. Pour répondre à cette interrogation, nous avons effectué des tests de  $\chi^2$  et calculé le V de Cramer pour examiner la force de liaison au cas où il y aurait un lien (tableau V).

Tableau V. Fréquence du réseau et choix des pratiques thérapeutiques

	Pratique thérapeutique	Valeur Khi-deux	Significativité p	V de Cramer	Force de liaison
Fréquence du réseau	Médecine moderne	29,394	0,044	0,224	Modérée
	Médecine traditionnelle	23,814	0,161	-	Absence
	Médecine chinoise	65,183	0,000	0,333	Modérée
	Automédication	15,809	0,0606	-	Absence

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Les chiffres du tableau ci-dessus enseignent qu'il existe un lien entre la densité du réseau des ménages et le choix de la médecine moderne en cas de maladie ( $\text{Khi}^2=29,394$  et  $p=0,044<0,05$ ). Cette relation est toutefois modérée (V de Cramer=0,224). En revanche, l'analyse des données montre qu'il n'y a pas de lien entre la fréquence du réseau social et le choix de la médecine traditionnelle par les ménages ( $\text{Khi}^2=23,814$  et  $p=0,161>0,05$ ).

On note également que la densité du réseau des ménages a un lien avec le choix de la médecine chinoise en cas de maladie ( $\text{Khi}^2=65,183$  et  $p=0,000<0,05$ ). Cette relation est toutefois modérée (V de Cramer=0,333 compris entre 0,2 et 0,40). Et on constate qu'il n'y a pas de lien entre la fréquence du réseau et l'automédication ( $\text{Khi}^2=15,809$  et  $p=0,6>0,05$ ).

En résumé, retenons qu'il existe une relation entre la densité du réseau et les pratiques thérapeutiques. Cette relation ne peut être généralisée aux pratiques thérapeutiques identifiées dans cette étude. Elle porte notamment sur la médecine moderne et sur la médecine chinoise. Le lien entre la densité et le choix de la médecine moderne d'une part et la médecine chinoise d'autre part est modéré.

### **2.3.3. Relation entre la diversité du réseau et les pratiques thérapeutiques**

La diversité qui est un aspect important du réseau social table sur la différence des membres en termes de race, de genre, de nationalité, d'origine, d'ethnie, etc. La diversité du réseau peut porter aussi sur les différences au niveau des visions, les différences comportementales entre deux groupes d'individus dues à des différences socioculturelles, ou socioéconomiques. Rappelons que la diversité dont il s'agit ici concerne la composition ethnique. La répartition par groupe ethnique des personnes interrogées révèle une diversité ethnique où domine le groupe Voltaïque/Gur (68,1%) et les Mandés du Nord (20,6%).

L'analyse des informations (tableau VI) montre qu'il n'existe pas de lien entre la diversité du réseau et pratique thérapeutique des ménages ( $\text{Khi}^2=3,746$  et  $p=0,053>0,05$ ).

Tableau VI. Diversité du réseau et pratiques thérapeutiques

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Pratiques thérapeutiques
Khi-deux de Pearson	3,746 <sup>a</sup>	1	0,053	Médecine traditionnelle
	0,982 <sup>a</sup>	1	0,322	Médecine traditionnelle
	1,870 <sup>a</sup>	1	0,171	Médecine chinoise
	0,661 <sup>a</sup>	1	0,416	Automédication

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Il n'existe pas de liens entre la diversité et la médecine traditionnelle ( $Khi^2=0,982$  et  $p=0,322 > 0,05$ ). De même, il n'y a pas de relation entre la diversité du réseau et le choix de la médecine chinoise ( $Khi^2=1,870$  et  $p=0,171 > 0,05$ ), entre la diversité et le choix de l'automédication ( $Khi^2=0,661$  et  $p=0,416 > 0,05$ ). En clair, le lien statistique entre la diversité du réseau social et les pratiques thérapeutiques choisies par les ménages n'est pas établi. Cette situation peut aussi expliquer le fait que la majorité des enquêtés appartiennent au groupe ethnique 'gur'.

#### 2.3.4. Relation entre la qualité du réseau social et les pratiques thérapeutiques

L'analyse du tableau VII montre une relation entre la qualité du réseau social et le choix des pratiques thérapeutiques des ménages.

Tableau VII. Relation entre la qualité du réseau et le choix des pratiques thérapeutiques

		PRATIQUE THÉRAPEUTIQUE	Valeur du $\chi^2$ de Pearson	Significativité p	V de Cramer	Nature de la liaison
QUALITÉ DU RESEAU	Profession des membres du réseau social	Médecine moderne	24,59	0,006	0,205	Liaison modérée
		Médecine traditionnelle	6,092	0,807	0,102	Absence
		Médecine chinoise	32,54	0,000	0,235	Liaison modérée
		Automédication	29,053	0,001	0,222	Liaison modérée

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Recherche (GNT), CODESRIA, 2015

Les données analysées montrent que la profession des membres du réseau influence le choix de la médecine moderne ( $\chi^2=24,59$  et  $p=0,006<0,05$ ), le choix de la médecine chinoise ( $\chi^2=2,54$  et  $p=0,00<0,05$ ) et le choix de l'automédication ( $\chi^2=9,053$  et  $p=0,001<0,05$ ). Toutefois, l'influence est modérée. Contrairement à ces trois pratiques thérapeutiques, on note que le choix de la médecine traditionnelle n'a pas de lien avec la profession des membres du réseau ( $\chi^2=6,092$  et  $p=0,807>0,05$ ). Nous avons décidé, toujours dans le cadre de la qualité du réseau, de tenir compte de la présence des agents de médecine moderne et des tradipraticiens dans le réseau. Nous considérons que la présence de ces deux catégories dans le réseau d'un ménage peut significativement influencer ses choix thérapeutiques. Ainsi, nous émettons l'hypothèse que les agents de santé moderne conseilleraient aux individus la fréquentation des hôpitaux et des centres de santé alors que les tradipraticiens recommanderaient la médecine traditionnelle aux membres de leur réseau.

Les données collectées prouvent qu'il n'y a pas de lien entre la présence d'agent de santé dans le réseau et le choix des pratiques thérapeutiques des ménages ( $\chi^2=16,799$  et  $p=0,079>0,05$ ). En revanche, il existe un lien entre la présence des tradipraticiens dans le réseau et le choix des pratiques thérapeutiques des ménages ( $\chi^2=31,467$  et  $p=0,000<0,05$ ). La liaison entre la présence de tradipraticiens dans le réseau et le choix des pratiques thérapeutiques est modérée ( $V$  de Cramer=0,231).

### **2.3.5. Relation entre la structure du réseau social et les choix thérapeutiques**

Par structure du réseau, il faut entendre des composantes qui le constituent. Les composantes retenues dans cette étude sont la famille, les amis, les voisins, les collègues, les associations, le groupe ethnique et la communauté religieuse. L'analyse des réponses collectées sur la structure du réseau révèle que le réseau social des enquêtés est composé des membres de la famille (32,5%), des amis (25,5%) et des voisins (16,7%). On compte également parmi les membres du réseau les collègues (11,3%), les membres de leur communauté religieuse (5,7%), d'association (4,6%), du groupe ethnique (3,6%). Au regard de ces chiffres, on constate que le réseau de proximité est dominant chez les ménages étudiés.

Pour analyser la relation entre la structure du réseau et le choix des pratiques thérapeutiques par les ménages, nous avons fait des croisements, calculé les tests de Khi-deux de Pearson pour vérifier l'existence d'un lien et le  $V$  de Cramer pour analyser la force de la probable liaison. La relation entre la structure du réseau et le choix thérapeutique est donnée par le tableau VIII.

Tableau VIII. Relation entre la structure du réseau et les pratiques thérapeutiques des ménages

		Pratique thérapeutique	Valeur du Khi-deux de Pearson	Significativité P	V de Cramer	Nature de la liaison
Structure du réseau	Famille	Médecine moderne	0,654	0,419	0,033	Absence
		Médecine traditionnelle	0,02	0,968	0,02	Absence
		Médecine chinoise	0,017	0,895	0,05	Absence
		Automédication	0,692	0,406	0,034	Absence
	Amis	Médecine moderne	0,312	0,576	0,23	Absence
		Médecine traditionnelle	3,775	0,52	0,080	Absence
		Médecine chinoise	14,559	0,000	0,157	Faible
		Automédication	1,623	0,203	0,053	Absence
	Voisins	Médecine moderne	5,095	0,024	0,093	Très faible
		Médecine traditionnelle	3,525	0,060	0,077	Absence
		Médecine chinoise	28,329	0,000	0,219	Modérée
		Automédication	3,439	0,064	0,076	Absence
	Collègues	Médecine moderne	0,242	0,623	0,020	Absence
		Médecine traditionnelle	0,011	0,918	0,004	Absence
		Médecine	7,422	0,006	0,11	Faible

		chinoise			2	
		Automédication	0,855	0,355	0,038	Absence
	Association	Médecine moderne	0,645	0,422	0,033	Absence
		Médecine traditionnelle	0,155	0,694	0,016	Absence
		Médecine chinoise	6,433	0,011	0,105	Faible
		Automédication	0,542	0,423	0,033	Absence
	Groupe ethnique	Médecine moderne	0,066	0,797	0,11	Absence
		Médecine traditionnelle	4,057	0,044	0,083	Très faible
		Médecine chinoise	3,643	0,056	0,079	Absence
		Automédication	0,374	0,541	0,025	Absence
	Communauté religieuse	Médecine moderne	0,269	0,604	0,021	Absence
		Médecine traditionnelle	4,037	0,045	0,083	Très faible
		Médecine chinoise	14,161	0,000	0,155	Faible
		Automédication	1,206	0,272	0,045	Absence

Source: Nos enquêtes de terrain dans le cadre du projet de recherche Groupe National de Travail (GNT), CODESRIA, 2015

Les renseignements du tableau ci-dessus montrent qu'il existe une relation entre la structure du réseau et le choix des recours aux soins. Cependant, cette relation n'est pas systématique à toutes les composantes de la structure du réseau et à toutes les pratiques thérapeutiques. On note que le réseau d'amis a un lien avec le choix de la médecine chinoise. Toutefois, ce lien est faible ( $Khi^2=14,559$  ;  $p=0,000<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,157$ ). Il en est de même pour le réseau constitué de voisins qui a une très faible relation avec le choix de la médecine moderne ( $Khi^2=5,095$  ;  $p=0,024<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,093$ ) et une relation modérée avec la médecine chinoise ( $Khi^2=28,329$  ;  $p=0,000<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,219$ ).

On remarque également l'existence d'un lien entre le réseau de collègues et le choix de la médecine chinoise. Ce lien est tout de même faible ( $Khi^2=7,422$  ;

$p=0,006<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,112$ ). Quant au réseau d'association, on aperçoit qu'il influence le choix thérapeutique des ménages, notamment le choix de la médecine chinoise. Cette influence est néanmoins faible ( $\text{Khi}^2=6,433$  ;  $p=0,011<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,105$ ). Au niveau du groupe ethnique, on constate aussi l'existence d'un lien avec le choix de la médecine traditionnelle ( $\text{Khi}^2=4,057$  ;  $p=0,044<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,083$ ). En ce qui concerne le réseau formé par les membres de la communauté religieuse, on remarque qu'il a une très faible influence sur le choix de la médecine traditionnelle ( $\text{Khi}^2=24,037$  ;  $p=0,045<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,083$ ) et sur la médecine chinoise ( $\text{Khi}^2=14,161$  ;  $p=0,000<0,05$  et  $V$  de Cramer= $0,155$ ).

### 3. Discussion et conclusion

La notion de réseau social est aujourd'hui omniprésente dans la vie quotidienne des peuples et fait l'objet de nombreux travaux de recherche en sciences sociales. Dans le cas de notre étude, nous avons mis en rapport l'influence du réseau social et les pratiques thérapeutiques des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. Rappelons que l'objectif de l'étude était d'analyser l'influence du réseau social sur le choix thérapeutique des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. Pour collecter les données, nous avons utilisé un questionnaire administré aux chefs de ménages ou leurs représentants et eu des entretiens avec les acteurs des recours thérapeutiques (médecins, tradipraticiens, pharmaciens) et les leaders communautaires.

De notre investigation, il ressort que le réseau social influence le choix des pratiques thérapeutiques des ménages du Nord de la Côte d'Ivoire. Cette influence se situe au niveau de quelques indicateurs du réseau social (taille, densité et structure). Toutefois, elle ne concerne pas systématiquement toutes les pratiques thérapeutiques identifiées dans la région de l'étude.

Ainsi, les résultats montrent qu'il y a une relation entre la taille du réseau social (en moyenne 4 personnes) et les recours aux soins.

Par ailleurs, le réseau social des ménages est très dense parce que la majorité des membres (61,1%) se voit pratiquement chaque jour. Dans ce cas, l'influence de la fréquence de rencontre dans le réseau sur les pratiques thérapeutiques est jugée plus forte. Or, il est établi que les membres du réseau des ménages entrent en contact le plus souvent avec ceux du groupe sociolinguistique 'Gur' auquel ils appartiennent à hauteur de 68,1%. Selon la thèse culturaliste, il existe des corrélations étroites entre les modèles culturels et les éléments constitutifs de la personnalité des individus (Kardiner, 1939; Ossipow, 2011). Ce fait semble expliquer la force de la liaison entre la densité du réseau social et les pratiques thérapeutiques.

Contrairement à la densité et à la taille du réseau social, les résultats obtenus montrent l'inexistence d'un lien entre la diversité du réseau et les pratiques thérapeutiques. En ce qui concerne la qualité du réseau social (ici catégories socio-professionnelles des membres du réseau, présence d'agents de santé moderne et de

tradi-praticiens dans le réseau), on note qu'il y a une relation entre celle-ci et le choix des pratiques thérapeutiques des ménages.

Nos résultats ont révélé que le réseau relationnel des habitants du Nord de la Côte d'Ivoire et les ressources qui y sont liées sont prégnants dans le choix de leur pratique thérapeutique. Les résultats indiquent que les individus qui ont des relations personnelles significatives dans le milieu de travail de soins (médical ou traditionnel) ont davantage tendance à s'orienter vers le traitement de ce praticien. En effet, les comportements de recours à la médecine moderne et à la médecine traditionnelle sont déterminés par les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, sont plus significativement liés à la mobilisation des ressources tirées de personnes morales et physiques. Ces dernières qui se trouvent être des membres de leur communauté ethnique facilitent le recours et les pratiques en matière de soins de santé dans le Nord du pays. Il s'agit d'individus appartenant au réseau de proximité et aux organisations comprenant des proches qui participent de façon plus ou moins subtile à la construction du processus de soutien.

Les rapports de réciprocité générant des ressources sociales de nature affective ou économique amènent à opter pour les soins modernes ou traditionnels en cas de maladie. Ces relations sociales concourent au processus comportemental de recours aux soins de santé chez les membres de ménages aussi bien en milieu rural qu'urbain dans la partie septentrionale de la République de Côte d'Ivoire. Cette influence du réseau social sur les pratiques thérapeutiques semble plus prononcée en milieu rural qu'urbain.

Dans les campagnes, les membres du réseau des ménages semblent plus présents en cas de maladie et demeurent donc plus prompts à poser davantage d'actions en termes d'aides matérielles et financières que dans les villes. Ce qui justifie que les positions des membres du réseau soient beaucoup plus prises en compte dans les décisions relatives aux choix thérapeutiques des ménages ruraux. Cet état de fait relève de la légendaire solidarité « africaine » fonctionnant sous la logique du partage du risque par l'ensemble des membres d'une communauté.

L'importance du rôle de l'entourage dans les processus de décision thérapeutique a été analysée par plusieurs auteurs (Feudjio, 2010 ; Kouassi, 2008; Bossart, 2003; Franckel, 2004 ; Schmitz, 2004). Selon ces auteurs, le réseau de proximité et les relations sociales forment le facteur qui détermine le plus le choix d'un recours thérapeutique chez les ménages. Toutefois, l'analyse que nous faisons à partir des perspectives de ce travail de recherche est que les ménages du Nord du pays gagneraient à renforcer la mobilisation des ressources tirées de relations distantes susceptibles d'améliorer leurs recours et pratiques thérapeutiques, si l'on se conforme à la théorie des liens forts et des liens faibles.

Notre étude qui a porté sur le réseau social au sens large a permis d'analyser l'influence des différentes variables (taille, densité, qualité, diversité et structure) du réseau social sur les pratiques thérapeutiques des ménages. Mais cela ne veut pas dire que le travail effectué est parfait. Toute étude scientifique a des limites. La nôtre ne déroge pas à la règle. D'abord, l'étude a porté sur une seule région parmi les

nombreuses régions que compte le Nord de la Côte d'Ivoire. La réalisation de l'étude dans toutes les régions du Nord du pays pourrait nous permettre de consolider définitivement et de généraliser les résultats obtenus à toute la partie septentrionale. Aussi, faut-il le révéler, le nombre d'enquêtés en milieu urbain est largement supérieur au nombre d'enquêtés en milieu rural. Pour faire un tel travail, cela nécessite cependant des moyens assez importants.

Pour conclure, il faut dire que la Côte d'Ivoire est caractérisée par plusieurs pratiques thérapeutiques. La médecine moderne, la médecine traditionnelle, l'automédication et la médecine chinoise sont celles auxquelles les populations ont le plus souvent recours. Nos résultats rappellent ceux d'études antérieures menées dans la sous-préfecture d'Oussène au Bénin. L'étude sur les recours aux soins conduite par Richard (2001), rapporte des tendances similaires. Toutefois, le recours à l'une des pratiques thérapeutiques est le plus souvent déterminé par un ensemble de facteurs parmi lesquels on note le réseau social. En effet, le réseau social joue un rôle prépondérant dans le recours aux soins chez les populations tant en milieu rural qu'en milieu urbain comme le montrent les résultats de notre étude réalisée dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

## Références bibliographiques

- Biron, J.-F., Montreuil, J., Saint-Charles, J., Mongeau, P., Chevalier, S. (2008). *Profil de l'insertion sociale par l'analyse de réseau : un outil pour la relation d'aide (version adaptée pour le jeu pathologique)*. Montréal, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 41p.
- Bossart, R. (2003). « *En ville, chacun est dans son chacun* » : une étude anthropologique sur l'importance des relations sociales en cas de maladie à Abidjan (Côte d'Ivoire). Thèse de doctorat, Université de Bâle, Suisse, 201p.
- Burt, R.S. (1992). *Structural Holes*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 6p.
- Degenne, A. et Forse, M. (2004). *Les réseaux sociaux*. Paris, Armand Colin, 234p.
- Desbrosses G. D. (2007). *Beyond Social Capital: How Social Skills Can Enhance Entrepreneurs' Success*. Academy of Management Executive, 14(1), pp. 106-115.
- Direction de l'Information de la Planification et de l'Évaluation (DIPE). (2012). *Annuaire statistique de l'information sanitaire*. DIPE, Abidjan, 155p.
- Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). (2009). *Stratégie de relance du développement et de réduction de la pauvreté*. DSRP, République de Côte d'Ivoire, 198p.
- Feudjio, Y. B. D. (2010). *Réseaux relationnels et processus de soutien aux malades de la tuberculose au Cameroun*. REDES- Revista hispana para el análisis de redes sociales, Vol18, n° 6, pp.110-116.
- Franckel A. (2004). *Les comportements de recours aux soins en milieu rural au Sénégal : le cas des enfants fébriles à Niakhar*, thèse de doctorat Démographie, Université Paris-X-Nanterre, 465p.

- Granovetter, M. (2000). « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », in R. Collins (dir.), *Sociological Theory*, San Francisco: Jossey-Bass, pp. 201-233.
- Granovetter, M. (1983). « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », in R. Collins (dir.), *Sociological Theory*, San Francisco: Jossey-Bass, pp. 201-233.
- Granovetter, M. (1973). « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78(6): pp. 1360-1380.
- Institut National de la Statistique (INS) Côte d'Ivoire. (2014). *Synthèse des résultats définitif du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2014)*, 232p.
- Kardiner, A. (1939). *L'individu dans la société*, Paris, Gallimard, 196p.
- Kouassi, B. (2009). *Pauvreté des ménages et Accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest-Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo*. éd. Karthala, 169p.
- Kroeger, A. (1985). *Erreurs de réponses et autres problèmes liés aux enquêtes sanitaires par interrogatoire dans les pays en développement*. *World Health Statistics*, Quart., n°38, pp. 15-37.
- Lemieux, V. et Ouimet, M. (2004). *L'analyse structurale des réseaux sociaux*. Les presses de l'Université de Laval, De Boeck Université, 103p.
- Lazaga, E. (2007). *Réseaux sociaux et structures relationnelles ; Que sais-je ?* Paris, PUF, 162p.
- Ossipow, L. (2011). « De la culture à la citoyenneté : réflexion sur trois recherches ethnologiques menées en contexte helvétique », In : Lavanchy A., Dervin F. et Gajardo A., Pour une interculturalité renouvelée ? , L'Harmattan, Paris, pp.90-118.
- Ouattara D., Diamouténé A., Sékongo F.(2013). Livre blanc du département de Ferkessédougou, Abidjan, Côte d'Ivoire, 42p.
- Richard J.L.(2001). *Accès et recours aux soins de santé dans la sous-préfecture de Ouessè (Bénin)*, Thèse de Doctorat Géographie. Université de Neuchâtel, Lausanne. 1043 p.
- Programme Nationale de Lutte contre le Paludisme (PNLP).(2003). *Rapports annuels d'activités 2001, 2002, 2003*, Document technique. PNL, Côte d'Ivoire, 27p.
- PUTNAM R. (1995). *Le déclin du capital social aux États-Unis*, *Lien social et politique-RIAC*, 41, pp. 13-22.
- Schmitz, O. (2009). *Les soins par l'invisible. Enquête sur les pratiques thérapeutiques « traditionnelles » en Wallonie contemporaine*. *Bulletin Amades*, 58 (2004), Consulté le 30 juin 2015. URL : <http://amades.revues.org/592>.
- Yoro, B. M. (2012). *Pluralisme thérapeutique et recours aux soins en milieu rural ivoirien: approche méthodologique*. *Recherches qualitatives*, 31(1), pp. 47-61.
- WHO, 2003 - *International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems*, Tenth Revision. WHO, vol.2, Geneva, 124p.

**LA QUESTION DU STATUT DE L'ESCLAVE EN MILIEU KONGO ET LA  
TERMINOLOGIE DE DÉSIGNATION**, Joseph ZIDI (Université Marien Ngouabi de  
Brazzaville – Congo)

**Résumé**

La pratique de l'esclavage domestique dans la société kongo est un fait historique fondé. La langue kongo, dans ses différentes variantes, recèle beaucoup de termes pour désigner l'esclave. Au-delà de sa déchéance et des obligations qui sont quotidiennement les siennes, l'esclave bénéficie d'un certain nombre de droits qui posent problèmes quant à son statut social et juridique. Ce texte se propose d'examiner la pratique servile et la contradiction que génère la terminologie de désignation ; autrement dit, la difficulté de saisir le statut de l'esclave, entre la privation des droits fondamentaux et l'exercice des droits qui le place presque à un pied d'égalité avec les hommes libres.

**Mots clés** : Esclave, Kongo, dépendance, droits, statut.

**THE QUESTION OF SLAVE STATUS IN KONGO ENVIRONNEMENT  
AND THE TERMINOLOGY OF DESIGNATION**

**Abstract**

The practice of domestic slavery in the kongo society is a founded historical fact. The kongo language, in its various alternatives, conceals many terms to designate the slave. Beyond his forfeiture and obligations which are daily them, the slave profits from a certain number of rights which pose problems as for its social and legal status. The purpose of this text is to examine the servile practice and the contradiction which generate the terminology of designation; in other words, the difficulty in understand the slave status, between deprivation of the basic rights and the application of the rights which almost places it at the same equal footing as freemen.

**Keywords**: Slave, Kongo, dependance, rights, status.

**Introduction**

La relation maître-esclave a souvent présidé les études sur l'esclavage en Afrique noire. A la lumière que donne ce rapport, se perçoivent l'interdépendance, l'origine sociale et les droits reconnus à chaque membre de ce couple. Cette

relation qui définit un mode de production et institue une classe sociale a conduit la société kongo à concevoir et à élaborer des nouvelles normes de contrôle de la filiation pour garantir la parenté face à des êtres qui, par leurs origines étrangères, sont vus comme étant d'une autre espèce naturellement inférieure<sup>1</sup>. C'est dire que le passage d'une société à esclave vers un régime esclavagiste a constitué une césure importante dans la structure sociale et économique kongo. L'esclave, c'était « l'autre », l'incarnation de la différence, le degré de la déshumanisation, de la honte et de la déchéance, toléré uniquement lorsque la distance était gardée et la productivité garantie en permanence. Telle fut l'essence de l'esclavage domestique anté-lusitanien qui a fait le lit et nourrit la traite négrière, pratique dont la classe des nobles avait abondamment tiré profit. Cette responsabilité des élites kongo affirmée sans ambages par la tradition orale se trouve diffuse dans la littérature écrite qui, en tentant de justifier la part kongo dans la chaîne de la traite, a obscurci les horizons d'une réflexion voulue indépendante et critique. En clamant un esclavage humanisant, l'historiographie kongo soulève le problème du statut de l'esclave. D'où la question : un esclave est-il autre « chose » sans affranchissement ?

Pour mener à terme cette étude, nous avons choisi de croiser les sources. En dépit de ses limites, la tradition orale nous a permis de jeter un regard sur les attitudes des kongo envers les esclaves. Les archives quant à elles montrent l'intérêt du Portugal pour la traite négrière dans l'espace kongo. Cette source a permis de comprendre par la suite les mutations sociopolitiques qui se sont opérées dans la société kongo. D'autres travaux écrits éclairent les différentes postures des uns et des autres dans ce vaste champ de la dépendance et de la servilité. Parmi ces travaux, on peut citer *Le Moyen-âge dans le Bassin congolais et la formation des premiers états* de Célestin Goma Foutou, *L'esclavage domestique chez les Beembe (Congo Brazzaville), XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles* de Benjamin Kala-Ngoma et *Historiens Africains et Mondialisation* d'Ibrahima Thioub. Il faut souligner que le dernier auteur expose les différents positionnements des intellectuels dans le débat sur l'esclavage en Afrique noire et montre les zones d'ombre encore nombreuses, les terrains en friche, tel celui du rapport entre l'esclavage et le développement avant la découverte des côtes africaine par l'occident.

En nous basant sur la pratique de l'esclavage domestique au royaume de Kongo dia Ntotila, nous tentons d'abord de comprendre les raisons de l'attribution des droits aux esclaves en restituant le contenu historiographique de la littérature kongo sur l'esclavage. Nous examinons ensuite les problèmes de taxinomie qu'elles posent et si ce régime de « droits surveillés » a modifié, *in fine*, la conception de la condition servile. Enfin, nous cherchons à savoir si doté de tous ces droits, il est encore commode de désigner « l'humain comme nous » d'esclave.

---

<sup>1</sup> Meillassoux, C., 1986, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Paris, Presse Universitaire de France, p. 76.

## 1. Postures de l'historiographie kongo sur l'esclavage et la traite négrière

La question de la traite négrière a fait l'objet d'une littérature abondante. Pourtant, si l'on ne peut évoquer ce commerce sans son corollaire, l'esclavage domestique, ce dernier phénomène n'est abordé que de façon lapidaire juste pour signaler son existence. Dans leurs correspondances<sup>2</sup> qui rendent compte de la coopération avec l'occident européen, les rois du Kongo ; Nzinga Nkuwu (mort en 1506) et Mvemba Nzinga (1506-1543) ont régulièrement souligné la priorité accordée par le Portugal au commerce des Nirs et les contradictions auxquelles il donna lieu. Au kongo, en effet, l'implication des hommes au service du Portugal et du Saint-Siège : commerçants, techniciens et hommes d'église, dans la traite négrière ne fait plus l'objet de débats sérieux. Kabolo Kabwita Iko stigmatise, par exemple, la participation de l'Église à l'esclavage et à la traite négrière. Il souligne le contraste entre l'idéal chrétien contenu dans les Évangiles et le discours raciste, l'engagement des missionnaires pour le trafic des esclaves<sup>3</sup> :

*... l'évêché d'Angola lui-même avait des intérêts dans la traite des esclaves depuis l'existence (au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle) du fameux collègue qui supervisa la coordination de différentes branches de l'Église et qui fut responsable de l'organisation et du financement de la maison catholique, la junte missionnaire. Elle était financée par le gain du trafic esclavagiste.*

Au fil du temps, la contradiction entre la pratique de la traite négrière et le message libérateur des évangiles était devenue plus qu'insupportable. Nzinga Nkuwu qui s'était converti au christianisme dès les premières heures (03 avril 1491) renonça à sa foi chrétienne, bien que trop tard. Ses successeurs n'améliorèrent guère la situation. Ils s'en plaignirent régulièrement auprès du roi du Portugal et au Saint-Siège, sans succès. La modernisation du royaume qui avait tant passionné l'ancien gouverneur du Nsundi, devenu roi du Kongo, Mvemba Nzinga, beaucoup plus connu sous son nom de baptême : Afonso 1<sup>er</sup> (1506-1543), prit une tournure inattendue. La scolarisation, l'évangélisation et l'ouverture du royaume à l'extérieur ne produisirent pas les résultats espérés. A la ferveur du jeune roi ambitieux, en combat permanent avec les conservateurs, gardiens de la religion traditionnelle, s'opposa sans détours le double langage du Portugal qui ne changea point ses objectifs au Kongo : perpétuer la traite négrière et exploiter des ressources minières. Le chantre de la modernité kongoa ainsi fait les frais de la politique du roi du Portugal qui, d'un côté, encouragea les dirigeants kongo de poursuivre la modernisation et, de l'autre, monnaya l'envoi des techniciens et

---

<sup>2</sup>Jadin, Let Dicorato, M., 1974, *Correspondance de Dom Afonso roi du Congo, 1506-1543*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales, 245p.

<sup>3</sup> Kabolo Iko Kabwita, 2004, *Le royaume Kongo et la mission catholique 1750-1883. Du déclin à l'extinction*, Paris, Karthala, p.146.

enseignants demandés par les rois du Kongo contre les minerais et les esclaves. Face à cette mainmise mercantiliste et esclavagiste des Portugais sur son royaume, Nzinga Mvemba décida d'interdire le trafic des esclaves dans son pays<sup>4</sup> : « *C'est en effet notre volonté que ce royaume ne soit un lieu de traite ni de transit d'esclaves* ».

En attendant que sa décision d'interdiction ne devienne effective, le Mani Congo instaura un contrôle sur le commerce des esclaves pour éviter que les hommes libres soient attrapés, faits prisonniers et vendus comme esclaves<sup>5</sup>. Malgré la sincérité de sa foi chrétienne, de son amitié à l'égard du roi du Portugal et l'ouverture commerciale généreuse de son royaume au Portugal, Nzinga Mvemba continua à être victime des tromperies, des malversations et des abus de confiance de toutes sortes de la part des agents et fonctionnaires portugais de São Tomé et de la métropole. Il décide finalement de suspendre les relations avec le Portugal<sup>6</sup> :

*Aucun roi de toutes les régions, même celle dont V. Altesse est Seigneur, n'a plus de souci de vos intérêts et ne favorise autant votre négoce que nous, qui ouvrons des foires, des marchés, et permettons la circulation en pirogues et sur les chemins, ce dont V. Altesse a bien peu de considération. Ce qui nous semblerait, ce serait que nos relations soient suspendues avec V. Altesse.*

Comme on peut le constater, souligne Joseph Ballong-Wen-Mewuda<sup>7</sup>, l'attitude de modération, voire de faiblesse du Mani Congo contraste avec l'arrogance et l'indifférence de ses partenaires portugais. Ces deux attitudes différentes participent de l'image que l'un a de l'autre. Quand on considère le camp portugais, on est surpris par son cynisme vis-à-vis du roi du Congo<sup>8</sup> : *Pour tout le trésor de Votre Altesse aussi bien que toutes les richesses du Portugal, il ne vivrait pas avec nous et que c'était un malheur pour lui de devoir fréquenter un Noir.*

Les échecs des rois du Kongo dans leurs relations diplomatiques avec le Portugal au sujet de l'esclavage et de la traite négrière influencèrent et orientèrent pendant longtemps l'historiographie kongo. Face à ces deux phénomènes, les travaux rendent compte d'une attitude, celle d'abord qui a consisté à condamner l'homme blanc, c'est-à-dire, à stigmatiser la traite atlantique. L'essentiel de cette argumentation se résume en ce postulat : le Kongo a été victime de la plus grande tragédie de son histoire, à l'origine de son effondrement. Dans le feu des critiques des conséquences de la Conférence de Berlin (1885) qui tiennent pour l'essentiel à

---

<sup>4</sup>Lettre du roi du Congo à D. Manuel, 5 octobre 1514, MMA, I, 294-323, doc. 83.

<sup>5</sup>Lettre du roi du Congo à D. João, 18 octobre 1526, MMA, I, 488-491, doc. 147.

<sup>6</sup>Lettre du roi du Congo à D. João III, 17 décembre 1540, MMA, II, 103-106, doc. 39.

<sup>7</sup>Ballong-Wen-Mewuda, J. B., 2002, « L'esclavage et la traite négrière dans la correspondance de Nzinga Mbemba (dom Afonso I), roi du Congo (1506-1543) : la vision idéologique de l'autre », *Déraison, esclavage et droit. Les fondements idéologiques et juridiques de la traite négrière et de l'esclavage*, Paris, Editions Unesco, p. 312.

<sup>8</sup> Lettre du roi du Congo au roi D. Manuel, 5 octobre 1514.

la Balkanisation de l'Afrique (dont le royaume de Kongo dia Ntotila fut le point de départ) et la réprobation de la violence générée par le système colonial, le Kongo avait pris l'habitude de se présenter en victime. Le résultat sur le plan historiographique est à l'image de cette première stratégie de camouflage, de dissimulation et de la sous-estimation de la responsabilité des élites locales. Il faut souligner que l'ensemble de la littérature sur l'esclavage et la traite négrière au Kongo demeure descriptif, événementiel. C'est ainsi que se caractérisent les travaux de Rinchon<sup>9</sup>, Marcel Soret<sup>10</sup>, Georges Balandier<sup>11</sup>, Fu Kiau Bunseki Lumanisa<sup>12</sup>. De toute cette littérature, Batsikama ba Mampuya ma Ndwala<sup>13</sup> demeure l'activiste le plus intransigeant attaché à cette lecture de l'histoire militante, nationaliste et politique.

La deuxième tendance de l'historiographie kongo sur l'esclavage et la traite négrière repose essentiellement sur la justification de l'esclavage domestique que la critique occidentale retient comme le ressort de la traite négrière. Cette thèse indiquait en arrière-plan la responsabilité des Africains, kongo, dans ce commerce des hommes. On comprend dès lors, pourquoi les quelques rares travaux sur l'esclavage domestique assignent à ce dernier des fonctions éducatives dont la finalité est la réinsertion socioprofessionnelle de l'individu. Albert Doutreloux<sup>14</sup> illustre mieux le sens de ce combat idéologique. Il écrit à ce propos :

*Chez les Kongo, la notion d'esclavage est une notion spécifique qui ne doit être rapprochée ni de l'esclavage antique, ni encore moins du statut des victimes des négriers... Rien ne distinguait l'esclave d'un homme ordinaire ou d'un ménage, de celui d'un chef. Cependant, les chefs confiaient souvent à des esclaves le soin des exécutions capitales, la police des marchés ou des caravanes, la garde de certains fétiches d'investiture et même certaines traditions du groupe. Entre maître et esclave s'instaurait une relation de "mwana à tata" [c'est-à-dire de fils à père]. Maltraiter un esclave était un abus sanctionné par la coutume. Le maître pourvoyait à la dot d'un esclave mâle et percevait la dot d'une fille esclave. Comme les enfants l'esclave profite des arbres de son possesseur. Il possède dans les mêmes conditions qu'un homme libre, se marie et travaille comme lui.*

---

<sup>9</sup>Rinchon, D., 1929, *La traite et l'esclavage des Congolais par les européens*, Bruxelles, Rinchon, 306p.

<sup>10</sup>M. Soret., 1959, *Les Kongo nord-occidentaux*, Paris, Presse Universitaire de France, p. 83.

<sup>11</sup>Balandier, G., 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse Universitaire de France, 510p.

<sup>12</sup> Fu Kiau Bunseki Lumanisa., 1969, *Le Kongo et le monde qui l'entourait. Cosmogonie kongo*, Kinshasa, Office National du Développement et de la Recherche, 170p.

<sup>13</sup>Batsikama Ba Mampuya Ma Ndwala, R., 1971, *Voici les jagas ou l'histoire d'un peuple parricide bien malgré lui*, Kinshasa, Office Nationale de la Recherche et du Développement, 320p.

<sup>14</sup>Doutreloux, A., 1963, « Introduction à la culture Kongo », *Miscellanea Ethnographica*, Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren, Annales 8, Sciences Humaines, n°46, p.131-132.

*A sa mort cependant le maître hérite de ses biens. Un esclave peut, en l'absence d'héritier ou de successeur convenable, gérer les biens et diriger le groupe du maître défunt, assurer la succession d'un chef.*

Cette fonction intégratrice de l'esclave dans la société se trouve explicitée à travers la tradition orale kongo qui affirme: *ka kuena zala dia bantu ko*, il n'y a pas de poubelle d'hommes. Le peuple kongo avait ainsi proclamé des droits inaliénables de l'homme. C'est ce qu'exprime en substance cette autre maxime : *Mbwa nzingi, nkulu nzingi. Kimfwette ka tânu enkandu. Emuntu mfumu ka wandu embata, ngo ke bankul'enkanda* : de même qu'on ne peut écorcher la minuscule fourmi, il est défendu d'attenter à la vie d'un serviteur, voire celle d'un chien. L'homme (le citoyen) est roi : il ne peut être frappé comme on ne peut écorcher le léopard, l'animal-roi<sup>15</sup>. A ce qui est prescrit s'ajoute l'interdiction d'injurier l'esclave en public ou de l'humilier. L'Abbé Proyart<sup>16</sup> notait ceci au sujet des peuples de la côte atlantique, les Vili notamment :

*... on ne fait point attention que ces hommes qu'ils vendent sont des ennemis pris en guerre et auxquels souvent ils auraient eu droit d'ôter la vie. On croit que le père vend son fils, le Prince ses sujets ; il n'y a que celui qui a vécu parmi eux qui sache qu'il n'est même pas permis au maître de vendre son esclave, s'il est né dans le Royaume, à moins qu'il ne se soit attiré cette peine par certains crimes spécifiés dans la loi.*

Une espèce de voile couvrait l'esclave : tout le monde connaissait son statut, mais personne n'osait le désigner comme tel, pour mieux le protéger et mieux l'insérer dans la société, au risque, pour le contrevenant de ne plus bénéficier des services d'un esclave ou simplement ne plus en posséder. C'est tout le contraste d'une société qui travailla longtemps à sacraliser la personne humaine et qui autorisa, du même coup, sa projection dans l'infrahumain.

On le comprend, ce postulat intégrateur annonce et cautionne un esclavage humanisant qui consiste à masquer la condition de déchéance qui préside le statut d'esclave, et partant, à dédouaner les élites aristocratiques kongo dont le rôle central dans la mise en place et le fonctionnement du système esclavagiste est analysé comme une contrainte imposée par les demandes de l'Occident. Il occulte, de facto, l'adhésion des élites kongo à la traite atlantique, un système devenu au fil du temps convenable à leurs intérêts politiques et économiques et qui a fini par légitimer leurs activités prédatrices.

A l'évidence, la stratégie de rendre visible la traite atlantique et de masquer l'esclavage interne n'a pas eu un destin long et louable. La révélation du rôle du

---

<sup>15</sup> Batsikama Ba Mampuya ma Nduala., *ibid*, p. 39.

<sup>16</sup> Proyart, A., 1776, *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, Paris, Imprimerie P.G Simon, p. 2.

*mafouc*<sup>17</sup> dans le royaume de Loango et le peu des révoltes signalées des esclaves dans leur acheminement de l'hinterland vers la côte atlantique, insinuent la participation assumée des kongo comme maillon important de la chaîne de production et de vente des esclaves. Par ailleurs, le tableau que dresse Zola Kwandi Mpungu Mayala, *L'esclavage traditionnel chez les Ndibu*<sup>18</sup>, décrit les différentes formes d'esclavage dans une société lignagère qui a longtemps cessé d'être égalitaire ; une société qui, de plus en plus, dépend du travail des hommes déchus forcés à produire toujours plus. On comprend pourquoi, pour Célestin Goma-Foutou, il est indécent, au plan historique et éthique, de vouloir loger dans la même enseigne l'esclavage et l'humanisme kongo. En effet,

*Dans les formations sociales féodales où l'honneur et l'autorité des féodaux sont de règle, les valeurs morales ont pour noms : supériorité de l'homme libre sur l'esclave domestique, respect des cadets par rapport aux aînés, soumission de la femme à l'homme, loyauté par rapport aux chefs (de clan ou de terre), sens de l'honneur*<sup>19</sup>.

Il précise dans la foulée : *Les valeurs morales inculquées à l'esclave ici s'appellent soumission au maître, ardeur au travail, loyauté envers le maître, imposition des tabous, interdits alimentaires et totémiques du maître, etc.*

La critique la plus acerbe vient sans doute de Benjamin Kala Ngoma<sup>20</sup> qui, dans une étude consacrée au peuple Beembe, sous-groupe ethnique kongo du Congo Brazzaville, s'emploie à déconstruire le mythe de l'esclavage à visage humain tant vantée. Il revient, non sans preuves, sur le caractère général et presque inévitable de la pratique d'esclavage dans cette société au point que jusqu'aujourd'hui la démographie des villages entiers est composée des descendants d'esclaves<sup>21</sup>. L'animosité et le rejet observés entre les Beembé de la savane et ceux de la forêt, comme les rapports de domination entre les Beembé et les Téké-Lali, de même que les rapports de dépendance entre les Bantu et les Bongo, les Tswa (peuples autochtones) dans le même espace, trouvent leurs fondements historiques, sociologiques et anthropologiques dans la pratique de l'esclavage. La réalité est aussi prononcée chez les Kunyi. C'est en tout à cette

---

<sup>17</sup>Le plus célèbre courtier au royaume de Loango. Son rôle était devenu tellement déterminant qu'il menaçait la stabilité du pouvoir de Bwali, la capitale du royaume.

<sup>18</sup>Zola Kwandi Mpungu Mayala., 1973, *L'esclavage traditionnel chez les Ndibu*, Mémoire de Licence en Anthropologie, Université Nationale du Zaïre, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Lubumbashi, p. 57-60.

<sup>19</sup>Goma-Foutou, C., 1986, « Le Moyen-âge dans le Bassin congolais et la formation des premiers états », *La Revue des Sciences Sociales*, Brazzaville, vol 7, p. 55.

<sup>20</sup>Kala-Ngoma, B., 2011, « L'esclavage domestique chez les Beembe (Congo Brazzaville), XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles », *Cahiers d'Études Africaines*, n°204, p. 945-978.

<sup>21</sup>C. Q. Vidrovitch, C. Q et Mesnard, E., 2013, *Être esclave. Afrique-Amérique, XV<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La Découverte, p. 35.

conclusion qu'aboutit l'analyse de Pierre-Philippe Rey<sup>22</sup>. Il montre comment l'inégal développement démographique entre les clans favorisait la transmission des esclaves, titre de biens de prestige, en direction de la côte aux dépens du renforcement des lignages faibles.

Au demeurant, l'idée naguère répandue par les ethnologues et volontiers défendue par les Africains d'un « esclavage » plutôt familial et paternaliste est une fiction<sup>23</sup>. Un esclave reste un esclave, au-delà des fameux regards bienveillants portés sur lui ; et même lorsque sa condition s'améliore, cet état premier demeure dans la conscience collective.

En privilégiant la logique de la dénonciation et de la dissimulation, l'histoire nationaliste, militante et politique s'est laissée enfermée dans une logique chromatique<sup>24</sup> (opposition blanc-noir) qui l'a installé dans une perspective narcissique célébrant les temps idylliques et glorieux du royaume de Kongo dia Ntotila, faisant ainsi l'impasse sur les moyens scientifiques d'une autocritique des phénomènes internes de mise en quarantaine, de déchéance, de violence et la possibilité d'écrire une histoire plurielle, critique. Ce faisant, le statut d'esclave n'a pas seulement posé un problème historiographique et social, il a également soulevé la question de la taxinomie. Autrement dit, comment au point de vue social et juridique nommer une personne qui se situe dans les profondeurs de la déchéance et aux confins de la liberté « surveillée » ?

## **2. Esclavage et taxinomie**

### **2.1. De l'esclavage**

L'esclavage est une pratique que l'on rencontre dans toutes les sociétés humaines, chez les plus anciennes et chez celles modernes. Dans son essence et dans sa nature, l'esclavage est la privation de la liberté de la personne humaine contre son avis, faisant ainsi d'elle un instrument, une bête de somme pour son maître qui s'en sert à sa guise. C'est la position et la condition de l'homme qui est la propriété privée d'un autre homme.

Cette pratique, l'un des fondements de la civilisation sur laquelle s'élèvent la cité grecque et romaine, par exemple, repose sur une théorisation des philosophes comme Platon et Aristote. Les deux philosophes pensent que les Grecs étaient les seuls à vivre dans une cité, un espace où règnent l'ordre, l'harmonie. La cité est une communauté parfaite. Ses citoyens ne peuvent donc faire l'objet de

---

<sup>22</sup>Rey, P. Ph., 1969, « Articulation des modes de dépendance et des modes de reproduction dans deux sociétés lignagères (Punu et Kunyi du Congo-Brazzaville) », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 9, n°35, p. 415-440.

<sup>23</sup>Kala-Ngoma, B, *ibid*, p. 961.

<sup>24</sup> Ibrahima Thioub., 2001, « Historiens Africains et Mondialisation », *IIIème congrès de l'Association des Historiens Africains*, Bamako, 10-14 septembre, p. 5.

privation de droit. Aristote écrit<sup>25</sup> : *Un être humain qui par nature ne s'appartient pas, mais est l'homme d'un autre, cet être là est par nature esclave : est l'homme d'un autre quiconque, étant homme, est objet de propriété.*

L'espace anthropo-philosophique sur lequel travail Aristote est la nature qui détermine le statut de la raison et son utilité. Aristote oppose ainsi chez l'homme le corps et la raison. L'homme libre est naturellement doué de raison et, même s'il ne dénie pas le caractère humain de l'esclave, ce dernier ne fait usage que de son instinct et de son corps. Pour peu qu'il se sert de la raison, c'est juste pour exécuter les ordres, les rendre conformes aux vœux de son maître. L'esclave et l'animal représentent les deux faces d'une même médaille. Au fond, l'homme libre, le maître, est né pour commander et l'esclave n'existe que pour obéir. Sans conteste, à Athènes comme à Rome, l'esclave est à la fois un homme (*persona*) et une chose (*res*) tout à la fois<sup>26</sup> :

*Res, l'esclave l'est en tant qu'outil muni de la parole, un des trois types d'outillage inséparables d'un fonds. Il l'est aussi au regard de la responsabilité délictuelle : les dommages causés à un esclave sont réparés comme les dommages causés aux biens.*

Le régime servile<sup>27</sup> au royaume de Kongo dia Ntotila ne fut pas fondamentalement différent de cette conception. Quelques spécificités peuvent être relevées. Elles concernent le droit au mariage, la possibilité d'hériter et de commander les hommes libres. Mais la représentation de l'esclave dans la société renvoie à des réalités d'ostracisme fortement codifiées. Le basculement de la position demfumu (homme libre) au rang de ngamba (esclave) se résume en mot : la déchéance.

## **2. 2. La servilité en milieu kongo**

Le statut juridico-social de l'esclave en milieu kongo repose fondamentalement sur l'absence de liberté (tout est sous contrôle, sous l'autorisation de), la notion de propriété et la notion de contrainte. Chez les Kongo, on trouve différentes appellations et statuts de l'esclave qui montrent le caractère massif et populaire de l'esclavage. On peut retenir, pour l'essentiel, que la condition servile renvoie dans l'imaginaire kongo à au moins deux niveaux de déchéance : la perte du statut de mfumu (homme libre) et l'impossibilité de devenir ancêtre.

---

<sup>25</sup> Politiques 1254 a 4-18 in <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/politique1.htm>

<sup>26</sup>Le Guern, E., 2003, *Une chose baptisée ? Le statut juridique de l'esclave des colonies françaises sous l'Ancien Régime*, Mémoire pour le DEA d'histoire du droit soutenu à l'Université de Rennes I, p. 6.

<sup>27</sup>Le Kongo n'a pas connu le salariat ni les prisons. L'esclavage était souvent le moyen indiqué pour accroître la production agricole, assurer la sécurité des biens, perpétuer un clan ou un lignage. Ce fut aussi la sanction réservée aux délinquants, débiteurs et récidivistes.

En effet, peu importe le mode par lequel un homme libre devient esclave, ses nouvelles conditions et identités le déracinent, parfois à vie. Les esclaves sont donc des personnes libres arrachés à leurs terres et leurs parents pour être vendus de force dans des contrées lointaines afin de servir d'objet et constituer à terme une classe d'exploités. Lorsqu'on connaît une telle considération qui assimile à animaux, on ne peut se faire de doutes sur le statut réel des esclaves. Être esclave supposait une dépersonnalisation totale de l'individu. Ce dernier n'avait plus de référent historique et géographique, c'est-à-dire, qu'il ne pouvait plus répondre de ses origines comme identité et espace vital. Autrement dit, le nouvel habitat définissait le nouveau cadre juridique dans lequel il était appelé à vivre. Ce nouveau cadre définit son caractère étranger. Avec cette *externaité* commence, souligne Claude Meillassoux, son exotisme (ce qui n'est pas naturel au pays)<sup>28</sup>. Ce ne sont donc pas les lois culturelles du lieu d'origine qui s'appliquent à lui, mais plutôt celles du village de son maître qui a tous les droits sur lui, même celui de la mort. Considéré ainsi comme cheptel humain, la seule raison de vivre de l'esclave est la rentabilité des avoirs de son maître à travers divers travaux. On le comprend, non seulement il est lui-même une marchandise, un outil, objet de valeur, l'esclave doit produire de la richesse. Par conséquent, l'esclave est un prolongement actif du patrimoine de son propriétaire<sup>29</sup>. C'est à ce prix, éventuellement, qu'il pouvait espérer un affranchissement. Le statut de l'esclave était traduit par deux réalités : l'exploitation et la violence<sup>30</sup> qui était une stratégie pour obtenir un meilleur rendement, des pratiques quotidiennes qui avaient pour but de rappeler à la « chose animée » son altérité. L'état d'esclave renvoie toujours, de façon sournoise, à ses traits somatiques (laideur, lourdeur...) et ses traits de caractères (bêtise, paresse, sournoiserie...) <sup>31</sup>.

L'homme placé dans des conditions socio-politiques et juridiques de dépendance, de servilité, est culturellement en situation de rupture ontologique. Harris Memel-Fotê<sup>32</sup>, note à ce propos que :

*Faute d'ancêtres, faute de propriété, faute de nom, l'esclave n'a pas de parole et donc de voix délibérative. Parler, ce n'est pas seulement exprimer l'identité de sa propre personne, c'est aussi s'inscrire dans la mémoire de sa communauté et inscrire celle-ci dans la mémoire des hommes [...] Sans ancêtres, il est également dépourvu de mémoire*

---

<sup>28</sup>Meillassoux, C., 1986, *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Paris, Presse Universitaire de France, p. 68.

<sup>29</sup>Le Guern, E., *ibid*, p.14.

<sup>30</sup>J. Andreau., 2004, « Esclavage antique et rentabilité économique, *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 34, mis en ligne le 30 avril 2009, consulté le 15 novembre 2014. URL : <http://ccrh.revues.org/229> ; DOI : 10.4000/ccrh.229.

<sup>31</sup>Meillassoux, C, *ibid*, p. 76.

<sup>32</sup>Memel-Fotê, H., 2002, « Culture et nature dans les représentations africaines de l'esclavage et de la traite négrière. Cas des sociétés lignagères », *Dérailson, esclavage et droit. Les fondements idéologiques et juridiques de la traite négrière et de l'esclavage*, Paris, l'Unesco, p. 198.

*organique, il n'a pas la généalogie d'un nom propre, son nom d'emprunt est l'ombre portée du nom de son maître, que ce nom soit patronymique, polémique ou identitaire.*

Cette première déchéance entraîne une ~~seconde~~ métaphysique. Celle-ci est *post mortem*. Chez les kongo, le statut d'ancêtre ne s'octroie pas. Devient ancêtre, la personne libre qui, de son vivant, a fait preuve d'une vie exemplaire, s'est dévouée au service du clan ou du lignage. Cet homme modèle, une fois mort, peut ainsi continuer à servir la communauté dans l'au-delà. Seulement, ceci n'est possible que si ce dernier est inhumé dans la terre de ses aïeux. On ne peut prétendre être ancêtre pour une autre lignée, moins encore dans une terre qui ne vous reconnaît pas, c'est-à-dire, qui ne vous lie pas aux mânes. Le fait donc que l'esclave vit une situation de déracinement, de facto, de cette catégorie honorifique. Même si on peut constater l'évolution dans le temps, l'esclave était généralement inhumé dans un endroit reculé, loin du cimetière commun des hommes libres (*mfumu*)<sup>33</sup>. Son nom ne figurait point dans le registre des noms-mémoires, des noms souvenirs (*nkumba za tombola*)<sup>34</sup>. Sa mémoire ne devait pas être évoquée dans une cérémonie ni lors de l'exécution d'un rite quelconque. Le déchu, bien qu'il ait contribué à l'amélioration des conditions de vie de son maître, était souvent associé à la souillure, à la honte, au mal. On l'accusait de tous les maux, la sorcellerie en premier. C'est pour cette raison qu'il était craint. Lorsqu'il l'était réellement, le désastre causé dans sa famille adoptive était d'une ampleur considérable. Une tradition<sup>35</sup> orale dit à ce sujet que l'esclave se vengeait ainsi de tous les préjudices subis en vendant mystiquement les âmes. S'il n'était pas respecté et craint au plan physique, il changeait de la sorte le rapport de force sur le plan spirituel. Et les initiés considéraient beaucoup plus cette deuxième dimension<sup>36</sup>.

### 2. 3. L'impasse taxinomique

Les études sur les sociétés africaines sont souvent confrontées à l'épineux problème de concept opératoire à même de mieux rendre compte des phénomènes à la fois profonds et complexes. Le débat sur l'existence d'une philosophie africaine, par exemple, a longtemps achoppé sur la conformité de ce concept dans l'expression de la pensée africaine. Si son usage est devenu courant, les problèmes épistémologiques qu'il a soulevés demeurent. La publication du livre de Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo<sup>37</sup>, *Au cœur de l'ethnie*, a suscité les mêmes inquiétudes et interrogations au sujet du terme ethnie. Et le répertoire des impasses

---

<sup>33</sup> E.O, n°1, Mbanzoulou Antoine, Brazzaville, 20 décembre 2014.

<sup>34</sup> E.O, n°2, Mienukanda Jacob, Brazzaville, 12 janvier 2014.

<sup>35</sup> E.O, n°4, Loutoukeba Pierre, Brazzaville, 12 janvier 2015.

<sup>36</sup> E.O, n°3, Mpisukidi Jacques, Brazzaville, le 25 janvier 2014.

<sup>37</sup> Amselle, J-L et Elikia M'Bokolo., *Au cœur de l'ethnie*, Paris, Karthala, 227p.

n'est pas loin d'être achevé. S'impose ainsi, dans presque tous les domaines, la nécessité sinon l'urgence de revisiter les concepts hérités de l'ethnologie et l'anthropologie occidentale, ce qui suppose la production des concepts propres à l'Afrique, tirés, au besoin, de ses cultures. Le problème du rapport entre le concept esclave et la réalité esclavagiste dans la vie quotidienne, nous place au cœur de ce débat saisi comme enquête.

En effet, du concept esclave à la pratique esclavagiste, nous avons noté la contradiction que soulève le contenu de ces deux réalités. Dans un contexte où la gestion de la servilité et de la marginalité sociale octroie des pouvoirs, des libertés d'action, il importe de constater que trouvons en face d'un phénomène qui a muté et dont le concept (« étranger ») est demeuré le même. L'évolution de la société kongo qui a pris autant de précautions pour protéger l'esclave, ne peuvent par exemple être vendus que les captifs de guerre et les condamnés de droit commun, ceux qu'elle considérait déjà intégrés et qui avaient le droit de se marier, de procréer, de posséder, d'hériter, d'être promu à la chefferie et qui ont même dirigé<sup>38</sup>, confirme le nouveau regard porté sur des êtres jadis marginaux. Élucider une telle mutation mentale et sociale oblige à examiner les causes et les conditions de réduction, génération après génération, de l'écart social qui avait fini par séparer le soumis à l'homme ordinaire. En réalité, ce qui pose problème dans la pratique de l'esclavage en milieu kongo, c'est la quasi liberté dont bénéficiait l'esclave, un non affranchi privé de pouvoir de décision et de droit à la parole en public. Dans ce contexte, comment la société kongo s'était-elle positionnée face à cette nouvelle classe d'individus sans liens, ni parenté, ni affinité, ni voisinage, des hommes sous-tutelle qui hérite et commande les hommes libres? Une zone d'ombre que seules des investigations sérieuses dans le champ de l'esclavage domestique permettront d'éclairer cet antagonisme pour noter, à titre d'hypothèse, l'évolution globale de la société kongo qui aurait fixé de nouvelles normes de filiation et donc de parenté basées sur la conformité clanique ou lignagère au sang. On sait que chez les Kongo toute identification (présentation) commence par la déclinaison complète de ses origines maternelles et paternelles. Ce besoin de la généalogie au quotidien constituait-il un rempart, le remède contre le mal de la perte que représentait la classe des esclaves? Réfléchir sur la gestion des libertés des non-nés du clan laisse aussi penser à la prise en compte de la lutte, de l'affirmation de l'identité servile, à la naissance d'une « classe » d'esclaves forte dont le poids socio-économique ne pouvait plus être ignoré, ni remis en cause. On tentera dès lors de comprendre si l'historiographie kongo sur l'esclavage domestique ayant (jusque-là) fait l'impasse sur ses origines, son fonctionnement et sa finalité sociale et juridique n'a-t-elle

---

<sup>38</sup>Nous faisons allusion à Bisuakidans le Nsundi occidental (dans la zone de Boko-Songho et Mfwati). Ce fut un esclave refusé par tout le monde à cause de ses pouvoirs « sorcellaires » impressionnants. Il fut finalement acheté par une personne qui avait besoin de protection personnelle et de sa famille. A la mort de l'acquéreur, cet esclave fut désigné comme successeur du chef de clan pour continuer d'assurer la sécurité et gérer l'héritage de son ancien maître. Ce qu'il fit de longues années durant et personne ne remit en cause son autorité.

restitué que la phase supérieure, moderne, d'un phénomène long et éclectique, en perpétuelle mutation. Cela impose, en d'autres termes, d'évaluer la part que représentaient les esclaves qui ont hérité ou dirigé dans la « classe » servile pour tenter de comprendre si ce phénomène a été exagéré ou mis en avant, pour justifier et donner sens au caractère humain de l'esclavage et, par conséquent, dédouaner les élites dans un contexte global du succès de la deuxième évangélisation.

## **Conclusion**

L'esclavage domestique et la traite négrière en milieu kongo apparaissent dans l'historiographie kongo comme un fait imposé par l'Occident. Dans le procès de déconstruction de l'histoire coloniale et de réécriture de l'histoire africaine en général, kongo en particulier, les élites ont privilégié une histoire nationale glorieuse qui rend compte des sociétés équilibrées et égalitaires. Pourtant, l'étude de l'architecture sociale de la société kongo révèle au même moment l'omniprésence de la servitude comme réalité quotidienne. Elle fut une pratique massive, variée, inscrite dans la longue durée. L'unanimité est acquise pour affirmer son antériorité à la traite négrière. Les quelques rares travaux qui existent, décrivent un conditionnement humain dont les notions de servilité et de déchéance tentent de rendre compte. Dans ces profondeurs encore mal éclairées, cette historiographie qui tend généralement à être dénonciatrice quant à la traite négrière, expose un déficit surprenant lorsqu'on aborde la question des origines, du fonctionnement, de la finalité de l'esclavage domestique et de la conformité du terme de désignation de l'esclave par rapport à la pratique quotidienne. Ce qui est vrai, c'est que l'usage du terme esclave et le statut que l'on donne à ce dernier s'entrechoquent en ce sens que l'esclavage désigne en milieu kongo un régime qui associe le déracinement et l'octroi des droits tout à la fois. Pourtant, dans son essence comme dans sa pratique, l'esclavage domestique fut loin de cette confusion. Mettre un déraciné devenu un objet, un outil et une marchandise dénuée d'existence propre presque sur un pied d'égalité avec un homme libre doté de tous ses droits est sans doute une réussite formelle de la société kongo, mais il ne faut plus l'appeler esclave. A moins que, légitimant l'impasse et la confusion, ce ne fut, entre autres, un moyen de renforcer l'illusion chez l'esclave pour mieux l'exploiter. Cette période de semi-liberté n'a pas été nommée dans la société kongo. D'où l'inexistence d'un concept opératoire. Il est plus qu'impérieux que cette zone d'ombre soit élucidée pour saisir, dans le temps, les évolutions juridiques du statut d'esclave en milieu kongo. Ces mutations sont, en effet, une indication des différentes représentations de « l'autre » comme différence au fondement de la conscience historique des sociétés actuelles. Elles permettent de mieux comprendre le rejet et les non-dits des frictions entre certaines communautés humaines dont les conséquences sont encore vivaces aujourd'hui.

## Bibliographie sommaire

### 1. Archives

Lettre du roi du Congo à D. João III, 17 décembre 1540, MMA, II, 103-106, doc. 39.

Lettre du roi du Congo à D. João, 18 octobre 1526, MMA, I, 488-491, doc. 147.

Lettre du roi du Congo au roi D. Manuel, 5 octobre 1514.

Lettre du roi du Portugal aux autorités de la Mina et de São Tomé, 18 novembre 1519, MMA, I, 429, doc. 126.

### 2. Sources orales

E.O, n°1, Mbanzoulou Antoine, Brazzaville, 20 décembre 2014.

E.O, n°2, Mienukanda Jacob, Brazzaville, 12 janvier 2014.

E.O, n°3 : Mpisukidi Jacques, Brazzaville, le 25 janvier 2014.

E.O, n°4, Loutoukeba Pierre, Brazzaville, 12 janvier 2015.

### 3. Ouvrages

Amselle, J-L et Elikia M'Bokolo., 1985, *Au cœur de l'ethnie. Tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, Khartala.

Balandier, G., 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse Universitaire de France.

Batsikama Ba Mampuya ma Ndwala, 1971, R., *Voici les Jaga ou l'histoire d'un peuple parricide bien malgré lui*, Kinshasa, Office Nationale de la Recherche et du Développement.

Fu Kiau Bunseki Lumanisa., 1969, *Le Kongo et le monde qui l'entourait. Cosmogonie kongo*, Kinshasa, Office Nationale de la Recherche et du Développement.

Kabolo Iko Kabwita, 2004, *Le royaume Kongo et la mission catholique 1750-1883. Du déclin à l'extinction*, Paris, Karthala.

Le Guern, E., 2003, *Une chose baptisée ? Le statut juridique de l'esclave des colonies françaises sous l'Ancien Régime*, Mémoire pour le DEA d'histoire du droit, Université de Rennes I.

Proyart., 1776, *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, Paris, Imprimerie, P.G Simon.

Rinchon, D., 1929, *La traite et l'esclavage des Congolais par les européens*, Bruxelles.

Soret, M., 1959, *Les Kongo nord-occidentaux*, Paris, Presse Universitaire de France.

Vidrovitch, C. Q. et Mesnard, E., 2013, *Être esclave. Afrique-Amérique, XV<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La Découverte.

Zola Kwandi Mpungu Mayala., 1973, *L'esclavage traditionnel chez les Ndibu*, Mémoire de Licence en Anthropologie, Université Nationale du Zaïre, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Lubumbashi.

#### 4. Articles

Ballong-Wen-Mewuda, J. B., 2002, « L'esclavage et la traite négrière dans la correspondance de Nzinga Mbemba (dom Afonso I), roi du Congo (1506-1543) : la vision idéologique de l'autre », dans *Déraison, esclavage et droit. Les fondements idéologiques et juridiques de la traite négrière et de l'esclavage*, Paris, Editions Unesco, p. 301-3014.

Doutreloux, A., 1963, « Introduction à la culture Kongo », *Miscellanea Ethnographica*, Musée Royal de l'Afrique centrale. Tervuren, dans *Annales – série 8*, Sciences Humaines, n°46, p. 109-169.

Goma-Foutou, C., 1986, « Le Moyen-âge dans le Bassin congolais et la formation des premiers états », dans *La Revue des Sciences Sociales*, Brazzaville, vol 7, p. 47-74.

Ibrahima Thioub., 2001, « Historiens Africains et Mondialisation », dans *IIIème congrès de l'Association des Historiens Africains*, Bamako, 10-14 septembre.

Kala-Ngoma, B., 2011, « L'esclavage domestique chez les Beembe (Congo Brazzaville), XVIII<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles », dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°204, p. 945-978.

Memel-Fotê, H., 2002, « Culture et nature dans les représentations africaines de l'esclavage et de la traite négrière. Cas des sociétés lignagères », dans *Déraison, esclavage et droit. Les fondements idéologiques et juridiques de la traite négrière et de l'esclavage*, Paris, l'Unesco, p. 195-202.

#### 5. Webographie

Andreau, J., 2004, « Esclavage antique et rentabilité économique, *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 34, mis en ligne le 30 avril 2009, URL : <http://ccrh.revues.org/229> ; DOI : 10.4000/ccrh. 229, consulté le 15 novembre 2014.